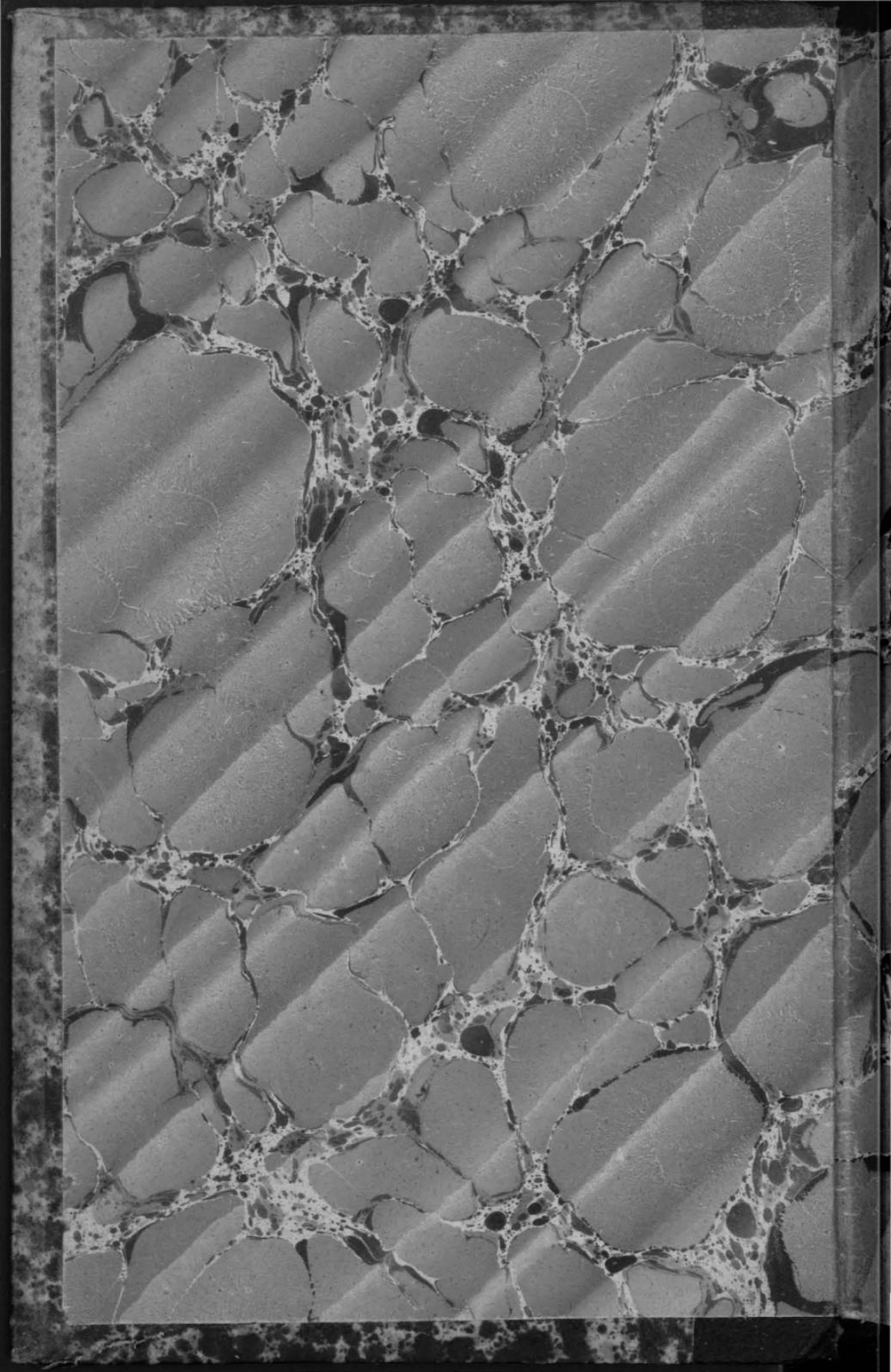
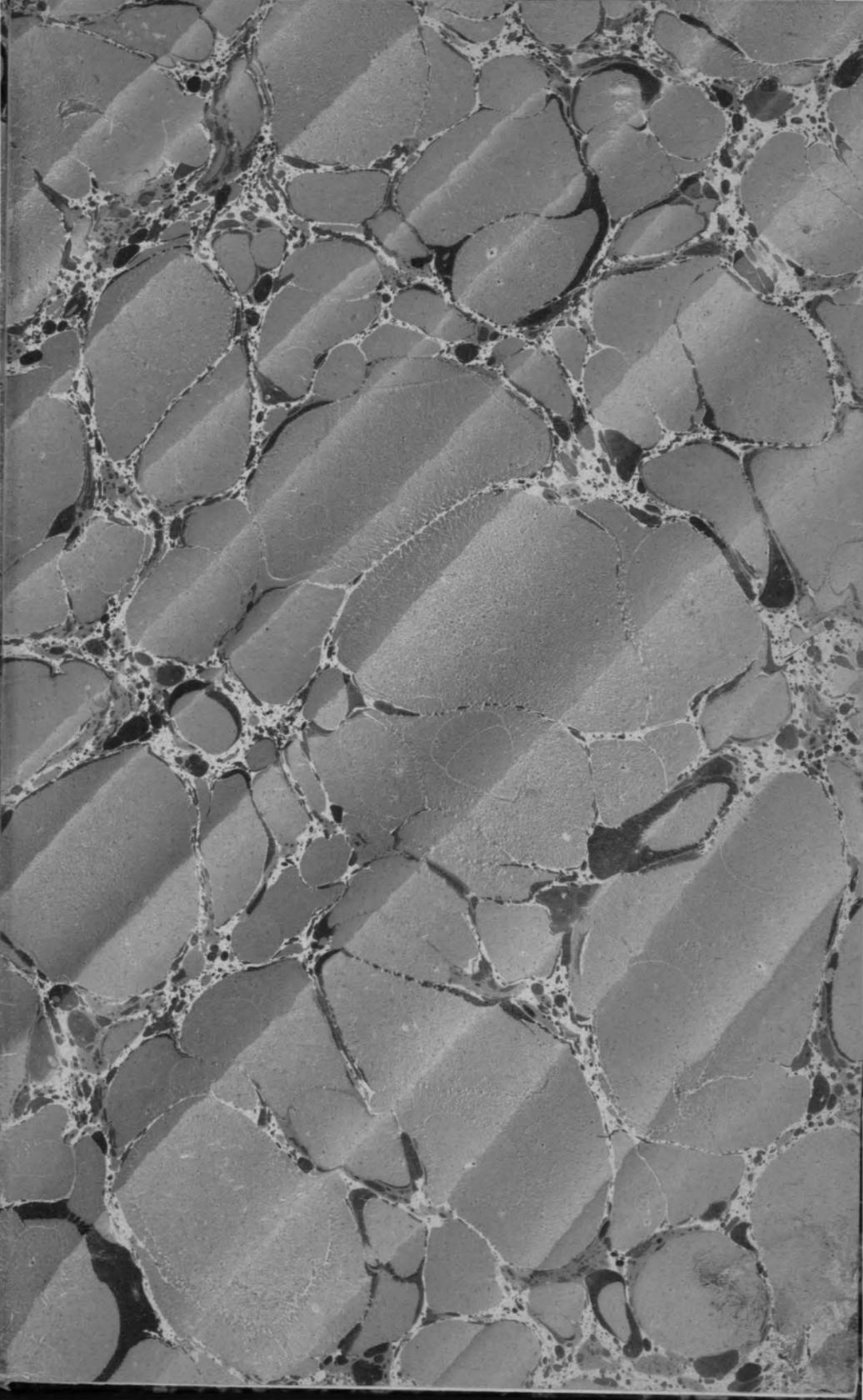


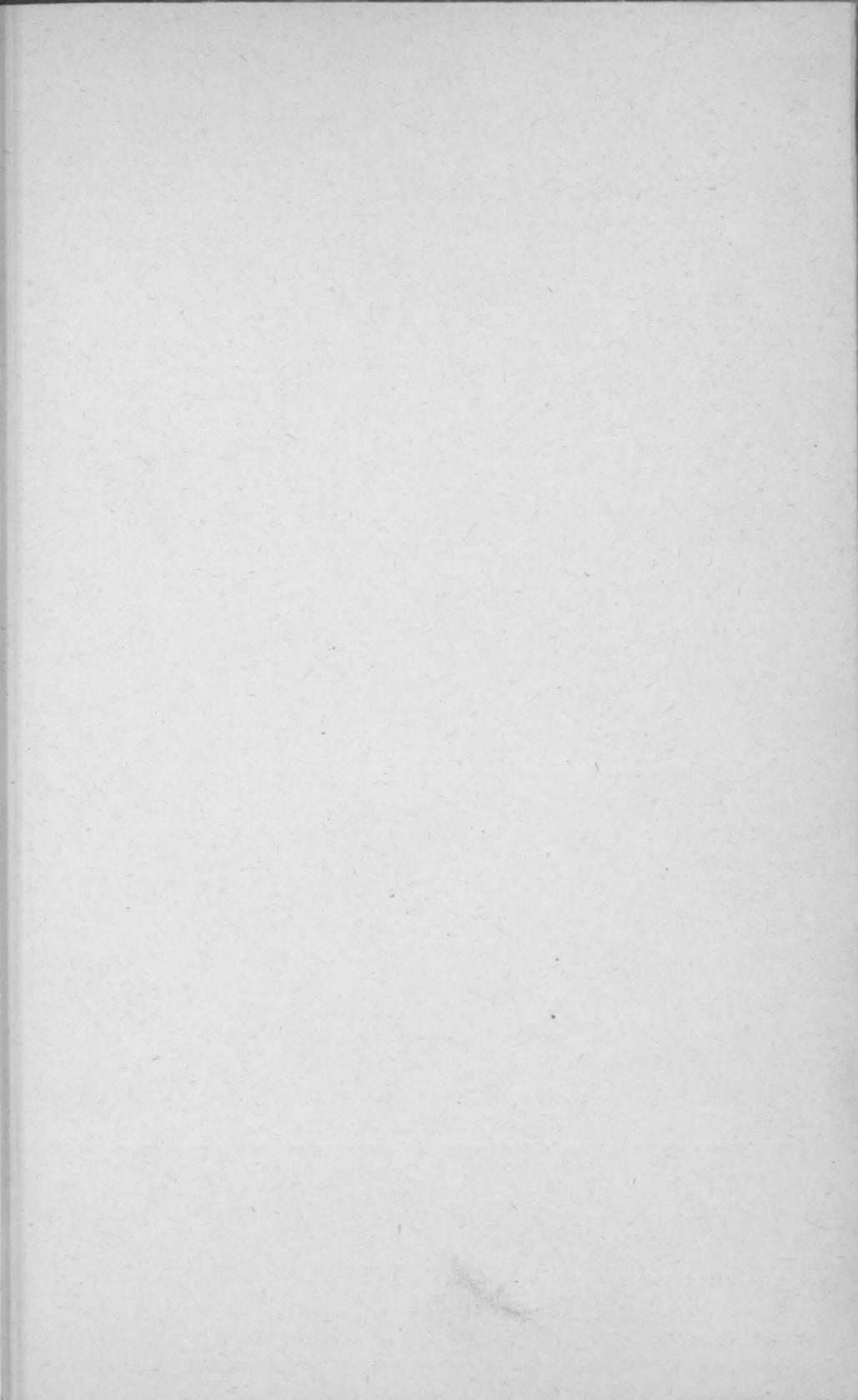
IN
AGE
AS

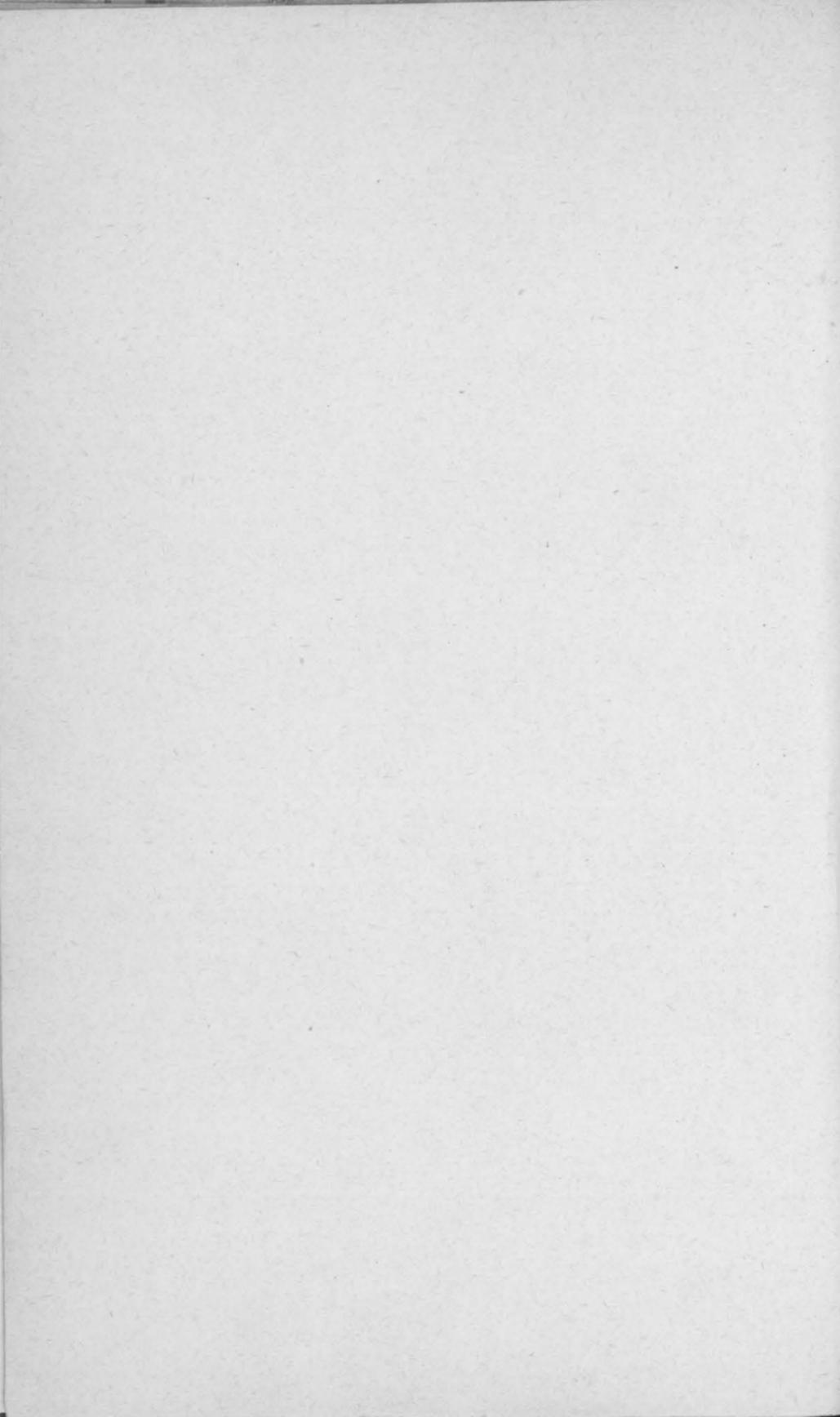
.....
S
6
.....





C. 896





UN

NAUFRAGE AU TEXAS

FARIS. — TYP. H S. DONDEY-DUPRÉ, RUE SAINT-LOUIS, 46.

UN

NAUFRAGE

AU TEXAS

OBSERVATIONS ET IMPRESSIONS RECUEILLIES
PENDANT DEUX ANS ET DEMI
AU TEXAS ET A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

PAR

LE D^R SAVARDAN

AUTEUR

d'Asile rural d'enfants trouvés

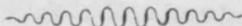
Tanta molis erat romanam condere gentem.

VIRGILE.

Tant dut coûter de peine

Le long enfantement de la grandeur romaine.

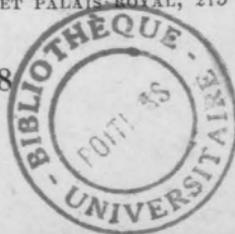
DEUILLE.



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS ROYAL, 215

—
1858

CB 235205

NAVY OFFICE

IN THE

OFFICE OF THE SECRETARY OF THE NAVY

WASHINGTON

1880

THE SECRETARY OF THE NAVY

1880

OFFICE OF THE SECRETARY OF THE NAVY



A MA FAMILLE

ET

A MES AMIS

Vous tous, qui m'avez été plus chers en proportion de la distance qui me séparait de vous, je vous ai quittés, il y a trois ans, pour prêter à M. Victor Considerant mon concours dans l'œuvre sociétaire, agricole, industrielle et commerciale, pour laquelle il avait fait appel à l'École phalanstérienne.

Plus d'un, parmi vous, a déploré, comme un acte de folie, un voyage aussi long entrepris à soixante ans ; mais, tous, vous m'avez accompagné de votre affection, de vos vœux et aussi de votre estime.

Je trouve, en rentrant en France, une brochure de M. Considerant intitulée : *Du Texas*, dans laquelle (p. 1^{re}) il se plaint amèrement « d'avoir vu engloutir sous ses yeux, malgré lui, pendant deux ans, la plus grande partie des fonds qui lui avaient été confiés ; »

Dans laquelle encore (p. 17) il veut bien faire grâce aux coupables « d'une expression de blâme mérité ; »

Et dans laquelle enfin (p. 12) il exprime « le regret de n'avoir pas osé renvoyer en France les neuf dixièmes des personnes accumulées sur les lieux. »

Comme je n'ai ni l'espoir ni le désir d'être compté dans ce dixième d'élite dont M. Considerant aimait à s'entourer, je crois devoir, à vous et à moi, l'histoire de ces trois années, et je crois aussi pouvoir espérer que, lorsque vous l'aurez lue, votre amitié et votre estime pour moi ne refuseront pas d'en accepter la dédicace.

SAVARDAN.

NAUFRAGE AU TEXAS

I

Cette histoire doit-elle être écrite ?

« Si, au bout de trois ans de séjour, nous n'avons pas su faire ressortir suffisamment la supériorité de « la con-
» densation solidaire sur l'isolement, — de l'association
» sur le morcellement, c'est que nous aurons bien mal
» opéré. »

(*Discours de la gérance à l'assemblée générale
des actionnaires, le 26 décembre 1854.*)

« La dissolution de la Société de Réunion et le règle-
ment des parts réservées, avaient surtout l'avantage de
tourner au profit de « l'appropriation privée et de la *fixa-*
» *tion* du peuplement sur les terres du domaine ; » elle
était ainsi « conforme aux principes posés dans la mission
» donnée à M. Bureau par les trois gérants, à son départ
» de France. »

(*Bulletin de la gérance, du 5 mai 1857.*)

Réunion (Texas), 1^{er} juin 1857.

Vers la fin de l'année 1854, l'École phalanstérienne, à la voix de son chef, M. Victor Considerant, souscrivait une somme d'environ dix-huit cent mille francs pour l'établissement d'une société de colonisation européen-américaine au Texas.

C'était une magnifique réponse à l'appel qu'il lui avait fait dans un livre intitulé : *au Texas*.

Dans le courant des années 1855 et 1856, environ trois cents personnes, plus ou moins anciennement et sciemment attachées

aux principes de cette École, abandonnaient la France pour aller s'établir sur les terres de la société.

« Un nombre relativement considérable d'entre elles avaient exprimé, dans leurs bulletins d'émigration, l'intention de faire partie d'une association, et ce désir était partagé par M. Considérant lui-même. » (*Au Texas*, p. 314 et 315, 2^e édit.)

« La tendance, le but et la nature de la société particulière qui allait être élevée immédiatement sur les lieux, ne pouvaient manquer d'être saisis à merveille par tout le monde. » (*Au Texas*, p. 315.)

Le nom de Réunion, adopté pour le premier centre au Texas, était évidemment, — d'accord avec le plan, — l'enseigne « d'un établissement coopératif indubitablement plus apte qu'aucun établissement individuel à la première réception des nouveaux arrivants. » (*Au Texas*, p. 147.)

Enfin la gérance (bulletin de janvier 1855), demandait « trois années pour prouver, sous peine d'avoir bien mal opéré, la supériorité de la condensation solidaire sur l'isolement, de l'association sur le morcellement. »

Mais dès la fin de 1856 et en 1857, le fondateur renonce à être l'ingénieur et le conducteur de la réalisation pratique de la science qu'il a prêchée pendant trente ans.

On proclame en son nom qu'il faut d'abord retourner « à l'appropriation privée, et que l'association ne devra être désormais que le produit de l'initiative individuelle. »

Ainsi, le maître se récuse quand il s'agit de l'application de la science et de nous diriger dans cette application.

Il nous renvoie à toutes les difficultés de la vie civilisée sur lesquelles il nous avait tant éclairés, et dont il nous avait si profondément dégoûtés par ses discours, ses journaux et ses livres.

Il veut que ce soient les élèves qui, par leur initiative, apprennent aux maîtres, aux dépositaires du verbe, les secrets de la mise en pratique, de la réalisation des principes.

Enfin, il nous impose cette tâche dans un pays où la civilisation, à peine née d'hier, n'a à nous offrir que ses misères et aucune des innombrables et magnifiques compensations par lesquelles elle sait si bien se faire supporter dans la mère patrie.

On demandait en son nom « trois ans pour faire la preuve, » et après deux années il abdique.

« Aurait-on réellement bien mal opéré? »

Quoi qu'il en soit, en face d'une telle défaillance, le monde, qui confond si facilement les principes avec ceux qui les professent, le monde ne va pas manquer, encore une fois, d'accuser la doctrine d'impuissance et de fausseté.

Nous qui sommes certain que la doctrine, en tout ceci, n'est pas sortie un instant du tabernacle;

Nous qui avons assisté, depuis trois ans, à tous les faits, à toutes les circonstances, et qui n'avons pas cessé un seul jour de les enregistrer avec exactitude, d'avertir et de protester;

Nous qui, en lisant les derniers bulletins de notre société, souffrons, avec tous les gens de cœur de Réunion, de la placidité avec laquelle, sans comprendre l'immense responsabilité qu'il assume, ce bulletin enregistre et loue, avec des intentions bonnes sans doute, mais aveugles, les actes inintelligents et injustes qui se commettent tous les jours au Texas, ainsi que les renseignements erronés qui tendent à attirer encore dans ce milieu ingrat de nouvelles victimes;

Nous croyons qu'il y aurait forfaiture envers la science et envers la foi, si, pour des considérations personnelles, — suivant nous, ici, très-secondaires, — nous ne disions pas hautement ce que nous croyons, ce que nous savons être la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Paris, 25 octobre 1857.

Si les motifs exposés dans ce premier chapitre ne justifiaient pas suffisamment celui qui nous dirige, nous en trouverions le complément dans une brochure que vient de publier M. Victor Considerant sous ce titre : *Du Texas*.

Sans nous arrêter au ton et au style, au sujet desquels les amis de M. Considerant ne peuvent, eux-mêmes, dissimuler ni leur étonnement, ni leur chagrin, nous copions tout simplement les neuf premières lignes :

« Je reprends la parole après bientôt trois années de silence, — d'un silence auprès duquel celui de la mort eût été doux.

» Je reprends la parole après trois années, pendant deux desquelles la plus grande partie des fonds disponibles de la

société de colonisation, dont j'étais le fondateur et le chef, ont été engloutis, sous mes yeux, dans des opérations non pas peu conformes, mais formellement contradictoires au plan proposé par moi, adopté par vous tous, et à l'esprit des statuts qui avaient codifié les idées de ce plan. »

Il y a, avant tout, dans cet exorde, deux choses surprenantes :

1^o Cette persistance de M. Considerant à se poser en chef perpétuel et omnipotent d'une société d'actionnaires gouvernée par une assemblée générale et par une gérance, dont il a été le fondateur, sans doute, mais dont il n'est plus que l'agent exécutif.

« Vous ne savez donc pas, s'écriait-il un jour, que la gérance n'est rien, mais absolument rien au Texas, et que moi seul je suis tout ! »

2^o L'attitude inexplicable, mystérieuse de ce chef qui, pendant deux ans, assiste à l'engloutissement de la plus grande partie des fonds qui lui étaient confiés, et qui ne sait faire autre chose, pour s'y opposer, que *râler foudroyé, broyé, écrasé comme un cadavre respirant, état bien pire que celui du cadavre mort*, ainsi qu'il nous le raconte (p. 6 et 8 de sa brochure); état si grave, enfer si terrible que, *pût-il, en y rentrant, sauver la vie à tous ses amis, sauver l'humanité, le monde entier et Dieu lui-même, il refuserait net d'y rentrer* (p. 24); préférant à ce grand dévouement, digne pourtant de tenter une grande âme, méditer et surtout raconter à tout le monde d'étranges pensées de suicide (p. 9 et 24), qui, Dieu merci, ne se sont pas réalisées.

Après ces deux choses surprenantes et qui s'expliquent dans notre travail, il en est une troisième qui mérite assurément d'être éclaircie :

« Devant M. Considerant, pendant deux ans, des fonds ont été engloutis... » — Mais comment?... et par qui?...

Quel est l'homme de cœur qui, ayant vécu à Réunion pendant ces deux années d'engloutissement et ayant plus ou moins participé aux affaires de cette colonie, n'aurait pas, lui aussi, le droit de *râler* un peu sous cette insinuation accusatrice qui ne nomme personne, mais qui laisse le soupçon suspendu sur tout le monde ?

On le voit donc surabondamment, et les actionnaires doivent le vouloir : il faut que cette histoire soit écrite.

Déjà, dans le bulletin du 14 novembre 1856, une lettre de M. Considerant contenait des insinuations de même nature (p. 42, dernier paragraphe), quand il parlait, en soulignant, « d'hommes sur lesquels il puisse compter. »

Quant à la pratique de l'insinuation, je me contenterai de citer cette phrase d'un de nos anciens députés de Lyon, M. Sauzet, adressée à la Chambre dans la séance du 6 décembre 1824 :

« L'accusation est une cruauté; mais l'insinuation, c'est la guerre avec la perfidie de plus et le péril de moins; aussi une Chambre française ne commettra-t-elle jamais la lâcheté d'une insinuation. »

J'ajouterai enfin cette considération d'ordre supérieur :

Cette histoire pourra nuire momentanément à la spéculation financière de M. Considerant, dans laquelle sont engagés des capitaux recommandables par le dévouement qui les a réunis;

Mais il y a au-dessus des questions financières de hautes considérations morales qui doivent passer les premières, et au nom desquelles nous devons neutraliser l'insinuation par la vérité et prévenir ainsi de nouvelles déceptions.

II

Du droit d'être l'historien de cette histoire.

Obsequium amicos, veritas odium parit.

(TÉRENCE.)

La souplesse donne des amis, la vérité enfante la haine.

Sed magis amica veritas. (CICÉRON.)

J'aime cependant mieux la vérité.

Il y a vingt ans que la science annoncée par Charles Fourier est l'objet de mes études.

Il y a quatorze ans que je participe aux sacrifices faits pour la propagation de cette science.

Quelques travaux, inspirés par elle, ont été pour moi l'objet d'honorables suffrages.

Le conseil général et la préfecture de la Seine, en 1847, accordaient, à l'unanimité, leur patronage à mon projet d'*asile rural d'enfants trouvés*, institution destinée à réaliser peu à peu, mais effectivement, l'EXTINCTION DU PAUPÉRISME, en réalisant par l'éducation l'accord de l'égoïsme individuel avec l'intérêt général de la société.

L'empereur, en 1852, honorait ce projet d'une parole de bienveillante attention.

En 1853, une somme de cent mille francs était souscrite entre mes mains et celles d'un de mes amis, M. Laverdant, pour l'essai de cet asile à Condé-sur-Vesgres, sous notre direction mutuelle.

En 1854, ce modeste projet, avorté par des causes que j'es-

père pouvoir indiquer, fut remplacé par un solennel appel de l'École sur la terre du Texas, aux États-Unis d'Amérique.

Mon adhésion à cet appel fut la dixième inscrite.

Le 5 novembre de la même année, l'agence centrale de la société euro-péo-américaine, au Texas, faisait appel « à mon expérience et à mon aptitude constatée (ce sont ses expressions), pour la préparation des statuts de la société phalanstérienne qui devait s'installer la première et prendre la direction d'un des rouages importants de la société de colonisation. »

Le 26 décembre de la même année, j'avais l'honneur de présider la première assemblée générale des actionnaires de cette société.

En 1855, le 28 février, je m'embarquais au Havre, chargé par la gérance de conduire au Texas 45 émigrants et un matériel considérable.

Après trois mois et demi de voyage par mer, d'abord du Havre à la Nouvelle-Orléans, de cette ville à Galveston et à Houston, puis par terre, pendant cent lieues, jusqu'aux fourches de la Trinité, nous arrivions à Réunion le 16 juin 1856, dans les meilleures conditions de santé, d'ordre, de bon vouloir et d'espérance.

Le 7 août, j'étais nommé membre et secrétaire du conseil de la Société de Réunion et caissier des deux sociétés.

Le conseil était composé de neuf membres, et je n'ai pas cessé d'être d'accord avec le directeur et les deux tiers de ce conseil.

J'ai rempli ces fonctions jusqu'au 6 juillet 1856, époque à laquelle j'ai cru devoir m'en démettre.

J'avais, pendant tout ce temps aussi, outre ma pratique médicale qui a eu pour objet 228 malades durant mon séjour au Texas, travaillé assidûment et seul à l'établissement de l'inventaire général, objet d'une de mes premières préoccupations.

Tous les comptes auxquels ont pu donner lieu ces fonctions, ainsi que les affaires du groupe dirigé par moi de France à Réunion, ont été rendus, vérifiés et quittancés sans conteste.

Aucuns appointements ni honoraires n'ont été inscrits, à l'occasion de ces fonctions ou à tout autre titre, au crédit de ces comptes, et je n'ai voulu ni ne veux en réclamer aucuns.

Nous sommes donc, jusqu'à présent, la société de colonisa-

tion et moi, parfaitement quittes, pécuniairement, l'une envers l'autre.

Je ne sens d'ailleurs altérées en moi aucune des convictions que l'étude de Fourier m'avait données. Sa science est restée complètement étrangère à l'œuvre du Texas. Il importe de le démontrer, afin que l'idée ne soit pas compromise dans l'opinion publique.

Il n'y a de changé en moi que ma foi en certains hommes. Cette foi était trop grande; elle était aveugle. Il a fallu, pour l'altérer, de graves et publiques fautes de tête, de cœur et de caractère. Les hommes qui ont commis ces fautes persistent à rester au gouvernement de notre société, et l'assemblée générale des actionnaires, insuffisamment éclairée, les y autorise et leur décerne des couronnes civiques (bulletin du 30 septembre 1857).

Je crois donc qu'il est de l'intérêt de l'École et de mon devoir que la vérité soit dite, soit montrée à l'occasion de toutes ces choses.

Je ne suis pas un homme impassible, et je serais fâché qu'on me crût tel; mais j'ai, avant tout, la passion de la vérité et de la justice. J'ai de la haine contre le mal qu'on leur fait; mais je n'ai jamais que de l'irritation contre ceux qui le commettent et pendant qu'ils le commettent.

Les vérités que j'ai à dire ont trop de preuves et trop de témoignages pour que, mon âge aidant et quelle que soit la couleur du style, je puisse manquer de calme comme de fermeté pour les dire. J'espère ainsi posséder suffisamment les conditions de justice et d'impartialité qu'on peut exiger d'un historien contemporain, acteur lui-même dans son histoire.

III

Précédents.

C'est quand elle est torrent, qu'on remonte à la source.
(*Proverbe.*)

Fourier vivait encore quand un phalanstérien, dévoué jusqu'au sacrifice, M. le docteur Beaudet-Dulary, ancien député, consacra toute sa fortune à l'établissement du phalanstère de Condé-sur-Vesgres.

L'histoire de cet établissement ne nous est pas assez connue pour que nous puissions dire la part que chacun y a prise.

Nous savons que Fourier, qui y fit une visite, blâma plusieurs choses et déclina toute responsabilité.

On nous a assuré que M. Considerant faisait partie du premier groupe qui habita ce premier phalanstère, et ce qu'il en dit dans le bulletin phalanstérien du 15 février 1847 ne contredit pas cette assertion.

On nous y a montré une grande pièce transformée depuis en cuisine, et qui tout d'abord avait été la salle de spectacle.

On nous a assuré que ce premier essai ne fut pas de longue durée.

M. Dulary fut ruiné, et la propriété fut vendue.

M. Considerant, dans ce bulletin dont nous venons de parler, dit que l'avortement de cet essai, qu'il nomme *la faute heureuse de Condé*, a rendu à l'École l'éminent service de lui ôter ses illusions sur la facilité de la réalisation. Nous aurons plus tard à examiner si « la faute heureuse de Condé » n'a pas été une très-malheureuse faute, analogue à celle de Réunion au Texas,

et provenant tout simplement de ce que dans les aptitudes de M. Considerant ne se trouve pas celle de bien savoir par où et comment il faut commencer, ni comment des hommes non enrégimentés peuvent être dirigés; tandis que, néanmoins, il est dans son caractère de ne vouloir laisser à personne la liberté de commencer sans sa haute direction, mais avec la réserve de n'engager que le moins possible sa responsabilité en cas d'insuccès.

C'est là probablement que M. Considerant conçut l'idée, toujours mise depuis en pratique, de la nécessité, pour un chef, d'avoir, entre lui et ceux qu'il veut gouverner, des intermédiaires sur lesquels puissent être jetés le désaveu, le blâme, la réprobation des volontés et des actes qui aboutissent mal. L'action des chefs, à Condé, était directe sur une centaine d'ouvriers phalanstériens venus de Paris pour y construire le *Phalanstère*. Malgré le dévouement de quelques jeunes gens lettrés, qui s'étaient fraternellement consacrés à la vie de l'atelier pour y établir l'ordre et l'harmonie en toutes choses, il y avait un groupe, dont faisait partie M. Considerant, qui prétendait imposer à ces travailleurs libres les habitudes de la discipline militaire et qui bientôt les poussa ainsi à un esprit de haine et de révolte, tel, qu'il fut prudent de quitter la place.

Depuis, un Anglais plein de dévouement aussi, M. Arthur Young, acheta l'ancienne abbaye de Cîteaux et y tenta, aidé de madame Gally de Gammont, la fondation d'un rudiment de phalanstère.

Fourier était mort après s'être plaint plusieurs fois, ainsi que nous l'ont assuré des personnes dignes de confiance, du caractère tranchant et dominateur de M. Considerant. Celui-ci, chef alors de l'école, refusa tout concours officiel à cette œuvre de Cîteaux et à plusieurs autres en Amérique qui conduisirent leurs fondateurs au même résultat que M. Dulary.

Plus tard encore, d'honorables phalanstériens de Lyon et de Besançon s'associèrent pour demander au gouvernement français une importante concession de terres en Afrique et pour y fonder une colonie sous le nom d'*Union du Sig*.

De nombreuses adhésions vinrent de tous côtés à cette belle entreprise, mais le concours officiel de l'École lui fut imperturbablement refusé par le Centre.

L'œuvre n'a pas péri; mais, faute de ce concours peut-être,

elle languit depuis quelques années sans prendre les développements qu'il était juste d'en espérer.

Pendant que l'esprit général de l'École se manifestait par ces tentatives de réalisation, le Centre continuait la propagation des idées.

Le journal *le Phalanstère*, créé en 1832, prenait en 1836 le titre de *la Phalange*.

En 1840, une société, fondée sous la raison *V. Considerant, Paget et Cie*, continuait, avec les fonds d'Arthur Young, la publication hebdomadaire de ce journal.

En 1843, *la Phalange*, n'ayant pu parvenir à faire ses frais, devenait journal quotidien sous le nom de *Démocratie pacifique* et avec les fonds provenant d'une émission d'actions de 250 francs chacune.

L'appel publié à cet effet contient sur l'avenir financier de cette souscription et sur les développements de l'École les considérations et les calculs les plus encourageants.

Le nom de *Démocratie pacifique*, en donnant une couleur politique à l'École, avait péniblement éveillé l'attention de quelques phalanstériens purs qui croyaient avec Fourier que sa doctrine ne devait se greffer sur aucun parti, mais rester un terrain neutre sur lequel tous viendraient un jour se donner la main.

Heureusement que les idées démocratiques, spéculativement sympathiques au plus grand nombre, n'étaient alors un objet d'épouvante pour personne, et l'épithète *pacifique* qu'on avait eu la sage précaution d'y joindre fit accueillir ce titre avec une faveur presque générale.

Au mois d'août de cette même année 1843 paraissait le premier numéro de la *Démocratie pacifique*. Le manifeste qu'il contient fut un objet de satisfaction et d'espérance pour tous.

Ce fut là l'apogée du talent et de la sagesse de M. Considerant.

Neuf mois après, le 5 mai 1844, la gérance du nouveau journal annonçait à l'assemblée générale des actionnaires, que l'appel de souscription fait à l'École avait produit 200,240 francs encaissés et 54,760 en obligations à terme.

Elle ajoutait que la société de 1840, restée distincte et propriétaire de la librairie phalanstérienne, était, par suite de l'extension de la vente des livres de cette librairie, dans une

situation prospère, « si on ne tient pas compte des sommes qu'elle a précédemment absorbées. »

Le 20 août de la même année 1844, un appel de souscription était fait pour la publication, sous le nom de *la Phalange*, d'une revue phalanstérienne mensuelle.

En 1845, une brochure de M. Victor Considerant, extraite du premier numéro de *la Phalange* et portant le titre de *Système des développements de l'école sociétaire*, répond sympathiquement au vœu de commencement de réalisation exprimé par tous; mais l'auteur subordonne cette réalisation à la constitution préalable d'un fonds de quatre millions, minimum indispensable, dit-il, à la vérification décisive de la loi sériaire.

Au commencement de 1846, M. Considerant publie, au nom du conseil de direction de la *Démocratie pacifique*, une communication à l'École ayant pour objet « (sous peine d'être réduits à une dissolution) : »

« 1° D'organiser une rente pour l'alimentation des deux sociétés actuelles (1840 et 1843);

» 2° D'ouvrir une troisième société (société spéciale de réalisation);

» 3° D'exécuter la réalisation. »

Ce besoin d'alimentation des deux sociétés était produit par la situation des deux journaux, la *Démocratie pacifique* et la *Phalange*, qui ne faisaient pas leurs frais.

La cause de cette défaillance des deux journaux est attribuée par M. Considerant « au système de mercantilisme ignoble, que les spéculateurs ont introduit dans la presse. »

Je note particulièrement ces expressions d'indignation contre les ignominies du mercantilisme, parce que j'aurai plus tard à examiner au Texas de notables modifications à cette indignation.

Au mois d'août de la même année 1846, la rente annuelle phalanstérienne s'élevait à plus de cent mille francs, et M. Considerant annonce qu'aussitôt qu'elle aura atteint le chiffre de cent vingt mille, nécessaire à la continuation de la propagation de la théorie, il sera fait un appel de réalisation d'une phalange miniature composée de quatre cents enfants et de cent grandes personnes.

Il annonce en même temps la création immédiate, à Paris,

sous la direction de M. Laverdant, d'une salle d'asile, qui ne fut point réalisée.

Nous devons, dès à présent, consigner ici une observation sur laquelle nous aurons essentiellement besoin de revenir plus tard, à savoir : que toutes ces souscriptions ne se sont jamais remplies qu'à l'aide de la passion des souscripteurs pour la réalisation et de leur espérance d'avoir, « toujours prochainement, » un essai.

Chaque appel n'a jamais manqué de tenir compte de cette passion et de cette espérance, qui n'ont pas cessé de se montrer aussi fécondes que toujours déçues.

Vers le milieu de 1847, une révolution grave s'opéra dans la direction de l'École. Fidèle jusque-là, malgré son titre démocratique, à son programme de neutralité entre les partis politiques, elle se lassait de la lenteur de ses progrès dans l'esprit défiant de l'élément conservateur, que ne rassuraient assez ni l'épithète *pacifique*, ni les déclarations formelles de respect pour les institutions sociales fondamentales, la religion, la famille et la propriété.

La *Démocratie pacifique* supportait péniblement, d'ailleurs, les reproches sévères de la démocratie militante, qui l'accusait d'endormir, par son modérantisme, un trop grand nombre de natures progressives destinées, sans elle, à des manifestations plus énergiques en faveur des progrès de la liberté.

Aussi, présentant sans doute la grande révolution qui devait se produire quelques mois après, le chef de l'École annonça-t-il, dans un article plein de netteté et d'énergie, que son journal, renonçant à éclairer un parti dont la mort, en tant qu'élément social progressif, lui paraissait dûment constatée, arborait, dès à présent, le drapeau du seul parti politique vivant, le parti démocratique.

Cette déclaration et cette nouvelle attitude furent une faute. Elles donnèrent gain de cause aux défiances des uns et n'inspirèrent qu'une médiocre confiance aux autres. Ce fut une réelle déchéance. L'École phalanstérienne, placée jusque-là en dehors de tous les partis, avait, par le calme de ses enseignements et la clarté de ses formules, ouvert bien des cœurs à l'espérance, changé en doute bien des négations, et ramené à la sécurité ou du moins au calme de l'indifférence beaucoup

d'appréhensions et de haines, et fait cesser beaucoup d'hostilités.

Mais du jour où on la vit s'enthousiasmer pour des ambitions ordinaires, briguer les emplois publics, rêver des ministères, attaquer avec aigreur ce que, jusque-là, elle s'était sagement contentée de critiquer avec modération, puis se montrer au second rang dans les grandes manifestations populaires, figurer de même dans les grands procès politiques et enfin se condamner elle-même à l'ostracisme dans la personne de ses chefs, elle perdit successivement, au fur et à mesure de toutes ces phases, le prestige exceptionnel de neutralité qui faisait sa force et qui l'aurait amenée, tôt ou tard, au rôle glorieux d'arbitre entre tous.

Dans un temps où le mouvement des fonds publics sert de thermomètre à tant de choses, l'abaissement progressif de la rente phalanstérienne, le désaveu d'un nombre imposant des notabilités de l'École et le retrait de leur concours eussent dû être de salutaires avertissements; mais les yeux et les oreilles avaient cessé de voir et d'entendre autre chose que les nuages et les bruissements d'une ambition vulgaire.

On avait oublié que les plus grandes choses, après leur conception, doivent subir toutes les infirmités, toutes les douleurs de l'incubation, de la naissance et de l'enfance.

On avait cru, contrairement à cette loi universelle, que le phalanstère ne devait, ne pouvait se produire et naître, comme Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter, qu'avec les splendeurs de toute nature dont l'a doué, pour l'avenir, le génie de son immortel créateur.

Aussi, persistant à considérer l'échec de Condé et les autres comme les produits nécessaires d'une impossibilité spéciale, inhérente à la chose elle-même, qui ne pouvait naître et vivre, affirmait-on, qu'avec les proportions de l'âge adulte; persistant, disons-nous, dans cette erreur consolatrice, au lieu d'imposer à l'orgueil l'obligation de chercher si l'inexpérience et l'insuffisance des hommes ne devaient pas en accepter la responsabilité, on était descendu dans le forum et l'on avait pris part à ses luttes, dans l'espérance de recevoir, de la munificence du parti vainqueur, ces palais et ces millions qu'on avait rêvés, et sans lesquels on refusait à la vie phalanstérienne la possibilité d'éclorre.

Après l'immense échec politique qui mit fin à ces illusions, l'École phalanstérienne se concentra en elle-même, s'occupant sagement de cicatriser les vieilles plaies de ses finances et attendit en silence un meilleur avenir.

Cependant la passion de la réalisation ne s'était point endormie, et, dès la fin de 1849, d'honorables phalanstériens de Nantes, de ceux que les manifestations politiques du Centre avaient éloignés de lui, entamèrent des négociations et proposèrent une souscription pour l'établissement d'une école.

Parmi les diverses formes proposées à différentes époques pour cet établissement, ils avaient choisi celle décrite sous le titre d'*asile rural d'enfants trouvés*, et ils avaient déclaré que toute leur confiance et leur concours seraient acquis à cette œuvre, si MM. Laverdant et Savardan voulaient en être les directeurs, le premier pour l'éducation et le second pour l'administration.

Ceux-ci, s'étant promptement entendus sur l'œuvre en elle-même et sur la part que chacun d'eux y devait prendre, adressèrent à leurs amis, en 1851, un appel de réalisation d'une colonie maternelle à Condé-sur-Vesgres.

Cette belle construction, cette belle propriété qui avait coûté si cher à M. le docteur Dulary, était alors à vendre.

Elle avait reçu la double consécration d'une visite de Fourier, « et d'un heureux échec » sous le patronage de M. Considérant.

Le désir de la relever de cet échec parut à tous une idée heureuse, et, dans l'espace de quelques mois, les cent et quelques mille francs nécessaires furent souscrits entre les mains des deux directeurs.

Ceux-ci, contrairement aux intentions de plusieurs des souscripteurs, avaient voulu que rien ne fût entrepris sans le consentement et le concours du Centre.

Ce consentement et ce concours furent accordés, mais (nous le disons à regret) avec une tiédeur et des réticences qui donnaient lieu de penser que ce projet, conçu et repris en dehors des inspirations et de la direction du chef de l'École, et paraissant pouvoir s'exécuter sans lui, n'avait conquis qu'imparfaitement ses sympathies.

Aussi, lorsqu'en 1852, à l'instant où la terre de Condé allait être achetée, notre ami, M. Laverdant, manifesta, après deux

années de bonne et cordiale entente, des appréhensions sur notre accord dans la direction religieuse de notre école, je restai persuadé que M. Considerant n'avait pas été sans influence sur le pas rétrograde que venait de faire notre collègue et sur l'abandon que celui-ci crut devoir faire de notre projet.

Notre persuasion résultait, entre autres, de deux lettres, l'une adressée à M. Laverdant, dans laquelle M. Considerant, critiquant, au point de vue religieux, les bases sur lesquelles il comptait fonder l'éducation des enfants de notre école, faisait, par opposition, l'éloge de la clarté et de la simplicité du plan proposé par moi; puis une autre à moi adressée, dans laquelle il mettait en opposition l'étendue des vues de M. Laverdant et l'étroitesse de mon projet d'asile rural.

Tout en oubliant que l'union des deux hommes qu'il mettait ainsi en opposition et des deux idées qu'il critiquait et louait ainsi alternativement; que cette union, disons-nous, détruisait la critique, puisque les deux hommes et les deux idées allaient se compléter les uns par les autres, M. Considerant laissait ainsi entrevoir que son assentiment officiel n'était pas l'effet d'une franche sympathie.

Cette impression, peu après oubliée, s'est ravivée en nous pendant les deux années que nous avons passées au Texas.

Nous la trouvons justifiée implicitement dans le livre *au Texas*, où, dès le premier mot, M. Considerant déclare que vers la fin de 1852 (tout juste après le renoncement de notre ami Laverdant), il s'occupait d'une note tendant à une œuvre quelconque, « à une expérimentation en Suisse du procédé sériaire, réduite aux données les plus simples, aux éléments absolument indispensables et réclamant les moindres ressources. »

Pour nous, cette communication paraissait prouver que notre projet, quoique classé par notre chef dans les *pis-aller*, avait eu du moins pour effet de le réveiller de la torpeur où paraissaient l'avoir plongé, depuis trois ans, les déceptions de la tribune et des grandes manifestations politiques.

Elle prouvait aussi qu'il avait été converti, un instant du moins, à la théorie de progression naturelle de toutes les existences, et qu'il avait alors renoncé aux grandes ambitions qui ont tant retardé et compromis les démonstrations pratiques de la loi découverte par Charles Fourier.

Mais, ainsi qu'il nous le raconte, « il fut enlevé à la méditation de ces réductions pratiques et emmené en Amérique plutôt qu'il n'y est allé. » C'était le 28 novembre 1852.

Ce voyage de neuf mois, dont quarante jours furent consacrés à traverser le territoire texien, produisit le livre *au Texas*.

Avant qu'il sortît de la presse, il était déjà, au centre de l'École, l'objet de controverses animées, et nous nous étions particulièrement prononcé contre une émigration, par amour pour la France et par respect pour Fourier, qui a très-formellement recommandé à ses disciples de ne pas songer à s'expatrier (tom. I, p. 451).

Nous disions même alors que, dans l'impossibilité où était M. Considerant de rentrer actuellement en France, il ne devait pas laisser dominer en lui l'égoïsme au point de vouloir que la société et les intérêts phalanstériens abandonnassent leur patrie.

Pendant l'année qui fut employée à la production du livre *au Texas*, la terre de Condé ayant été vendue, divers projets d'établissement de l'école maternelle, notamment à la Chapelle-Gaugain, avaient été élaborés avec des espérances de réalisation.

Mais le livre parut dans les premiers jours de mai 1854, et le 14 du même mois j'adressais à nos amis MM. Bureau, Brunier, Bourdon et Guillon, mon adhésion, ma première souscription, mon désir de partir des premiers et les conditions de vie sociétaire auxquelles je subordonnais toutes ces choses.

Le livre, dès la première lecture, avait détruit toutes mes répulsions contre l'émigration.

Il avait, par son style entraînant, par la précision de ses affirmations sur la beauté du climat, la fécondité miraculeuse et l'extrême bas prix du sol, soulevé dans mon esprit comme dans tant d'autres le mirage de la fondation rapide de la ville de nos rêves, de la magnifique cité phalanstérienne.

Persuadé que, du moins, notre école maternelle serait un des premiers éléments de la création nouvelle, je voulais partir des premiers, afin que ce rouage, auquel j'avais tant pensé depuis dix ans, ne se construisît pas sans que j'eusse l'honneur d'y mettre la main.

Je pensais aussi à tant d'essais échoués faute d'ordre dans l'administration des choses matérielles, et croyant que la Pro-

vidence m'a doué particulièrement de l'amour de l'ordre en toutes choses, je considérais comme un devoir de me consacrer à la création de cette condition sans laquelle échouent nécessairement et toujours les combinaisons les plus ingénieuses et les entreprises les plus riches en capitaux et en espérances.

Pressé, obsédé par ces idées, je partis pour Bruxelles le 27 août 1854.

Quoique la lecture du livre *au Texas*, quoique ce qui y concerne la North-American-Phalanx (p. 11 à 15) ne pût nous laisser aucun doute sur les intentions de M. Considerant relativement à la constitution sociétaire du centre administratif de notre société, je voulais entendre de sa bouche l'affirmation de ces intentions.

La première des conditions qui pouvaient déterminer mon départ était donc la constitution immédiate, sur le terrain, d'un centre administratif, vivant sociétairement.

J'entendais tout simplement, par cette vie sociétaire, une cuisine, un restaurant, une bibliothèque, une école, une infirmerie, une baignoire, une buanderie, un bazar ou store, quelques chevaux, une voiture, etc., à la disposition de tous, moyennant une contribution proportionnée à l'usage qui serait fait de toutes ces choses, et enfin des domiciles bien séparés pour les individus et les familles qui n'aimeraient pas le régime du dortoir ou de la chambrée, et tout cela autant à la disposition des étrangers qu'à celle des sociétaires.

Nous fûmes complètement d'accord sur cette condition fondamentale. Et comment ne l'aurions-nous pas été, puisque tout cela et bien plus encore (chap. xiv, p. 106 à 110), était dans vingt autres pages du livre *au Texas*.

De là, et en dehors de cela, l'agence exécutive pourrait se livrer à toutes les spéculations de terres, à toutes les installations particulières et à toutes les affaires générales de la société qu'il lui paraîtrait utile d'entamer ou de suivre.

Quant à la question d'ordre, ma pensée parut répondre à une des préoccupations de M. Considerant.

Je lui témoignai le désir de partir avec M. Cantagrel, qui devait aller présider prochainement à la première installation.

Je puis, dès à présent, exposer ici, — comme je le faisais alors, parce que je suis en mesure de rendre à cet égard, dans le

cours de ce travail, un témoignage authentique tout à fait opposé, — que j'avais apporté de Paris et de mes conversations avec quelques-uns de nos amis du Centre, des appréhensions relatives à l'esprit d'ordre de ce premier chef de nos pionniers, et j'espérais que, secondé par moi dans les détails de l'administration, il se trouverait ainsi plus libre dans l'exercice de ses belles facultés et moins exposé à donner lieu aux quelques reproches de trop de laisser-aller dans les dépenses et dans la conservation des documents administratifs.

Le lendemain de cette ouverture, M. Considerant me dit : « J'ai réfléchi à votre proposition et à ses motifs. Je vous engage en conséquence à vous tenir prêt, car je pourrai vous appeler très-prochainement. »

Le 3 octobre, mes préparatifs n'ayant pu être terminés, M. Cantagrel partait sans moi pour l'Amérique. M. Considerant lui avait donné pour compagnon de voyage un jeune élève en médecine belge, M. Roger, auquel, pour remplir un rôle correspondant à celui que j'avais offert de prendre, il avait donné des instructions particulières, mais ignorées alors de M. Cantagrel.

Je dois dire ici, non pour M. Cantagrel, qui n'a pas de doutes à cet égard, que si je fusse parti avec lui, motifs et instructions eussent été complètement mis en commun, parce que c'était pour moi comme pour lui la seule manière honorable d'être le *socius* l'un de l'autre.

Le 12 octobre 1854, M. Considerant publiait (*au Texas*, 2^e édition, p. 171) un complément dans lequel, répondant aux vœux « d'un nombre relativement considérable de personnes qui ont, dans leurs bulletins d'immigration, exprimé l'intention de faire partie d'une association, » il déclare « qu'il a dû aviser au moyen de préparer la satisfaction et l'accomplissement de ce désir, qu'il partage d'ailleurs lui-même. » (P. 314 et 315.)

« J'ai tenu, avait-il dit, p. 174, à ce que vous sachiez chacun que vous ne vous appelez plus ici, et pour cette œuvre, Pierre, Jean, Marc ou Paul, mais... Légion. »

Il avait dit encore, p. 230 : « Nous jetterons très-prompement les bases d'une première commune sociétaire; » — et, p. 308 : « Notre tâche à nous est de réunir le capital et le travail par l'association. »

Ces citations, que nous pourrions multiplier beaucoup, suffisent parfaitement, avec les faits qui terminent ce chapitre, à la constatation de cette vérité, que, outre le but de créer une société financière, spéculant sur l'achat et la vente des terres, M. Considerant indiquait, sans ajournement, pour but intime, « l'association du capital et du travail dans une commune sociétaire. »

Le 5 novembre 1854, je recevais de la gérance de la société de colonisation européen-américaine au Texas une lettre de laquelle je crois devoir extraire les passages suivants :

« Cher docteur, nous venons faire appel à votre expérience, à votre aptitude constatée pour la préparation des statuts de la société phalanstérienne qui doit, dans notre pensée, s'installer la première dans le sein de la société générale, et prendre la direction d'un des rouages importants de l'œuvre de colonisation. »

» Cette association phalanstérienne doit être d'abord ménage sociétaire et souche possible du premier phalanstère. Comme constitution, cela se rapproche de ce que vous vouliez faire à Condé, avec d'autres éléments en plus, bien entendu. »

Le 26 décembre avait lieu à Paris, rue de Beaune, 2, une première assemblée générale des actionnaires.

Là, le principe d'association et de solidarité dans notre œuvre reçut une consécration officielle par le vote d'un fonds de secours de 10,000 fr. destiné, conformément à l'article 56 des statuts, au soulagement des malheurs particuliers, et à la réintégration dans la mère patrie en cas de maladie ou de toute autre cause suffisante et suffisamment constatée.

Le soir même du 26 décembre, je partais de nouveau pour Bruxelles avec MM. Bureau, Godin et Burcly, et là, réunis à plusieurs autres phalanstériens, nous entendimes la lecture, et nous discutâmes, pendant quelques jours, sous la direction de M. Considerant, les conditions de la convention provisoire, préliminaire de l'acte qui devait, au Texas, constituer la première société phalanstérienne.

Après cet exposé du but d'association qui paraissait ainsi dominer dans le projet de M. Considerant, et qui se manifestait aussi clairement dans l'esprit de tous, on me pardonnera, je l'espère, la surabondance de ces citations, quand on saura

qu'on m'a reproché comme un crime mon attachement à ce but, mon rappel constant des promesses faites, mes protestations contre les violations de ces promesses, mon indignation contre les duretés avec lesquelles ces violations se sont produites, et mes avertissements répétés au sujet des désastres que produisait et que devait produire une conduite aussi peu loyale et aussi malhabile.

L'exposé des faits justifiera surabondamment, j'en suis convaincu, l'injustice de l'accusation qu'on m'a adressée et la justice de celle que je porte.

Dans cette réunion de Bruxelles, chacun de ceux qui avaient reçu mission de diriger des groupes d'émigrants jusqu'au Texas, avait présenté à M. Considerant une liste nominative. Ces listes avaient été par lui et par nous attentivement examinées, discutées et arrêtées.

Si, au moment des départs, ces listes furent quelque peu dépassées, la gérance (M. Considerant étant parti) y avait donné son consentement avec la persuasion de ne pas pouvoir gêner ainsi le plan du fondateur, et de ne pas mériter les reproches amers et injustes qu'il lui en a faits pendant si longtemps et jusqu'à ce que, sacrifiant les sentiments et les opinions qu'elle avait tant de fois manifestés dans ses déclarations publiques et dans sa correspondance, elle ait accepté, contre toute évidence, comme primitif, absolu, et comme pivot de l'œuvre, le plan exclusif d'appropriation privée, que M. Considerant n'a inventé au Texas, en oubliant les plus formelles promesses et les déclarations les plus explicites, que pour donner le change sur le solennel et dernier échouement de sa capacité dans l'application, dans la réalisation, dans la pratique des enseignements de l'École.

IV

**Départ : Cent dix jours de voyage et arrivée
à Réunion (Texas).**

Lumière du huisson ardent!...

Terre promise!...

Terre sacrée, terre de réalisation!...

(Au Texas, par V. CONSIDERANT,
2^e édit., p. 33, 82, 66.)

Le 28 février 1855, je m'embarquais au Havre sur le beau navire américain de 1800 tonneaux *le Nuremberg*, avec quarante-trois compagnons de voyage et un matériel industriel considérable destiné à la fondation du premier centre, du premier noyau social (au Texas, p. 94, 95, 99, 103, 113, 123, 124, etc.) de la société de colonisation européen-américaine au Texas.

Ma foi, qui n'avait été affaiblie par aucune atteinte grave et qui n'a pas fléchi sous les déceptions dont elle a été abreuvée; ma foi, excitée par le style biblique de l'homme que je me plaisais à appeler le nouveau Moïse; ma foi, pleine d'espérances, avait pu surmonter les douleurs d'une séparation déchirante pour mon vieux cœur paternel.

Cependant les avertissements ne m'avaient pas manqué. Il en était dans le nombre auxquels j'aurais dû, sans doute, une attention plus sérieuse. Des membres de l'École, parmi les plus anciens et les plus considérés, m'avaient témoigné les craintes les plus affectueuses sur les résultats de mon entraînement. L'un d'eux, que je nommerai parce qu'il a cessé de vivre, Fugères, esprit positif, créateur et organisateur, homme de dévouement et d'ordre, me disait peu de temps avant mon départ :

« Vous avez tort de vous engager sous la direction de Considerant; cet homme, que j'ai vu à l'œuvre, est complètement incapable de diriger des hommes et des affaires, et vous aurez en outre à vous plaindre de son caractère. »

Mais nous allions « sous un climat délicieux dont la perfection était voisine de l'idéal (*au Texas*, p. 48, 72), et qui devait tripler dans l'année le temps que l'on vit sous les autres (p. 133); nous allions y créer si aisément, avec le confort, la vie sociale (p. 55), » objet de nos aspirations natives et de nos études les plus sérieuses. Je pouvais donc bien, puisqu'il n'était venu à personne l'idée de contester l'exactitude de la description du Texas, sacrifier une année, même deux, à cette merveilleuse création, au milieu de laquelle je comptais fermement (ils peuvent tous en rendre témoignage) installer alors mes enfants et mes amis, après être revenu une dernière fois en France pour les arracher « aux misères de la civilisation européenne. » (P. 62.)

Ces rêves me bercèrent pendant nos cinquante-deux jours de traversée et m'aidèrent à supporter la majestueuse monotonie de l'Océan, qui, à l'exception d'un petit coup de vent dans la Manche et de la fracture de deux mâts de perroquet, ne me donna pas même à enregistrer la distraction de la moindre tempête.

Nous avons été précédés par quatre petits groupes : 1° celui de M. Cantagrel, qui, au moment de notre départ, était déjà à Dallas et commençait l'installation de Réunion, aidé du précieux concours de M. John Allen (*au Texas*, p. 27, 101), de M. Bourgeois (p. 59) et de quelques salariés américains, très-heureusement choisis ;

2° Celui de M. Cousin, arpenteur belge (voir *du Texas*, p. 7). Ce groupe, de douze personnes; huit Belges et quatre Français, comptait le jeune de Guelles, fils d'un ancien membre du conseil général du Jura, exilé en Belgique.

Ce jeune homme de dix-sept ans était parti « sous l'impulsion de M. Considerant » (*du Texas*, p. 7); sa mère n'avait pu se séparer de lui que dans l'espoir d'aller promptement le rejoindre, et rassurée surtout par les promesses de tutelle maternelle que lui avait faites madame Considerant.

Mais cette tutelle de l'agence exécutive lui manqua complètement.

Entraîné par de mauvais conseils, il put quitter la colonie et aller vivre à trois lieues plus loin avec des pionniers, dont le régime, aussi peu favorable à la santé qu'à l'achèvement d'une éducation encore incomplète, le conduisit promptement à la phthisie pulmonaire.

Privé là de tous secours, il fut enfin ramené à Réunion par les instances et les soins de M. Cantagrel et du docteur Nicolas, mais trop tard encore pour qu'il n'ait pas succombé quelques semaines après.

Était-ce donc en vue de *l'appropriation privée*, que « l'impulsion de M. Considerant » avait déterminé cette respectable famille à se séparer ainsi de cet enfant ?

3° Le groupe de MM. Raizant et Nusbaumer, composé de neuf personnes ;

4° Et enfin celui de M. Considerant et sa famille, composé de trois personnes.

Le nôtre, à part cinq personnes venues spontanément du Jura et qui restèrent à la Nouvelle-Orléans, avait été composé par la gérance, par nos amis et par moi, en vue de répondre aux désirs exprimés par le fondateur.

Onze étaient venus de Carcassonne, choisis par M. Rouby : deux boulangers, un épicier-tisserand, un tondeur de bestiaux, un écuyer-gymnaste, ancien élève de Saumur, deux jeunes gens ayant servi dans la marine, deux femmes et deux demoiselles.

Trois étaient venus des Hautes-Alpes : notre digne ami M. le docteur Nicolas, médecin-naturaliste-horticulteur, fort instruit et mécanicien très-habile ; M. Pascal, charpentier en moulins, aussi distingué par son dévouement que par son instruction, et M. Brochier, cultivateur, habitué aux soins du bétail et un peu menuisier.

Trois étaient venus des Ardennes : la famille Guyot-Rémy, la mère, le père et un jeune fils. Madame Guyot a été pendant ces deux années l'un des meilleurs exemples de la colonie par son excellent caractère et son courage au travail.

Château-Renault nous avait fourni quatre personnes : un jeune et habile serrurier, M. Brunet, et la famille Boulay, qui se recommandait par deux années déjà passées au Brésil, lors de l'expédition du docteur Mure.

Sept étaient venus du Mans : un charron-cultivateur, un

tourneur-menuisier avec sa femme et ses deux jeunes filles, et deux jeunes gens sans profession, mais annonçant la meilleure bonne volonté.

Orléans nous avait donné un chef d'atelier de premier ordre, M. Dailly, bon mathématicien, dont la comptabilité, appliquée à l'emploi et aux produits du temps, restera à Réunion comme un modèle. Outre cette aptitude et cette science d'ordre général si essentielles, il a encore celles de mécanicien, de charpentier, d'agriculteur, de vigneron, et il est spécialement très-habile ferblantier. Enfin, les jeunes gens qui ont vécu à Réunion n'oublieront point avec quelle inépuisable complaisance il les faisait danser, tous les dimanches, au son de son excellente flûte ou de son hautbois.

Une institutrice, instruite, et douce avec les enfants, était venue de Rouen nous rejoindre au Havre.

Nous avions, de Paris, quatre émigrants seulement : un comptable, M. Bussy; un tonnelier, un clerc de notaire, profession peu utilisable de prime abord et que nous fûmes surpris de trouver sans accessoire sur notre liste, puis un peintre-menuisier en bâtiments, M. Capy, adjoint précieux de M. Dailly dans la maîtrise des ateliers, dans leur mise en ordre et dans leur comptabilité. M. Capy a fait en outre de bonnes études en chimie, en géologie, et aucun des colons de Réunion n'oubliera le zèle tout désintéressé avec lequel, pendant deux ans, cet élève distingué de l'école de chant du docteur Chevé a ouvert et continué un excellent cours de musique vocale.

Enfin, mon village, la Chapelle-Gaugain, avait fourni sa digne part à notre œuvre, à laquelle avaient voulu se consacrer quatre jeunes gens, un laboureur, un habile tailleur de pierres, puis le frère et la sœur, Abel et Catherine Bossereau. Abel, tonnelier de profession, cerclier, bûcheron, bon jardinier, vigneron, excellent chasseur et pêcheur, aurait dû être chargé spécialement, dans un ordre de choses où les aptitudes eussent pu se manifester librement et être suffisamment appréciées, être chargé, dis-je, de la surveillance des forêts et des eaux de la colonie. C'était là que son œil, remarquablement observateur, et son activité infatigable pouvaient rendre les services les plus essentiels.

J'espérais voir créer pour lui cette fonction, dont le besoin

urgent n'a jamais cessé de se faire sentir aux hommes de pratique agricole, lorsqu'une fièvre typhoïde compliquée, au milieu des chaleurs extrêmes de juillet 1856, d'abondantes hémorragies nasales, l'enleva en quinze jours à l'affection de sa digne sœur et de ses nombreux amis.

Mademoiselle Catherine Bossereau, devenue à Réunion madame Dailly, n'a cessé, pendant les deux années qu'elle a passées à la colonie, d'y être avec son amie, madame Guyot-Rémy, un exemple incontesté d'ordre, de travail et de zèle jusqu'au sacrifice. Elle y avait créé la basse-cour, dont le développement, sous son intelligente administration, avait été rapide, malgré la guerre acharnée que lui faisaient les serpents et les *polkates* (espèce de putois), et malgré l'exiguïté des moyens mis à sa disposition.

Elle eût créé de même la fromagerie, à laquelle elle était très-habile, si on lui en eût fourni les éléments indispensables : du lait et une cave.

Ce groupe, pour lequel nous anticipons un peu trop peut-être sur l'ordre des dates; ce groupe, dont la plus grande partie des noms avaient, nous le répétons, passé sous les yeux de M. Considerant et reçu son approbation, ce groupe contenait, en majorité notable, les agents « des industries impérativement désignées par la nature des choses, et venant au premier rang : les opérations agricoles, comprenant la grande culture, l'horticulture, les pépinières, la culture de la vigne et la fabrication du vin, l'élevage des animaux, la fromagerie, etc. »

Il contenait aussi d'habiles représentants « des industries de bâtiment, de confection de meubles et de serrurerie qui se présentent en première ligne, et enfin de tout ce qui se rapporte aux préparations de bouche. » (*Au Texas*, p. 168 et 169.)

C'était donc réellement un groupe de phase initiale, généralement bien choisi pour « la constitution régulière du système des bases matérielles de la vie sociale, intérieure ou extérieure. » (P. 104.)

Nous nous sommes longuement étendu sur cette appréciation des membres du groupe du *Nuremberg*, nos motifs sont graves :

Ce groupe est le plus nombreux de tous ceux qui sont venus à Réunion;

Il avait, nous devons le répéter encore, reçu en grande ma-

jorité l'approbation de M. Victor Considerant avant son départ ;

Il avait été composé par la gérance et par ses correspondants avec le zèle et le soin que la foi peut inspirer ;

Il était, en général, rempli de bon vouloir et de dévouement.

Quelle ne devait donc pas être notre surprise à la Nouvelle-Orléans lorsque, au lieu de rencontrer M. Considerant, nous apprenions qu'en recevant à New-York la nouvelle de notre départ sans avoir reçu encore celle d'une installation faite par M. Cantagrel, il s'était laissé dominer par des accès de chagrin et de découragement fort peu rassurants pour les pionniers qui s'étaient embarqués avec tant de confiance dans cet « esprit pratique (*du Texas*, p. 97) dont il se croyait si supérieurement doué. »

Il avait « tablé sur cent cinquante travailleurs (*au Texas*, p. 129), employés pendant un an à la préparation d'un centre de réception de douze cents colons, et composés d'un certain nombre d'éléments européens, spéciaux et choisis. » (P. 129.)

Le groupe du *Nuremberg* accepté d'avance, en grande partie, par M. Considerant, n'était-il donc pas, autant que possible, dans les conditions de cette partie du plan ?

La gérance ne méritait donc aucunement le reproche d'avoir gâté le plan, reproche dont les échos de Réunion ont si amèrement retenti pendant deux ans.

D'autre part, M. Cantagrel, arrivé à New-York au commencement de novembre, ne pouvait pas, vers le 15 mars, époque à laquelle M. Considerant recevait la nouvelle de notre départ, mériter le reproche d'avoir perdu du temps, puisqu'il avait dû parcourir plus de mille lieues, dont environ cent cinquante à cheval, dans des pays inconnus ; s'arrêter à Cincinnati pour y engager quelques pionniers américains, acheter les outils de première nécessité et y constituer une agence ; s'arrêter aussi à Patriot pour s'adjoindre le « brave Allen » (*au Texas*, p. 27), auquel (p. 101) revenait de droit la fonction de « chef naturel des opérations préparatoires. »

Nous aimons à répéter cette expression de brave Allen, si justement appliquée à tous égards à son noble et infatigable dévouement ; et pourtant la répétition de cette noble épithète n'est pas pour nous sans amertume, parce qu'elle nous rappelle que la même plume l'a plusieurs fois décernée à d'autres

pour lesquels elle était, de notoriété publique, une déplorable prodigalité.

Arrivé aux fourches de la Trinité, qui lui avaient été désignées par le fondateur comme le point où devait être cherché l'emplacement de notre « premier noyau social, » M. Cantagrel avait dû explorer, au milieu de l'hiver, la vaste contrée où coulent ces fourches, le West-Fork, le Clear-Fork, l'Elm-Fork et l'East-Fork, et risquer enfin un choix parmi les nombreux sites qui avaient le plus particulièrement attiré son attention et celle de ses compagnons.

Le fort Worth, position très-désirable, n'était plus à notre disposition.

M. Considerant, dans ses quarante jours d'exploration du Texas en 1853, en avait passé une huitaine à Dallas, chez le « brave Gouhénans. » (*Au Texas*, p. 44.)

Ici, nous le disons à regret, l'épithète est de celles dont nous parlions tout à l'heure. Contestée fortement par M. Cabet, à qui, dans une note de la première édition, on avait promis une justification péremptoire, cette épithète est restée dans la seconde édition, mais sans cette justification qu'attend toujours, en Amérique, l'opinion publique des comtés de Dallas et de Tarrant.

M. Considerant, séduit par la souplesse insinuante des formes de M. Gouhénans, lui avait accordé une grande confiance. Il l'avait entretenu des projets qui commençaient à fermenter dans sa tête.

M. Gouhénans

... Tout flatteur

Vit aux dépens de celui qui l'écoute,

avait entrevu pour lui une fructueuse agence financière, et lorsque M. Considerant (le livre et la souscription ayant fructifié) voulut acheter cette belle position du fort Worth que le gouvernement avait abandonnée pour une autre plus à l'ouest (le fort Belknap), il trouva la position prise par M. Gouhénans lui-même et par quelques autres qui en avaient déjà fait un rudiment de ville, devenu, depuis, le chef-lieu du comté de Tarrant, en remplacement de Birdsville, beaucoup moins bien située.

Obligé donc, ou d'acheter de seconde main à des spécula-

teurs adroits, ou de chercher ailleurs, et enfin pressé par le temps et par les impatiences de M. Considerant, M. Cantagrel était fort embarrassé.

Il avait voulu, d'accord avec M. Allen, prolonger encore la recherche, et particulièrement sur le Clear-Fork du Brazos; mais M. Roger insistait avec ténacité pour qu'on en finît, et le site de Réunion ayant été trouvé, il exigea, en quelque sorte, alléguant des instructions particulières de M. Considerant, il exigea, disons-nous, qu'on s'arrêtât là.

Paralysés par cette allégation tardive d'un témoignage de confiance aussi surprenant par le mystère dont il avait été enveloppé, que par l'infériorité où il paraissait, dans l'esprit de M. Considerant et en faveur d'un jeune homme à peine encore sorti du collège des Jésuites, où il avait été élevé, faire descendre un vieil ami de vingt ans, M. Cantagrel, et un ami de la valeur du « brave Allen, » auquel avait été destinée par le livre, je le répète, la fonction de « chef naturel des opérations préparatoires » (*au Texas*, p. 27 et 101, § 3), l'acquisition de Réunion fut faite et les travaux d'installation commencèrent. C'était dans les premiers jours de mars 1855.

Le Nuremberg, après une douzaine de jours de gros temps et de froid, avait traversé, le 12 mars, le groupe des Açores et trouvé là le printemps.

Poussé par un vent du nord faible, mais persistant, il avait été forcé de descendre au sud jusqu'au vingtième degré de latitude et n'avait pu pénétrer dans la mer des Antilles qu'entre Saint-Domingue, Cuba et la Jamaïque, au lieu des canaux de la Providence, de Bahama et de la Floride, qui sont la route ordinaire (cinq degrés plus au nord) des vaisseaux destinés pour le sud des États-Unis.

Il avait respiré pendant trois jours et trois magnifiques nuits les délicieux aromes que lui envoyaient les forêts de l'île de Cuba.

En passant si près de Saint-Domingue, j'avais salué de la main et du cœur mon vieil et intime ami Maxime Raybaud, consul général de France près le gouvernement d'Haïti, et souhaité en vain une petite tempête qui pût nous forcer d'aller chercher, pour quelques instants, un refuge auprès de lui.

Enfin nous étions entrés dans le golfe du Mexique le 14 avril, et le 20 nous prenions terre à New-Orléans.

La vaste embouchure du Mississipi ne nous avait pas séduit. Ses rives plates et marécageuses, ses eaux jaunes, encombrées de troncs d'arbres pourris ou pourrissants et couverts de hideux caïmans endormis, tout cela, sous un soleil étouffant, ternissait un peu les riants et poétiques souvenirs des lectures de notre enfance.

Mais en approchant de la Nouvelle-Orléans, cette première impression s'était atténuée à l'aspect de quelques jolies habitations blanches, dont les galeries ou vérandes légères, encadrées dans des bosquets épais, respiraient une fraîcheur si digne d'envie sur le pont brûlant d'un navire.

Un steam-boat, bateau à vapeur pilote, s'était placé entre le *Nuremberg* et un autre navire arrivant de l'Amérique centrale, s'était accroché à eux et les remorquait ainsi avec une vitesse très-satisfaisante pour des navigateurs ennuyés, fatigués d'une longue traversée.

Le navire de l'Amérique centrale avait un chargement complet d'ananas et de bananes, qu'il nous fut permis d'aller visiter et où nous pûmes puiser d'abondants moyens de rafraîchissement.

En savourant ces excellents fruits, objets d'un commerce spécial et très-actif, nous disait-on, entre les colonies espagnoles et la Louisiane, je fus saisi d'une angoisse, premier frisson de toutes les déceptions qui nous étaient réservées.

Serait-ce ainsi, me disais-je en regardant avec inquiétude ce navire marchand de fruits, serait-ce donc ainsi que « les figues, les oranges, les citrons, les dattes, les ananas, les olives et les autres fruits des tropiques, avec les pêches, les melons, les raisins et les autres fruits des climats tempérés, abondent dans les parties méridionales de l'Amérique du nord? » (*Au Texas*, p. 71.)

Qui s'amuserait à les transporter ainsi du dixième au trentième degré, s'ils « abondaient » naturellement à ce dernier point?

Et que sera-ce donc au Texas, reculé de cinq degrés au nord plus loin que la Floride?

Mais cette préoccupation dut céder la place à celles qui encombraient l'arrivée, le 21 avril.

La première était celle de chercher sur la rive M. Considérant, ou quelqu'un des siens. Lui-même nous avait fait espérer

cette bonne fortune, et, au moment du départ, nos amis MM. Bureau et Guillon nous avaient répété que nous devions y compter.

Au moyen d'un télégraphe électrique placé au village de la Balise, l'arrivée des bâtiments est signalée à la Nouvelle-Orléans dès l'instant qu'ils sont entrés dans le fleuve, et les journaux l'ont toujours annoncée vingt-quatre heures avant le débarquement.

Mais nous parcourûmes en vain le rivage. Personne ne nous cherchait, personne n'avait mission de s'occuper de nous.

Je me mis en hâte en quête de quelques habitants de la ville dont j'avais emporté les adresses et pour lesquels on m'avait donné des commissions.

Je trouvai heureusement tout d'abord dans M. Jules Juif, avocat français, chargé à la Louisiane des intérêts d'une très-riche et ancienne famille française, non-seulement l'accueil le plus affectueux, mais un concours spontané des plus précieux pour le débarquement et l'établissement momentané du personnel et du matériel de notre groupe.

Les embarras et les difficultés de la douane me furent très-notablement allégés par l'excellente intervention d'un Américain, M. Thomas Durand, l'un des avocats les plus distingués de la cour de la Louisiane. Il eut la bonté de me présenter au directeur de la douane, de lui expliquer le but de notre voyage et la destination de notre matériel d'immigration, et j'obtins de ce haut fonctionnaire la plus gracieuse dispense de la presque totalité des formalités ordinaires.

Je ne saurais trop précieusement conserver le souvenir reconnaissant des bontés qu'ont eues pour moi ces aimables et respectables gentlemen.

Malgré ces importants services, notre matériel ne put sortir du *Nuremberg* et être transbordé sur le steam-ship qui devait le conduire à Galveston que le 28 avril.

Le lendemain matin, la plus grande partie du groupe s'embarquait avec ce matériel sous la direction de M. Bussy.

Dès le 25, le docteur Nicolas, que la chaleur étouffante de la Nouvelle-Orléans rendait malade, était parti en avant-garde avec dix des plus impatients.

J'avais dû prolonger encore mon séjour pour des sommes à

toucher à la banque de la Louisiane, pour composer la cantine d'approvisionnements nécessaires à une quarantaine de personnes pendant cent lieues de marche lente à travers des contrées fort peu habitées, et enfin pour m'entretenir avec M. Considerant qui venait d'arriver.

Cette question de cantine ayant été, à Réunion, l'objet de critiques aussi acerbes que peu véridiques de la part des deux hommes de la confiance la plus intime de M. Considerant, MM. Roger et Cousin, nous croyons devoir nous y arrêter un instant.

Ce que nous avons d'ailleurs à en dire ne saurait être qu'un bon enseignement pour d'autres immigrants.

La gérance, en nous confiant, au moment du départ, des traites pour deux mille dollars sur la banque de la Louisiane, nous avait chargé de différentes acquisitions à la Nouvelle-Orléans ; mais, « avant tout et surtout, de pourvoir à la vie du groupe pendant le long voyage de terre que nous aurions à faire. »

Ce voyage, tous renseignements pris, devait durer au moins un mois, sans compter les circonstances accidentelles.

Je résolus, en conséquence, de faire un approvisionnement pour deux mois, et je le composai ainsi :

1° 20 barils de biscuit, pesant environ 1000 livres.

Ce biscuit était de deux sortes, l'un sucré et l'autre non sucré. Le premier était un peu moins gros, mais de même prix que le second, et, comme il peut dispenser de sucrer le café, il simplifie le service, et tout le monde lui fit constamment fête.

2° 10 demi-barils de bière, pesant 2000 livres.

La bière (nous l'avons constaté pendant la traversée, et nous l'avons constaté depuis, en revenant en France) est, comme presque tous les amers légers, un soulagement précieux aux altérations des fonctions digestives produites par le mal de mer.

Puisque le nom de ce vilain mal s'est présenté sous ma plume, je m'arrêterai un instant pour en dire mon avis.

Je crois fermement que le mal de mer, que j'ai éprouvé pendant une demi-journée et que d'autres passagers, des femmes faibles surtout, ont subi pendant toute la traversée, n'est pas autre chose qu'une indigestion. Les balancements du navire,

en ballottant les aliments dans la poche de l'estomac, troublent, froissent cet organe dans les mouvements ondulatoires par lesquels il pétrit et combine le bol alimentaire avec les sucs gastriques.

Blessé ainsi dans sa fonction et peut-être quelquefois jusque dans son tissu, il rejette le corps étranger qu'il ne peut parvenir à gouverner et à assimiler.

Ceux qui persistent à manger pendant ces désordres, les augmentent et les prolongent.

Ceux qui restent couchés, surtout au grand air, sur le pont, et qui savent attendre la faim, souffrent beaucoup moins.

La circulation du sang et les phénomènes visibles du système nerveux ne manifestant ordinairement aucun trouble, ou pas d'autres que ceux qu'on remarque ordinairement dans la migraine (indigestion avec réaction sur le cerveau), c'est à tort, j'en suis persuadé, qu'on se fatigue à chercher dans leurs organes et dans leurs fonctions, par des subtilités très-ingénieuses, des causes qui apparaissent si évidentes dans le premier.

Je dois consigner ici, dès à présent, une observation que je ne pus faire que trois ans plus tard, pendant ma traversée de New-York au Havre, observation qui n'a, que je sache, encore été faite par personne.

Sur le *Nuremberg*, en allant du Havre à la Nouvelle-Orléans, l'équipage nous avait appris et nous avons constaté que, des deux mouvements imprimés par les flots au navire, le tangage (mouvement longitudinal, de l'avant à l'arrière), qui fait alternativement plonger et se relever les deux extrémités du navire, est beaucoup plus difficile à supporter, cause bien plus le mal de mer que le roulis, mouvement transversal analogue à celui d'un lit d'enfant qu'on berce.

Ce fait, ainsi affirmé et démontré, avait été admis par nous comme une loi générale et invariable, et nos trois cents lieues de navigation de New-Orléans à Galveston et à Houston n'avaient fourni aucun sujet de nouvelle observation à cet égard.

Aussi fut-ce avec une grande surprise que sur le steam-ship *Ariel*, en octobre 1857, j'entendis l'équipage poser en principe tout le contraire. Là, c'était le roulis qui était mauvais, tandis que le tangage nous berçait doucement sans fatiguer les passagers.

D'où pouvait venir une aussi notable contradiction ?

Après plusieurs jours de préoccupation et de méditation sur une question aussi singulière, voici l'explication à laquelle, sauf meilleur avis, je crus devoir m'arrêter :

Sur *le Nuremberg* les lits étaient placés dans le sens de la longueur du navire, les pieds tournés vers l'avant et les têtes vers l'arrière, dans le sens du tangage par conséquent.

Sur *l'Ariel*, au contraire, les lits sont placés parallèlement à la largeur, dans le sens du roulis, qui, alternativement alors, abaisse et relève la tête et les pieds.

J'eus la pensée d'examiner quels rapports pouvaient avoir ces mouvements avec la forme, la position et la fonction de l'estomac.

Cet organe, espèce de sac conique assez semblable à celui d'une cornemuse, est placé transversalement au-dessous du côté gauche de la poitrine. Sa petite extrémité, répondant au creux de l'estomac (l'épigastre), a deux ouvertures contractiles, une supérieure, nommée cardia, et une inférieure, nommée pylore.

Ces ouvertures sont douées d'une extrême sensibilité : lorsque les mouvements du navire (tangage ou roulis) agissent parallèlement à la longueur du corps et, par conséquent, transversalement à celle de l'estomac, les aliments, qui sont contenus dans cet organe, étant ballottés de haut en bas et de bas en haut, frappent directement et alternativement les deux ouvertures dont je viens de parler. Ce choc direct cause un malaise beaucoup plus grand que le simple froissement produit par l'ondulation des aliments dans le sens transversal du corps et parallèlement à la longueur de l'estomac.

La contradiction entre les deux équipages du *Nuremberg* et de *l'Ariel*, ainsi que nos observations tout opposées sur ces deux navires, avaient donc une explication.

Si elle est juste, comme je crois l'avoir exactement constaté, elle doit avoir pour conséquence le précepte suivant : placer toujours la longueur du corps en travers du mouvement le plus prononcé du navire, ou, en d'autres termes, placer toujours le grand diamètre de l'estomac parallèlement à ce plus grand mouvement.

Quant à l'application du précepte, il faut convenir qu'elle n'est pas toujours facile, car le temps ne permet pas toujours qu'on puisse aller s'étendre sur le pont ; et les lits, placés à

demeure, sont loin d'être assez larges pour qu'on puisse y opérer toutes les évolutions que les changements de temps peuvent rendre nécessaires.

Du reste, si le précepte est juste, chacun s'ingéniera bien de manière à en trouver l'application; et quant à la disposition des lits sur les navires, elle devrait toujours être, de préférence, parallèle à la longueur de ces derniers, parce que le roulis est, de beaucoup, plus fréquent que le tangage, et qu'on finit presque toujours, sur les vaisseaux où cette disposition existe, par s'habituer avec une sorte de bonheur à cette réminiscence des oscillations du berceau de la première enfance.

Enfin, il existe sur les navires eux-mêmes un mécanisme dont l'application, en vue du mal de mer, pourrait conduire à la solution de cette importante question. Je veux parler du mode de suspension des chronomètres et des lampes. Qu'on en fasse l'essai sur quelques lits, sur quelques cabines même. Ce ne serait ni bien difficile ni bien coûteux, et si le mal de mer allait disparaître dans ces parties du navire ainsi disposées, serait-il impossible alors de faire l'application du même mécanisme aux ponts eux-mêmes, et de les soustraire ainsi à la plus grande partie des mouvements violents que les vaisseaux subissent?

Mais revenons à notre cantine, cette condition indispensable au succès de tous les voyages :

3°	30	livres	de chandelles-bougies;
4°	100	»	de café;
5°	50	»	de chocolat;
6°	6	»	d'esprit-de-vin;
7°	130	»	de fromage de Gruyère;
8°	200	»	de haricots;
9°	180	»	d'huile à manger;
10°	200	»	de langues de porc fumées;
11°	150	»	de lentilles;
12°	370	»	de marmelade de prunes;
13°	20	»	de moutarde;
14°	25	»	d'oignons;
15°	20	»	de poivre;
16°	110	»	de pommes sèches;

17°	650	livres	de riz ;
18°	100	»	de saindoux ;
19°	20	»	de sardines en petites boîtes ;
20°	100	»	de saucissons ;
21°	100	»	de sel ;
22°	68	»	de sucre blanc ;
23°	137	»	de cassonade ;
24°	120	»	de vermicelle et de macaroni ;
25°	1000	»	de vin en deux barils ;
26°	360	»	de vinaigre ;
27°	300	»	de wiskey ;
28°	Enfin, 25 livres de poudre et 100 livres de plomb de chasse.		

Tout cela pesait à peu près 7000 livres, et coûtait, frais de transport compris jusqu'à Dallas, 1000 dollars (5200 fr.).

En arrivant à Réunion, le cantinier versa dans les magasins de la colonie, qui en avaient grand besoin, pour 640 dollars de toutes ces choses, et 360 dollars en argent ou en comptes individuels, à solder par chacun, pour la consommation faite en route.

De toutes ces provisions il ne se trouva de répréhensible que la marmelade de prunes, qui tourna promptement à l'aigre et fut pourtant consommée, puis les viandes fumées.

Celles-ci, comparées par les nombreux rieurs de la troupe à des talons de bottes quand elles étaient coupées en rondelles, restèrent presque entièrement, avec ce nom, dans les caisses qui les contenaient.

La Nouvelle-Orléans ne possédait pas encore de dépôt de ces précieuses tablettes de légumes desséchés, qui rendent aujourd'hui si faciles et si hygiéniques les approvisionnements de la marine. Nous regrettâmes vivement que nos précautions n'eussent pu s'étendre jusque-là en France. Dix jours de maladie avant le départ et le froid excessif de la fin de février 1855 s'opposèrent ainsi à plusieurs choses, qui nous firent faute dans la route.

Nous devons ajouter ici que, dans ces voyages comme dans les traversées, les émigrants français feront toujours bien de déroger, autant que possible, au vieil usage d'embarquer de grosses provisions de viandes fumées : elles s'altèrent presque

toujours, puis elles altèrent (chose grave quand on est si souvent exposé à manquer d'eau, ou au moins d'eau saine et fraîche), et enfin elles altèrent la santé, ne fût-ce qu'à force de répugnance et de dégoût.

Pour la portion obligatoire à cet égard, nous les engageons à ne prendre que du lard en baril, salé et non fumé. Quand il est bien choisi et bien soigné en route, il reste, jusqu'au bout, un aliment agréable et sain.

Tous ces préparatifs étant faits, nous nous embarquâmes pour Galveston avec cinq dames qui avaient préféré nous attendre et un bon jeune homme des Hautes-Alpes, M. Christophe, qui venait de nous rejoindre.

Nous avions peu vu M. Considerant. Il était, quoique mieux, encore souffrant de sa maladie de New-York. Il paraissait préoccupé, soucieux, triste; nous avions cru devoir ne l'entretenir d'aucune de nos affaires. Nous devions d'ailleurs nous réunir dans quelques jours à Galveston, puis à Houston, et continuer (nous le croyions du moins) notre voyage ensemble.

Avec lui étaient arrivés et continuaient à l'accompagner, madame Considerant et madame Vigoureux; madame Cantagrel et la petite fille qu'elle avait mise au monde sur le steam-ship, pendant la traversée d'Europe à New-York; notre ami M. César Daly, le spirituel et savant rédacteur de la *Revue d'Architecture*, et deux Français, MM. Maguet et Willemet, rencontrés par M. Considerant à la North-American-Phalanx, et qu'il avait engagés, avec deux autres, pour le Texas.

La North-American-Phalanx était une colonie à intentions phalanstériennes, établie dans le New-Jersey, à quelques lieues de New-York.

Cette colonie, dont M. Considerant attribue la langueur « à la lacune absolue de l'organisme sériaire » (*au Texas*, p. 12), était rongée par un bien autre mal, le désordre dans l'administration mobilière, alimentaire et financière, désordre qu'il n'était pas dans la nature de M. Considerant de sentir ni de voir, et qui conduisit cette remarquable institution à une liquidation analogue à celle de Condé.

Le navire qui, le 3 mai, nous emportait à Galveston, était le beau steam-ship *Louisiana*, qui, deux ans juste plus tard, mai 1857, périsait par le feu avec les deux tiers de ses passagers, dans un trajet semblable.

Nous redescendions gaiement le grand fleuve au son de la musique militaire d'un régiment américain, qui allait tenir garnison sur les frontières mexicaines du Texas; puis nous reprenions, mais à l'ouest, la navigation du golfe du Mexique, et, quarante-huit heures après, nous avons parcouru les deux cents lieues qui séparent la Nouvelle-Orléans de Galveston, où nous débarquions le 5 mai.

La veille, au milieu de la baie de Galveston, nous voyagions de conserve avec une jolie barque pontée venant de New-York, sur laquelle étaient les deux autres jeunes Français engagés par M. Considerant à la North-American-Phalanx.

La barque, à un moment où ses manœuvres l'avaient rapprochée de nous à une demi-portée de voix, venait d'être saluée d'une fanfare par la musique américaine et recommençait une nouvelle bordée qui l'éloignait de nous, quand le feu se manifesta dans le plancher de la cuisine du steam-ship.

Aussitôt, à l'ordre du capitaine, les charpentiers et les matelots viennent s'armer à un beau faisceau de grandes haches qui brillaient sur le pont, et redescendent en hâte au foyer de l'incendie; d'autres se placent aux pompes. La marche du navire est changée et (nous l'avons su depuis), à la grande surprise des passagers de la barque, il se met à courir à toute vapeur la même bordée qu'elle, afin de ne pas perdre son secours en cas d'urgence.

Tout cela fut fait en un moment, et ce moment fut solennel pour ceux qui connaissaient la cause de ces mouvements inaccoutumés.

Un feu de cuisine, en plein midi, quand tant de bras sont là pour l'éteindre, ne saurait être bien dangereux, et tout avait repris sa marche accoutumée une demi-heure après.

Plus de la moitié des passagers n'apprirent l'événement que lorsque tout était déjà rentré dans l'ordre.

Le feu qui vient de faire périr cette belle *Louisiana* en 1857, n'avait été aperçu qu'au milieu d'une nuit sombre et lorsque ses progrès en rendaient l'extinction impossible.

Quelques mois plus tôt, un autre beau navire de la même compagnie, le *Nautilus*, avait péri par submersion dans les mêmes parages, et le cuisinier seul avait échappé au naufrage.

Si la baguette de quelque Asmodée pouvait mettre à découvert le fond de ces terribles approches de la baie de Galveston,

que d'histoires, que de drames, que de douleurs et que de choses pourraient en être exhumés!

Un des passagers, entendant notre groupe parler français, vint nous saluer. C'était un négociant de Bordeaux, M. Castagné, établi à Galveston, auquel nous dûmes de bons renseignements sur Galveston, Houston et le Texas en général.

Il nous confirma cette nouvelle, déjà connue à la Nouvelle-Orléans, que, depuis un an, il n'avait pas tombé d'eau au Texas, et que les récoltes avaient été presque nulles.

M. Considerant, à qui nous en avons dit un mot, nous avait rappelé qu'il n'est pas de règle sans exception, et il ne nous était resté, de cette triste nouvelle, que la contrariété de débiter par une exception aussi grave.

Peu après M. Castagné, nous fûmes abordé, avec un bonjour français et quelques questions toutes bienveillantes sur le but de notre voyage, par un gentleman dont l'accent, mélangé d'inflexions anglaises et françaises, nous laissa quelques instants en doute sur son origine.

Sa physionomie, intelligente et douce, n'exprimant, comme sa parole, que de bons sentiments, et portant quelques respectables signes des commencements de la vieillesse, nous avait tout d'abord invité à la confiance.

Notre conversation, dirigée par lui en vue de savoir sur quelles idées reposait notre entreprise, dont les groupes précédents avaient fait un objet de curiosité presque générale sur notre route, notre conversation, disons-nous, devint bientôt une discussion, restant toujours dans les meilleurs termes, mais où je crus découvrir le prêtre catholique.

Remarquant, peu après, à l'un des doigts de mon interlocuteur, un anneau dont le chaton était une large émeraude, l'un des insignes de l'épiscopat, je lui fis part de mon observation.

Il me répondit qu'en effet il était l'évêque catholique de Galveston et du Texas.

Sa figure, comme sa parole tout évangélique, me rappelait l'ancien archevêque de Bordeaux, M. de Cheverus, qui avait commencé comme lui son apostolat en Amérique, et un ancien grand vicaire de Verdun, l'abbé de Gaulme, mon oncle, que l'émigration avait retenu pendant près de vingt ans en Pologne.

Je trouvais dans ces souvenirs, ainsi que dans la ressemblance

et dans la comparaison de ces trois vénérables têtes, la confirmation d'une opinion pour moi déjà vieille, à savoir : que les prêtres catholiques qui ont beaucoup voyagé, et surtout dans des contrées où la seule autorité qu'ils puissent invoquer est celle de leurs enseignements, que ces prêtres-là sont, en général, beaucoup plus tolérants, beaucoup plus persuasifs, parce qu'ils sont beaucoup plus réellement évangéliques.

Monseigneur Odin, pendant nos quarante-huit heures de traversée, me fit plusieurs fois l'honneur de me chercher sur le navire et de revenir à nos conversations sur le but et l'avenir de l'humanité dans ce monde et dans l'autre. Nos esprits n'étaient pas complètement d'accord, mais nos cœurs étaient en sympathie.

Il eut la bonté, avant mon débarquement, de m'offrir l'hospitalité de son modeste mais confortable palais épiscopal, ce que je ne pus accepter, ayant aussi, lui dis-je, charge d'âmes ; mais je le visitai plusieurs fois pendant mon séjour à Galveston, et je ne veux pas quitter le Texas sans lui rappeler que j'ai conservé un souvenir plein de reconnaissance de son tout bienveillant accueil.

Là, du moins, sur le quai de Galveston, nous n'invoquâmes pas en vain la prévoyante sollicitude d'un ami. Du pont du navire, où nous étions encore, je m'entendis héler par une voix qui, jusque-là, m'était inconnue, mais que je n'eus pas de peine à reconnaître pour celle d'un ami. Un instant après je serrais la main de M. Vaizian, officier démissionnaire de l'armée d'Afrique, qui était venu en Amérique se livrer à des affaires commerciales et qui, ami de M. Considerant, s'était mis à sa disposition pour l'œuvre du Texas.

Nous trouvâmes en lui un précieux auxiliaire pour toutes les difficultés qu'entraînent le débarquement, les droits de quai et le rembarquement de nombreux colis. Les nôtres partirent quelques heures après pour Houston, avec notre petit groupe, dont j'étais obligé de me séparer pendant quelques jours, afin d'attendre là l'arrivée de M. Considerant et de régler quelques affaires avec M. de Saint-Cyr, consul de France et négociant chargé, avec son associé M. Saltzmann, de nos intérêts sur cette place.

M. de Saint-Cyr m'apparut, comme tous les hommes d'affaires en Amérique, sous deux aspects différents.

Dans son *office*, bâtiment complètement séparé, suivant l'usage général, de l'habitation de famille, c'est un homme positif, attentif d'abord à la conservation et à l'amélioration de ses intérêts, mais soigneux aussi des intérêts de ses commettants.

Fils, nous a-t-on dit, d'un ancien colonel de l'empire à la sollicitude duquel il avait été enlevé par un événement tragique à l'époque de la restauration, M. de Saint-Cyr était venu très-jeune en Amérique, au Brésil d'abord. Il avait passé plusieurs années au milieu des Indiens; puis il était venu au Texas, s'était établi dans la petite île de Galveston au développement et à la prospérité de laquelle il avait beaucoup contribué.

Vu dans l'intérieur de son ménage, à côté d'une jeune et aimable mère de famille, au milieu de plusieurs jolis petits enfants (les siens et ceux d'un frère ou d'une sœur défunts), M. de Saint-Cyr n'est plus l'Américain maniant en grand et froidement les affaires commerciales; c'est le gentilhomme français, instruit par les voyages, et, comme le clergé, sachant, beaucoup mieux encore qu'aux pays où dominant la noblesse et l'Église, tenir plus chrétiennement compte de la valeur réelle des individus que des valeurs de convention dont, si souvent, le hasard les décore.

Galveston est une petite île, longue, étroite et basse, étendue parallèlement à la côte texienne et formée des dépôts terreux que charrie perpétuellement la Trinité (*Trinity river*), à l'exemple de ses neuf grandes sœurs la rivière Rouge, la Sabine, la Neige, le Brazos, le Colorado, le Guadalupe, le San-Antonio, le Nueces et le Rio-Grande del Norte; travail lent et incessant de transformation de la surface de la terre, qui aura quelque jour comblé le golfe du Mexique et réuni les Antilles au continent américain.

Galveston et sa ville largement tracée, comme toutes les villes américaines, et bâtie sur un fond de sable; Galveston couverte de lauriers-roses en fleur et rafraîchie par les brises du golfe, invite à s'y fixer et semble destinée, bien mieux que sa marécageuse voisine Houston, à braver les visites de la fièvre jaune.

Une longue promenade en voiture en présence de cet immense golfe et sur le sable solide de la plage méridionale, où le pied des chevaux et les roues sont à chaque instant baignés par les vagues, nous laissa une vive impression, concordant avec celles du livre *au Texas*, sous l'influence desquelles nous

étions partis; et quoique nous ne trouvassions là ni les bananiers, ni les cocotiers, ni les orangers, ni les citronniers, ni les dattiers, ni les oliviers, ni enfin toute cette végétation des tropiques qu'on nous avait promise (p. 71), et qui avait été pour nous, pour nous tous, d'un si grand poids dans nos déterminations, nous n'en étions pas moins d'accord avec notre nouvel et spirituel ami M. Vaizian, pour regretter l'obligation où nous étions de quitter cette belle plage et de nous enfoncer si loin de la mer, dans des terres où se trouveraient bien moins encore toutes ces belles choses qui nous faisaient ainsi défaut dès l'arrivée.

Nous visitâmes la cathédrale, petite église en briques, d'un style tout simple, et nous y entendîmes un sermon prêché en anglais par un jeune grand vicaire français qui, autant que nous pûmes le comprendre, commentait avec feu le triste thème des tortures éternelles de l'enfer. Nous parlâmes à monseigneur de ce déploiement de menaces des vengeances éternelles, en lui rappelant l'opinion beaucoup moins terrible d'Origène; monseigneur, tout en réservant pour son grand vicaire le mérite de l'orthodoxie à laquelle le Père de l'Église que nous venions de citer est accusé d'avoir manqué, se plut à convenir qu'il partageait ma préférence pour les sermons qui, au lieu de faire entendre les tonnerres bibliques de l'implacabilité divine, exposaient chrétiennement aux pécheurs les trésors évangéliques de la miséricorde infinie.

Dans la soirée du 8 mai nous partions pour Houston, sur le steamer *l'Eclipse*, avec les quatre colons engagés à la North-American-Phalanx et un matériel, considérable encore, de wagons, outils et ustensiles de toutes sortes achetés, par les ordres de M. Considerant et par les soins de nos amis MM. Simonin et Daly, à New-York, à Cincinnati et à la Nouvelle-Orléans.

Notons ici que ces quatre engagés par M. Considerant, savoir : deux tailleurs, un fabricant de savon de toilette et un dégraisseur, n'avaient certes pas été engagés en vue du prétendu « plan d'appropriation privée, » puisque tous quatre avaient eu besoin que l'agent exécutif leur fit l'avance des frais de leur voyage, et que leurs professions ne pouvaient offrir au Texas aucune chance de succès hors de la vie sociale. Si le but n'avait pas été un « centre collectif, » qu'au-

raient pu faire ces quatre industriels sur les terres de M. Considerant, et pourquoi les aurait-il engagés?

Ce trajet se fait à peu près par moitié dans la baie de Galveston qu'on parcourt du sud au nord, dans toute sa longueur, et par le Buffalo-Bayou.

Un bayou, comme le nom l'indique, est, ou une espèce de canal naturel dans lequel pénètrent les eaux d'une baie, ou un petit cours d'eau qui s'y jette. Nous n'avons d'autre autorité à invoquer pour cette étymologie que sa simplicité. On nomme *creek* (prononcez crik) tous les petits cours d'eau, de source ou de pluie, qui se jettent dans les rivières par une petite embouchure (baie ou crique).

Le bayou dont nous parlons est tellement étroit que, presque partout, on peut descendre, à droite et à gauche, sur les rives, avec le secours d'une simple planche, et c'est sans plus de difficultés que faisiez ainsi escale, tout le long de la route, des voyageurs arrivés en face de leurs propriétés et qu'attendaient sur la rive quelques nègres munis de lanternes.

Presque partout aussi les grands arbres du rivage viennent former un berceau épais au-dessus du navire, et pour éviter les chocs auxquels le steamer serait exposé pendant la nuit dans cet étroit et long passage, on entretient à l'avant et de chaque côté, dans une sorte de corbeille en fer hissée en dehors, un feu de bois de pin qui éclaire très-pittoresquement ce curieux paysage.

De grands et nombreux magnolias balançaient leurs magnifiques fleurs au-dessus de nos têtes ; d'énormes touffes de ces fleurs étaient placées de distance en distance dans de grands vases, sur les tables et les consoles de la longue et splendide galerie intérieure que possèdent, quelquefois à deux étages, tous ces navires.

Ces feux, cette nuit sombre, ces berceaux épais, cette galerie intérieure, cette marche rapide et silencieuse du navire, tous ces passagers errants ou assis le long des galeries extérieures et sur la dunette ; tout cela éclairé et parfumé d'une manière aussi inusitée pour nous, tout cela était encore, quoi qu'il y manquât, le Texas du livre et le Texas de nos rêves, et nous passâmes sans nous coucher toute la nuit dans cette contemplation.

Au point du jour nous étions à Houston.

Huit jours furent nécessaires pour monter les wagons (on nomme ainsi les chariots d'attelage à quatre roues), acheter des bœufs, des chevaux, louer six wagons de renfort pour le transport des moulins, forges et outillages de toutes sortes, et opérer le chargement.

C'est là que commença pour nous la série de désenchantements et de déceptions qui devait résulter d'une étude réelle du Texas pendant deux ans et de la comparaison de l'homme du livre avec l'homme de la réalisation.

L'homme de la réalisation s'était tout d'abord montré d'une grande faiblesse, nous l'avons dit, dès son arrivée à New-York. Oubliant les conditions de temps et de nombre qu'il avait lui-même fixées, et perdant la tête à la première crainte d'un mécompte, il s'abandonne à la prostration du plus pauvre découragement, et nous ne l'avons jamais, ni nous ni d'autres, trouvé depuis sans des symptômes plus ou moins marqués de cette maladie, dont il se plaisait, comme quelques malades, à raconter les effets à beaucoup trop de monde.

Nous remarquons en lui, sans pouvoir nous l'expliquer alors, un dédain, une répugnance prononcés contre la plus grande partie des émigrants qui étaient venus à lui avec tant de confiance, qui comptaient si fermement sur sa haute direction pour la réalisation des bien-être de toutes sortes dont il avait, pendant vingt ans, si éloquemment annoncé la venue, et qui tous sentaient si bien leur besoin de la parole, des enseignements et de l'exemple d'un vrai chef.

C'était un bonheur pour tous de penser que nous allions, pendant cent lieues, parcourir à petites journées, avec le chef de notre École, ce magnifique Texas si brillamment décrit par lui, et jouir, *d'ores et déjà*, à chaque station, du bénéfice de son éloquente parole.

C'est ainsi, en effet, que les Cabet et tant d'autres, et aujourd'hui encore les chefs mormons, savent, en partageant leurs labeurs, diriger les populations qu'ils entraînent et soutenir longtemps leur enthousiasme, quelque peu raisonnables et solides que soient les bases sur lesquelles il repose.

Mais M. Victor Considerant était parti seul d'Europe, seul encore il était parti de New-York, seul de New-Orléans, seul de Galveston et seul d'Houston; comme plus tard il partira et repartira seul de Réunion pour vivre seul à San-Antonio, et

toujours seul, enfin, comme nous l'avions vu, pendant sa carrière politique, siéger au plus haut banc de la Chambre législative française.

Quand nous disons *seul*, nous parlons au point de vue de la vie sociétaire à laquelle il nous avait conviés. Une femme, une belle-mère, un ami, accompagnements souvent nécessaires, par leur abnégation, à l'homme le plus seul, ne doivent rien changer à notre expression.

Aussi, après avoir fait disposer un joli char-à-bancs qui lui avait coûté cent dollars à Cincinnati, et l'avoir fait atteler de deux belles juments grises achetées quatre cents dollars à Houston; puis, après avoir ajouté trois chevaux de selle à cet équipage, il partit seul, c'est-à-dire sans nous, le 17 mai 1855.

Nous nous étions demandé si ces manifestations de répulsion pour la vie du groupe n'étaient pas produites par une sorte de répugnance pour le langage et les habitudes quelque peu vulgaires, ou, en d'autres termes, pour le manque d'éducation de quelques-uns des travailleurs qui composaient nos groupes; mais nous acquîmes peu à peu la preuve qu'il fallait chercher la cause ailleurs. Nous avons vu depuis, à Réunion, tous les jours, M. Considerant s'asseoir et faire asseoir ses dames à table, côte à côte avec des gens à bras nus, les coudes sur la table, le chapeau sur la tête et la pipe à la bouche.

A Houston même, nous avons dû lui faire observer, à la prière de notre hôte, M. Husbud, qu'il était d'usage rigoureux, en Amérique, de ne pas se présenter à table sans habit et avec le chapeau sur la tête.

Au Texas, dans ce pays de misères de toutes sortes, les vêtements troués, largement déchirés sont très-bien, très-noblement portés; mais on ne les quitte jamais en compagnie.

« C'était bien la peine, nous répondait M. Considerant, de venir sur cette terre de liberté pour y subir de pareilles contraintes. »

Notre ami, M. Cantagrel, avait plus fidèlement conservé nos formes françaises et mieux observé certaines nuances des mœurs américaines. Il avait, tout d'abord, en créant la table provisoirement commune de Réunion, obtenu que pas un homme n'y prît place avant que les dames fussent assises, et que pas un n'y fumât pendant les repas. C'était non-seulement un précieux premier pas dans la voie d'inauguration

du ton de la bonne compagnie, mais c'était encore montrer à nos voisins américains que nous n'étions pas et que nous ne voulions pas être, plus qu'eux, étrangers à leurs mœurs si remarquablement respectueuses pour les femmes, partout et dans toutes les classes ou nuances de la population des États-Unis.

Mais nous venons de montrer, en exposant les habitudes du voisinage de table de mesdames Vigoureux et Considerant, combien promptement on s'était affranchi de cette honnête contrainte que le fondateur n'approuva pas; ce qui ouvrit une voie dans laquelle on ne cessa depuis de rétrograder d'une manière déplorable.

Le lendemain, 18 mai, notre long convoi se mettait en marche, guidé par un brave wagonier américain, M. Black, habitant d'un comté voisin de celui de Dallas, et retournant dans sa ferme après avoir déposé à Houston le chargement de coton de ses deux wagons.

Au moment du départ de M. Considerant, M. Vaizian, un peu contrarié, était venu nous dire qu'il restait avec nous; le fondateur l'ayant ainsi décidé. Nous fûmes heureux de cette décision qui nous donnait un compagnon aimable, actif, et parlant anglais.

Malgré son concours, la première marche fut loin de se faire avec l'ordre désirable.

J'avais laissé partir en avant les quatre wagoniers qui transportaient nos lourdes machines. Leurs wagons étaient en assez mauvais état et n'auraient pu manquer de nous causer des retards en route. Maître Black lui-même, malgré ses seize bons bœufs, n'avait pas des roues qui lui permissent d'espérer un voyage sans avaries, et les six wagoniers, avec leurs six suppléants que j'avais improvisés dans notre groupe, avaient trop besoin, la plupart, d'apprendre leur nouveau métier, pour que les premières journées ne fussent pas des journées d'embarras et de désordre.

Nous eûmes, dès le début, pendant plus d'un mille, un de ces chemins qu'a si bien décrits madame Stove et qui, pour rendre les marais praticables, sont pavés de troncs d'arbres couchés dans la boue en travers de la route.

Privé d'un cheval de selle que j'avais acheté à Houston et que j'avais cédé à M. Considerant, à qui il avait plu, je m'étais retranché dans un *boggey* (cabriolet à quatre roues), attelé

d'un vieux bon cheval, mais avec lequel, ne pouvant pas toujours facilement, dans des chemins très-peu praticables, courir de l'avant à l'arrière du convoi, et quelquefois dans un espace de plus d'un mille, je m'étais décidé à marcher le dernier de tous, afin d'être sûr, du moins, de ne rien laisser en arrière. On conçoit les effets d'une route en troncs d'arbres sur les ressorts d'une pareille voiture, et ses dangers pour les jambes des chevaux.

A la fin de la première journée, notre cavalerie se trouva augmentée d'un des chevaux de M. Considerant. Il avait reconnu son inutilité pour son voyage et nous l'avait laissé à la première ferme, avec une partie de son trop lourd bagage. Nous eûmes alors six chevaux, deux appartenant à ceux qui les montaient et quatre appartenant à la société. L'un d'eux fut adopté par M. Vaizian, un autre par le comptable, M. Bussy, le troisième par notre maître de manège, M. Barret, et nous réservâmes le quatrième, une jument pleine, pour les voyageurs fatigués.

Mais nos cavaliers prenaient l'habitude de partir en avant, afin de se reposer à l'ombre ou dans une ferme, en nous attendant, laissant ainsi au convoi tous les embarras d'une marche quelquefois très-difficile et dans laquelle le wagon, à qui il arrivait quelque accident, était abandonné par tous, chacun désirant arriver le premier et pratiquant du chacun pour soi d'une manière fort peu satisfaisante pour ceux qui n'oubliaient pas si facilement les sentiments de fraternité et les principes d'association au nom desquels nous nous étions embarqués dans ce long pèlerinage.

Douloureusement préoccupé, pendant la troisième journée, de ces tristes manifestations d'égoïsme, j'avais pris la résolution de commencer, avec la quatrième, une marche plus harmonieuse.

Je réunis le soir nos cinq cavaliers et je les priai de s'arranger ensemble pour que, tout en conservant leur liberté, deux d'entre eux, alternativement, accompagnassent continuellement le convoi, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, afin que des avis pussent facilement être échangés d'une extrémité à l'autre.

Puis je fis comprendre aux wagoniers qu'il était de leur intérêt de ne jamais se dépasser, et de s'arrêter tous quand l'un

d'eux était forcé de s'arrêter, et enfin, le soir, pour le campement, de se ranger aussi près que possible les uns des autres, en plaçant au centre les deux wagons qui portaient la cantine, afin de simplifier et d'abrèger les petits détails du service alimentaire.

Cet ordre de marche, ainsi convenu entre nous tous, sans qu'il eût été nécessaire d'employer autre chose que des paroles affectueusement persuasives, nous donna le lendemain le bonheur de voir onduler unitairement les longs festons formés dans les prairies et les forêts par nos neuf voitures et nos quarante bœufs se suivant, sans se dépasser désormais, à quelques mètres les uns des autres.

Quand l'un d'eux était forcé de s'arrêter, un des cavaliers de service courait aussitôt prévenir le guide, et chacun alors, venant apporter son concours à la réparation d'une avarie, tous se remettaient bientôt en marche, satisfaits de cet accord, qui ne laissait place à aucun découragement et dont chacun, tour à tour, recueillait le bénéfice.

C'était surtout au passage des *creeks* que se manifestait l'importance de cette entente cordiale.

Un *creek* est un ravin de quelquefois vingt à trente mètres de profondeur, formé depuis des siècles par l'écoulement des eaux pluviales, et au travers duquel les Américains ont tracé avec leurs chariots, au milieu des troncs d'arbres, des broussailles, des vignes et des ronces, les chemins les moins praticables qu'on puisse imaginer.

Presque toujours ces chemins sont perpendiculaires au cours du *creek* et d'une rapidité telle, dans ces ravins étroits, que la force des bœufs et les enrayures les plus solides ne dispensent pas toujours de l'obligation de décharger les wagons et d'en passer le chargement à différentes reprises.

Devant chaque *creek* le convoi s'arrêtait. Master Black passait le premier à grand renfort, surtout en remontant, d'expressions pathétiques et de coups de son fouet à deux mains, qui atteint, avec beaucoup d'adresse et de force, d'un bout à l'autre de son attelage de vingt mètres de long.

L'épithète de *cows* (on prononce *câous*), répétée rapidement à chaque coup de fouet tant que dure la montée, et assaisonnée d'aussi nombreux *goddam*, paraît piquer singulièrement l'amour-propre des bœufs. Vexés d'être traités de *vaches*,

ils redoublent d'efforts pour prouver qu'ils valent mieux, et enfin, arrivés au sommet, un *all right* du maître (c'est bien) les dédommage de leur peine.

Mais dans les cas difficiles, il faut que ces braves chefs de file recommencent le même trajet jusqu'à ce que, dételés après chaque traversée, ils soient successivement revenus porter aide à tous les autres wagons; puis la marche recommence.

Il y a, dans ces traversées des *creeks*, deux difficultés majeures : s'il a plu, la descente et la montée sont moitié plus difficiles sur cette boue grasse et glissante du Texas; s'il fait sec et que les bœufs, altérés, sentent de l'eau, ils se précipitent irrésistiblement, comme des fous, jusqu'à ce qu'ils soient au fond du *creek*.

Aussi, pour éviter ces descentes confuses dans lesquelles sont grandement risqués hommes, bêtes et wagons, a-t-on le soin souvent de dételer d'avance et de mener boire les bœufs avant d'opérer le passage.

Il se rencontre quelquefois une troisième difficulté : lorsque quelque orage est venu changer ces *creeks* en torrents, il faut camper sur le bord jusqu'à ce que les eaux se soient écoulées, ce qui allonge le voyage sans l'égayer et le rend fort pénible pour ceux qui n'ont pas largement pourvu leur cantine.

Avant de quitter Houston, nous avons proposé à nos compagnons de voyage de se grouper, pour la route, conformément à leurs goûts et à leurs sympathies, en plusieurs tables dont le service pourrait, mieux qu'une seule, réaliser l'accord assez difficile en matière de cuisine, quand on a peu de mets et quelquefois peu de temps à sa disposition. Cette proposition, unanimement accueillie, avait produit la formation de quatre groupes, qui, sauf quelques comètes papillonnant d'un groupe à l'autre, restèrent jusqu'au bout à peu près tels qu'ils s'étaient formés au départ.

Chaque groupe avait ses fonctionnaires, et particulièrement un, au nom duquel étaient portées, sur le registre de la cantine, les fournitures que celle-ci faisait à chaque repas. Ces fournitures étaient toutes, comme tous les frais de voyage et de transport, à la charge de chacun de nous, et non point à la charge de la société, ainsi que nos amis se le sont trop facilement persuadé en France.

Chaque soir, aussitôt que les wagons étaient rangés, les

chevaux attachés au piquet et les bœufs couplés et mis ainsi en liberté, chacun préparait son lit : les dames et les enfants dans les wagons, et les hommes dessous ou dans des hamacs suspendus aux roues. Quatre feux s'allumaient à peu de distance les uns des autres, la cantine s'ouvrait, faisait ses distributions, et les marmites et cafetières commençaient à bouillir.

Les produits de la chasse, les dindes sauvages, les poules de prairie, les perdrix, les tourterelles et les lapins manquaient rarement de figurer dans ces apprêts.

Quelquefois aussi nous trouvions, de loin en loin, dans les fermes, du lait, des œufs et des volailles, que les quatre groupes se partageaient.

Presque tous les hommes du convoi, vêtus de flanelle rouge, suivant la coutume des marins américains, et portant la barbe longue, formaient, à la lueur des feux du soir, au moment du campement et des préparatifs du souper auxquels se livraient une dizaine de dames, formaient, disons-nous, avec les wagons, les chevaux et les bœufs, un spectacle auquel il ne manquait qu'un crayon habile pour en conserver le pittoresque souvenir.

Mais il y avait aussi de mauvais jours. Les *settlers* ne voulaient, le plus souvent, mettre à notre disposition qu'un bœuf, dont il nous eût fallu perdre la moitié, prodigalité qu'aucune raison d'urgence ne pouvait justifier; et lorsque notre groupe n'avait pas d'autre viande à son service que les talons de bottes, notre ami Vaizian s'irritait, et déclarait qu'en sa qualité d'ancien officier de l'armée d'Afrique, il ferait une *razzia* chez le premier *settler* qui refuserait de nous vendre quelques pièces de sa basse-cour, ou de son bétail, proportionnée à nos besoins.

Nous n'avions pas pris ces boutades au sérieux, et nous donnions l'exemple d'une résignation pour nous et pour beaucoup d'autres très-facile en présence du riz, des haricots, des sardines, des pommes cuites, de bon café et d'excellent biscuit.

Mais la menace de Vaizian était sérieuse, et le pauvre garçon, malade déjà peut-être de la maladie qui nous l'a enlevé, eut le malheur, un jour, de tuer un jeune porc à quelque distance d'une ferme, et de le traîner jusqu'à notre campement, ce qui, heureusement, resta inaperçu des gens de la ferme.

Nous essayâmes de lui faire comprendre les motifs de notre refus d'accepter une pareille ressource; mais il s'irrita et s'entêta au point que nous dûmes en appeler à l'autorité dont la gérance nous avait investi en nous confiant la direction du convoi.

A son tour il invoqua un instant une autorité particulière dont l'aurait revêtu M. Considerant en l'attachant au groupe; mais comme cette délégation n'était aucunement justifiée, il dut y renoncer, et déclara qu'il ne voulait plus nous continuer le concours qu'il nous avait accordé jusque-là.

C'était pour la troisième fois en quelques jours qu'il nous mettait ainsi le marché à la main, avec des signes d'irritation qui n'avaient pas paru, jusque-là, compatibles avec sa gaieté et son excellent cœur. Nous crûmes devoir accepter enfin, quoique à regret, cette sorte de démission. Ses relations avec le groupe s'aigrissaient de jour en jour. Ses avis sur le service avaient pris la forme de commandements qui étaient allés jusqu'à la menace. Presque tout le monde le vit s'abstenir avec plaisir.

Nous essayâmes de lui faire oublier ces dissentiments et de lui faire comprendre que sa santé, visiblement altérée, s'altérerait encore plus, s'il persistait à chercher, dans nos boissons fermentées, les forces qui lui manquaient tous les jours davantage.

Il parut touché de nos observations, qui ne l'arrachèrent point à l'abattement qui s'était emparé de lui. Il nous pria de le laisser partir en avant pour Réunion, où il se reposerait plus tôt et où il annoncerait notre arrivée. Il partit en effet le 7 juin avec MM. Bussy et Montreul, et nous ne le retrouvâmes huit jours plus tard à Réunion, où il s'était alité en arrivant, que pour le voir mourir, trois jours après notre arrivée, de la fièvre typhoïde, qui s'était déclarée le lendemain du jour où il nous avait quittés.

Quand je sus plus tard par M. John Allen la mission particulière de M. Roger auprès de M. Cantagrel, il me revint à la mémoire les expressions dont s'était servi Vaizian en m'annonçant une mission analogue près de moi, et je restai persuadé qu'en effet M. Considerant la lui avait donnée, mais sans que le noble caractère de notre jeune et brave ami eût pu se résigner à la remplir littéralement.

En approchant de Réunion, où nous arrivions tous, quoique fatigués de nos trois mois et demi de voyage, dans des conditions de santé et de gaieté très-satisfaisantes, nous nous rappelions encore la séduisante image « du poteau » sur lequel on lirait : « Ici on croit au bonheur de l'homme » (*au Texas*, p. 234), et persuadés qu'avant même l'érection de ce poteau, on s'occupait, — surtout depuis l'arrivée du fondateur, — de tout ce qui pouvait successivement conduire à la réalisation de ce bonheur, nous comptions, au nombre des premiers, comme sur le quai de la Nouvelle-Orléans, sur la rencontre de quelque ami envoyé à quelque distance au-devant de nous, pour nous donner la bienvenue et nous diriger dans les derniers détours de la route.

Mais nous cherchions en vain à chaque horizon : toujours « nous ne voyions rien venir, » et nous n'eûmes pas même la consolation de rencontrer un poteau indicateur du point où il fallait quitter la grande voie pour le chemin de traverse, consolation que depuis j'ai du moins donnée moi-même à ceux qui nous ont suivis, en plaçant depuis Lancaster jusqu'à Réunion (18 milles) des poteaux et des planchettes indicateurs à tous les carrefours de la route.

Nos bœufs, dévorés de soif et harassés de leur marche presque continuelle dans des sables profonds et brûlants, ne traînant plus qu'à grand'peine leurs pesants chariots, nous forçaient à des haltes de plus en plus fréquentes, après lesquelles ce n'était pas sans de grandes difficultés que quelques-uns pouvaient se remettre sur leurs jambes.

Les wagoniers qui nous avaient précédés en avaient déjà laissé un que nous trouvâmes étendu sur la route, et notre guide, master Black, avait été forcé à un semblable sacrifice, à l'occasion duquel il avait manifesté toute l'insouciance américaine par un *good bye* (adieu) très-gai adressé à son bœuf en l'abandonnant.

Une des grandes difficultés de ces voyages au travers des prairies et des forêts du Texas, c'est le ralliement des bœufs au moment du départ. Ces malheureux animaux qui voyagent la journée entière, sans manger et quelquefois sans boire, et sans autre repos qu'une halte, sans dételer au milieu de la journée, ont hâte, le soir, de gagner l'abreuvoir et le pâturage, et très-souvent il leur faut s'éloigner beaucoup pour cette double recherche.

Puis, lorsqu'ils ont placé entre eux et le campement quelques *creeks* couverts d'épais fourrés et que, couchés le matin dans quelqu'un des replis d'un bois touffu, ils ruminent en paix sans agiter leurs sonnettes, on passe souvent des heures, des matinées, des journées même à leur recherche.

Quand nous pouvions trouver pour campement une prairie bien fournie et voisine d'un *creek* contenant de l'eau, les animaux ne s'éloignaient pas, et la surveillance de nuit était plus facile. Cette surveillance, que je m'étais efforcé d'établir au moyen de deux sentinelles, relevées de deux heures en deux heures, et faisant continuellement, en se croisant et en comptant les bœufs, le tour du troupeau, cette surveillance, dis-je, nous évitait souvent de grandes pertes de temps; mais le zèle n'était pas toujours proportionné à l'utilité de cette mesure, et j'ai plus d'une fois trouvé quelqu'une de nos sentinelles et de nos vedettes endormie au milieu de la prairie.

Malgré l'extrême sécheresse que, sur la foi de M. Considérant, nous croyions exceptionnelle, tandis qu'elle est la règle au Texas, nous trouvions parfois, dans des bas-fonds, quelques prairies vertes et abondamment fournies de bonnes herbes. Ces rencontres ranimaient un instant notre enthousiasme chancelant; mais quand nous rencontrions des fermes, où nos bœufs et nos chevaux ne trouvaient pas même une mare pour se désaltérer, et où quelquefois même le *settler* nous montrait vide le tonneau dans lequel il allait à un ou plusieurs milles chercher, à l'aide d'un traîneau, la provision d'eau nécessaire à sa famille, nous avons besoin alors de puiser profondément, en attendant mieux, à la source de notre foi et de nos espérances.

Nous approchions cependant, et apprenant que nous n'étions plus qu'à quelques milles de Réunion, je résolus d'envoyer en avant quelqu'un demander un renfort de deux ou trois paires de bœufs pour hâter un peu notre arrivée.

Notre maître de manège, M. Barret, était le seul cavalier disponible, et je le priai de terminer la campagne par cette facile expédition; mais le digne homme, malgré son obligeance habituelle, ne put s'y décider. Il s'était un jour perdu dans la forêt où il avait été obligé de passer la nuit, et son imagination y avait vu tant de fantômes d'Indiens et de Mexicains féroces, qu'il en était revenu, le lendemain, véritablement fou de terreur, et qu'il n'osait plus s'éloigner à cent pas du convoi.

Il aura, depuis qu'il est retourné en France, retrouvé complètement, nous l'espérons, sa belle et joyeuse énergie.

Je partis à sa place, après avoir pourvu à quelques recommandations pour le reste du voyage; mais les quelques milles étaient, comme les lieues de France, d'une longueur désespérante, quand elles sont indiquées par les habitants des campagnes, et je n'arrivai à Réunion qu'à la nuit, après avoir traversé, faute d'indication de la vraie route, des *creeks* abominables, où les jambes et le sang-froid de mon vieux cheval, ainsi que les os de mon vieux *boggey*, acquirent de justes droits à une haute estime.

Après avoir serré la main de nos amis, j'exposai la triste situation de nos attelages; mais on m'assura qu'il n'y avait pas un seul bœuf disponible dans la colonie, et que notre groupe devait se tirer d'affaire comme il pourrait.

Je demandai alors s'il n'y aurait pas, parmi les colons, quelqu'un qui connût la route et qui voulût monter immédiatement à cheval, pour aller annoncer à notre convoi qu'il devait camper encore cette nuit et remettre son arrivée au lendemain.

Un jeune homme se présenta aussitôt avec une bienveillance qui ouvrit tout d'abord pour lui mon cœur à une vive sympathie. Hélas! c'était M. Roger! Que n'a-t-il mieux compris ensuite ce trésor d'amitié dont j'aurais été si heureux de rester dépositaire!

L'accueil de notre ami M. Considerant avait été sérieux, presque froid.

Le souper qui me fut servi était détestable : un morceau de bœuf bouilli, coriace et faisandé, et pour boisson de l'eau tiède sentant la vase.

Le logement me dédommagea fort peu : une paille et une couverture sur le plancher, et un coin dans un grand bâtiment en construction sans portes ni fenêtres compléta ma journée du 15 juin 1855.

Le 16, j'étais debout au point du jour, prêt à aller au-devant de notre convoi, mais mon brave cheval que M. Considerant avait, à ma prière, recommandé la veille à un colon, avait été renfermé, sans avoir bu, dans un enclos voisin qu'il avait franchi, en m'accusant probablement d'une noire ingratitude et en fuyant si bien sa mauvaise hôtellerie qu'on ne le re-

trouva que six mois après, au milieu d'une prairie éloignée d'environ huit milles, où il s'était admirablement engraisé dans un complet far-niente et dans l'oubli de son vieux maître.

Enfin nos compagnons du *Nuremberg* arrivèrent. On mit à leur disposition tout ce bâtiment où j'avais couché et où ils commencèrent gaiement leur installation pour la nuit, dans des compartiments disposés les uns au-dessus des autres, comme les lits superposés des entre-ponts et des cabines du navire. Aussi ce bâtiment reçut-il immédiatement le nom du *Nuremberg*, qui n'est pas encore oublié, quoiqu'il ait été, cette année 1857, transformé en *store* (boutique générale de la colonie).

La *vérande* garnie de bancs et de planches sur des tréteaux fut notre salle à manger.

On nous y servit imperturbablement, pendant plusieurs mois pour base alimentaire, le matin, vers cinq heures, une tasse de café à l'eau et du pain; à midi, une soupe au pain largement trempée d'un bouillon dont l'extrême pâleur dénonçait à tous l'oubli fait par nous de quelques oignons brûlés dans les provisions de notre cantine. A la soupe succédait invariablement le bœuf bouilli qui, deux fois sur trois, dénonçait à tous les odorats la puissance de décomposition d'un soleil qui, à l'ombre, sur notre plateau, faisait monter le thermomètre centigrade de 30 à 40 degrés tous les jours; enfin, le soir, les restes du bœuf, une tasse de thé et un petit verre de whiskey.

Ce petit verre de whiskey n'était pas servi à table, mais dans la cour.

M. Cousin, l'homme de confiance de M. Considerant, et qui était alors ministre de l'intérieur, prenait sous son bras, en sortant de table, une grosse bouteille clissée et à sa main un petit verre.

Ainsi armé, il avait la complaisance de parcourir tous les groupes, offrant et versant la goutte à tous les amateurs et prenant sa part à son tour.

Ce mode de distribution et ce régime alimentaire furent, comme toutes les misères du voyage, de la part du groupe du *Nuremberg*, l'objet de plaisanteries auxquelles nous primes toujours volontiers part. Faire gaiement des choses sérieuses et supporter la misère en riant nous a toujours paru

fort sage; mais nous avons affaire à certains caractères que les brumes et la bière belge avaient rendus moroses et qui, ne sachant pas manier la plaisanterie, s'aigrissaient à son contact.

M. Considerant, à qui des rapports malveillants étaient faits tous les jours sur ce malheureux groupe si coupable d'un peu d'esprit français, crut devoir me reprocher ma complicité dans ces gaietés si peu judicieusement interprétées.

« Réservez vos mécontentements, lui dis-je, pour les colères que pourraient très-bien soulever les malveillances injustes et inintelligentes dont nous sommes l'objet. Tant que nous ne ferons que rire du pot-au-feu de Réunion, tant pis pour ceux qui l'administrent si mal; mais vous, cher maître, vous devez laisser beaucoup de latitude au *castigat ridendo mores*; corriger en riant est une médication chrétienne et salutaire.

» — Mais vous ne voyez donc pas, répliquait-il, que ces plaisanteries tendent à nous entraîner dans des dépenses de table exagérées et à des prodigalités comme celles auxquelles votre cantine a donné lieu?

» — Non, répondis-je: quand vous allez avoir réglé les conditions du travail et constitué le restaurant, vos inquiétudes seront sans objet: chacun, mis en présence de sa bourse et d'un établissement dans lequel chaque portion d'aliments aura un prix fixe et se payera comptant, chacun vivra comme il voudra ou comme il pourra, et vous ne serez, à ce sujet, pas plus que nos restaurateurs de Paris, obligé de vous préoccuper des affaires particulières de ceux qui viendront s'asseoir à vos tables.

» Quant aux prodigalités de ma cantine, les comptes viennent d'en être réglés par M. Bussy, votre comptable. Il en résulte que notre dépense moyenne par personne pour trente et quelques jours, a été de huit dollars et demi (44 fr. 50 c.), et que, quoique cette dépense ait été en réalité très-notablement inégale (certains ayant dépensé plus de soixante francs et d'autres moins de trente), tous, à l'exception de Vaizian, victime de longs excès antérieurs de toute espèce, tous sont arrivés bien portants et satisfaits.

» Tandis que le groupe de M. Cousin, qui, en moyenne, a dépensé, il est vrai, cinquante sous de moins que nous par personne, pour tout le voyage, s'est généralement et amère-

ment plaint de la parcimonie avec laquelle ce chef envieux, qui nous critique et que vous écoutez beaucoup trop complaisamment, distribuait lui-même à chacun les plus maigres aliments. »

Ces plaintes étaient allées, en effet, jusqu'à une séparation. Rejoint par le groupe Raizant au bout de quelques jours, sept des compatriotes de M. Cousin l'avaient abandonné après avoir exigé un partage des vivres qui suffirent à grand'peine à l'achèvement du voyage.

Et nous devons dire encore que chez M. Cousin cette moyenne de huit dollars par personne avait été invariablement appliquée à chacun d'après le principe égalitaire des communistes, tandis que chez nous (nous nous plaisons à le répéter), chacun n'avait payé qu'en proportion de sa dépense, égalité relative qui nous a toujours semblé beaucoup plus juste que celle qui tend à faire passer sous le même niveau les goûts, les appétits, les aptitudes, les intelligences et les actes.

Plusieurs de nous, en parcourant le jardin, avaient admiré la puissance de végétation d'un pourpier magnifique qui rampait spontanément partout; et, se souvenant que notre cantine avait livré au magasin une notable quantité d'huile et de vinaigre, demandèrent que du moins cette généreuse plante fût transformée en salade.

Cette addition à notre menu fut unanimement accueillie comme un bienfait; mais quelqu'un s'avisa de demander que cette pauvre plante grasse fût convertie en ragoût, et quoique cette filante et gluante bouillette déplût généralement, on persista par économie à nous la servir en alternant avec la salade.

M. Considerant, décidé à trouver tout bon dans cet ordre de choses, avait hautement félicité l'une de nos cuisinières sur l'excellence du pourpier à la graisse de bœuf préparé par elle.

Pour moi qui, avec tant d'autres, faisais piteuse mine les jours de pourpier cuit, je lui trouvai un emploi, dont l'utilité me consola des diètes forcées auxquelles il nous condamnait :

Nous manquions de farine de graine de lin; la guimauve est fort rare et le pain bon à épargner : je prescrivis en conséquence à mes malades, qui s'en trouvèrent bien, les feuilles de pourpier cuit en cataplasmes et le jus... en irrigations.

Mais M. Considerant ne me pardonna pas cette profanation dont il aurait dû rire avec moi, et je suis persuadé qu'elle pesa

d'un grand poids dans la sentence qu'il prononça contre moi en déclarant qu'à ses yeux *je n'étais pas médecin du tout, mais pas du tout* ; sentence qui aurait pu prouver une grande puissance de divination, M. Considerant ne m'ayant jamais fait subir aucun examen, ne m'ayant jamais adressé une question sur ma pratique médicale et m'ayant toujours privé du bonheur de le rencontrer auprès de mes malades.

V

La médecine à Réunion.*Ne sutor ultrà !*

Chacun son métier, les brebis seront bien gardées.

(Traduction libre.)

Puisque j'ai été conduit à parler des malades et de la pratique médicale, je crois devoir réunir ici, sans suivre l'ordre des dates, tout ce qui m'a paru de quelque intérêt sur ce sujet pendant ces trois années.

Lors de la première assemblée générale des actionnaires, à Paris, rue de Beaune, n° 6, le 26 décembre 1854, l'assemblée vota, je l'ai déjà dit, un premier fonds de dix mille francs, destiné au soulagement des malheurs particuliers.

Je priai l'assemblée de manifester clairement son opinion sur l'emploi de ces dix mille francs, notamment en ce qui concernait les malades.

Je lui demandai s'il n'était pas dans ses intentions que les colons qui tomberaient malades au service de la société, fussent traités à ses frais. La réponse fut affirmative et unanime.

Cette affirmation, en consacrant à l'égard des colons un acte d'humanité et de justice, répondait à une des préoccupations de mon esprit, l'organisation de la pratique médicale, et à l'une des grosses difficultés de cette pratique, la difficulté attachée à la délicate question des honoraires.

Je comprends aussi bien que qui que ce soit, et j'approuve cette formule sacramentelle : « Il faut que le prêtre vive de l'autel ; » mais, de même que j'ai fait des vœux pour que le

prêtre soit affranchi de la servitude du casuel ¹, de même aussi ² j'ai souhaité que le médecin fût débarrassé des soins de la réclamation de ses honoraires. L'exercice de sa profession (du moins l'ai-je toujours ainsi compris) est aussi un sacerdoce que le casuel fait trop souvent descendre au niveau d'un commerce ou d'une industrie quelquefois peu utile au malade, par l'obligation où se trouve le médecin de restreindre ses visites, afin de ne pas paraître spéculer trop sur leur produit.

L'avocat, à qui j'ai souvent, sur ce point, porté envie, l'avocat, dans une position toute semblable, a du moins l'avoué qui peut lui épargner et qui lui épargne souvent toutes les difficultés et les désagréments du règlement direct des honoraires.

Si le médecin n'avait été que le réparateur des désordres matériels que la santé subit, nous aurions compris sans peine que ses soins, semblables à ceux d'un architecte, pussent facilement se résoudre en un mémoire régularisé au besoin par des tarifs, après les réparations faites. Mais ces cas-là sont bien rares; tandis que, presque toujours, le médecin et le malade ont besoin, l'un pour bien connaître le mal et en diriger le traitement, l'autre pour acquérir la tranquillité d'esprit, la sécurité qui lui est nécessaire, ont besoin, dis-je, d'échanger des témoignages de confiance et d'affection d'autant plus utiles qu'ils sont plus intimes.

Puis, quand le médecin est devenu ainsi, presque toujours, comme l'avocat, le confident, l'ami, le confesseur de son malade, et qu'il est entré dans l'intimité de sa vie, est-il bien facile alors de décider le moment, la forme, la convenance, la somme, l'opportunité enfin d'une réclamation à adresser au client qui, pour des causes souvent indépendantes de sa volonté, nous semble ajourner trop longtemps ou oublier l'obligation pécuniaire contractée envers nous?

Mais quand le client guéri vient remercier son médecin, et lui demander quelle obligation pécuniaire il a contractée envers lui, la question n'est-elle pas souvent tout aussi embarrassante à résoudre?

¹ *Monseigneur l'évêque du Mans et le phalanstère*. In-8°, 1846, rue de Beaune, 6; p. 42 à 52.

² *Almanach phalanstérien pour l'année 1846*, p. 55.

Si la position financière du client était connue du médecin, cela serait plus facile ; mais comme les soins d'un médecin ne sont pas une marchandise qui se cote à la Bourse et qui puisse être invariable, c'est donc pour lui, quand il doit déterminer son prix à chaque situation nouvelle, c'est pour lui, disons-nous, que le quart d'heure de Rabelais est vraiment, à tous les points de vue, un mauvais quart d'heure.

J'avais donc entrevu avec bonheur pour moi, dans l'œuvre du Texas, la cessation de ces difficultés avec lesquelles je n'ai jamais pu me familiariser.

Les médecins allaient être les médecins de la colonie qui se chargerait du règlement, de la répartition et de la perception de leurs honoraires. Fonctionnaires publics désormais, leur sacerdoce allait s'élever à toute sa dignité, sans que les droits de chacun, à des degrés divers dans la hiérarchie médicale pussent être plus méconnus qu'ils ne le sont dans toutes les autres branches de l'administration publique.

Les premiers bulletins avaient annoncé qu'un jeune médecin belge, M. Roger, était déjà parti.

Nous savions qu'un médecin des Hautes-Alpes, M. le docteur Nicolas, devait se joindre à nous.

Par ces deux confrères allaient être représentées au Texas les Facultés de Bruxelles et de Montpellier, et par moi, la Faculté de médecine de Paris, où j'ai eu l'honneur de recevoir mes grades et aussi la médecine militaire de France, à laquelle j'ai été attaché pendant six ans, et dont je suis sorti démissionnaire avec le grade d'aide-major à l'âge de vingt-huit ans.

De ce concours devaient résulter, je l'espérais, d'utiles observations sur la pratique médicale dans les contrées que nous allions parcourir.

J'emportais de France, à ce sujet, cinq préoccupations principales :

Est-il vrai que, sous les latitudes élevées, le sulfate de quinine doive être nécessairement donné à très-hautes doses ?

Est-il vrai que, « sous ces latitudes, toute émission sanguine, même légère, est souvent très-fâcheuse et même très-grave ? » (Expression de M. Considerant.)

Est-il vrai que le calomel, à haute dose, combatte beaucoup mieux que les émissions sanguines les phénomènes inflam-

matoires qui se manifestent dans la plupart des maladies, même dans le typhus, le choléra et la fièvre jaune ?

Quelles seront les modifications apportées par le climat à l'effet des ventouses si généralement employées en France, en Allemagne et en Russie, comme elles l'avaient été en Grèce dès les premiers temps de l'histoire de la médecine ?

Enfin, qu'est-ce que le mal de mer ?

Ce programme, tout étroit qu'il puisse paraître à certains esprits, ouvre un vaste champ (les médecins le savent) à l'examen des questions sur lesquelles l'air, la température, les eaux et les lieux peuvent exercer de l'influence.

Après la décision de l'assemblée générale, relative au traitement des malades, la gérance m'avait chargé de faire composer, pour le compte de la société, deux boîtes, l'une de secours chirurgicaux et l'autre de médicaments. Ces deux objets choisis, le premier chez l'honorable et célèbre M. Charrière, le second à la pharmacie centrale, ne laissaient rien à désirer pour leur composition et nous ont rendu d'éminents services.

Le lendemain de notre arrivée à Réunion, quand les wagons furent déchargés, M. Roger fit, sans me prévenir, transporter dans sa chambre les deux boîtes dont je viens de parler, puis il vint m'en demander les clefs.

Il était arrivé cinq mois avant nous ; il était le médecin de M. Considerant et l'homme de sa confiance intime en toutes choses. C'était là une possession d'état qui avait son côté juste, et je passai sur le défaut de forme sans y attacher grande importance.

Mais quand je sus que M. Roger n'avait pas terminé ses études médicales ; quand je vis à l'œuvre qu'il n'était pas même encore familiarisé avec la pratique des opérations de la petite chirurgie ; qu'il hésitait à ouvrir et qu'il ne parvenait à ouvrir qu'à la troisième tentative un abcès dont la matière fluctuante sous la peau annonçait une profondeur de quatre à cinq centimètres sans aucune difficulté anatomique environnante ; quand je le vis composer sa pratique médicale d'un mélange soi-disant éclectique d'homœopathie et d'allopathie ; quand je sus aussi que le respectable docteur Nicolas, avec lequel je venais de passer deux mois en mer dans le meilleur accord, avait été, depuis son arrivée (trois semaines avant nous), l'objet des sarcasmes et des aigreurs de ce jeune élève en médecine ;

et lorsque, enfin, me trouvant avec lui dans le conseil de direction institué par l'article 14 de la convention provisoire (*au Texas*, p. 319), je ne le vis semer parmi nous, sous la forme d'insinuations, que des manifestations malveillantes contre MM. Cantagrel et Allen, ses compagnons de voyage, puis contre MM. Burcly et Daly et contre moi, et que je reconnus sa fatale influence sur l'esprit malade de notre fondateur, je dus commencer à compter avec lui et à renoncer à la confraternité dont nous nous étions plu à l'honorer, M. Nicolas et moi.

Achevons, en anticipant encore sur les dates, cette désagréable mais nécessaire partie de notre travail.

Le 15 août suivant, arrivèrent à Réunion MM. Robert Nusbaumer et Chavannes. Tous deux venaient de Houston, où la fièvre jaune manque rarement de faire des victimes chaque année à cette époque, que l'on choisit de préférence pour voyager au nord.

Tout le monde dans l'École connaît le nom du premier et son vieux dévouement si complet à la propagation et à la réalisation de l'idée. Chargé de l'administration de la petite ferme achetée à Houston pour le dépôt des plantes envoyées d'Europe, il y avait achevé, par des travaux de défrichement auxquels il n'était pas habitué, la détérioration d'une santé profondément altérée depuis plusieurs années.

Il y avait contracté des fièvres intermittentes qui ne le quittaient plus que rarement, et pour lesquelles il avait consommé et consommait encore à son arrivée de fortes doses de sulfate de quinine.

Il y ajoutait, comme l'avait fait Vaizian, et en croyant, comme lui, y puiser des forces qui s'éteignaient, non pas des excès, mais un usage journalier de wiskey, boisson fatale, comme le tabac, à la raison et à la santé de ceux qui en usent et surtout de ceux qui en abusent.

Il espérait qu'à Réunion au milieu de vieux amis et au spectacle des prospérités qu'il avait rêvées comme nous tous, — à l'aide du livre, — il allait se guérir et revivre; mais sa première impression à son arrivée avait été une atteinte profonde à ses plus intimes sentiments :

M. Considerant l'avait mal reçu.

Les plaintes amères que M. Chavannes et lui firent alors à ce sujet dans l'intimité de quelques conversations ne se sont point effacées de notre mémoire et de celle de nos amis.

Nusbaumer avait eu d'assez graves débats à Houston avec M. Cousin, et il retrouvait à Réunion le même homme, tout nouveau dans l'École, investi à son détriment, croyait-il, de toute la confiance du fondateur, sans autres droits, aux yeux de tous, qu'une grande souplesse d'attitude et de caractère pour laquelle M. Considerant a toujours montré une prédilection toute particulière.

Que cette impression fût fondée ou non, toujours est-il que le digne homme, ne trouvant à Réunion, avec cet accueil, qu'un mauvais grenier pour demeure, en communauté avec plusieurs autres et sous un toit perméable à toutes les injures du temps, puis la nourriture que nous venons de décrire, puis l'inquiétude et le mécontentement qui commençaient à gronder dans tous les esprits et dans tous les cœurs, le digne homme fut repris de la fièvre intermittente sous la forme quotidienne.

J'étais son ami phalanstérien depuis tantôt huit ans : il s'adressa à moi, le 22 août; je lui administrai, comme je le faisais en France depuis quarante ans, et toujours avec succès, et comme je n'ai cessé de le faire avec les mêmes résultats pendant deux ans en Amérique, la petite dose de deux à quatre décigrammes de sulfate de quinine entre chaque accès avec un intervalle de deux heures entre chaque décigramme.

Après la seconde dose, le 24 août, la fièvre ne reparut pas, et j'obtins de lui la promesse qu'il s'abstiendrait complètement de whiskey.

Le régime alimentaire de la colonie venait de s'aggraver encore.

On avait dit à M. Considerant que, dans des cas de pénurie, on suppléait au thé avec une petite plante aromatique, à laquelle nos botanistes de Réunion n'ont assigné ni nom ni famille, et que la voix publique nomma *thé-xas*.

On avait donc fait une tisane de thé-xas, et M. Considerant l'ayant proclamée très-supérieure au thé de Chine, celui-ci disparut complètement pendant quelques jours de nos repas du soir; mais nous réclamâmes contre cette aggravation, qui fut commuée, comme pour le pourpier, en celle de l'alternance : un jour le thé de Chine, un jour le thé-xas; c'est-à-dire un jour de diète sur deux pour ceux qui ont le mauvais goût de ne pas se nourrir de tisane. Heureuses les organisations qui, par économie systématique, peuvent tout avaler!

On essaya bien de dissimuler l'innovation économique par son mélange avec le vrai thé, mais cette profanation, aussitôt découverte, n'osa pas se renouveler.

Toujours est-il que le pauvre Nusbaumer, souffrant et habitué à sa tasse de vrai thé, supportait plus tristement encore le séjour de « la terre promise, » et que, le 10 septembre, il fut pris de violentes douleurs de la vessie et des intestins, maladie à laquelle, nous dit-il, il était sujet depuis plusieurs années.

Je priai mon bon confrère, M. le docteur Nicolas, de s'adjoindre à moi, et nous convînmes qu'à défaut de sangsues, nous lui ferions des applications de ventouses scarifiées, jusqu'à la cessation des douleurs.

Le 15 septembre, Nusbaumer reprenait ses promenades habituelles; mais il se refusait à la continuation des ventouses, dans l'emploi desquelles, malgré le mieux, il eût importé de persévérer.

M. Considerant, qui avait porté sa sentence contre moi, contre les émissions sanguines en général et contre les ventouses en particulier, était parvenu à inspirer des craintes à notre malade.

Madame Considerant avait même cru devoir faire une démarche près de moi à ce sujet, et me prier « d'ouvrir les yeux sur les dangers de ma pratique et de vouloir bien, surtout, ne pas en user à l'égard de M. Nusbaumer. »

Voici en substance ma réponse :

« Je regrette infiniment, madame, de ne pouvoir déférer aux avis que vous croyez devoir me donner, et j'oserai vous soumettre la réflexion suivante :

» Si, à soixante-deux ans, et après quarante-cinq ans d'études et de pratique médicales, un médecin devait se laisser diriger par les opinions des gens du monde, ne serait-il pas parfaitement indigne de sa profession? »

Madame Considerant, sortie de mon cabinet (ici, ce dernier mot veut dire un carré long de deux mètres quatre-vingt-neuf centimètres sur un mètre soixante-dix-neuf centimètres; qui, formé de planches au travers desquelles pénètrent le vent, la pluie, l'extrême chaleur et l'extrême froid, et qui, éclairé par une fenêtre en guillotine, constitue tout mon appartement

depuis deux ans), madame Considerant, dis-je, se plaignit amèrement de ma réponse.

Cependant, faute de continuation du moyen révulsif qui avait atténué les douleurs, celles-ci reparurent le 12, avec des symptômes de fièvre typhoïde qui nous décidèrent, le docteur Nicolas et moi, à faire part à M. Considerant de nos graves inquiétudes au sujet de notre malade.

M. Considerant fit alors un coup d'État : il alla, sans nous prévenir, installer M. Roger, pour le jour et la nuit, auprès du malade et s'y installa lui-même pour s'assurer de l'intégrité de la direction médicale qu'il venait de décréter.

Le docteur Nicolas cessa aussitôt ses visites. Il pensait avec moi que le défaut de tact que montrait alors M. Considerant d'une manière aussi essentielle, aurait dû être rectifié par l'élève en médecine, s'il s'était rappelé ou s'il avait compris le respect auquel ses anciens avaient droit.

Mais ils n'avaient pas même, M. Considerant et lui, eu la prudence de mettre leur responsabilité à couvert, sous tous les points de vue, en nous proposant une consultation, seul mode honnête de procéder en pareil cas.

Bien plus, ils avaient même oublié de demander au malade son consentement.

Et comme M. Roger, ainsi que son intime M. Cousin, étaient parfaitement antipathiques à Nusbaumer, celui-ci protesta jusqu'à la fin, toutes les fois que son sommeil léthargique et son délire lui permirent devant nous d'exprimer une idée, protesta, dis-je, de la voix, des yeux ou du geste, contre l'imposition qui lui était faite, jour et nuit, d'un pareil garde-malade.

« Pourquoi cela?... » me dit-il plusieurs fois pendant les visites que je n'avais pas cessé de lui faire à titre d'ami; et il me désignait alors clairement l'objet du cauchemar qui l'oppressait, puis sa tête retombait sur le grabat, dans un assoupissement ou un délire qui se terminèrent par sa mort, après onze jours de ce supplice, et sans qu'il en eût pu connaître la cause, le 26 septembre 1855.

M. Chavannes, jeune horloger français établi à Houston, et qui s'était montré, pour M. Considerant et pour nous tous, d'une véritable obligeance quand nous arrivâmes dans sa ville, quitta Réunion avec la pensée que l'accueil qu'il y avait reçu

du chef ressemblait beaucoup ou à de l'ingratitude ou à un grand oubli des plus simples devoirs d'un maître de maison.

Du reste, l'opinion publique à Réunion ne sanctionna pas plus le droit que s'arrogeait M. Considerant de délivrer et de retirer des diplômes, qu'elle n'avait sanctionné ses distributions de brevets de bravoure (souvenir de la protestation de M. Cabet contre l'apologie du brave Gouhenans).

Pendant les deux années que j'ai passées au Texas, mes soins ont été réclamés par 228 malades, dont toutes les maladies ont fait l'objet d'observations consignées exactement sur un registre, et, malgré l'anathème jeté aux ventouses, 99 d'entre eux en ont subi l'opération à l'occasion de fièvres cérébrales, typhoïdes, intermittentes, etc., etc., et toujours, — comme le proclamait déjà Hérodus en Grèce il y a quelque trois mille ans, et comme le répétaient plus tard Cœlius Aurelianus, Oribaze et tant d'autres, — toujours parfaitement inoffensives, elles marquèrent utilement leur bienfaisante puissance révulsive.

Sur ces 228 malades, j'ai eu la douleur d'en perdre cinq, ou un peu moins de $2\frac{1}{2}$ pour 100; mais tous cinq avaient à se reprocher, comme notre ami Vaizian, de graves imprudences et des négligences d'avertissements que je n'ai cessé de répéter à tous sur les questions d'hygiène générale et particulière.

Ces 228 malades ont dépensé ensemble 889 jours de maladie, ou, en moyenne, 8 jours $\frac{1}{2}$ chacun, et 428 jours de convalescence, ou, pour chacun, environ 2 jours $\frac{1}{2}$; total : 41 jours.

Nous retrouvons, dans ce résumé de clinique médicale, pendant trente et un mois, en Amérique, la confirmation, déjà vieille pour moi, de l'heureuse influence des ventouses sur la durée des maladies. Par leur puissance révulsive, les ventouses dispensent de la nécessité de tirer beaucoup de sang; elles le déplacent, elles le détournent de la partie malade sans l'enlever à la circulation générale, et lorsque la maladie a cessé, lorsque l'équilibre et l'ordre sont rétablis, la convalescence est courte, parce que, n'ayant rien ou presque rien perdu, et conséquemment rien ou presque rien à recouvrer, la vie se retrouve presque immédiatement dans son état normal et reprend aussitôt sa marche accoutumée.

Je crois devoir répéter ici un vœu déjà exprimé il y a une

dizaine d'années avec l'exemple à l'appui¹, celui de voir les médecins adopter, suivant des règles uniformes que l'Académie de médecine pourrait déterminer, l'usage de se communiquer ainsi tous les ans le bilan de leur pratique médicale. Ces vues jetées rétrospectivement sur les résultats de l'application de doctrines si diverses et souvent si opposées, seraient de précieux avertissements pour chacun en particulier. Elles seraient un préservatif contre l'oubli des insuccès et contre les assouplissements de la routine. Ne pourraient-elles pas d'ailleurs être utilement consultées par les malades à l'occasion du choix si délicat d'un médecin ?

Ces revues seraient enfin de précieuses statistiques pathologiques et nécrologiques. Elles compléteraient les tables de mortalité qui, basées sur le nombre des décès comparé au chiffre de la population et non à celui des maladies, n'offrent pas toute l'exactitude qu'il est naturel de désirer en de si graves matières.

Le grand argument des ennemis des ventouses et particulièrement de M. Considerant était celui-ci :

« Quelque part qu'on ait mal, des ventouses et *toujours* des ventouses, de la tête aux pieds et des pieds à la tête ! »

Il est vrai que sur les 228 malades qui ont reçu mes soins, moins de *la moitié* ont subi cette petite opération, ce qui réduit déjà d'autant la valeur, en jugement et en exactitude, du reproche fait à celui qui les prescrit.

Mais cette orgueilleuse manie de juger ce qu'on ne connaît pas, dont sont atteints beaucoup d'esprits d'ailleurs fort distingués, leur fausse le jugement à ce point qu'ils oublient que tous les jours, par routine, ils acceptent, sans plus de réflexion, des choses qui paraîtraient beaucoup plus absurdes, si on y pensait sans posséder la science qui en autorise la pratique.

Ainsi, quelque part que ces gens-là aient mal, on les voit avaler, sans réflexion et sans idée de critique, tous les remèdes que le médecin juge convenable de déposer dans leur estomac, et même ceux qu'ils croient pouvoir se prescrire eux-mêmes.

L'estomac, dans ce cas, fait réellement, pour chacun des médicaments qu'on lui confie, l'office de l'administration des

¹ *Dernier examen de conscience d'un médecin*. Librairie sociétaire, rue de Beaune, 6.

postes à l'égard des lettres qui sont déposées dans ses boîtes.

Mais les lettres ont des adresses ; tandis que l'administration de l'estomac recevant, sans aucune indication qu'elle puisse lire, des objets à remettre, et quelquefois, en même temps, au cerveau, à l'œil, à la gorge, au poumon, au cœur, au foie, à la rate, etc., etc., pourrait bien paraître, à des esprits moins judicieux, fortement exposée ou à des erreurs, ou à des inexactitudes, ou à des encombrements plus ou moins compromettants pour elle-même.

Eh bien, certaines gens d'esprit qui aiment tant à gloser sur les médecins, dont l'esprit indépendant leur déplaît, n'ont pas même entrevu cette jolie veine de critique à exploiter ;

Tandis qu'ils dénigrent les ventouses, elles qui du moins donnent cette preuve, palpable pour tous, d'une vue judicieuse, en s'attaquant directement au mal, et en suivant sa trace de la tête aux pieds et des pieds à la tête, partout où il se manifeste.

Si l'orgueil n'était pas né aveugle, il comprendrait sans doute qu'à force de mépriser des choses simples, il tombe dans des simplicités qui grandement le compromettent.

La légèreté des appréciations de M. Considerant, si prodigieusement manifeste en tant de choses, se retrouve encore dans cette phrase de la page 54 de son livre, quand il parle du traitement des fièvres :

« Un traitement aisé et bien connu en vient facilement à bout. »

Ainsi, pour M. Considerant, le sulfate de quinine étant bien connu comme le spécifique des fièvres intermittentes, tout le reste est aisé et tout est dit. Les heures où le médicament doit être administré, avant ou après les accès ; les mélanges auxquels on peut le soumettre et ses doses, tout cela, que la science théorique et pratique peut seule enseigner aux esprits judicieux, tout cela n'est rien pour M. Considerant, et il affirme qu'on vient facilement à bout de ces maladies.

La notoriété publique constate, au contraire, tous les jours, qu'en Amérique le mode d'administration adopté et les doses en rendent les effets très-fréquemment fautifs.

Le sulfate de quinine, dissous dans le whiskey, à la dose d'un gramme au moins, est partout administré en une seule fois entre chaque accès, et l'excitation que produit dans l'estomac

cette médication beaucoup trop énergique et concentrée, rend, le plus souvent, la guérison lente et difficile, développe dans les organes de la digestion des congestions inflammatoires, des obstructions par lesquelles la santé et la vie sont plus ou moins gravement compromises.

M. Jacques Nusbaumer et mademoiselle Gaudel en ont fourni à la colonie deux exemples très-remarquables. Leurs fièvres ont persisté plusieurs mois chez le premier et plus d'une année chez la seconde. Celle-ci, après une année passée à Dallas, nous est revenue avec des obstructions tellement graves du foie, des intestins et de la rate, qu'elle a été considérée longtemps comme incurable et plusieurs fois comme expirante.

Sa santé ne s'est rétablie que sous l'influence d'applications de ventouses journellement répétées et du sulfate de quinine administré en pilules, par conséquent sans whiskey, et à très-petites doses, deux à trois décigrammes entre chaque accès, fractionnés par décigrammes et avec deux heures d'intervalle entre chacun.

Trente-neuf cas de fièvres intermittentes soumis par moi à ce mode d'administration n'ont jamais, un seul excepté, éprouvé le retour de trois accès après la première dose.

L'exception était une fièvre quarte, le type le plus rebelle.

Elle était d'ailleurs entretenue par de graves erreurs de régime et a cédé enfin, au bout de deux mois, à quelques ventouses appliquées sur la région de la rate et fortement scarifiées au commencement des accès.

Nous devons ajouter enfin, pour compléter la justification de l'emploi des ventouses en Amérique aussi bien qu'en Europe, que le docteur Prior's junior, qui jouit, à si juste titre, d'une très-haute réputation médicale dans le comté de Dallas, et auprès duquel on avait essayé de ridiculiser notre confiance dans notre procédé ventousique (expression de M. Considerant), a formellement répondu qu'il s'en appliquait lui-même, et qu'il devait à ce mode d'émission sanguine de trop remarquables guérisons, pour qu'il pût blâmer notre prédilection avant de nous avoir entendu.

Et le docteur Prior's, nous l'espérons, ne nous démentira point si nous disons, qu'après nous avoir entendu et en le quittant, nous avons quitté un ami.

Pendant notre voyage sur l'Arkansas, nous avons longtemps conversé avec un jeune chirurgien de l'armée des États-Unis, M. Stub, qui nous a assuré que les ventouses sont d'usage journalier dans les hôpitaux des forts américains.

Nous avons encore à invoquer le témoignage des Indiens eux-mêmes, qui, de temps immémorial, sont en possession des ventouses qu'ils appliquent avec des cornes de bufalo, dont l'extrémité large est posée sur la peau et dans lesquelles ils font le vide, en pratiquant, par la pointe percée *ad hoc*, de fortes aspirations. Quant aux scarifications, ils les font avec des cailloux aiguisés, jusqu'à ce que la civilisation leur fournisse des morceaux de verre, puis des métaux tranchants.

Enfin, les voyageurs qui ont visité l'intérieur de l'Afrique y ont trouvé cette pratique établie chez des peuplades qui ne paraissent avoir eu jusque-là aucuns rapports avec la vieille civilisation. Tous ces faits, joints à nos quarante et quelques années d'observations et d'expérience, doivent nous justifier de notre manque de soumission à la sentence de M. Considerant.

Quant aux honoraires qui nous sont dus pour les soins donnés à ces deux cent vingt-huit malades, fidèle au principe de solidarité énoncé dans le programme adopté à ce sujet par la première assemblée générale, j'ai toujours refusé de les recevoir des malades en particulier, et je crois qu'ils me sont dus, comme mes appointements de caissier, par la société de colonisation européo-américaine au Texas, non moins légitimement que les appointements de M. Victor Considerant.

Mais comme je n'ai jamais eu la pensée qu'on dût, pour moi, en charger le budget avant la distribution des plus-values que nous promet le livre, et comme je serai certainement mort quand elles seront distribuées, je prie la gérance d'alors de se souvenir que je laisse des héritiers, et que cette dette, prix d'un travail plein de difficultés, de sacrifices et de zèle, ne doit pas être moins sacrée que les autres.

VI

**Réunion : son aspect, son administration,
ses développements.**

Telle manière de prognostiquer *par noms*
n'est moderne. (RABELAIS.)

Chaque chose *en son nom* porte sa desti-
née ! (ALPHONSE ESQUIROS.)

L'appropriation privée ne pouvant être pour nous au Texas, ni en réalité, ni dans l'esprit de l'école phalanstérienne, un mode de réunion, nous marchions vers un but et vers un centre sociétaire, nous tous qui, en 1855, n'étions partis qu'en vue et sous les promesses les plus formelles, verbales, écrites et imprimées, de la constitution, pour nous et par nous, « d'un centre, d'un ménage sociétaire, souche possible du premier phalanstère. » Ce nom de Réunion était donc un symbole.

Après ce rappel du principe sous l'influence duquel nous avons abandonné la France, examinons le site de notre colonie :

En venant du sud, on arrive à Réunion par une grande plaine qu'il est possible de comparer à celle de Montrouge, près Paris. Les bâtiments de la colonie sont situés comme la barrière Saint-Jacques, à l'extrémité nord de la plaine, sur la crête où commence la pente qui conduit dans la vallée (une vallée, en Amérique, se nomme *bottom* et se prononce *bot'eum*).

De cette crête, on voit se développer la vallée, qui, y compris les revers des collines dont elle est encadrée, s'étend d'un horizon à l'autre, comme celle de la Seine, à six à huit milles (3 à 4 lieues), du sud au nord et au double de l'est à l'ouest.

Le fond de cette vallée se partage, dans le sens de la longueur, en deux parties : l'une de prairies et l'autre de forêts, celle-ci double de l'autre en profondeur.

C'est au milieu de cette forêt que coule, du nord-ouest à l'est, la rivière, ou plutôt deux rivières, le West-Fork et l'Elm-Fork (fourche de l'ouest et fourche de l'ormeau), deux des quatre fourches ou branches supérieures de la Trinité.

Au-dessus de cette longue et profonde forêt, où apparaissent déjà quelques fermes et quelques moulins, on distingue des horizons superposés, tantôt prairies, tantôt bois, qui, diversement éclairés aux différentes heures de la journée et à l'instant des orages, offrent des aspects que saisiront avec bonheur quelque jour le photographe et le paysagiste.

Du reste, ce premier aspect véritablement beau n'offrait rien aux yeux qui pût satisfaire la soif de végétation neuve, tropicale que le livre avait allumée en nous.

Ce n'était rien de plus qu'une belle vallée du centre de la France, sans un seul feuillage qui pût s'opposer à la comparaison.

Une espèce de nerprun nommé *shittim*, et dont le bois serait précieux pour l'ébénisterie (c'est peut-être le sétim de la Bible), puis le pepper-tree (arbre poivre), mais qui n'est qu'un faux poivrier, et enfin l'arbre de Judée ne suffirent pas pour nous faire regretter ce jugement.

C'étaient de beaux chênes, de beaux peupliers, de beaux noyers ou pacaniers, de beaux frênes, de vilains ormeaux, des genévriers de Virginie, des vignes sauvages, etc. ; enfin, toutes vieilles choses qui, fortement endommagées presque partout par les incendies, par la hache insouciant des Américains, par les gelées, et salies d'immenses débris séculaires, reportaient tristement notre pensée au milieu de nos forêts, de nos vallées et de nos vallons civilisés de France.

Si du moins ce *bottom* de Réunion avait offert à nos yeux la vue d'une de ces belles rivières qui sillonnent à pleins bords tout le sol de la France !

Mais le West-Fork, comme presque toutes les rivières d'Amérique, coule inaperçu au milieu de la forêt, et dans un lit tellement raviné, qu'il faut être sur le bord même pour en apercevoir le cours à dix mètres de profondeur.

Quant au nom de Réunion, il a jusqu'à ce jour fort mal, hélas! *porté en lui sa destinée*, et chacun de nos chapitres en développera successivement les causes.

Dès le lendemain de notre arrivée, je demandai à voir les fontaines (au nombre de sept, avaient dit les correspondances) qui coulaient dans les vallons par lesquels le plateau de Réunion est borné à l'est et à l'ouest.

On me conduisit à la principale.

La principale, hélas!... quelques gouttes d'eau suintant péniblement dans un trou profond de deux à trois mètres... formant là, par leur accumulation, un petit réservoir, et se perdant quelques mètres plus loin dans un ravin boueux et rempli de broussailles.

Ceux de mes amis qui connaissent dans le département de la Sarthe la belle et perpétuelle fontaine de la Chapelle-Gaugain et qui savent les fructueuses irrigations que j'en ai obtenues, comprendront quel serrement de cœur je dus éprouver à cette vue.

Trois conditions sont nécessaires pour un bon établissement à la campagne : une position élevée, des bois et des eaux courantes;

Et cette dernière condition, la plus indispensable des trois, nous manquait d'une manière aussi essentielle, et cela, « dans une des contrées les mieux arrosées qu'il y ait au monde! » (*Au Texas*, p. 289.)

Je visitai avec soin, à environ un mille de notre habitation, le cours du West-Fork, la plus rapprochée des fourches de la Trinité.

Un grand nombre de *creeks* ou ravins y déversent les eaux pluviales de notre grande vallée.

En arrêtant le cours de la rivière au-dessous de l'embouchure d'un de ces *creeks*, au moyen d'un barrage dont les matériaux sont tous là sous la main, je voyais clairement la possibilité, la facilité de faire refluer le West-Fork dans un canal, dans un fossé quelconque traversant nos cultures et les vivifiant, et d'obtenir ainsi, outre cela, un moteur dont l'utilité peut se passer d'être discutée.

Ce fut l'objet de ma première proposition à M. Considerant, en regardant avec lui, du haut du plateau, cette belle et longue prairie sans artères superficielles, et donnant déjà, dès la fin de

juin, des signes d'altération peu rassurants pour les pâturages et les récoltes.

Mais M. Considerant me répondit avec un de ces sourires paternels que font naître les idées irréfléchies et inexpérimentées des enfants :

« Docteur, vos idées sont vraiment des idées de géant !

» — Ne nous avez-vous donc pas proclamés *légion* ! » lui répondis-je (*au Texas*, p. 174).

N'était-ce pas d'ailleurs le moyen de réaliser pour nous ce « superbe système d'irrigation dont le Texas est doué » et d'établir en Amérique, « cette patrie des réalisations, un système intégral de bases alimentaires, moulins, fours... » toutes choses annoncées par M. Considerant aux pages 23, 49 et 100 de son livre *au Texas*, et devant l'exécution desquelles son esprit pratique allait défaillir d'une manière si fatale ?

Eh bien, ce barrage qui, pour M. Considerant, ancien élève de l'École polytechnique de France et capitaine du génie, disposant alors d'environ deux millions ; — ce barrage qui lui paraissait un travail de géant et que nous avons vu, avec une profonde douleur, méprisé et rejeté comme la vision d'un vieillard en enfance ; — ce barrage, a été exécuté un an après, à deux milles de Réunion, sur des rives beaucoup plus escarpées que les nôtres, non par *une légion*, ni même par des ingénieurs brevetés, mais par deux charpentiers américains, MM. Newton et Pendelton, qui, avec une turbine, font mouvoir une scie verticale et tourner une meule (*saw and corn-mill*).

MM. Newton et Pendelton se sont arrêtés et fixés près de Réunion, sur la foi des idées d'association qui paraissaient devoir présider aux travaux de cette colonie. Socialistes par sentiment, ils ne savent rien encore que le nom de la science annoncée par Fourier ; mais en attendant qu'ils puissent s'y initier dans les traductions anglaises dont la publication est commencée à New-York par les soins de M. Brisbane, MM. Newton et Pendelton font partie de la société de tempérance et sont de très-exacts observateurs de ses règlements.

Leurs dames font partie de la société des Blumméristes, dont la loi, annoncée par madame Blummer, consiste à chercher, pour les femmes, un costume qui réunisse, à l'élégance, des conditions de salubre liberté pour le corps.

Le costume adopté, quant à présent, a quelque ressemblance avec le costume de nos cantinières françaises, et sa supériorité sur les ballons cerclés en acier ou en baleine ne nous paraît pas pouvoir être contestée.

Ces ballons sont fort élégants, sans doute, dans de grands salons et sur les larges fauteuils qu'exigeaient les paniers de nos bisaïeulés; mais quand nous voyons ce costume si péniblement et quelquefois si ridiculement porté et retroussé dans des rues boueuses, si singulièrement ballotté et bossué par le vent, ou si malheureusement froissé sur les étroites banquettes de nos omnibus et de nos voitures, nous ne pouvons nous dispenser de préférer de beaucoup le costume blummériste pour l'immense majorité des femmes qui sont obligées de voyager sur la voie publique autrement que dans de vastes carrosses.

MM. Newton et Pendelton ne se sont pas préoccupés d'un canal d'irrigation, parce qu'ils sont industriels et non cultivateurs; tandis que, en admettant que nous dussions différer les travaux d'un canal à large ouverture, nous pouvions, par un simple sillon de charrue, tracé sur les indications d'un nivellement des plus faciles, féconder au moins deux cents hectares de terre et en décupler rapidement la valeur¹.

Ce projet, examiné depuis avec moi par mon ami M. Doderet, qui a fait une étude spéciale des irrigations et des moyens mécaniques qui peuvent y être applicables, ce projet lui a paru parfaitement exécutable et susceptible de dédommager largement des frais qu'il aurait exigés.

A ce beau résultat nous aurions ajouté l'emploi des scies et des moulins que nous avions, à si grands frais, amenés de France, et que M. Godin-le-Maire, l'un de nos gérants, avait choisis avec tant de sollicitude.

Nous les aurions sauvés des mépris avec lesquels ils avaient été jetés, par l'ordre de M. Cousin, sous un hangar où ils rouillent et pourrissent depuis leur arrivée; et, à leur tour, ils nous auraient affranchis des tributs énormes payés aux usines américaines pour nos bois et nos farines².

On n'avait pas même le prétexte d'incertitude sur le bon

¹ Voir au chapitre xvi le calcul des pertes causées par nos inerties.

² J'apprends, en arrivant en France, que M. Cousin vient de vendre le plus grand de ces moulins (novembre 1837) : avait-il donc été acheté pour être re-

établissement de ces machines : un habile charpentier en moulins, M. Pascal, qui possède dans les Hautes-Alpes scierie et moulins construits de ses mains, était venu tout exprès pour consacrer à la réalisation de cette part de l'idée, son instruction, son dévouement et son expérience pratique éprouvée.

Mais (on aura peine à croire à de semblables misères) M. Pascal était venu des Hautes-Alpes avec le docteur Nicolas, dont il est l'ami; et, — le corps médical de Réunion devant se résumer en M. Roger, en vertu du titre de docteur que lui avait octroyé M. Considerant, — M. Nicolas avait été bafoué, dès l'abord, par M. Roger, puis grossièrement injurié par le maître jardinier de M. Considerant, M. Barbot, ami de M. Roger; puis vertement et magistralement admonesté, à l'occasion de sa pratique médicale, par M. Considerant lui-même en pleine salle à manger; — et, par la loi naturelle des ricochets sous les gouvernements qui ne connaissent de justice que la camaraderie, M. Pascal, homme modeste et peu flatteur, fut décrété incapable, et M. Considerant ouvrit des négociations pour la vente de nos moulins aux Américains.

M. Pascal, voulant, d'accord avec quelques amis, épargner à notre naissante colonie l'humiliation qui devait résulter pour elle d'un pareil acte de mercantilisme, demanda à monter à ses frais le moulin et les scies, et à les exploiter à ses risques et périls en qualité de fermier.

Il offrait encore, à défaut de l'initiative de M. Considerant, de créer une distillerie de maïs, de sorgho et de fruits sauvages, et d'essayer de la fabrication de la bière.

Ces dernières propositions, qui devaient si bien répondre cependant, dans l'esprit de M. Considerant, « à ce plan d'appropriation individuelle » qu'il a tant accusé la gérance et nous « de lui avoir gâté, » ces propositions ne furent pas rejetées moins obstinément que les autres; et M. Pascal, découragé et indigné, repartit pour ses montagnes sans attendre la fin de la première année.

N'était-ce pas plutôt ces départs-là qui formaient à eux seuls alors *le plan* de M. Considerant? Il était plus économique, en effet, d'obtenir par le découragement des retours volontaires

vendu à perte, et la gérance, en l'achetant lorsque M. Considerant était encore en Europe, avait-elle déjà « gâté son plan? »

en Europe, que de « renvoyer les neuf dixièmes de nous aux frais de la société, » ce qu'il eût pourtant préféré, dit-il (*du Texas*, p. 12), s'il eût été ou s'il se fût senti « en état de dominer l'effet désastreux qu'un pareil coup eût alors produit en Europe et sur les lieux. »

Qui aurait cru que l'éloquent traducteur du livre de Rittinghausen sur *le gouvernement direct*, eût compté, s'il eût osé, la déportation au nombre des ressorts de « son plan » de colonisation ?

Il avait dit, à la page 67 de son livre *au Texas* : « D'après ce que vous savez des courants atmosphériques du Texas, vous comprenez facilement qu'il n'y a pas de pays au monde, y compris la Hollande, plus favorable à l'établissement des moulins à vent, et où ce mécanisme soit plus puissamment réclamé pour l'élévation des eaux, pour les moutures, pour la fabrication des huiles, le sciage du bois et cent autres objets.

» Eh bien ! il n'y a pas un seul moulin à vent dans le pays ! »

A défaut du moulin à eau et de son moteur-irrigateur qui nous étaient si inconcevablement refusés, nous ne doutions pas que du moins le moulin à vent, si précisément indiqué dans le livre, ne réunît tous les suffrages et n'arborât bientôt son glorieux pavillon.

M. de Vry, ingénieur belge, et M. Dailly présentèrent chacun un plan et un devis qui ne furent pas agréés par M. Considerant.

Je lui rappelai alors le plan de notre ami M. Franchot, dont les idées en mécanique sont si remarquablement puissantes, quoique si économes de ressorts.

« Mais il n'a pas encore pris un brevet d'invention, me répondit le maître.

» — Eh bien, si vous lui écriviez et si vous lui proposiez, au nom de notre société, l'avance du coût de ses brevets, à la condition d'un partage dans les produits ?

» — Est-ce que nous sommes venus ici pour prendre des brevets ? »

Telle fut la réponse de M. Considerant et « la brise, cette couronne de tous les bienfaits que la nature semble s'être plu à réunir sur le haut Texas » (*au Texas*, p. 49), continue de nous rafraîchir, mais honteuse (nous le craignons) du peu de

souci qu'a montré le chef de l'École phalanstérienne à lui faire jouer, dans notre industrie, le grand rôle auquel sa constance semble l'avoir prédestinée.

Un peu déconcerté de toutes ces fins de non-recevoir assez aigrement réparties par notre ami M. Considerant, et hésitant encore à scruter des causes qui nous apparaissaient malgré nous, je résolus de m'adresser à un autre élément.

J'avais employé toutes mes soirées, depuis mon arrivée et pendant plusieurs semaines, à tracer des allées sur le versant de notre plateau, afin d'y chercher, au milieu de l'épais fourré qui le recouvre, une place convenable à l'ouverture d'une cave.

J'avais enfin trouvé, à l'ombre de plusieurs grands chênes, un espace presque perpendiculaire, où les travaux préparatoires auraient exigé fort peu de temps.

Je réunis mes amis du Nuremberg et je leur proposai d'entreprendre, comme œuvre de dévouement, le percement de cette cave.

Je n'eus pas même la pensée de leur en exposer l'utilité : tout le monde savait trop bien que, faute de cave, nous étions condamnés à l'eau chaude, à la viande gâtée et à la privation du lait, du beurre, du fromage et de toutes les boissons fermentées.

Ma proposition fut acclamée, et dans l'espace de trois jours, presque tous les travailleurs de la colonie étaient venus signer cet acte de dévouement qui consistait, pour chacun, à consacrer tous les jours, gratuitement, une heure de son temps à ce travail, et deux heures tous les dimanches.

On proposa, pour éviter l'encombrement, la formation de groupes qui se partageraient pour ce travail les trois à quatre heures de repos du milieu de la journée.

Notre percement devait se faire dans une masse de schiste bleu, très-compacte, surmontée d'une couche épaisse de calcaire qui formerait la voûte.

J'avais proposé, comme premier plan, susceptible de prolongation indéfinie, l'adoption d'une galerie large de quatre mètres, haute de trois, longue de quinze, terminée par un transept destiné à faciliter les évolutions d'une petite voiture qui pourrait être destinée au service de la cave.

Sur les côtés seraient creusés, au fur et à mesure des besoins, des caveaux plus ou moins profonds.

Notre ami M. Daly, le fondateur de la *Revue d'Architecture*, avait eu la bonté de nous dessiner le plan de la porte d'entrée, à laquelle, sans sortir des conditions de la plus grande simplicité, il avait su donner un caractère monumental très-satisfaisant.

MM. Dailly et Capy avaient fait les travaux de nivellement.

M. Renier, habile tailleur de pierres, avait accepté la taille de la porte en plein roc, et la conduite du percement.

Déjà le premier groupe avait nettoyé le terrain de toutes les broussailles qui l'encombraient, lorsque M. Considerant, ému de ce mouvement auquel il était resté étranger, lui, ainsi que ses deux aides de camp belges, MM. Roger et Cousin, se donna la peine de venir nous trouver sur le chantier même.

« Vous voulez donc faire là une cave ?

» — Oui.

» — Avez-vous assez calculé toutes les difficultés d'un pareil travail, la consistance du sol, la possibilité de le voir former une voûte solide, la persévérance des travailleurs? etc., etc.

» — Le puits de trente mètres de profondeur qui a été creusé sur le sommet du plateau a permis à MM. Dailly et Capy d'examiner et de mesurer exactement l'épaisseur, la nature et la consistance des couches dans lesquelles nous devons opérer. Il y a certitude de possibilité. Nous sommes plusieurs ici qui venons des bords du Loir et de la Loire, où le sol est profondément percé de semblables souterrains. M. Renier, d'ailleurs, a l'expérience de ces travaux, et je crois que vous pouvez être tranquille, puisque notre ami M. Daly a bien voulu en prendre la direction et que la caisse sociale n'a pas à s'en préoccuper.

» — Mais n'auriez-vous pas pu choisir un meilleur emplacement plus rapproché de la cuisine, avec laquelle la cave doit avoir des rapports continuels ?

» — Votre observation est très-juste, et si vous voulez avoir la complaisance de nous désigner le point que vous avez en vue, nous serons trop heureux tous de vous voir prendre intérêt à ce travail pour ne pas déléger à vos avis.»

Le chantier fut en effet immédiatement changé. De nouveaux nivellements furent calculés, et j'ajoutai aussitôt à la conception première l'idée d'un puits correspondant de la cuisine à la cave, donnant un large courant d'air si utile aux deux établis-

sements et contenant, au moyen de poulies, un va-et-vient fort économique pour le service.

Outre ces dispositions, tout le monde entrevoyait au besoin, dans ces travaux souterrains, des abris frais en été et chauds en hiver.

Mais cette entente qui, pour la première fois, semblait s'établir entre M. Considerant et les phalanstériens, ne faisait évidemment pas l'affaire de MM. Roger et Cousin. Leur attitude toujours à l'écart, leurs sourires ironiques, leurs petits mots aigres, leurs critiques acerbes des Français et de l'esprit français, tout cela leur créait le malheureux rôle de représentants de ce mauvais côté de l'esprit belge qui compromet cette brave nation en dénigrant avec envie les œuvres françaises, tout en les contrefaisant.

Ce travail souterrain d'envieux dénigrement, commencé dès Bruxelles et prouvé par l'état d'inimitié, — avoué depuis, — dans lequel M. Roger s'était chargé de la surveillance secrète de M. Cantagrel, qui le croyait son ami ; ce travail, qui recevait un puissant appui que nous ne voulons pas discuter, afin de n'entrer que le moins possible dans des détails de ménage, avait aigri, détérioré et fait réellement baisser le caractère de M. Considerant, dont ses anciens camarades exaltent encore l'excellence antérieure, tout en ayant peine à le reconnaître ainsi contrefait.

Ce travail de discorde, alimenté de conversations furtivement écoutées à travers les planches disjointes de nos cabanes, ou surprises la nuit au milieu des ombres de la prairie et malicieusement rapportées, ce travail ne tarda pas à manifester son action dissolvante sur l'œuvre d'unité que je viens de décrire. Le groupe du jardinier Barbot cessa le premier son concours, puis enfin les groupes du Nuremberg, préoccupés d'intérêts plus immédiats encore et dont le règlement tardait beaucoup trop, se découragèrent successivement au feu roulant des sarcasmes calomnieux dont ils étaient l'objet, et nous abandonnèrent tous.

Longtemps on nous vit seul, le soir, — comme autrefois, sous la restauration, l'ouvrier de l'arc de triomphe de l'Étoile, — continuer, en espérant des temps meilleurs, ce travail auquel il fallut enfin renoncer, *la légion* se dissolvant tous les jours davantage, sans espoir de retour.

Si les irritations et les répulsions de M. Considerant n'avaient

eu que moi pour objet, et s'il avait été en harmonie directe avec les intérêts que je croyais devoir concourir à défendre, je me serais certainement abstenu, et quelque injuste qu'il eût pu être, j'aurais, en m'éloignant, résolu, dans l'intérêt général, la difficulté personnelle qui m'aurait concerné; mais la malveillance de l'agent exécutif était systématique : elle s'attaquait à l'esprit phalanstérien et à tous ceux qui en voulaient la manifestation par des œuvres. Elle voulait évidemment, en les décourageant, les forcer à se déporter eux-mêmes et se dégager ainsi du souci « de les renvoyer aux frais de la société. » (*Du Texas*, p. 12.) Il était donc légitime de rester uni à l'imposante majorité que persécutait si obstinément cet inintelligent despotisme.

L'exemple qui suit justifiera le paragraphe précédent.

Le 5 juillet, notre ami M. Charles Burcly arrivait à Réunion, conduisant un groupe de vingt Suisses, dont l'aspect généralement vigoureux et énergique promettait à la colonie un excellent renfort.

Deux belles jeunes filles, mesdemoiselles Baër, avec leur mère, puis quatre petits enfants, puis une autre bonne mère de famille, promettaient aussi de précieux auxiliaires à l'administration du ménage sociétaire et à la fondation de notre salle d'asile-école.

Par opposition au groupe du Nuremberg tombé presque complètement en disgrâce, MM. Roger et Cousin ne tarissaient pas d'éloges sur le groupe suisse, et nous faisons de grand cœur chorus avec eux, quoiqu'ils en fissent un objet de comparaison avec nous, en répétant avec une affectation malveillante : « A la bonne heure, voilà du moins des hommes. »

Tous les travaux eurent bientôt leur excellent renfort de Suisses; mais MM. Roger et Cousin, en faisant si chaudement l'éloge de ces braves coémigrants, prouvaient que la pensée du maître ne s'était pas clairement encore révélée à leur esprit. M. Considerant ne voulait pas plus alors de « son ami M. Burcly, ancien membre du grand conseil de Zurich » (*au Texas*, p. 80), ni du groupe qu'avec son assentiment il lui avait amené, qu'il ne voulait des groupes précédemment arrivés.

La preuve de cette volonté répulsive ne se fit pas longtemps attendre : six mois après, dix-neuf sur vingt de ce groupe d'élite avaient quitté la colonie, découragés par les condi-

tions dérisoires d'existence que leur faisait l'agent exécutif.

Dès son arrivée, M. Burcly s'était préoccupé de la question de la tannerie, dont il avait fait pratiquement, à Zurich, une étude spéciale.

Une peau de bœuf fraîche ou simplement séchée au soleil vaut un dollar au Texas.

Elle vaut huit dollars quand elle a été assouplie et mise à l'abri des atteintes des vers et des insectes par des macérations dans un bain de cendres et d'alun.

Elle vaut enfin de vingt à vingt-cinq dollars quand elle a été transformée en cuir ouvrable par les opérations de la tannerie ; et ainsi, relativement, des peaux de tous les autres animaux.

Or, dans un pays où la matière première coûte si peu et où de mauvaises chaussures, produit de mécaniques imparfaites, coûtent si cher, la question de la tannerie et ensuite de la cordonnerie devait être une des préoccupations essentielles de notre colonie.

Notre ami M. Burcly s'était courageusement dévoué à cette œuvre.

Il avait péniblement construit de ses mains un barrage dans le *creek* du vallon qui borne notre plateau à l'est. Il y avait formé une nappe d'eau suffisante pour le lavage des cuirs.

Il avait disposé un emplacement pour les cuves, et en conduisant là les cendres des foyers de la colonie, il avait pu commencer les premières préparations.

Il lui fallait du tannin : les broussailles de chêne et de sumac qui nous environnaient ne devaient pas l'en laisser manquer, et faute d'un moulin à broyer les écorces, il coupa par petits fragments les menues branches des broussailles dont nous venons de parler, et leur macération dans l'eau fournissait une quantité de tannin parfaitement suffisante.

Il ne manquait à ce rudiment d'établissement qu'un hangar indispensable pour mettre les travailleurs et leurs outils à l'abri du soleil et de la pluie ; mais sa demande fut non-seulement constamment repoussée par M. Considerant, mais encore l'abatis des broussailles destinées à produire du tan fut sévèrement qualifié de « ravage de la propriété. »

De semblables reproches, quoique ridicules, n'en conduisaient pas moins au découragement, quand on pensait que la destinée d'une entreprise comme la nôtre et le sort de tant de braves

gens dépendaient d'une intelligence aussi essentiellement appauvrie.

Toutes les questions pratiques étaient traitées par M. Considerant avec la même puissance de raison.

Nous nous plaignions tous les jours de la petite quantité de bétail (18 vaches) que possédait la colonie et de la privation de laitage qui en résultait, alors que cet aliment eût été si nécessaire pour suppléer à la mauvaise alimentation dont nous avons parlé précédemment.

Nous nous plaignions de ne pas posséder, au lieu d'une vingtaine de vieux chevaux, un groupe de belles juments dont les produits sont du plus facile placement dans toute l'Amérique.

Nous nous plaignions de l'achat de la viande de boucherie à raison de douze à quinze dollars par tête, quand la possession d'un troupeau de quelques centaines de têtes nous l'aurait procurée à moitié meilleur marché.

Nous nous plaignions de ne posséder ni porcs, ni moutons, espèce de bétail dont les bénéfices avaient été tant vantés par le livre (*au Texas*, p. 59), et qui, en nous donnant la variété d'aliments nécessaire à la conservation de la santé, nous aurait dispensés de l'obligation de tuer des bœufs dans les jours de grande chaleur, et de servir sur nos tables ou de jeter à la voirie d'énormes quantités de viande trop rapidement putréfiée.

A toutes ces réclamations, M. Considerant, ne se souvenant plus ni du fastueux budget des pages 129 à 131 de son livre, ni de l'histoire de la truie si féconde du tailleur Bourgeois (*au Texas*, p. 59), histoire dont ce dernier n'a, du reste, pas conservé le moindre souvenir, M. Considerant nous répondait que plus on avait de bétail, plus on était exposé à en perdre par les épizooties.

Si ces réponses et cette conduite n'avaient pas eu pour témoins tous les membres du conseil de la colonie, j'aurais peut-être hésité à les signaler, tant elles sont difficiles à expliquer et à croire.

Quoi qu'il en soit, sous leur influence, bien des regards se reportaient vers l'Europe, et des résolutions de départ se fixaient de plus en plus.

Notre ami M. Burely lui-même, si dévoué à notre œuvre

et à M. Considerant, mais n'ayant plus confiance ni dans l'un ni dans l'autre au Texas, parlait découragé, comme M. Pascal, et s'en allait chercher dans l'Amérique centrale ce climat et ces plantes des tropiques que le livre lui avait, comme à nous, si solennellement promis et qui nous faisaient si complètement défaut.

Mais, il faut le dire aussi, M. Burely, comme nous tous, aurait pardonné au livre les compromettantes erreurs qu'il a commises en si grand nombre et que chaque page de ce travail démontrera successivement, si l'auteur les avait rachetées par le souvenir et la réalisation de ses enseignements et de ses promesses; et tous, quoique trompés dans une foule de nos espérances, mais pensant que toute la terre doit jouir des bienfaits de l'organisation sociale qui fait l'objet de notre foi chrétienne, nous nous serions attachés à ce plateau de Réunion, malgré son climat d'extrêmes et nous l'aurions fécondé, si l'égoïsme, l'orgueil et la paresse ne s'étaient pas offensés du zèle et des efforts du dévouement et n'avaient pas eu la puissance de les paralyser.

Dès notre arrivée, notre très-habile serrurier, M. Brunet, avait fait observer que la forge de campagne, qui faisait partie de notre bagage de route, était d'une trop petite dimension pour suffire aux travaux relatifs à l'agriculture.

M. Considerant lui conseilla de construire lui-même, à la façon de quelques forgerons américains, c'est-à-dire avec des troncs d'arbres, de la boue et des pierres, une forge en plein air.

M. Brunet lui fit observer que ces forgerons américains n'en usaient ainsi que faute de pouvoir faire mieux et, que, n'ayant d'ailleurs que de rares travaux, ils pouvaient choisir leurs heures; tandis que lui, obligé de travailler toute la journée, le pourrait difficilement sous un soleil de soixante degrés, ou pendant les pluies, ou encore pendant les grandes brises qui emporteraient au loin les charbons de son foyer avec de grands dangers d'incendie.

Mais M. Considerant tint bon, les Américains les plus dénués devant, suivant lui, avant tout et en tout, nous servir de modèles.

M. Brunet bâtit donc sa forge qui coûta trente dollars.

A peine construite, un de ces coups de vent subits et violents,

si communs en cette contrée, balaya le foyer, alluma l'herbe sèche de la prairie, communiqua le feu aux taillis environnants, et pendant une demi-journée dévora deux ou trois hectares de bois, à cent cinquante mètres de nos habitations.

On comprit alors les dangers du plein air et la nécessité d'un hangar, et le hangar fut décrété.

Cet incendie nous mettait, pour la première fois, en présence d'un de ces grands feux dont nous avons lu avec un si vif intérêt la saisissante peinture dans le roman de Fenimore Cooper, intitulé *la Prairie*.

Le foyer, heureusement circonscrit d'un côté par le chemin qui descend dans la vallée; d'un autre côté par un *creek*, et en haut par le plateau où il avait commencé, n'était séparé du bâtiment de la sellerie que par trois à quatre mètres d'espace libre, et le vent poussait rapidement de ce côté la vague enflammée.

Un brave et digne Américain, notre ami M. Steere, qui, de professeur de musique et d'anglais, s'était fait charpentier, se chargea avec moi de la défense de ce point dangereux; mais cette défense était facile.

Nous nous souvenions des histoires dans lesquelles *Oeil-de-Faucon*, *Bas-de-Cuir* ou *le Vieux-Trappeur*, cet admirable héros de Fenimore Cooper, nous avait appris comment on se rend maître d'un incendie dont on est menacé ou entouré et qui vous poursuit avec une rapidité à laquelle la vitesse d'un cheval n'échappe pas toujours.

Nous rassemblâmes plusieurs tas d'herbes et de bois secs auxquels nous mîmes le feu. Ce feu se communiqua aux broussailles et marcha au-devant du grand incendie, en dégagant peu à peu les abords de la sellerie, qui fut bientôt suffisamment isolée, et à l'abri de tout danger.

Quelques semaines plus tard (c'est en automne que commencent systématiquement partout ces grandes exécutions destinées ou à faire place nette pour la charrue, ou à faciliter le renouvellement des pâturages), j'étais parti, un soir, peu avant le coucher du soleil, pour aller visiter, à deux milles de Réunion, un Américain malade. MM. Cantagrel et Burcly allumaient, au moment de mon départ, les herbes sèches d'une haute prairie qui n'est séparée de nos habitations que par le vallon dont nous venons de rappeler l'incendie.

A mon retour (il faisait nuit noire), je voyais de loin se dessiner, en une vaste circonférence de plus d'un mille carré, le foyer qui n'était qu'une étincelle au moment de mon départ et quand je fus sur la rive de cette mer enflammée, le spectacle se composait d'un nombre considérable de ruisseaux de feu, séparés par les espaces déjà brûlés, et ondulant, serpentant, roulant, ou rapidement, ou lentement, suivant l'impulsion de la brise, et formant enfin l'illumination la plus merveilleuse que j'aie jamais pu rêver ou voir, même à l'Opéra.

Trois mois après, la forge, construite de boue, exigeait une reconstruction. Le jeu continu du soufflet et l'action du soleil sur les mauvais matériaux dont elle était formée l'avaient complètement disloquée.

Nous demandâmes que notre tailleur de pierres et le calcaire dont le livre (*au Texas*, p. 132) nous vantait les qualités, fussent admis à commencer là la production de leurs preuves. On nous refusa.

Pendant le serrurier et le tailleur de pierres étaient si bien persuadés avec nous que c'était là la seule chose judicieuse à faire, que nous primes sur nous de les exciter, quand même, à construire en pierres de taille, dussions-nous acquitter de nos deniers le prix de ce travail, en cas de refus de l'administration.

La forge fut donc ainsi construite. M. Considerant l'accueillit de cette exclamation : « Une forge monumentale ! »

M. Roger la salua aigrement de cette sentence :

« La grenouille sera plus tôt mangée. »

Pour nous, nous dressâmes comparativement, et nous présentâmes au conseil d'administration le devis des deux forges, et par un hasard des plus heureux, elles coûtaient exactement le même prix, trente dollars chacune. La dernière, cette forge monumentale, a trois mètres cubes de maçonnerie.

La seule différence qu'il y avait entre elles, c'est que la première, n'ayant qu'un foyer, avait duré trois mois, tandis que la seconde, qui a deux foyers et deux soufflets, fonctionne depuis deux ans sans aucune détérioration et vivra encore dans vingt ans, si M. Cousin n'exécute pas la menace qu'il lui a faite de la démolir, en la flétrissant, encore aujourd'hui (1857), en singeant son maître, du nom de *monument*.

Il en fut de même du pavage de la cuisine et de la boulan-

gerie; de même encore des cheminées du cottage bâti pour M. Considerant. Partout et toujours ses gémissements, ses plaintes, et les critiques bilieuses et acides de ses deux Belges sur toute idée et sur toute réalisation ayant le caractère de solidité, de perpétuité et de volonté, enfin, d'une fixation sociale sérieuse sur ce plateau.

Le four en est encore un exemple frappant : c'était un four portatif, en tôle, dont la construction intérieure, à charpente de fer, était très-ingénieuse mais compliquée, et ne pouvait plus suffire, par son étroitesse, aux besoins de la population.

Il s'agissait d'une construction nouvelle. M. Cousin et avec lui M. Considerant voulaient une copie, sur une plus grande échelle, du four portatif. Le serrurier et le ferblantier consultés déclaraient que ce travail, qui peut se faire à bon marché en Belgique, dans des ateliers spéciaux outillés *ad hoc* et où la main-d'œuvre et le fer sont à bas prix, subirait nécessairement ici, dans des conditions toutes différentes, une augmentation considérable.

Les boulangers, de leur côté, insistaient pour un four en briques.

Le tailleur de pierres offrait d'en construire un dont le prix s'élèverait au plus à cent dollars.

M. Cousin tint bon pour son four belge; M. Considerant exigea qu'on renonçât au four en briques, et après une longue suspension de travaux nécessitée par un hiver tellement rigoureux que M. Considerant l'a appelé lui-même « exceptionnel, inouï, » nous eûmes le grand four en tôle, fort bien exécuté, mais qui, tous comptes faits, revenait à deux cents dollars et ne satisfaisait pas les boulangers plus que n'avait fait le précédent.

La chaux devait être une conquête précieuse dans un établissement comme le nôtre. Notre tailleur de pierres était persuadé que ce calcaire, indiqué par le livre et sur lequel repose tout notre plateau, donnerait de bons produits pour la confection du mortier; mais du mortier, cela sert à faire des murs, des choses solides et épaisses qui peuvent garantir des grandes chaleurs et des grands froids, et il devenait malheureusement tous les jours de plus en plus évident que M. Considerant ne voulait absolument rien de solide à Réunion.

Cependant M. Renier, le tailleur de pierres, employa ses heures de repos à la construction d'un tout petit four à chaux

sur lequel il entassa des débris de la carrière. Il passa trois jours et trois nuits à y entretenir le feu, et il obtint de bonne chaux qui fut utilisée à la construction des fondations d'une maison, mais qui, au lieu des remerciements qu'il était bien en droit d'attendre, ne lui valurent que des réflexions décourageantes sur le droit qu'il s'était arrogé de faire un travail qui ne lui était pas commandé.

C'est ainsi qu'à chaque pas, dans la pratique, on traitait cette liberté si solennellement promise en théorie (*au Texas*, p. 113).

Il y avait cependant un point de nos travaux dont M. Considérant se montrait tout particulièrement préoccupé, c'étaient les défrichements.

« Si je pouvais du moins, disait-il, annoncer cette année en Europe que nous avons mille acres de défrichées ! »

Rien de plus légitime, en effet, qu'un pareil vœu ; mais l'idée de sa réalisation immédiate ne pouvait germer dans un cerveau, d'ailleurs si remarquablement meublé de mathématiques et d'idées purement spéculatives, qu'à l'ombre de l'ignorance la plus complète des choses de l'agriculture.

Sans doute, ainsi qu'il l'avait dit dans son livre (*au Texas*, p. 104), « c'est aux besoins matériels qu'il faut, avant tout, pourvoir ; » mais la moindre récolte que mille acres puissent produire, c'est deux mille hectolitres, et eussions-nous dû voir s'élever à trois cents habitants, l'année suivante, notre population qui n'atteignait pas alors la moitié, et chaque personne ne consommant, en moyenne, que quatre hectolitres, nos provisions de blé eussent dépassé de sept à huit cents hectolitres nos besoins annuels.

C'eût été là une belle réserve ;

Mais où loger et où préserver de la pluie ces deux mille hectolitres ?

Mais avant de songer à leur logement, il faudrait sept laboureurs labourant tous les jours, sans accidents, sans réparations, sans maladies, pendant six mois, avec soixante-dix bœufs conduits par sept bouviers ;

Il faudrait tous les jours, pour la récolte, pendant une moyenne de quinze jours, cinquante faucheurs, ou quatre bonnes machines à faucher, et une cinquantaine d'aides pour le javelage ;

Puis enfin tout le travail du battage, etc.

Or, nous n'avions pas alors le quart des éléments indispensables à toutes ces choses, et il était évident que cette préoccupation, prédominant dans l'esprit de M. Considerant sur celles qu'auraient dû lui donner les différents établissements industriels dont je viens de parler, et particulièrement la composition de nos troupeaux, il était évident, dis-je, que cette préoccupation ne pouvait nous conduire qu'à mettre la charrue devant les bœufs.

Cette question, mise plusieurs fois en discussion, amena probablement l'agent exécutif à penser que la direction de l'agriculture ne devait pas faire absolument partie de ses attributions, et il me fit un jour, en présence du conseil, l'honneur de me demander si je voulais m'en changer. J'acceptai.

J'avais confiance dans ces paroles du livre (*au Texas*, p. 112 et 113) :

« Que faire pour la constitution de l'organisme voulu ?

» Laisser aux affinités électives des éléments en présence, au libre jeu de leurs activités réciproques, le travail de cette constitution. »

Je fis aussitôt, au moyen d'une affiche, appel à tous ceux qui, de près ou de loin, par profession ou par goût, voulaient consacrer tout ou partie de leur temps à l'agriculture, et nous nous trouvâmes, un dimanche, une trentaine réunis sous le grand hangar.

J'avais préparé une liste des différents travaux qui concernent l'agriculture, et j'engageai les membres de la réunion à se faire inscrire dans celles des catégories indiquées pour lesquelles ils se sentaient une vocation et une portion d'utilité quelconque.

Depuis le défrichement de la prairie jusqu'au râtelage des allées des jardins ; depuis le soin des attelages jusqu'à celui des lapins ; depuis la récolte des blés jusqu'à celle des menues graines de fleurs ; depuis la vacherie jusqu'au poulailler, enfin depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, nous eûmes bientôt composé une vingtaine de groupes qui, tous, trouvèrent leurs fonctionnaires, heureux d'entrevoir une organisation sympathique de leurs travaux d'affection.

Chacun de nous comprenait parfaitement que chacun de ces groupes devait avoir un chef, élu par les membres du groupe, et que chacun de ces chefs, après avoir consulté ses collabo-

rateurs, se réunirait aux autres chefs pour former un conseil d'agriculture de qui émaneraient des propositions sur lesquelles prononcerait le conseil d'administration de la colonie.

Nous ajournâmes au dimanche suivant les élections qui devaient compléter cette organisation. Je désirais, dans l'intervalle, prendre l'avis de M. Considerant et du conseil sur l'ensemble de ce petit mouvement électoral ; mais je ne tardai pas à voir cesser à ce sujet les quelques incertitudes qui me préoccupaient :

« Comment!... docteur!... des groupes!... des chefs de groupes!... et des élections!... s'écria M. Considerant. Et c'est ainsi que vous prétendez faire de l'agriculture!... Mais vous êtes donc fou!... Ah! ne me parlez pas de pareilles choses!...

» — Soit, répondis-je; mais, comme chacun a ses principes ou sa routine dans l'exercice d'une fonction, je dois ou avoir la liberté d'employer les moyens qui me semblent les meilleurs, ou m'abstenir. »

Et je m'abstins, persuadé de plus en plus que M. Considerant ne voyait pas d'un bon œil l'entente des « affinités électives, » et ne voulait pas favoriser « le libre jeu de leurs activités réciproques. »

Je m'abstins en me souvenant que, dans le livre *au Texas*, p. 12 et 13, on lit que la langueur de l'intéressante colonie de New-Jersey est due « à la lacune absolue de l'organisme sérieux, » et en m'étonnant à juste titre que l'auteur se montrât si hostile à l'inauguration de cet organisme.

A toutes ces oppositions, à toutes ces répulsions, M. Considerant suppléait-il par d'autres vues, par des conseils, par quelque impulsion donnée aux travailleurs et aux travaux? Non, rien, absolument rien que ses critiques acerbes et stériles. Son but, son plan (la suite l'a trop bien prouvé), c'était purement et simplement, et faute d'esprit de direction, le découragement et le renvoi des « neuf dixièmes des personnes accumulées sur les lieux. » (*Du Texas*, p. 12.)

Dans cette disposition d'esprit qu'un homme plus fortement trempé aurait loyalement avouée et proclamée, au lieu de la dissimuler « par crainte de ne pas pouvoir dominer son effet désastreux » (p. 12), il était naturel que M. Considerant ne traitât pas mieux les besoins intellectuels.

Il avait voulu (*au Texas*, p. 107) que « ceux-ci fussent

excités par l'organisation d'écoles rivales, par un noyau de bibliothèque et des salons de lecture, afin que la population agricole et ouvrière de première phase se sentit relevée en dignité et en ambition noble... par la culture de son intelligence. »

Il avait enseigné (p. 107 et 108) que « la culture collective de la musique était aussi pressante ici que celle des champs et des jardins, et que, pour la satisfaction des besoins moraux, il fallait pourvoir à la création, dans une certaine mesure, des plaisirs sociaux : salles de réunions, jeux, danses, café, éducation et jouissances artistiques, fêtes, enfin luxe collectif et première ébauche de scène théâtrale (réminiscence de la salle de spectacle de Condé-sur-Vesgres).

Enfin il avait proclamé (p. 108) que « ces éléments de première phase, qui ont répondu au premier appel de l'idée génératrice, ont aussi, s'ils sont venus avec le désir légitime et l'espoir fondé de trouver le bien-être, apporté la notion d'un grand but social, le sentiment de la solidarité humaine, la foi moderne de l'humanité, etc., etc. »

Enfin et enfin il avait dit que « le dimanche est naturellement consacré à l'action régulière et périodique de la parole, du verbe; à l'élucidation collective du but social et de la foi commune, à l'éducation supérieure et libre de l'âme, des idées générales et des sentiments unitéistes ou religieux de la population. »

Eh bien! qu'arriva-t-il de toutes ces belles choses? — Rien! absolument rien!

Oh! si; quelque chose... quelque chose de dur à dire : toujours la négation, le refus, le mépris, la calomnie, puis enfin la destruction de tout ce que proposèrent ou tentèrent dans cette voie les hommes de zèle et de foi.

M. Capy avait ouvert et il a continué pendant deux ans un cours de musique vocale d'après la méthode Chevé. Comment cette « culture collective, aussi pressante que celle des champs et des jardins » (au Texas, p. 107 et 108), fut-elle accueillie par le fondateur?

Jamais il ne daigna, non-seulement se présenter une seule fois à ce cours, mais même honorer le professeur d'un seul mot d'encouragement.

Une seule fois madame Considerant a bien voulu adresser

quelques paroles à ce sujet à M. Capy, mais pour faire la critique de ce qu'elle appelait l'exclusivisme des inventeurs de la méthode.

Nous avons proposé l'organisation de trois écoles rivales de jardinage. Cette création harmonique n'avait besoin, pour réussir, que de quelques paroles conciliantes du fondateur. M. Barbot, avec son second, M. Taupin, était à la tête du grand jardin. Le groupe du *jardin des docteurs*, dont je parlerai tout à l'heure, se livrait, à ses heures de loisir, à des travaux modestes, mais qui, sur certains points, pouvaient très-bien soutenir la concurrence. Enfin, un ancien directeur des cultures de la colonie du Sig, M. Reverchon, qui avait voulu vivre seul avec son fils à la ferme de Mac-Craken, y avait créé un jardin pour son usage personnel.

Sur ces trois points, l'horticulture pouvait être faite concurrentement, avec de très-grands avantages pour la colonie et pour les études très-difficiles qu'exige cette branche si variée de l'agriculture sous un climat d'extrêmes et de variations de température désespérantes par leurs brusqueries; mais le fondateur ne sut favoriser que le désaccord, en persécutant le travail désintéressé et dévoué et en exaltant, sans y connaître quoi que ce soit, le travail énormément plus dispendieux que productif du grand jardin.

M. Barbot, vigoureux manouvrier-maraîcher des environs de Paris, avait été institué, par M. Considerant, directeur général de l'horticulture, y compris les plantations et les pépinières, avec cinq à six cents dollars d'appointements par an.

Or M. Barbot, que nous avons vu à l'œuvre, n'avait pas même la notion routinière des plantations, pas plus pour le choix des emplacements et leur disposition que pour la mise des arbres en place.

Aussi les trois mille dollars et plus, qu'il a dépensés pour la création du grand jardin, n'en ont-ils pas produit trois cents, et les pépinières qu'il y a plantées, à grands frais, en quinconces réguliers, sont-elles parfaitement gelées et desséchées.

Quant à M. Reverchon, ses trois mois de direction des cultures du Sig et son isolement misanthropique à Mac-Craken ont fourni peu de matériaux d'appréciation de sa capacité. Sa conversation est celle d'un homme instruit; son esprit est orné, mais son caractère paraît ressembler beaucoup au climat

d'extrêmes et de variations soudaines du Texas. Enfin j'ai conservé de la rectitude de son jugement une impression que je laisse à chacun le soin de déterminer sous l'influence de cette phrase qu'il a plusieurs fois répétée dans la colonie et pendant son voyage :

« J'ai acquis des connaissances très-étendues en agriculture, et cela devait être, puisque j'ai dépensé trois cent mille francs de fortune en expérimentations agricoles. »

Une collection de bons livres, produits de dons faits à la colonie par des phalanstériens dévoués croyant, comme nous, aux promesses de M. Considerant, sont restés, depuis leur arrivée, entassés pêle-mêle dans un grenier, sans qu'il ait été possible d'obtenir, nous ne dirons pas, comme le livre, « des salons de lecture » (p. 107), mais même quelques rayons où, sans changer leur humble domicile, on pût du moins les ranger et les trouver quand la population voulait « se relever en dignité et en ambition noble par la culture de son intelligence. »

Aujourd'hui (1857), M. Cousin, qui vit peu de lecture, vend ces livres à qui veut les acheter. Que vont penser et dire les donateurs ?

Pour répondre « au sentiment de la solidarité humaine, cette foi moderne de l'humanité, que les éléments de première phase avaient apporté avec eux » (p. 109), je demandai, dès notre arrivée, qu'un lieu quelconque fût disposé et consacré, comme infirmerie, au soin des malades qui voudraient s'y laisser transporter.

Nous ne pûmes obtenir cet établissement qu'en 1856, et un an après (1857) M. Cousin commençait, par sa suppression, l'usage des pouvoirs que M. Considerant lui avait confiés.

A l'arrivée des Suisses, nous crûmes à l'établissement de l'institution, qui m'a toujours paru fondamentale dans notre œuvre, l'école des enfants.

M. Gaspard Baër, ancien élève de Pestalozzi, auteur d'une excellente notice biographique de ce grand homme, qu'il complétait très-intelligemment par l'étude sérieuse des admirables vues de Charles Fourier sur l'éducation ; M. Baër, père de quatre enfants, doué d'un caractère admirable de douceur et de patience, parlant l'allemand, le français et l'anglais, ayant de solides connaissances théoriques et pratiques en agriculture, ayant, avec toute sa famille, le sentiment et la prati-

que de la belle musique allemande, M. Baër était réellement un cadeau de la Providence pour l'œuvre phalanstérienne du Texas.

Il pouvait, au besoin, être parfaitement secondé par un autre instituteur suisse, excellente nature aussi, M. Vogel.

A leur arrivée, la constitution de la société de Réunion s'élaborait dans la pensée, un instant réveillée, de M. Considerant.

J'engageai M. Baër, en attendant les dispositions de cette constitution, à réunir et à commencer la direction d'une douzaine d'enfants qui erraient sans surveillance au milieu de nous, au détriment de beaucoup de choses morales et matérielles.

Nous ne doutions pas alors qu'une position convenable, quoique modeste d'abord, ne lui fût faite par l'acte qui se préparait, et son dévouement s'en fût contenté.

Les *settlers* américains qui environnent le plateau de Réunion attendaient avec impatience la création de notre école pour y envoyer leurs enfants, et leurs subventions eussent suffi à la plus grande partie de nos frais.

Mais M. Considerant répondit à nos questions et à nos sollicitations à ce sujet, qu'il était absurde de songer à la création d'une école avec douze ou quinze enfants, et qu'il serait temps d'aviser quand nous en aurions cinquante.

Puis l'acte de la société de Réunion étant terminé, M. Baër et M. Vogel furent placés dans la catégorie des travailleurs à trois sous et demi l'heure, soit trente-cinq sous par jour pour dix heures de travail.

Nous verrons plus tard, le 7 mai 1856, M. Considerant afficher le plus beau zèle pour l'établissement d'une école, alors que le nombre des enfants n'avait pas varié, que les instituteurs étaient partis et que la dissolution de la société de Réunion était résolue.

Mesdames Baër eurent la liberté d'entrer dans la catégorie de la lingerie (lessivage et repassage), et les dignes femmes en essayèrent et furent obligées d'y renoncer.

La première portion de ce travail, la lessive, était un travail si mal organisé et si pénible, que les constitutions les plus énergiques et les natures les plus dévouées s'y usèrent.

Il fallait aller, par tous les temps, à un mille des habita-

tions, passer des journées entières sur le bord du West-Fork, tantôt torrent et tantôt flaque d'eau putréfiée, subir là des chaleurs de trente-cinq à quarante-cinq degrés à l'ombre en été, des froids de dix degrés et plus en hiver, et les pluies d'orage dont le pays est arrosé une fois à peu près tous les mois.

Aussi la digne famille Baër abandonna-t-elle Réunion faute d'y pouvoir vivre, et alla-t-elle à Dallas chercher quelques ressources dans un petit commerce auquel elle n'entendait pas grand'chose et qu'elle quitta pour créer, près du Fort-Worth, une ferme dans laquelle lui manquèrent bientôt et la force musculaire et le capital suffisant.

Enfin, elle est redescendue, ruinée ou à peu près, vers la Nouvelle-Orléans, laissant à M. Considerant un sujet de remords auquel je ne connais aucune circonstance atténuante.

« Le dimanche qui devait être si naturellement consacré à l'action régulière et périodique de la parole, du verbe » (*au Texas*, p. 408), surtout dans un pays où la force des habitudes l'emporte même, relativement à l'abstention de tout travail pendant ce septième jour, sur la liberté que la loi a consacrée, le dimanche n'entendit pas plus que les autres jours la parole annoncée et promise. Tous l'attendaient, tous la désiraient, tous en sentaient plus ou moins l'importance; mais tous sentirent de plus en plus que le fondateur, très-préoccupé de son œuvre au point de vue des conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui personnellement, manquait essentiellement de sollicitude pour les conséquences qu'elle pouvait avoir pour les autres.

On dansait, il est vrai, le dimanche soir, et c'était un tort dans un pays où ce jour est tout entier consacré à l'observance religieuse; mais notre ami M. Allen était parvenu, par quelques chaleureuses et éloquentes improvisations adressées aux Américains des environs qui assistaient par curiosité à ces bals, et qui finirent par y prendre part, à leur faire comprendre qu'en France nous n'avions pas comme eux deux jours de repos, l'un consacré au culte, et l'autre, le samedi, consacré aux plaisirs; que ces deux choses, toutes deux essentielles à différents degrés, se partageaient la même journée.

Cette explication avait été très-favorablement accueillie et eût parfaitement suffi, si la matinée avait été, en effet, consacrée aux enseignements du verbe.

En Amérique, on ne demande pas quelle est la religion d'un homme, parce que toutes jouissent de la même liberté ; mais, en cas de doute, on demande s'il serait vrai que tel homme n'eût pas de religion, ce qui paraît ou une monstruosité ou une folie.

Nos voisins crurent, pendant quelque temps, que nous en avions une, à laquelle ils se montraient très-sympathiques en écoutant la leçon de chant à laquelle M. Capy avait obtenu de ses élèves la consécration de deux heures tous les dimanches ; mais le découragement général l'ayant fait abandonner, et cette apparence de culte disparaissant, la question demeura jugée à notre détriment, et pour longtemps. Il faudrait beaucoup de *meetings* (assemblées publiques) pour relever ici l'École phalanstérienne de ce grave jugement.

Ce découragement me fit abandonner, moi aussi, le projet d'un cours d'hygiène, dont le plan, embrassant l'hygiène matérielle, intellectuelle et morale, aurait eu, je l'espérais, de l'intérêt et de l'utilité pour tout le monde.

Il eût renfermé une étude sommaire : 1° de l'anatomie de chaque organe et de ses fonctions au triple point de vue dont je viens de parler ; 2° des causes qui peuvent troubler cet organe dans sa vie normale ; 3° et enfin des moyens qui peuvent le mieux le préserver de l'influence de ces causes.

Dans ce cours, et à l'occasion de chaque organe, se fussent placés les enseignements que nos anciens nous ont si naïvement transmis sous le titre de *Civilité puérile et honnête*.

Le milieu dans lequel on naît imprime, on ne saurait le contester, sur tout le reste de la vie, un cachet très-difficile à effacer. L'usage du monde, cette espèce de science fort compliquée qui constitue, dans l'expression de la pensée comme dans les habitudes du corps, ce qu'on appelle un homme de tact ou du moins un homme bien élevé, ne s'acquiert presque toujours qu'à grand-peine et imparfaitement, quand on ne l'a pas apprise en même temps que sa langue maternelle.

Ce cours, dont la plupart de mes amis espéraient une utile influence sur le ton des relations générales et particulières dans la colonie, ce cours fut obligé de rentrer dans les cartons, comme tout ce qui fut proposé à l'agent exécutif pour l'amélioration du sort matériel, financier, intellectuel et moral des émigrants.

« C'était bien la peine (ne l'oublions pas), c'était bien la peine (nous avait-il répondu à Houston, voir p. 47) de venir sur cette terre de liberté pour y subir de pareilles contraintes. »

De plus en plus découragés par ces contradictions continues entre le livre et son auteur, nous pensâmes, le docteur Nicolas et moi, qu'il ne nous restait rien de mieux à faire que d'aller, comme Candide, bêcher notre jardin.

Nous pouvions invoquer encore le livre à l'appui de cette résolution ; car il avait (p. 26) parlé de « jardins rayonnants de fleurs. »

Il avait dit que « toutes nos cultures européennes réussissent à merveille. » (P. 49.)

Il avait dit encore que « tout cela venait sans arrosage, sans sarclage, sans soins d'aucune sorte... » (P. 45.)

Il avait ajouté : « Qu'on l'explique comme on voudra, une fois le jardin fait, les mauvaises herbes le respectent. » (P. 46.)

Enfin il avait terminé par cette conclusion :

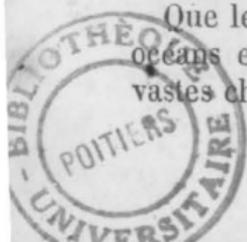
« Ces choses ont l'air de contes. » (P. 46.)

Ces choses avaient donc, en effet, parfaitement l'air de contes ! et nous et le docteur Nicolas, et tant d'autres, jardiniers par aptitude et de fait toute notre vie, nous avons cru, ou plutôt nous avons voulu croire et nous avons affirmé ces choses.

Les gens sages et fiers de leur sagesse vont croire que nous devons être bien humiliés de cette immense puissance de crédulité. Eh bien, qu'ils se détrompent ! Nous aussi, nous sommes fiers, au contraire, de cette foi puissante qui peut croire à des miracles que la raison repousse ; de cette foi sans laquelle on ne remue rien, pas même des montagnes ; parce que si ce don du ciel est souvent fatal à ceux qui l'ont reçu, il porte pourtant avec lui sa récompense en les élevant au-dessus de la monotone vie végétative des prétendus sages de ce monde. Les gens de foi (nous avons encore, pour consolation, cette foi profondément gravée dans notre âme) sont prédestinés à voir Dieu beaucoup plus tôt que les autres. C'est d'eux que Jésus-Christ parlait quand il disait :

« Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. »

Que les sages, que les gens rangés et prudents, pour qui les océans et les déserts ne sont pas moins antipathiques que les vastes champs des idées, et qui, dans les uns comme dans les



autres, ne croient pas devoir permettre à leur sagesse plus que le vol du chapon ; que ceux-là, comprenant mieux le respect que méritent les dévouements de la foi, sans lesquels il n'y aurait eu de martyrs ni en religion, ni dans le métier des armes, ni dans les sciences, ni dans les arts, ni dans la pratique de la charité ; que ceux-là, disons-nous, réservent leurs pitiés pour les hommes qui, après avoir soulevé et surexcité de pareilles manifestations de foi, ne savent pas le premier mot de l'usage immense qu'on en peut faire ; qui abandonnent, en les calomniant, « les légions » qu'ils avaient prétendu tirer de la captivité d'Égypte et qui les forcent à la dispersion, sans avoir même essayé de faire jaillir du rocher l'eau qui devait les désaltérer et arroser leurs champs et sans avoir fait luire à leurs yeux un seul rayon « de cette nouvelle lumière du buisson ardent » dont ils se disaient illuminés et qu'ils avaient si pompeusement annoncée au monde.

Pour nous, qui ne pouvions pas encore renoncer à l'espoir de la résurrection de Moïse, nous cherchions en attendant toutes les voies où nos aptitudes pouvaient s'exercer utilement pour les autres et agréablement pour nous.

Nous avons lu, à la page 113 du livre *au Texas*, que « le premier noyau social serait institué dans les meilleures conditions de force, de santé et d'activité relativement à l'état de ses éléments, par la liberté laissée aux affinités électives des éléments en présence, au libre jeu de leurs activités réciproques. »

J'avais donc cru que je pourrais *avec liberté* me livrer à l'innocente passion désormais dominante de mon esprit, la distribution et la plantation des jardins.

Le docteur Nicolas ayant, lui, la passion correspondante des semis et de la culture des plantes, *nos affinités électives* s'entendirent encore sur ce point, et nous cherchâmes ensemble le lieu où pourraient s'exercer *nos activités réciproques*.

Nous visitâmes successivement toutes les fontaines de notre territoire, et nous reconnûmes avec douleur que toutes, une seule exceptée peut-être, n'étaient pas autre chose que des points d'écoulement des eaux pluviales, qui devaient nécessairement tarir, quand « les pluies, équilibrées comme pour un arrosage à commande » (*au Texas*, p. 49), venaient à manquer comme elles l'avaient fait pendant onze mois l'année précédente, et comme elles le faisaient encore l'année de notre arrivée (1855), et comme elles l'ont fait en 1856 et surtout en 1857.

La fontaine qui nous paraissait faire exception, parce que son niveau correspond avec la nappe d'eau qui alimente les puits du jardin, celle-là nous eût consolés, quoiqu'elle ne fournisse guère plus de un à deux centimètres cubes d'eau par seconde; mais elle est à plus d'un mille de nos habitations, sur la section qui, du nom de son vendeur, porte le nom de Horton. Nous fûmes obligés d'y renoncer.

Le docteur Nicolas, pressé de mettre en terre les nombreuses graines qu'il avait apportées des Hautes-Alpes, me rappela vers la pauvre fontaine de notre vallon de l'est, et, en désespoir de cause, nous résolûmes de commencer là, près d'elle, un défrichement.

La résolution une fois prise, les travaux marchèrent énergiquement, et arbres morts et broussailles, et serpents de toutes sortes, tombaient à qui mieux mieux sous nos coups.

L'enceinte que nous avons adoptée pour nos premiers travaux contenait environ une acre et demie (soixante ares), prise dans un vallon dont la superficie n'a pas moins de cent hectares.

M. Considerant vint encore nous trouver là, comme il l'avait fait à la cave. Ce jour-là, il était venu avec notre ami M. Cantagrel. Il s'assit tristement sur un tronc d'arbre mort que la vigoureuse cognée de notre bon confrère venait de jeter à terre, et après quelques secondes il nous dit avec une sorte d'effort :

« Eh bien ! vous voulez donc détruire ce bosquet ? »

« — Vous vous trompez : nous voulons le débarrasser des arbres morts et des broussailles qui l'enlaidissent, y tracer des allées qui permettent de s'y promener et en défricher quelques parties pour y semer et y planter.

« — Mais je vous vois abattre de jeunes et beaux arbres... » Et il nous montrait une tige de chêne d'environ deux mètres de haut, poussée avec plusieurs autres sur une vieille souche brûlée.

Nous lui répondîmes avec une sorte de vivacité :

« Ceci ne s'appelle pas un arbre, mais une branche de taillis, sans valeur et sans avenir, et je suis fâché d'être obligé de vous apprendre, à vous, une chose aussi élémentaire. Permettez que j'y ajoute encore ceci : Nous avons été pendant toute notre vie, M. Nicolas et moi, possesseurs, créateurs et cultivateurs de jardins; laissez-nous donc faire et souffrez, nous

vous en prions, que notre vieille expérience se croie dispensée de recourir à la vôtre en pareille matière. »

Après un instant de silence, le maître se leva et se retira sans nous adresser une parole.

Quelque temps après, il partait pour Austin, sans nous donner, en nous prévenant de son départ, l'occasion de lui serrer la main.

A son retour, au mois de mars suivant, il passait au même endroit avec ses deux aides de camp, arrivant d'Austin, après six mois d'absence; nous étions là, une demi-douzaine de travailleurs, au milieu de ce terrain qui avait pris déjà quelque aspect d'un jardin de France, mais que les mauvaises herbes, hélas! ne respectaient pas plus que M. Goubénans n'avait respecté la vérité et son hôte en faisant croire à celui-ci, et à nous par ricochet, une aussi ridicule histoire (*au Texas*, p. 46). M. Considerant passa près de nous sans s'arrêter, sans adresser à aucun la parole, sans même (le bonjour vient de dehors, dit le proverbe), sans même nous honorer d'un salut.

Avait-il donc la faiblesse d'une semblable rancune, si peu digne d'un grand chef?

Nous n'aurions osé l'affirmer, si M. Cousin, devenu, cette année (1857), à Réunion, le mandataire spécial de l'agent exécutif, le dépositaire et l'exécuteur fort exact de ses volontés, n'avait poursuivi de mille petites mesures exactrices les pauvres docteurs, et surtout l'excellent docteur Nicolas, en lui disant naïvement :

« D'ailleurs, ce jardin a été fait malgré Considerant... » et en obligeant ainsi ce digne et inoffensif confrère à fuir, comme tant d'autres, les terres inhospitalières gouvernées par le chef de l'École phalanstérienne.

Et cependant ce jardin était le seul où, par les soins tout particuliers de MM. Nicolas et Doderet, on eût conservé des arbres fruitiers et des vignes de France; le seul où M. Nicolas, habile apiculteur, eût élevé fructueusement des abeilles, que M. Cousin lui a fait brutalement enlever et qu'il a vendues, sans lui tenir compte des soins qu'il en avait pris et sans vouloir même distinguer celles qui appartenaient personnellement à l'éducateur.

Ce jardin, que le directeur de la société de Réunion, M. Cantagrel, avait en grande estime, dont il avait appelé la constitution une excellente initiative, auquel il avait voulu

donner ce nom de jardin des docteurs qui lui est resté, et qui était devenu le but des promenades des dames de la colonie et des environs; ce jardin avait encore un autre gros grief aux yeux de M. Considerant :

Il était régi par une constitution sociétaire qu'une vingtaine d'amateurs de jardinage avaient signée avec nous, et qui, hautement approuvée par le directeur et par le conseil d'administration de la colonie, avait déterminé ce dernier à concéder, sous sa surveillance, à cette société de dévouement, la disposition du vallon tout entier, pour en faire, conformément au programme, un parc colonial.

Qui aurait cru que les rancunes de M. Considerant fussent venues nous chercher et nous persécuter jusque-là?

Depuis mon retour en France, j'ai appris que ce jardin avait été acheté par mon ami M. Bureau. Malgré ma persistance à désapprouver ce démembrement de l'unité que, pendant deux ans, nous nous étions efforcés de créer, c'est une consolation pour moi de savoir ce jardin tombé dans la possession d'un ami. Puissent les étés ne pas y être trop secs, les hivers trop durs et notre fontaine trop avare de ses larmes!

Puisse enfin cette excellente famille trouver, comme moi, dans ce jardin, sous ces beaux chênes, et en continuant ces cultures, un adoucissement à ses nombreuses déceptions et aux regrets de la patrie!

VII

La société de Réunion.

« Les débuts en exécution exigent que nous élevions sur ce terrain un premier établissement servant de pied-à-terre à la population immigrante. »

« La plupart des bulletins d'immigration reçus jusqu'ici optent pour un système de combinaison sociétaire. »

« C'est un premier jalon sur la route qui mène à l'association intégrale. »

(*Au Texas*, p. 312, 313 et 315.)

L'arrivée de nos braves Suisses avait malheureusement eu lieu au moment où grossissaient tous les jours des inquiétudes et des mécontentements aussi justes que graves.

Depuis deux mois les travaux étaient ouverts, et chacun s'y était consacré dans la mesure de ses forces, sans songer à demander quelles en seraient les conditions.

Mais le mauvais accueil et la mauvaise alimentation aidant, les cent vingt habitants que possédait la colonie commençaient à s'inquiéter d'un état de choses dans lequel le chef de l'entreprise ne se manifestait que par l'inaction la plus complète, une morosité que n'éclairait jamais le moindre sourire et la répulsion systématique de toutes les propositions de réalisations quelconques qui lui étaient soumises de différents côtés.

Tous, je l'ai déjà dit, tous avaient compté sur la parole du maître et sur ses enseignements. Il nous avait annoncé (p. 106)

« des préparations destinées à assurer amplement la satisfaction des besoins matériels. »

Il avait promis, « pour l'entretien de la santé (p. 106 et 107) et pour le développement de la vigueur et de l'équilibre des facultés physiques de la population, l'organisation d'une gymnastique composée dont les rudiments, disait-il, l'équitation et la natation, ne doivent pas être ajournés. »

C'était assurément sous l'influence de cette préoccupation qu'il avait, à Bruxelles, accueilli favorablement, pour l'emploi de chef de manège, le nom de M. Barret, ancien élève de Saumur, que lui avait proposé M. Rouby.

Mais, à Réunion, M. Considerant, atteint de la singulière maladie de se faire juge, et juge absolu, en de nombreuses choses qui, comme l'agriculture, le jardinage, la médecine, l'art vétérinaire, l'équitation et la valeur pratique des hommes, lui sont inconnues ou très-peu s'en faut, M. Considerant avait décidé que M. Barret ne se connaissait pas mieux que lui en chevaux, et il le lui avait dit, en l'engageant à s'en aller.

Or, ces sentences d'expulsion, délibérées dans de petits comités où MM. Roger et Cousin exploitaient et entretenaient, au bénéfice de leurs petites haines, la misanthropie dont le chef de l'École était atteint, ces sentences, prononcées à deux mille lieues de la patrie contre des malheureux qui, la plupart, avaient épuisé toutes leurs ressources pour répondre à l'appel séduisant qui leur avait été fait par le livre; ces sentences, dis-je, suspendaient sur la tête de tous une sorte d'épée de Damoclès qui soulevait dans les esprits une fièvre dont le paroxysme croissant nous menaçait d'embarras d'autant plus grands, que leur cause paraissait plus entachée de caprice et d'injustice.

M. Considerant, recevant chaque jour, envenimé par les rapports de son entourage, le contre-coup de toutes les difficultés, de toutes les inquiétudes et de tous les mécontentements, ne les attribua, très-probablement, ni à son inaction, ni à sa stérilité pratique, ni à l'oubli de ses promesses, ni à la facilité avec laquelle il imprégnait son caractère des aigreurs répulsives que ses intimes répandaient autour de lui.

Puis, se laissant ainsi tromper sur les effets comme sur les causes, il prit en haine les hommes et les choses de Réunion, et se réveilla un instant pour s'en débarrasser.

Il convoqua le conseil de direction institué par l'article 44 de

la convention provisoire (*au Texas*, p. 319), et lui présenta successivement, écrits, raturés, corrigés et entièrement recopiés de sa main, les articles des statuts de la *Société phalanstérienne* qui, suivant les expressions de la gérance (lettre du 5 novembre 1854), « devait s'installer la première. »

Je copie ici les principaux articles de ces statuts :

« ART. 2. — L'objet de la société est l'acquisition par celle-ci du domaine de Réunion (*Dallas country*) et le développement de l'établissement agricole et industriel en voie de formation sur ce domaine, lequel constituera un premier centre de colonisation où les immigrants ultérieurs, recommandés par la société générale, pourront se réunir, se renseigner, s'approvisionner et trouver à leur arrivée un gîte provisoire, une population amie, et les éléments propres à faciliter leur établissement définitif.

» ART. 4. — Le fonds social, fixé à 600,000 dollars, est représenté par 4800 actions de 125 dollars, divisibles en coupons de 25 et 5 dollars.

» ART. 7. — Les délibérations de l'assemblée générale sont valables, quel que soit le nombre des membres présents, pourvu que la convocation ait été antérieurement affichée pendant trois jours au lieu ordinaire des actes de publicité, à Réunion.

» ART. 10. — La société se proposant, dans l'exploitation de son domaine et de ses industries, d'associer le travail aux bénéfices que le capital se réserve exclusivement dans les entreprises ordinaires, le conseil d'administration marchera dans cette voie, en prenant pour point de départ les rapports existant entre ces deux éléments. En conséquence, les valeurs productives comparées du capital et du travail seront primitivement estimées en proportion de leur prix moyen sur le marché ambiant. Les produits et les plus-values de toute sorte annuellement réalisés sur le domaine de la société par le développement de ses cultures, de ses industries, de sa population, etc., appartiendront conjointement aux actionnaires ou bailleurs de fonds associés et aux bailleurs de travail associé, et seront attribués, aux uns et aux autres, en parts proportionnelles pour chacun, au chiffre de son concours productif, estimé par évaluation régulière et consentie.

» ART. 11. — L'attribution aura lieu de la manière suivante : les actionnaires et les bailleurs de travail associé recevront dans le courant de l'exercice annuel des avances de parts proportionnelles à leur dit concours productif évalué, et leurs parts définitives seront réglées et attribuées à la fin de l'exercice, au vu de l'inventaire général de la société, lequel sera dressé par les soins du conseil d'administration, avec le concours d'une commission de trois membres nommés par les bailleurs de travail associé.

» ART. 18. — En considération des clauses qui précèdent, M. Considerant, en sa qualité d'agent exécutif de la société générale, cède et apporte à la société de Réunion, qui accepte, tous les droits que la société générale a acquis et qui constituent le domaine de Réunion et ses dépendances.

» En outre, M. Considerant souscrit dès ce jour le complément de la somme fixée (art. 4) comme nécessaire à la constitution de la présente société.

» 4° Aucune modification aux présents statuts de la société de Réunion et aux conventions du présent acte de nature à altérer les relations établies par cet acte et ces statuts entre la société de Réunion et la société générale ne sera valable qu'autant que ladite modification aurait été acceptée par écrit par le membre du conseil d'administration représentant spécialement la société générale dans ledit conseil.

» Le même consentement écrit serait indispensable à la validité de toute résolution relative à une dissolution avant le terme prévu (art. 3) de la société de Réunion.

» Le conseil d'administration, composé des six membres sus-nommés et de M. V. Considerant, représentant la société générale, s'est réuni le même jour 7 août 1855.

» 1° Le conseil nomme pour directeur M. F. Cantagrel.

» 2° Le conseil, prenant en considération les désirs exprimés par des personnes ayant l'intention de devenir bailleurs de travail associé, à savoir « que l'élément travail, quoique n'ayant pas encore, à ce titre, un intérêt actuel et réalisé dans la société, eût néanmoins dès les débuts une représentation dans le conseil d'administration, » décide :

» Dès que le nombre des bailleurs de travail associé sera de trente personnes, elles éliront deux membres qui s'ajouteront

aux six membres du conseil nommés par l'assemblée générale des actionnaires et au membre nommé par la société générale.

» 3° Ayant à régler, en exécution de l'article 10 des statuts, les rapports du capital et du travail associés, en ce qui concerne les parts respectives que chacun de ces deux éléments touchera à titre d'avance, le conseil décide qu'il y a lieu, pour l'entrée en exercice, de l'établir comme suit :

» 1° L'avance de part à faire au capital sera de 3 un tiers pour 100.

» 2° L'avance de part à faire au travail associé résultera d'une convention à intervenir entre le directeur et chacun des bailleurs de travail associé, signée des deux parties, et dans laquelle on aura en vue de faire au travail associé, par rapport à sa valeur productive et dans les conditions générales du pays, une position analogue à celle qui est faite au capital par l'avance de 3 et un tiers pour 100. »

Entièrement confiant dans les aptitudes mathématiques de M. Considerant, j'acceptai sans discussion ses combinaisons de parts d'avance et de parts réservées (art. 11 des statuts et art. 3 de la délibération du 7 août 1855), et toute la colonie fit de même, tant elle avait hâte de sortir de l'inorganisation désordonnée dans laquelle on la laissait se détériorer depuis sa fondation.

Nous savions d'ailleurs que la pratique nous apprendrait, beaucoup mieux encore que les spéculations de la théorie, les modifications dont cet acte, comme toutes les institutions humaines, serait progressivement susceptible. L'essentiel était de commencer, tant bien que mal.

Je faisais à l'acte un seul reproche : celui de charger la nouvelle société de treize mille acres de terre, quand le tiers lui aurait parfaitement suffi, et de lui céder, sans devis, ni inventaires, ni vérification, un matériel considérable dont rien ne justifiait avec quelque exactitude, même approximative, les prix et la présence.

Mais il devenait chaque jour plus évident que M. Considerant voulait mettre bas un fardeau dont il se sentait accablé, et qu'il ne voulait pas à Réunion en garder une parcelle. En présence d'une population qui voyait et discutait librement son impuissance pratique ; ses frayeurs à l'occasion de dépenses les

plus évidemment productives; ses négations progressives des promesses les plus solennelles, et ses journées continuellement passées dans un hamac et continuellement employées à empoisonner son intelligence des émanations d'une pipe qui ne s'éteint jamais, M. Considerant en était venu à détester cette population, à la trouver un hors-d'œuvre et un obstacle « à ce qu'il appelle son plan, » et à vouloir en faire table rase.

Nous passâmes donc tous sur les graves anomalies de l'acte.

Mais il n'en fut pas de même de la classification des travailleurs et de la part d'avance qu'il voulut obstinément faire à chacun.

J'ai déjà montré à quel taux il avait évalué M. Gaspard Baër.

J'attribuais alors d'aussi insuffisantes allocations à la seule ignorance de la valeur du travail et des besoins des travailleurs; mais j'ai connu un an plus tard le motif dominant et dissimulé alors de cette combinaison.

Je discutais avec MM. Considerant et Cantagrel, au commencement de mai 1856, quelques-unes des conditions de l'acte de Réunion, et je demandais particulièrement, avec instance, la modification du tiers d'avance accordé au capital et au travail par l'article 3 de la délibération du 7 août 1855, et, pour cause d'insuffisance constatée, son remplacement par la moitié équivalant à 5 pour 100, chiffre que M. Cantagrel avait instamment et inutilement demandé lors de la confection de l'acte; mais M. Considerant nous répondit avec une brusquerie et un mécontentement marqués :

« Non vraiment, je n'accorderai pas cela, car j'ai fixé ce taux exprès pour les forcer à s'en aller, s'ils ne savent pas en vivre. »

Mais nous reviendrons sur ce point comme sur les autres articles de cet acte, qui furent enfin, par réflexion, modifiés, quelques jours après, par la délibération du 7 mai 1856, alors que, d'accord avec lui, la gérance avait décidé la suppression de la société de Réunion (bulletin du 5 mai 1856, p. 56, 6^e paragraphe).

L'article 10 de ces statuts fait ressortir la magnanimité du capital qui veut bien, à Réunion, « contrairement à tous les usages, » associer le travail aux bénéfices que son concours aura produits.

Mais le capital comptait probablement beaucoup sur la bonhomie du travail en lui tenant un semblable langage et en

ne lui accordant que le tiers de son salaire ordinaire (art. 3 de la délibération du 7 août 1855).

Mais il y comptait bien davantage encore, quand (art. 11) il fixe à la fin de chaque année la distribution des parts réservées « au vu de l'inventaire général. »

Comme il est évident que, dans les premières années d'une entreprise agricole et industrielle, il n'y a que des dépenses à faire, et que « le vu de l'inventaire général » ne peut montrer, pendant longtemps, que de grosses balances au débit, il est évident aussi que le magnanime capital de Réunion, représenté par M. Victor Considerant, le socialiste démocrate de 1847 et 1848, avait trouvé l'ingénieux procédé d'obtenir pour plusieurs années du travail aux deux tiers moins cher qu'il ne l'eût payé aux salariés ordinaires.

J'insisterais moins sur la subtilité de cette combinaison, si, en 1856, alors que je demandais ou la réforme de cette partie des statuts ou le paiement des parts réservées, la pensée du fondateur ne s'était pas publiquement révélée.

M. Considerant, assisté de M. Cousin, discutait avec une députation des travailleurs, et avec la volonté, avouée alors, de supprimer la société de Réunion, cette question des parts réservées, et M. Cousin s'écriait, sans être démenti par son maître :

« Il n'y a rien pour solde au crédit de l'inventaire ; donc il ne vous est rien dû... et d'ailleurs, qu'avez-vous à vous plaindre, n'avez-vous pas été nourris ? »

Nous avons dit de quelle nourriture le capital nous avait en effet nourris, et nous avons le droit de faire remarquer que les dix décès qui ont affligé la colonie eurent tous lieu dans la période où cette alimentation avait pu exercer sa très-nuisible influence. Nous n'avons donc pas à insister sur la sublimité de dérision et d'indiscrétion affichée par M. Cousin et nullement désavouée par M. Considerant.

Toutefois, la classification des travailleurs marchait péniblement, parce que M. Considerant et ses aides de camp combattaient pour un rabais énorme qui, ainsi que je l'ai dit, prouvait du moins leur ignorance complète de la valeur des hommes, de leur travail et de leurs besoins les plus essentiels, tandis que je combattais pied à pied, avec ma vieille expérience pratique de ces choses, pour des évaluations plus équitables. Je fus heureusement un de ces jours-là appelé auprès d'un ami de

M. Considerant malade à Dallas, et je trouvai au retour la classification terminée et close. On s'était hâté d'en finir pour se débarrasser de « la plaie de mes observations. » (Expressions de M. Considerant.)

Ce malade était « le pauvre Mique, » comme le nomme M. Considerant dans sa dernière brochure (*du Texas*, p. 57), brochure dont je dois encore m'occuper un instant ici, par anticipation sur les dates.

J'avais voulu épargner à notre agent exécutif le souvenir de « cette exécution, » qui, dit-il, « lui a déchiré le cœur. » Mais puisqu'il a cru devoir en raconter les détails, pour en glorifier sa fermeté, je ne puis mieux faire, sauf quelques rectifications qui viendront ensuite, que de copier après lui (*du Texas*, p. 56).

Il s'agit là, pour M. Considerant, qui entreprend de réchauffer le zèle très-refroidi de l'École, de lui prouver, à elle, que désormais il ne laissera plus engloutir les fonds qui lui seront confiés, et il suppose qu'on lui a posé cette question :

« Où est la garantie ? »

» — La garantie ? répond-il. Cette fois je la donne, et je la donne à bon titre, parce que je la tiens. Le même cas ne saurait se reproduire cette fois, parce que, cette fois, j'estime tout le monde averti de telle sorte qu'aucune espèce de cas possible, aucune considération de salut de personnes ou d'intérêts moraux de la société ne me puisse faire dévier de la ligne.

» Parmi tous ceux qui sont venus, lors des premières fournées, là-haut, il y en avait un, le pauvre garçon ! envers qui j'étais armé. Celui-là m'avait écrit deux fois, quand j'étais encore à Bruxelles, insistant fort pour partir promptement. Je lui répondis deux fois que ce n'était pas avant un an ou deux qu'il pourrait songer à venir, et que je l'appellerais quand il serait temps. Malgré cela il partit. Il arriva, blessé au pied, traînant une haridelle qui portait ses effets et ayant dépensé presque tout son argent comptant. Je le connaissais dès son enfance. Il avait été, tout petit, élevé chez mon père et chéri de toute ma famille. C'était le seul des colons avec lequel j'eusse des liens aussi affectueux et d'aussi longue date. Il valait certes bien d'ailleurs, comme colon, la moyenne des autres ; il avait un peu tenu la queue de la charrue ; il avait laissé en Europe une liquidation aux soins de sa femme qui devait venir le rejoindre.

dre. — On annonçait d'autres personnes venant spontanément encore, de divers points, nous demander un toit et des avances de consommation. Si j'avais admis celui-ci, personnellement et itérativement prévenu comme il l'avait été, il ne me restait plus de raison, en logique de justice, pour refuser personne. « Tu as reçu mes lettres? lui dis-je. — Vous le savez bien. » — Tu es venu malgré ce que je t'y ai dit? — Que voulez-vous? Je croyais... — Tu vas partir d'ici à l'instant même. » — Laissez-moi au moins quelques jours; vous voyez l'état dans lequel je suis. — Pas une heure. Tu coucheras cette nuit comme tu as couché hier, dans la prairie; tu iras à Dallas; tu iras où tu voudras; tu ne resteras pas ici. — Mais si je vais à Dallas, j'y vais prendre la fièvre; dans l'état où je suis vous m'envoyez à la mort! vous! vous? oh! cela n'est pas possible! — Je t'envoie à ton sort, au sort que tu as voulu et que tu t'es fait. » Il est parti désespéré. Il a failli mourir à Dallas; et le fond est si bon que, quelques mois après, retournant en Europe, il est venu, aussi affectueux qu'au temps de son enfance, m'embrasser, me faire ses adieux et me demander mes commissions pour mes sœurs. — Je ne sais s'il est des gens à qui de telles exécutions sont aisées; celle-ci m'a déchiré le cœur. »

Ce récit, s'il était exact en tous points, serait en effet de nature à prouver qu'il n'y a à redouter aucune faiblesse du cœur de M. Considerant, quelque déchiré que soit ce cœur.

Mais M. Considerant, dans des matières aussi graves, interroge fort inexactement ses souvenirs et fort inexactement aussi, je le crains, le fond de sa pensée.

C'est devant moi qu'eut lieu « l'exécution du pauvre Mique. »

M. Mique, qui était du groupe *du Nuremberg*, nous avait quittés à la Nouvelle-Orléans par suite de quelques dissentiments survenus entre lui et moi pendant la traversée.

A son arrivée à Réunion, il s'était cependant adressé à moi, et après avoir loyalement et dignement confessé ses torts envers moi, il m'avait prié d'être son intermédiaire auprès de M. Considerant.

Je savais que cet homme, généreux et franc, mais d'un caractère faible, n'avait été coupable que par son manque de résistance à de mauvaises influences. Il avait d'ailleurs beaucoup plus qu'une blessure au pied; il avait la fièvre, il était exténué

de faim et de fatigue; il demandait l'hospitalité; j'acceptai sa mission, et M. Considerant, prié par moi, vint le trouver sous une de nos vérandes.

Pendant toute cette conversation que raconte M. Considerant et à laquelle il faudrait, pour être exact, ajouter quelques reproches injurieux, dont la dureté, peut-être, aurait dû être épargnée alors à un homme suppliant et aussi profondément frappé; — pendant toute cette conversation, M. Considerant avait paru uniquement préoccupé de l'irritation que lui causait le manque d'obéissance commis à son égard par M. Mique. Son ton (les déchirements du cœur peuvent se dissimuler ainsi, peut-être) était celui d'un instituteur en colère contre un écolier insubordonné. La formule « vous, » au lieu du tutoiement, n'avait pas cessé d'être employée, ce que M. Mique manifesta par plusieurs exclamations lui être plus pénible que tous les reproches, que tous les emportements, que toutes les duretés de son vieil ami d'enfance.

M. Considerant le quitta donc sans vouloir rien changer à sa sentence, et le pauvre homme dut ajouter encore, pour gagner Dallas, plusieurs milles au poids déjà si lourd de cette dure journée.

Quelques jours après il me fit prier d'aller le voir. Je le trouvai étendu sur les planches d'une cabane abandonnée, que la charité publique lui avait permis d'occuper et où elle l'avait, par quelques secours alimentaires, empêché de mourir de faim.

A ma vue il fondit en larmes en me parlant de sa femme et de ses enfants qu'il n'espérait plus revoir. Je parvins à ramener un peu de courage et d'espoir dans cette âme vaincue par la fatigue, la faim, la fièvre, l'isolement, les déceptions et les regrets.

Il me pria de demander à M. Considerant l'avance, sur sa signature, de la somme strictement nécessaire pour rentrer en France, je le lui promis.

A mon retour à Réunion, je lui envoyai les médicaments que je crus utiles à sa guérison, et peu de temps après il venait recevoir de M. Considerant l'avance demandée et prendre congé de lui.

En me quittant il me renouvela avec effusion l'aveu précédent de ses torts à mon égard, ses regrets et l'expression de sa reconnaissance.

Examinons maintenant les conséquences que M. Considerant tire de « cette exécution. »

Aux yeux des actionnaires dont il sollicite encore la confiance et les fonds, « cette exécution » doit être une garantie de la force avec laquelle il peut, « quand il est armé par des avertissements aussi précis que ceux qu'il avait réitérés à M. Mique, » s'opposer à l'engloutissement des capitaux qui lui sont confiés.

Eh bien, M. Considerant se trompe : il n'est point l'homme fort qu'il suppose. Je l'ai vu à l'œuvre, et je puis affirmer et prouver qu'il est fort en effet, et dur même envers ceux qui, comme « le pauvre Mique, » comme M. Barret, comme M. Vogel, comme la malheureuse et si intéressante famille Baër, etc., sont timides, doux et humbles de cœur.

Tandis qu'avec les gens plus énergiquement trempés et qui, à tort ou à raison, savent faire valoir avec fermeté ce qu'ils considèrent comme leurs droits ou comme ceux de la raison et de la justice, M. Considerant est quelquefois faible jusqu'à l'excès.

Nous l'avons vu accorder une avance de rapatriement de deux cents dollars à une famille de trois personnes qui disait audacieusement : « Si vous ne voulez pas, nous restons et vous serez bien obligé de nous nourrir. »

Tandis qu'il n'accordait que cent dollars à une famille de quatre personnes dont la réclamation était formulée d'une manière un peu moins tranchante.

Il est d'ailleurs complètement contraire à la vérité de dire qu'il soit venu à Réunion des personnes demandant gratuitement « un toit et des avances de consommation. » Tous, à très-peu d'exceptions près, qui furent le fait de M. Considerant beaucoup plus que d'aucun autre, tous venaient ou étaient venus à leurs frais, comptant sur les promesses de travail dont « le livre » est rempli ; travail qu'on n'a pas voulu laisser mettre à leur disposition et qu'aujourd'hui encore (1857), M. Cousin leur refuse au point de faire travailler de préférence des Américains.

Bien plus, ce groupe de Louvain qui fait l'objet de la page 7 de la dernière brochure (*du Texas*), n'était-il pas, plus encore que « le pauvre Mique, » dans les conditions d'avertissements précis et officiels ? M. Considerant n'était-il pas, à son égard, « armé » de toutes pièces ? Les personnes qui le composaient

n'étaient ni ses amis d'enfance, ni même de vieilles connaissances. « Elles étaient parties malgré lui » et en sa présence.

Eh bien ! il a permis que, « sous ses yeux, » quelques-uns de ce groupe, qui n'étaient pas même actionnaires, « engloutissent » peu à peu quelques centaines de dollars de « ces fonds disponibles » qui lui étaient confiés.

Pourquoi donc alors ce triste courage, si affligeant à voir, avec lequel il refusait au « pauvre Mique, » — actionnaire, lui, — une chose qui ne se refuse nulle part : l'hospitalité, surtout quand celui qui l'implore humblement, au nom d'une vieille amitié, est malade, exténué et dévoré d'inquiétudes, de chagrins et de regrets ?

Pourquoi ? — Parce que, je le répète encore, la force morale de M. Considerant est en raison parfaitement inverse de la force de ses adversaires.

Le premier acte du conseil d'administration de la société de Réunion fut d'accepter la nomination, proposée par M. Considerant, de M. Cantagrel aux fonctions de directeur.

L'unité (du moins le croyait-on) allait enfin renaître dans l'administration de la colonie et faire cesser le désordre résultant d'ordres contradictoires donnés par tout le monde sans responsabilité officielle pour aucun.

M. Cantagrel, occupé presque exclusivement jusque-là de l'acquisition, de la reconnaissance et de la délimitation des terres, n'avait pu qu'à de courts intervalles s'occuper de l'administration intérieure, dont MM. Cousin et Roger s'étaient faits les directeurs.

L'acte de justice dont n'avait pu se dispenser M. Considerant à l'égard de M. Cantagrel, son ami dévoué depuis vingt ans, avait augmenté, à l'aide de l'envie (cette triste maladie des cœurs et des esprits étroits) la haine des deux Belges contre le directeur. Une guerre méchante, employant très-souvent des armes fort peu courtoises, commença dès lors plus ouvertement contre lui et se continua, au grand détriment de la société, jusqu'à ce que, de guerre lasse, et désillusionné, il résignât ses fonctions pour retourner en Europe.

Pour M. Cantagrel et pour nous tous qui avions pris au sérieux et les promesses de vie sociétaire si solennellement faites par M. Considerant, par son livre, par la convention provisoire, et dont l'acte de Réunion n'était que la conséquence, nous

croions tous que nous étions entrés dans la voie indiquée par l'article 48 des statuts de la société générale, « remboursement des actions à une association d'immigrants » (*au Texas*, p. 255), et nous nous préparâmes sérieusement à réaliser le programme que nous avons accepté conformément « aux trois derniers alinéa du préambule de la convention provisoire » (la création d'un premier centre sociétaire), et aux articles 1^{er}, 14, 15, 16, 17, de cette convention, et enfin au deuxième paragraphe de la page 321 du livre qui en résume tout l'esprit (*au Texas*, p. 316 à 321).

Notre première préoccupation fut de faire cesser le plus vite possible la dictature résultant, pour M. V. Considerant, des articles 4 et 18 des statuts de Réunion.

Lui-même en témoignait hautement le désir.

Mais nous croions entrevoir que dans sa pensée c'était à condition que les fonds qui dégageraient la commandite de la société générale seraient des fonds nouveaux, et non ceux des souscriptions déjà réalisées;

Tandis que nous, qui trouvions beaucoup trop élevé le prix qui nous avait été imposé, nous voulions que, du moins, il fût l'objet d'un remboursement des actions souscrites et acquittées.

Ce fut donc dans cet esprit que j'écrivis à la gérance pour la prier d'inviter, dans son bulletin, les actionnaires à adhérer à l'acte de la société de Réunion, et à choisir parmi les résidants au Texas les mandataires qui devraient les représenter dans les assemblées générales.

Mais la gérance et son entourage n'avaient vu dans l'acte de Réunion que la cession complète de tout ce que possédait alors au Texas la société générale.

Façonnée depuis longtemps à l'humeur autocratique du rédacteur en chef de la *Démocratie pacifique*, elle n'osa scruter la pensée et s'expliquer les motifs de l'agent exécutif. N'entrevoyant pas même la longue prédominance que lui laissait dans la nouvelle société la condition de commanditaire qu'elle y occupait, la gérance ne vit dans l'acte qu'une sorte de tentative d'affranchissement contre sa direction, et tenant essentiellement à trouver le baudet sur l'échine duquel elle pût faire tomber ce que pouvait mériter de colère et de réprobation l'œuvre du maître, elle voulut se persuader et se persuada que l'acte, le fameux acte de Réunion était l'œuvre de MM. Can-

tagrel et Savardan, et qu'il ne fallait plus s'étonner s'il était « si mal fait. » Telle fut, textuellement, sa conclusion.

Elle venait ainsi, jusqu'en Amérique, pratiquer ce vieil usage qui consiste à appliquer sur le dos des pages la correction méritée par le prince.

La gérance alla encore beaucoup plus loin : sous l'influence de sa première impression, elle formula par insinuation des accusations qui pouvaient s'attaquer à la probité même; mais elle reconnut trop spontanément, trop promptement et dans des termes trop louangeurs le tort qu'elle avait eu, pour qu'il nous eût été possible de ne pas lui tendre de nouveau une main fraternelle.

Une seule phrase, que je crois me devoir à moi-même de citer, justifiera ce qui précède :

« Votre personnalité, m'écrivait-on le 14 avril 1856, votre caractère, votre dévouement n'ont pas cessé de réunir tous les suffrages. S'il y a une belle page biographique dans notre triste histoire du Texas, ce sera la vôtre. »

Cela dit pour l'honneur de l'historien, continuons l'histoire.

Malgré cet honorable et si affectueux désaveu de quelques personnalités, la gérance, l'agence exécutive et la direction de Réunion restèrent parfaitement désunies.

La gérance ne voulut pas faire aux actionnaires l'appel que je lui avais demandé.

M. Considerant m'a assuré qu'il avait formellement, et d'accord avec M. Cantagrel, appuyé cette demande.

Mais le refus, en laissant la société de Réunion composée de dix actionnaires qui ne disposaient que d'une somme minime d'actions, annulait implicitement le contrat. Il eût été plus loyal de l'annuler effectivement; mais cela ne faisait pas alors l'affaire de M. Considerant.

Il nous a trop authentiquement prouvé, depuis, que sa politique consiste à avoir, partout et toujours, comme au temps de ses fonctions de rédacteur en chef, « un éditeur responsable, » un plastron sur lequel les coups puissent tomber sans atteindre celui qui les mérite, que nous n'hésitons pas à dire que M. Cantagrel fut cette victime désignée et sacrifiée d'avance.

Il avait judicieusement et loyalement vu, lui, dans l'acte de Réunion et dans la direction qui lui était confiée, l'accomplissement des promesses verbales et écrites faites par l'auteur du

livre ((*au Texas*, p. 230, 309 à 315) et par la convention provisoire, etc., etc.

Il croyait que 4000 acres seulement auraient dû être accordées à cette première société, et qu'elle s'y fût développée plus librement et plus sûrement qu'avec l'énorme charge de l'administration de 13,000 acres.

Il croyait que les 9000 acres restantes auraient dû être conservées par l'agent exécutif, pour le compte de la société générale, afin de pouvoir répondre aux demandes d'établissements particuliers en dehors de l'établissement sociétaire pivot, qui pourraient être faites par les personnes à qui le régime sociétaire ne conviendrait pas.

A défaut de l'agent exécutif qui avait voulu alors se débarrasser complètement de tout travail officiel et de toute responsabilité, M. Cantagrel avait hautement proclamé la portion du programme indiquée dans les deux paragraphes précédents, et dont voici le simple commentaire :

Association de consommation et de services généraux relatifs au soin des malades, à l'éducation des enfants, au perfectionnement intellectuel et moral des colons par la bibliothèque, par des cours artistiques et scientifiques, par l'organisation d'honnêtes délassements, par la propagation et l'élucidation de l'idée religieuse qui conduisait les colons, et enfin à la culture du domaine social, et à sa fécondation par l'industrie et le commerce.

Dans ce milieu ainsi constitué, dans cette honnête communauté de familles, chacun eût été libre d'entrer, de sortir, de revenir, d'être sociétaire, pensionnaire ou simplement passager, mais en se conformant aux règlements qui pouvaient ou pourraient concerner chacune de ces positions.

Ah! des règlements!... C'est là ce qu'à notre grande surprise on nous a sérieusement et itérativement reproché, et ce que nous sommes vraiment honteux d'avoir à discuter.

Ainsi, il y a, dans notre École, des gens intelligents qui croient qu'une collection d'hommes pourrait et devrait vivre sans réglementation, sans législation.

Le reproche de notre opinion tout opposée nous est venu d'abord de Paris, du sein même de la gérance; puis, forts de cet appui supérieur, ceux des émigrants qui appartenaient beaucoup plus au radicalisme démocratique qu'à la judicieuse

théorie de Fourier, protestèrent contre toute formule déterminant les devoirs et les droits réciproques des sociétaires.

Le directeur résista à cette tendance. Il y perdit sa popularité, et je m'honore d'avoir partagé cette perte avec lui.

L'entourage de M. Considerant se saisit avec empressement de cette division momentanée, et la fomenta au bénéfice de sa haine contre le directeur et de la dissolution que méditait l'agent exécutif; mais quand, plus tard (disons-le par anticipation), le directeur eût donné sa démission, qu'il eût quitté la colonie et que l'œuvre de dissolution et d'expulsion fut hautement proclamée, les amis de la liberté des fantaisies et des caprices individuels commencèrent à comprendre la fausseté de la voie où ils s'étaient égarés; ils commencèrent à comprendre et à regretter une direction qui avait compris et voulu si loyalement leur bien... et la popularité revint à ceux qui l'avaient perdue momentanément, mais trop tard pour qu'elle pût être utile... ils étaient partis ou ils partaient.

Si M. Considerant et ses aides de camp s'étaient bornés à exercer leur droit de critique dans les réunions du conseil de la colonie, cela eût été loyal et eût pu être utile; mais c'était surtout en dehors, par de malveillantes critiques, et quelquefois même par des ordres contradictoires, qu'ils manifestaient plus ou moins ouvertement leur haine contre le directeur.

Il en résulta (c'est l'histoire de tous les gouvernements faibles et faux) un système de bascule qui amena peu à peu la colonie à la plus pitoyable anarchie.

Pendant les réunions du conseil d'administration se faisaient avec une sorte de régularité, et voici à peu près comment le temps s'y dépensait :

Le directeur, M. Cantagrel, y apportait, élaborées d'avance, toutes les questions qui intéressaient la colonie, et demandait des solutions.

M. Roger manquait rarement de soulever sur chaque question, avec des formes cauteleuses d'insinuation qui n'appartiennent qu'à certains gens, des critiques personnelles et des difficultés interminables. Le directeur attaqué se défendait, comme un brave taureau harcelé par les dards et par les feintes d'un picador; mais, comme le bouledogue une fois accroché à sa proie, M. Roger ne démordait jamais, et nous

avons vu de ces luttes sans intérêt général durer souvent pendant plusieurs heures.

M. Considerant, président du conseil, était couché dans l'un de ses deux hamacs, autour desquels les conseillers siégeaient assis ou par terre ou sur des bûches, comme au conseil des Indiens.

M. Cousin était couché dans l'autre hamac et passait de temps en temps à son maître l'allumette destinée à entretenir le feu éternel de la nicotiane.

On eût dit qu'ainsi nonchalamment étendus tous deux, ils tenaient à justifier de plus en plus le mot de *fainéansthériens*, qui, dans un moment d'humeur, avait été créé pour eux.

M. Considerant, enveloppé dans les nuages et dans les auréoles de fumée, dont il était devenu très-habile à remplir et à orner l'atmosphère; M. Considerant, ajoutant à cette occupation celle de déchiqueter gravement de petits morceaux de bois à la façon américaine, paraissait ou se plaire au bercement de ces discussions sans fin et sans utilité, ou bien laisser errer son imagination partout ailleurs que dans ce petit monde qui aurait dû si sérieusement le préoccuper.

Je m'arrête ici un instant pour expliquer ces auréoles de fumée et ce rognement de morceaux de bois.

Le souvenir un peu puéril des auréoles m'apparut d'un côté sérieux dès mon premier voyage à Bruxelles, en 1854.

Je trouvai M. Considerant étendu sur un canapé et fumant sa pipe. Nous nous serrâmes la main et nous commençâmes la conversation que j'ai rapportée page 20.

De temps en temps il suspendait le colloque, aspirait rapidement plusieurs gorgées de fumée, les accumulait au fond de sa bouche, leur faisait subir là, avec un soin tout particulier, une préparation mystérieuse, puis, en ouvrant très-largement la bouche, il exhalait un globe qui, en s'élevant dans l'air, s'élargissait peu à peu en couronne que le fumeur accompagnait d'un regard de contentement et d'admiration, jusqu'à ce que le cercle se rompit et se dissipât.

J'osai mettre une sorte de point d'interrogation dans mon regard et dans un sourire.

M. Considerant comprit ma pensée et me répondit gravement :

« Vous ne savez donc pas qu'il n'en faut pas davantage pour frapper de stupeur les Indiens et me sauver la vie, si j'étais jamais leur prisonnier ? »

Quant à l'usage américain, si puéril en apparence, de déchi- queter incessamment de petits morceaux de bois, il doit avoir une cause sérieuse, et voici celle que nous lui attribuons.

Dans ce pays de liberté, où l'administration publique veille fort peu sur les individus, chacun se fait très-souvent justice lui-même.

Quand l'attaque ou la vengeance n'a pas lieu de loin, à coups de fusil, mais corps à corps, celui qui se sent le plus fort frappe le premier du poing ou du bâton (c'est ainsi que presque partout la bravoure se manifeste par une lâcheté du fort à l'égard du faible); mais le plus faible ne néglige pas de se mettre sur la défensive, et le couteau s'est préparé d'avance à rétablir l'équilibre.

Mais cette prudente préparation pourrait avoir l'inconvénient d'indiquer une préméditation que la justice considère partout comme une circonstance aggravante.

Or, pour échapper à cet inconvénient, sans négliger le soin d'une défense dont la nécessité peut être de tous les instants, on a dû chercher une occupation qui pût toujours justifier la présence d'un couteau sur la scène, et l'on a pris l'habitude de déchi queter toujours le premier morceau de bois venu.

A défaut de morceaux de bois, on coupe les chaises et les tables, inconvénient auquel les dames n'ont pu échapper dans leurs ménages qu'en y installant des corbeilles pleines de morceaux de bois, qu'elles ont grand soin de ne laisser jamais vides.

Mais revenons à notre conseil.

Une seule chose avait le pouvoir de bien réveiller M. Considerant, c'était lorsque le doyen et secrétaire du conseil, ennuyé, fatigué outre mesure du mauvais siège sur lequel on l'obligeait à être si longtemps en pure perte spectateur d'une semblable gymnastique, intervenait dans la discussion, ou pour demander la permission de s'en aller, ou pour prier M. Roger d'en finir, ou pour introduire dans les défauts de la cuirasse de cet aigre joueur quelque argument destiné à le faire lâcher prise. Oh! alors, M. Considerant ne manquait jamais d'intervenir, et avec ce ton paternel, mais sévère, dont nous

avons déjà parlé, et qui me rappelait les mercuriales de mes premières écoles, M. Considerant invoquait ma vieillesse et ma barbe blanche qui, disait-il, cédaient beaucoup trop à la vivacité par trop jeune de mon caractère.

Je priais alors M. Considerant, puisqu'il invoquait ma vieillesse, dont je ne réclame jamais les privilèges, de vouloir bien lui épargner des leçons un peu trop pédagogiques et de les réserver pour son jeune favori, si celui-ci n'était pas de force à se défendre tout seul dans les luttes qu'il se plaisait continuellement à engager, et dont il devrait épargner un peu plus les ennuis au conseil.

M. Considerant, habitué dequis quelque vingt ans à ne jamais être contredit sérieusement par son entourage, avait surtout accepté mon concours dans l'espoir que je poserais utilement en Amérique dans l'emploi silencieux, somnolent et respectable des vieilles barbes; aussi était-il fort irrité de la nouvelle erreur d'appréciation qu'il avait faite à mon sujet et me classait de plus en plus dans la série pathologique des plaies, en amoncelant contre moi et contre mes amis des torrents de rancune dont nous le verrons plus tard nous faire inonder par ses agents.

Une autre cause de désaccord se produisit plusieurs fois aussi dans ces réunions :

MM. Roger et Cousin avaient pris, à l'exemple de M. Considerant, l'habitude d'exalter en toutes choses le caractère et l'esprit américains et d'en louer tous les actes au détriment du caractère et de l'esprit français.

Cette habitude, excusable jusqu'à un certain point chez les deux Belges, pouvait passer inaperçue; mais dans le conseil d'administration où mes fonctions de secrétaire m'obligeaient à tout écouter, je ne pouvais supporter de si près en silence des manifestations qui, au milieu d'une population presque toute française, me semblaient au moins inconvenantes.

C'était, suivant l'usage, M. Considerant qui se chargeait de me répondre pour ses favoris et qui le faisait avec son aigreur ordinaire, en traitant ma réaction de chauvinisme.

Je lui répondis plusieurs fois que, quel que fût le sens et la portée de ce mot, je croyais pouvoir l'accepter à deux mille lieues de notre patrie, avec la persuasion qu'il se trouvait dans

ce chauvinisme beaucoup plus de dignité, d'honorabilité que dans le chauvinisme de dénigrement qui se produisait ainsi à de si grandes distances.

Pour M. Considerant, soutenir une aussi mauvaise cause, c'était ressembler un peu trop à ces orgueils qui croient que le soleil de la patrie est éteint quand ils ont cessé d'y projeter leurs lumières.

Après ces séances, où les heures se perdaient, pour la plus grande part, en luttes des aides de camp contre le directeur, celui-ci se retirait ordinairement avec l'agent exécutif, auquel il essayait, mais toujours en vain, de faire comprendre que son esprit de favoritisme et de commandement dans les plus petits détails de l'administration, en contradiction critique continuelle avec l'administrateur responsable, établissait une dualité d'action contraire à tous les principes et entretenait dans la colonie, à son grand détriment, deux centres, deux factions perpétuellement hostiles, se paralysant mutuellement dans leurs meilleures intentions, dans leurs meilleurs efforts, et détériorant ainsi tous les caractères.

En vertu du principe qui consacre le mode électoral pour tous les emplois, les travailleurs associés de la colonie demandaient que le travail eût, comme le capital, sa part de représentation élue dans le conseil.

Ils invoquaient cette phrase de la convention provisoire (*au Texas*, p. 319) : « En principe, tous les emplois sont dévolus à l'élection. »

Ce vœu fut officiellement manifesté par une lettre de MM. Daly et Capy adressée à M. Considerant.

L'opinion de ces messieurs et de leurs commettants était que le capital et le travail fussent immédiatement représentés, par portions égales, dans l'administration des affaires de l'association.

Mais cette fois-ci, le conseil fut unanime pour la non-admission de cette prétention, et voici les motifs de mon opposition :

« Le travailleur est un capital dont le chiffre peut s'établir d'après son produit annuel. Ce capital, à cause de la liberté de mouvement dont il jouit et de sa variabilité volontaire ou accidentelle, ne peut pas être comparé au capital argent immobilisé et ne saurait avoir un droit inné à le gouverner, puisqu'il n'a aucune caution ou garantie à offrir pour les conséquences de

son gouvernement. Dans l'impossibilité où il est de garantir pour lui une stabilité semblable à celle dont jouit le capital argent, qui n'est lui-même que d'anciens travaux capitalisés, il doit reconnaître le côté non équitable de sa prétention et n'y pas persister.

» Une part de représentation, dès l'origine de l'association, avant tout produit de la part des travailleurs, est donc, de la part du capital, un acte de fraternité trop évident pour qu'il puisse en résulter, sous peine d'injustice manifeste, autre chose que des sentiments harmoniques entre les deux éléments.

» La part de droit administratif que réclame le travail n'est qu'une question de progression à laquelle chaque « jour four- » nira de nouveaux matériaux, de nouvelles réserves qui, ca- » pitalisés et immobilisés, comme pourront l'être les intérêts » du capital, réaliseront avec équité le droit réclamé. Ce n'est » qu'une question de patience. »

Tels furent les motifs principaux de la concession restreinte faite par la délibération du 7 août 1855.

Quoiqu'elle ne répondit pas complètement au vœu de ceux qui l'avaient demandée, elle fut acceptée comme un progrès, et l'on s'occupa de l'élection.

Le 12 août, une réunion préparatoire eut lieu dans le grand atelier. Là, M. Roger voulut établir une distinction entre ce qu'il appelait les travailleurs et les bourgeois. C'était évidemment dans le but de diviser la majorité, qui n'était pas favorable à ses candidats.

C'était aussi, au milieu de la population américaine dans laquelle il n'y a que des citoyens et non des classes différant les unes des autres, c'était une distinction peu adroite et un double contre-sens. Aussi nous protestâmes contre, et il fut admis en principe que « tout sociétaire est un travailleur, s'il se rend utile à la société dans quelque branche que ce soit de l'activité humaine, et que, en conséquence, à Réunion, tous les sociétaires avaient le droit de concourir à cette élection. »

Sous l'influence de ce rappel à l'unité, le docteur Nicolas fut nommé président de ce premier meeting.

MM. Roger et Cousin avaient produit la candidature de MM. Barbot et Willemet, le jardinier et le maître d'hôtel; mais leurs fonctions et leurs salaires leur donnaient trop l'apparence de gens contribuant à la composition de la domesticité de

M. Considerant, pour que leur candidature eût des chances.

L'élection donna, en effet, sur soixante-six votants, soixante-deux voix à M. Loukx, chef de l'atelier des travaux en bois, cinquante-quatre à M. Dailly, chef de l'atelier de métallurgie, et neuf seulement à M. Barbot.

Cette majorité de soixante-deux contre neuf aurait dû être un enseignement pour M. Considerant. Elle comptait, outre le directeur et le conseil d'administration de la colonie, tout ce que Réunion possédait alors de phalanstériens, M. Considerant seul excepté ; et encore avait-il eu la prudence de s'abstenir en déposant ostensiblement un bulletin blanc.

A quoi lui avait donc servi d'enseigner pendant si longtemps dans son journal, en France, que les gouvernements qui ne tiennent pas compte de l'opinion publique sont en voie de perdition ?

Trois mois après, les lettres de la gérance nous prouvèrent que cet avertissement n'avait été pour M. Considerant qu'une blessure à son orgueil, et pour son entourage qu'une occasion d'exploiter la calomnie, à défaut d'aliments pour la médisance.

Du reste, ces neuf voix accordées au maître jardinier seul, ces neuf voix dont M. Considerant n'essayerait certes pas aujourd'hui d'être le biographe, ces neuf voix étaient pourtant tout juste ce dixième d'élite qu'il aurait voulu (*du Texas*, p. 12) exempter de la proscription générale.

En racontant quelques incidents des séances du conseil d'administration, j'ai oublié un fait qui ne doit pas être passé sous silence : J'avais reçu, le 7 juillet 1855, une lettre de M. le professeur Auguste Duméril, qui me remerciait, au nom de son illustre père, d'un souvenir que je lui avais adressé au moment de mon départ.

Il me disait aussi que le Texas n'avait encore été que fort peu exploré par les naturalistes, et qu'il me saurait le meilleur gré si je pouvais recueillir, pour le cours dont il était chargé au jardin des Plantes comme suppléant de son père, les reptiles que fournissaient les terres de notre colonie.

M. Duméril joignait à cette demande des instructions sur la manière de transporter ces animaux vivants ou morts.

Persuadé que ce serait un grand honneur pour notre colonie de lui créer de semblables rapports avec l'illustre administration du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et tout heureux de

cette bonne fortune, je m'empressai de communiquer ma lettre à M. Considerant.

Mais il était écrit, sans doute, qu'en expiation de ma foi trop aveugle en cet homme, j'aurais à subir par lui les déceptions les plus inattendues et les plus incroyables.

« Est-ce que vous comptez, me dit-il en me remettant dédaigneusement la lettre de M. Duménil, est-ce que vous comptez, en envoyant des serpents vivants en France, déférer au désir exprimé dans cette lettre ?

» — Assurément; autant que cela me sera possible.

» — Eh bien ! je dois vous prévenir que je m'y oppose formellement.

» — Avant d'examiner, lui répondis-je, jusqu'à quel point cette opposition doit me paraître obligatoire, pourriez-vous m'en dire les motifs ?

» — Comment ! vous ne comprenez pas qu'en faisant une pareille chose, vous exposez la France à ajouter à tous ses maux ceux que pourraient lui causer ces animaux, s'ils venaient à s'échapper !

» — Oh ! si c'est là tout, vous me tranquillisez parfaitement. S'il s'agissait de fournir quelques échantillons à l'histoire naturelle ambulante des foires, vos craintes et votre défense me toucheraient probablement; mais quand il s'agit d'un enseignement comme celui qui se fait à notre jardin des Plantes, vous me permettez, j'espère, de persister dans ma volonté et dans mon espérance de la satisfaire.

» — Je vous préviens du moins que je ne veux pas que ces envois soient faits au nom de l'administration de la colonie.

» — Soit : je pourrai même dire, pour être juste et bien mettre votre responsabilité à couvert, qu'ils ont été faits malgré vous. »

Là se termina cette pénible conversation qui prouve sur quel ton, dès notre arrivée, M. Considerant avait établi les rapports qui allaient exister entre nous.

J'avais bien été tenté de calmer la crainte singulière qu'il nous manifestait en lui citant cette page 56 de son livre dans laquelle il nous dit que les serpents sont fort rares au Texas, et cela parce qu'il en avait fort peu rencontré sur les routes qu'il y avait parcourues; comme si les serpents attendaient les voyageurs le long des chemins !

Moi aussi, j'ai traversé le sud des États-Unis pendant deux cents lieues, car c'est au fort Smith, au confluent du Poteau et de l'Arkansas, que j'écris ces lignes, le 7 septembre 1857, soixante-quatrième anniversaire de ma naissance, et si je ne connaissais les serpents de cette contrée que par les deux que j'ai rencontrés sur ma route, je pourrais écrire aussi qu'ils sont fort rares.

Mais outre un grand nombre que mes amis et moi nous avons rencontrés pendant nos chasses, c'est par centaines qu'on a tué les serpents à Réunion pendant la première année de l'établissement. On les trouvait partout, dans les meubles, dans les étoffes, le long des charpentes, sous les lits, et jusque sur les lits.

Quant au désir de M. Duméril, je n'ai point à me reprocher d'avoir négligé les moyens de le satisfaire.

J'avais fait faire, en suivant ses instructions et en y ajoutant quelques modifications qui m'avaient paru utiles, une boîte solide, fermant à clef, et divisée, au besoin, en seize cellules séparées par des cloisons mobiles de toile métallique, afin de pouvoir surveiller facilement les animaux qui y seraient renfermés.

Pendant l'hiver de 1856 à 1857, j'y ai gardé pendant quatre mois une grosse vipère de celles qu'on nomme au Texas *têtes de cuivre* (*copper-heads*); mais elle mourut au printemps.

Pendant l'été suivant (1857), j'ai réuni dans cette boîte jusqu'à dix serpents à la fois; mais, quittant le Texas avant l'hiver, j'ai dû renoncer au désir de revenir en France avec ma collection, leur plus longue existence étant, en captivité, d'environ six semaines pendant les chaleurs.

Le soin apporté à les nourrir n'a rien changé à cette condition. Des serpents à poulets (*chicken-snake*), bien repus de souris qu'ils avalaient avec avidité, n'ont pas vécu plus longtemps que les têtes de cuivre, qui, se contentant de mordre les souris et de les tuer ainsi en quelques secondes, s'enroulaient ensuite dans un coin de leur cellule, sans vouloir les manger.

Pour prendre les serpents sans danger, j'ai fait faire une pince à ressort emmanchée à l'extrémité d'un bâton léger long d'un mètre cinquante centimètres. A l'autre extrémité du bâton est un ressort de pression, qui, réuni à la pince au moyen d'un fil de laiton logé dans une coulisse entaillée le long du

bâton, permet d'ouvrir cette pince quand on veut saisir un serpent.

Il suffit de cesser la pression pour que la pince se referme avec une force suffisante pour maintenir l'animal sans le blesser.

Une autre pince d'environ soixante centimètres de long, et ayant la forme des pinces de forgeron, sert à retirer, au besoin, les serpents de leurs cellules et à les changer de place.

Du reste, ces préparations pourront, je l'espère, ne pas être perdues : je les ai confiées, là-bas, à de braves amis qui auront bientôt complété la collection et meublé la boîte, si quelque voyageur, quittant le Texas vers la fin d'octobre pour revenir en France, consent à s'en charger.

Souvent, en me livrant à ces recherches et à ces observations pour lesquelles je me trouvais des aptitudes qui m'étaient restées inconnues jusque-là, je regrettais de n'avoir pas consacré ma vie aux douces et paisibles études de l'histoire naturelle.

Étudier au milieu des forêts, des prairies et sur le bord des eaux les mœurs et les habitudes des animaux; disséquer, empailler de beaux oiseaux; faire de belles collections d'insectes et de plantes, et les mettre en ordre, m'aurait rendu la vie bien meilleure que cette dissection d'hommes dont l'honneur de la vérité me fait un devoir, et m'aurait causé bien moins d'agitations, d'ennuis, de déceptions, et suscité bien moins d'ennemis.

Si encore j'avais trouvé là-bas, comme j'avais tant droit de l'espérer du chef de l'École phalanstérienne, une sympathie réelle pour les enfants et pour l'établissement si facile d'une école conforme à nos principes; ou plutôt si j'étais resté en France, alors que de hautes intelligences témoignaient le désir et avaient la puissance de vérifier, par un essai d'école maternelle, la valeur de nos doctrines, j'aurais trouvé dans cette occupation d'ordre supérieur de biens précieux dédommagements aux peines et aux veilles que j'y aurais consacrées, tant l'enfance est sympathique à la vieillesse qui l'aime, et tant elle est riche d'avenir pour le bonheur de l'humanité.

Mais puisque nous n'en sommes qu'à l'histoire naturelle proprement dite, occupons-nous encore un instant des serpents et des insectes.

VIII

Les serpents et les insectes.

« Les moustiques ne sont rien dans le haut Texas.

» Je suppose que les incendies annuels de la prairie sont pour beaucoup dans la rareté des serpents, et les brises dans celle des insectes nuisibles, »

(*Au Texas*, p. 56 et 57.)

Il y a donc au Texas, quoi qu'en dise M. Considerant, une grande quantité et une assez grande variété de serpents.

Dans notre cour, sous nos hangars, dans nos ateliers, sous nos planchers, le crotale ou serpent à sonnettes et les kopperheads (têtes de cuivre) étaient très-communs la première année et ne s'y rencontrent pas encore très-rarement.

Après ces deux venimeuses et dangereuses bêtes, on trouve encore, mais plus rarement, un serpent noir que je n'ai pas vu, mais qui, m'a-t-on dit, a reçu le nom de *cotton-mouth* (bouche de coton), à cause de la blancheur de l'intérieur de sa bouche, qui tranche sur la couleur sombre de sa peau.

Le peu d'exemples que nous ayons eus de la morsure de ces serpents nous porte à croire que leur venin n'est pas très-puissant dans le haut Texas.

Avant mon arrivée à Réunion, une femme avait été mordue par une de ces vipères nommées têtes de cuivre. M. Roger raconte qu'après avoir exactement nettoyé la morsure, il avait enivré cette femme avec du whiskey, et que le lendemain elle était guérie.

Un de nos chiens fut, en présence d'un chasseur, mordu à la lèvre inférieure par un serpent à sonnettes. Son cou et sa tête restèrent fort enflés pendant quelques jours, et ces accidents se dissipèrent peu à peu, sans que la morsure, qu'on ne put découvrir, eût été cautérisée et sans autre boisson que quelques gouttes d'ammoniaque dans de l'eau.

Pendant notre voyage d'Houston à Réunion, en 1855, un de nos chasseurs fut mordu à la main par un grand serpent d'eau, et la morsure, fortement sucée et exactement lavée, ne fut suivie d'aucun accident.

Aucun de ces serpents ne dépasse deux mètres de longueur, et les plus gros ne le sont pas plus qu'un bras de moyenne grosseur.

Aucun d'eux n'attaque l'homme sans provocation. Tous fuient à son approche; mais il y a cette différence bien marquée entre les serpents venimeux et ceux qui ne le sont pas : les premiers se retirent lentement, majestueusement, comme s'ils savaient la puissance de leurs moyens de défense; tandis que les seconds, surtout pendant les grandes chaleurs, fuient avec une rapidité qui rend leur chasse très-difficile.

Les serpents non venimeux sont nombreux et très-variés.

Le plus commun est le serpent à poulets (*chicken-snake*), littéralement *couleuvre à poulets*.

Ce serpent était, à Réunion, l'hôte familier de nos habitations et surtout de nos poulaillers, où il faisait des dégâts désolants pour l'intendante de notre basse-cour.

J'en ai tué deux qui, grimpés sur un chêne, à la recherche de quelques nids d'oiseaux ou d'écureuils, étaient enlacés de manière à former une belle tresse de près de deux mètres de long et représentant parfaitement l'ornement ordinaire du caducée de Mercure.

Enfin, nous trouvions tous les jours de jolies petites couleuvres, la plupart entortillées à des branches d'arbres, avec le feuillage desquelles quelques-unes étaient tellement confondues, surtout une toute verte, d'un beau vert tendre, qu'on ne les apercevait souvent qu'au moment où on allait mettre la main dessus et où elles se dressaient non moins effrayées qu'effrayantes au premier abord.

Deux autres méritent encore d'être citées : une rayée longitudinalement de petits rubans verts, rouges et jaunes,

et une autre dont les rubans rouges, bleus et jaunes sont placés transversalement, en anneaux alternatifs, sur toute la longueur du corps.

Toutes ces petites couleuvres, parfaitement inoffensives, seraient très-disposées, comme notre jolie couleuvre de France à collier bleu, à se mettre en intimité avec l'homme; mais leur fatale ressemblance avec les serpents venimeux fait que nous les tuons tous, sans distinction; de même que, dans le monde, on poursuit, sans examen, d'honnêtes idées, très-utiles à réaliser peut-être; mais, sous le prétexte qu'elles ressemblent aussi à de vilaines idées qui cachent de perfides poisons; agissant ainsi comme ce zélé cardinal-légit qui, au siège de Béziers, ordonnait qu'on tuât tous les assiégés, afin d'être sûr de ne pas laisser échapper un hérétique, le bon Dieu devant, après, parfaitement distinguer les bons des mauvais et faire à chacun une part équitable.

Quant aux insectes, personne de nous n'a pu comprendre le privilège qu'avait eu M. Considerant de les trouver rares au Texas.

Nous commençâmes à nous préoccuper de cette idée pendant notre voyage de Houston à Réunion. A peine avions-nous commencé à bivouaquer dans les prairies, que chacun de nous, sans exception, eut les jambes dévorées de démangeaisons irrésistibles causées par un nombre considérable de pustules. On prétendait que c'était un tribut à payer à l'acclimatation; mais les gens à vues jeunes et nettes y regardèrent de plus près et reconnurent que ces pustules étaient produites par une espèce de *tique* infiniment petite, semblable ou à peu près à celle qu'on nomme en France *rouget*, qui pénètre sous l'épiderme, probablement afin d'y abriter sa jeune famille, et y produit de nombreuses pustules.

Je n'ai jamais pu voir cet insecte; mais pendant les trois étés que nous avons passés au Texas, je leur ai amplement fourni pâture, comme tout le monde, et ce qui prouve que ce n'est pas du tout un effet d'acclimatation, c'est que les Américains n'en sont pas plus exempts que les étrangers, et que toutes les jambes qui se frottent aux herbes des prairies en sont rapidement couvertes et bientôt après littéralement écorchées, tant sont irrésistibles et persistantes les démangeaisons que causent ces insectes.

Leur invasion ne tarde pas à s'étendre à tout le corps et à y causer les mêmes désordres.

Chez quelques colons, ces démangeaisons amènent l'éruption de furoncles nombreux qui constituent une véritable maladie, très-douloureuse, ou des ulcérations que l'impossibilité de ne pas gratter rend très-difficiles à guérir.

Presque personne, chaque année, n'a échappé à ce fléau, et notre ami M. Daly en fut, pendant trois mois, assez gravement atteint pour être forcé de rester alité pendant presque tout ce temps.

Pendant tout ce temps aussi il eut le chagrin, nous devons constater ces tristes faits, de n'être visité par son vieil ami, M. Victor Considerant, que lorsque, près de quitter la colonie, et des observations ayant été transmises à ce sujet par M. Cantagrel à l'agent exécutif, celui-ci se souvint qu'il avait du moins quelque devoir de convenance à remplir en cette circonstance et vint s'excuser de son long oubli et de celui de sa famille.

Du reste, nous trouvons dans une lettre d'un des plus anciens phalanstériens, camarade d'école et ami de M. Considerant, l'appréciation du rôle, hélas! trop complètement manqué, auquel on supposait, en France, que devait se consacrer au Texas la famille de M. Considerant :

« Le rôle de conseillère de paix, d'agent de ralliement, d'avocat du faible, de sœur de charité des malades, d'organisatrice des soins généraux dus aux enfants, etc., etc. »

Cela dit, bien à regret assurément, mais nécessairement, revenons à notre sujet.

Après les *tiques*, nous eûmes à vérifier la question des *moustiques*, qu'on ne rencontre presque jamais sur les hauteurs et qui ne deviennent nombreux dans les vallées et au bord des eaux, qu'en été et surtout en automne.

Or, M. Considerant ayant traversé le Texas au commencement du printemps, a tout simplement fait un anachronisme en félicitant cette contrée de la rareté de cet insecte qui y foisonne admirablement quand son heure est venue, ce qu'auraient dû lui indiquer les lits enveloppés de moustiquaires.

Tous ceux de nos travailleurs qui se sont livrés à des travaux dans le fond des vallées en ont très-sérieusement souffert, et nous étions, vers le soir, obligés de nous priver de bonne heure

du plaisir de nos travaux de jardinage, pour sauver notre peau de leurs cuisantes atteintes.

Du reste, les moustiques ne causent qu'une démangeaison douloureuse momentanée, et sont ainsi bien moins à redouter que les inévitables *tiques* ; inévitables, à moins de porter de ces bottes qui enveloppent complètement les extrémités inférieures, mais à condition de ne jamais s'asseoir sur l'herbe, et encore l'animal trouve-t-il bien le moyen de grimper au delà du point défendu par ces chaussures.

Les *tarentules*, énormes et hideuses araignées, se rencontraient fréquemment pendant ce voyage, et ne se montrèrent pas moins nombreuses à Réunion. Nous n'avons eu aucune occasion d'observer les effets de leur morsure, et nous ne le regrettons pas, s'il est vrai qu'un chien (ainsi qu'on nous l'a assuré) soit mort deux heures après un semblable accident.

On y trouve aussi, quoique plus rarement, les *scolopendres*, mille-pattes en France, centipèdes en Amérique, et dont nous n'avons pas eu, Dieu merci, à étudier les morsures, qu'on prétend être plus dangereuses que celles des serpents à sonnettes.

Ces affreuses bêtes ont jusqu'à vingt centimètres de longueur et trois de largeur.

Les *scorpions*, qui sont innombrables, et sur les piqûres desquels on nous avait fait des récits effrayants, sont du moins sans danger sérieux : leur piqûre n'a pas d'effets plus douloureux et plus graves que celle d'une guêpe.

Les *poux de bois* ont été un véritable fléau pour ceux de nos travailleurs chargés de l'exploitation des bois, et même pour les promeneurs qui ne craignent pas les broussailles.

Enfin, et sans tenir compte des *fourmis*, dont M. Considérant du moins a noté le grand nombre et dont on se garantit en mettant les pieds des meubles dans des vases remplis d'eau ; puis, sans parler des rats et des souris qui dévoraient provisions et vêtements, ni de la grande guêpe maçonnerie qui remplissait de ses constructions les manches de nos vêtements suspendus aux portemanteaux, nous arrivons aux punaises, et nous nous étonnons que M. Considérant les ait oubliées : le Texas en est infesté à ce point que pas une maison de bois n'en est exempte, et qu'elles y pullulent tellement, que pour en fuir le supplice, chacun, à Réunion, déserte son lit

pour coucher sous les vérandes, sous les hangars, dans les wagons, dans des hamacs ou même dans la prairie.

Elles sont tellement nombreuses, qu'elles assaillent même les poules, dont les nids en sont remplis, et qui ont ainsi à ajouter à la fièvre de l'incubation celle que doivent leur causer ces innombrables morsures.

Si nous ajoutions à cette énumération des insectes qui s'attachent à l'homme ceux qui dévorent ses jardins et ses champs, nous aurions peine à en finir : des millions de sauterelles, de chenilles, de pucerons, de hannetons et de coléoptères de toutes sortes se partagent le plaisir de dévorer ce qui échappe aux extrêmes et aux excès du froid et de la chaleur, et surtout aux nombreuses et brusques variations de la température, que nous avons vue enjambant trente degrés centigrades en quelques heures.

J'allais oublier, dans l'énumération que je viens de faire, un insecte que je ne puis hésiter à placer parmi les malfaisants, tant il nous a déchiré l'ouïe pendant les trois longs étés que nous avons été obligés de l'entendre. C'est une grosse cigale que je me suis permis de surnommer *stridente*, et qui, pendant neuf mois de l'année, réalise jour et nuit, sans fin ni trêve, le bruit des milliers de bobines d'une filature de coton, bruit dont cette bête nous poursuit encore, aujourd'hui 16 septembre 1857, des deux rives touffues de l'Arkansas jusque sur le steam-boat qui nous conduit au Mississipi.

Voici donc, de bon compte, au moins une douzaine d'espèces d'insectes qui, la plupart, ont attiré sur le livre *au Texas* plus de malédictions qu'il n'a de lignes, ce que l'auteur lui eût si facilement épargné avec un peu plus de sérieux dans ses observations et un peu moins de légèreté et d'aplomb dans ses affirmations.

Mais il faut être juste : tous les insectes ne sont pas absolument malfaisants au Texas. Sans compter les sauterelles, les cigales et bien d'autres dont les anciens étaient très-friands et dont il suffirait de retrouver ou d'inventer l'apprêt et la sauce, les abeilles y sont, comme tous les animaux du pays, d'une douceur qui contraste d'une manière bien remarquable avec le caractère de la plupart de nos bêtes d'Europe, et de plus elles fournissent un excellent miel.

Nous n'oserions parler ici, — tant il est difficile de trouver des

expressions propres pour le récit de son histoire, — d'un insecte qui, par un travail continu, pénible et singulier, nous a rendu de signalés services ; mais puisque le savant fondateur du journal *l'Ami des sciences* m'a fait l'honneur inespéré de publier ce que j'avais dit de cet insecte dans une lettre particulière, je ne résiste pas, sous son patronage, au plaisir de recopier cette curieuse histoire dans son numéro du 2 décembre 1855 :

« Dès notre arrivée nous avons dû nous préoccuper d'une grave question d'hygiène, l'établissement de fosses d'aisances. Pendant les recherches et les devis nécessaires à cet établissement, nous nous sommes aperçus que les objets de notre préoccupation disparaissaient complètement tous les jours et même au bout de quelques heures. Il importait de découvrir les voleurs, et voici le résultat de nos observations :

» Quelques instants après le dépôt de ces objets, de çà et de là, dans les halliers et les taillis environnants, de nombreux scarabées noirs, volant et bourdonnant, arrivent de tous côtés, s'abattent à quelques centimètres du dépôt, l'entourent ; puis, avec une activité pleine de vigueur et de persévérance, taillent dans le bloc, *unguibus et rostro*, chacun une bille parfaitement ronde et de la grosseur d'une petite noix.

» Quand la bille est entièrement détachée, il s'agit de la transporter à des distances quelquefois et relativement très-grandes, dix, quinze, vingt mètres.

» Pour opérer cette translation, voici comment procèdent nos actifs travailleurs : si le but est au nord, le scarabée se place au sud de la bille, puis, se mettant la tête en bas en s'appuyant de ses pattes de devant sur le sol, il dresse ses pattes de derrière sur le sommet de la bille, et c'est avec ces dernières qu'ainsi renversé il la pousse rapidement.

» Dans l'impossibilité où il est, placé de la sorte, de voir sa route avec d'autres yeux que ceux de l'instinct, bien des inégalités de terrain, bien des chocs, bien des culbutes l'arrêtent dans la marche ou le séparent de son fardeau. Il tourne les uns, résiste énergiquement aux autres et revient incessamment à son singulier roulage.

» Ce labeur lui a valu et à toute sa tribu, de la part de nos travailleurs compagnons du devoir, le nom de *compagnons rouleurs*.

» Lorsque la bille a les dimensions d'une noix un peu grosse, deux compagnons rouleurs s'en emparent en même temps; mais le second, plus petit que le premier (est-ce la femelle ou un enfant?), dressé à l'inverse et à l'opposé du premier sur ses pattes de derrière, attire à lui et fait rouler l'objet avec ses pattes de devant, en tournant le dos à la route, ce qui donne lieu à beaucoup plus de culbutes encore, parce que les deux impulsions ne sont pas toujours parfaitement concordantes.

» Le désaccord va quelquefois jusqu'à la colère : le plus gros scarabée quitte alors sa position et vient parler très-vivement à son aide, et s'il n'est pas satisfait de sa réponse, il le repousse et le bat jusqu'à ce qu'il ait quitté la place, puis il reprend seul son roulage.

» Toutes ces billes sont conduites dans divers entrepôts souterrains appartenant ou à des familles ou à des corporations. La surface de ces entrepôts, d'ailleurs toujours très-propre et semblable à une portion de planche de jardin récemment râtelée, est percée de plusieurs petites ouvertures par lesquelles les compagnons rouleurs pénètrent en y attirant leurs fardeaux.

» L'intérieur de ces ferriers ne s'étend jamais à plus de cinq à six centimètres de profondeur, et ne consiste qu'en galeries nombreuses dans lesquelles les billes restent en dépôt.

» Quant au but que se proposent les compagnons rouleurs, les avis sont partagés : les uns prétendent que ces billes servent de dépôt, de nid aux œufs et aux larves de ces insectes; mais cette opinion, toute théorique, n'a été justifiée par aucune espèce de preuves; tandis qu'il est évidemment question, dans ce cas, de garnir par précaution le garde-manger de la tribu.

» En attendant la démonstration de la justesse de la première opinion, voici la preuve de la mienne, la preuve du goût prononcé, de la gourmandise qu'éprouvent les compagnons rouleurs pour la substance dont leurs billes sont formées.

» Quand les blocs dans lesquels ils ont l'habitude de tailler ces billes sont d'une consistance qui les rend impropres au roulage, alors nous voyons nos braves scarabées se ranger, s'attabler côte à côte et en cercle autour de l'objet, et se livrer sur place à un festin qui ne cesse que lorsque le cercle, peu à

peu rétréci, est arrivé jusqu'au centre et a fait exactement table rase.

» N'avons-nous donc pas lieu, en présence des difficultés de notre entreprise, d'admirer et de remercier la Providence, qui, après nous avoir donné le vautour (en anglais du Texas, *carencrow*) pour nous débarrasser des cadavres des animaux, a pensé encore à nous envoyer le secours de nos compagnons rouleurs? »

IX

L'architecture.

« Des habitations confortables et d'un aspect d'ensemble déjà très-élégant. » (Au Texas, p. 135.)

« L'atmosphère et le ciel font généralement d'ailleurs ici les fonctions de la rue-galerie.

» Un système unitairement combiné de pavilions séparés et reliés par des vérandes ou galeries. » (P. 122.)

Le mouvement électoral étant apaisé à la satisfaction des neuf dixièmes de la population, les travaux ordinaires reprirent leur marche et les hommes leurs habitudes.

Le conseil continua ses délibérations trop souvent oiseuses et interminables; M. Considerant et M. Cousin continuèrent d'y répandre la fumée de leurs pipes et M. Roger ses aigreurs.

Essayons cependant, en notre qualité de secrétaire, d'en analyser les résultats, et commençons par l'architecture.

M. Cantagrel, pressé, ainsi que nous l'avons dit, par l'annonce de l'arrivée prochaine d'une centaine de colons et par les désolations impératives de M. Considerant, transmises et en quelque sorte signifiées par M. Roger, s'était décidé à regret et malgré M. Allen à ne plus chercher mieux que le beau plateau de Réunion.

Pressé par la même nécessité relativement aux constructions, il songea avant tout à mettre les arrivants à l'abri, et s'inspirant du beau plan tracé par M. Morize et en même temps des avis de M. Considerant contenus dans l'épigraphe de ce chapitre, il construisit à la hâte les trois corps de bâtiments qui, sur la

même ligne, forment au nord le fond de la cour de Réunion.

Trois prescriptions se trouvaient ainsi judicieusement accomplies : 1° mettre promptement tout le monde à l'abri, ce à quoi le temps eût parfaitement manqué, si on eût commencé par la construction de petits pavillons séparés ; 2° élever quelques grands bâtiments indispensables à l'établissement de la salle à manger, du bazar et des salles de réunion ; 3° enfin, mettre à couvert immédiatement les papiers de l'administration, la lingerie, les malades et les provisions de bouche.

Maintenant que nous connaissons à fond les facultés pratiques de M. Considerant, nous serions bien curieux de savoir ce qu'il eût fait de plus et de mieux en pareille circonstance, et nous devons dire que nous ne nous serions pas posé cette question, qui serait une attaque, si nous n'avions, comme toute la colonie, entendu beaucoup trop souvent M. Considerant poursuivre ces grands bâtiments de ses éternels sarcasmes, en leur appliquant (toujours de grands mots) la terrible épithète de « mastodontes. »

¶ Mais pourquoi M. Considerant poursuivait-il ainsi, au détriment de l'ordre et de l'harmonie, un vieil ami de vingt ans ?

Eh ! mon Dieu... parce que, en vertu des éternelles lois de « la papillonne, » il ne l'aimait plus, et que, tout au contraire, il le détestait, ce dont tout le monde a eu de nombreuses preuves, par les critiques journalières faites aux travailleurs sur les travaux que le directeur leur avait confiés, par le seul instant de gaieté qu'on ait vu ici à M. Considerant à un moment où M. Cantagrel faisait une dangereuse chute de cheval, et enfin par des ordres directement donnés du ton qu'aurait un mauvais maître avec son valet.

Voici comment nous expliquons ce phénomène :

M. Cantagrel, en ami profondément dévoué, souffrait péniblement ces hostilités, qui sont allées quelquefois jusqu'à l'injure. Il se défendait avec une fermeté toujours bienveillante et calme ; dont je ne pouvais me dispenser de lui faire reproche, tant je craignais que le manque de dignité du maître ne déteignît à la fin sur la placidité que le disciple n'acquérit, quelque profondément et justement blessé qu'il fût, de s'imposer jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, il abandonnât ce baigne où on le torturait ainsi et où on lui rendait tout impossible.

Tant que M. Considerant a été dans sa belle et bonne période, que nous faisons commencer après la mort de Fourier et finir au « Manifeste de l'École sociétaire, » il était alors, comme journaliste, véritablement trop supérieur à ses disciples, pour que celles de leurs qualités qu'il n'avait pas pussent lui faire ombre, et il y avait entre eux des rapports qui leur faisaient croire qu'il y avait en lui le cœur d'un ami.

Mais lorsque, à partir de l'époque de cet apogée dont nous parlions tout à l'heure (le Manifeste de l'École sociétaire), l'astre se laissa peu à peu désorbiter et obscurcir par les ambitions de la politique militante, il comprit intuitivement qu'il baissait, et ne se sentant probablement plus ni le courage, ni les moyens de faire une honorable retraite, son orgueil (*ultimum moriens*, dernier mourant dans cette organisation malade) réagit trop puissamment sur un caractère désormais aigri, et le rendit méchant, vindicatif même contre tout ami, quelque ancien et dévoué qu'il fût, qui osait protester contre ses idées, ses prétentions ou ses actes.

Nous croyons pouvoir encore en citer un exemple :

A l'époque à laquelle il s'occupait de la rédaction des statuts de la société générale, il manda à Bruxelles un ami à qui il destinait une des trois places de la gérance.

Cet ami est un comptable des plus instruits et des plus exacts.

Il trouva, dans l'organisation financière des statuts, des difficultés que la comptabilité serait plus tard impuissante à résoudre.

Pendant quinze jours, M. Considerant batailla pour la défense de ses combinaisons, et ne pouvant amener l'homme pratique à les admettre, il le congédia, fort contrarié, nous a-t-il dit, d'avoir ainsi perdu quinze jours avec lui sans pouvoir lui rien faire comprendre, et il nomma un autre gérant.

Malgré la condescendance très-prononcée de M. Cantagrel et de quelques intimes pour la nouvelle carrière ouverte par le chef de l'École, celui-ci prit bientôt en haine tout ce qui, par nature ou par d'énormes efforts de souplesse, ne laissait pas apercevoir, aussi large que par le passé, la distance qui existait entre eux.

Il était descendu, et il aurait voulu que les autres descendissent dans la même proportion.

Ce qui n'était encore qu'une lueur au moment de la révolution de 1848 devint, pendant l'exil en Belgique, une contrefaçon complète de cet esprit remarquable, et les fruits de cette contrefaçon se sont montrés d'une manière si frappante et par tant de faits au Texas, que, ainsi que nous l'avons déjà montré et qu'il nous reste à le faire, sa déchéance est devenue un fait historique, et quand il prendrait la plume pour nous écraser, comme il croyait avoir écrasé Cabet et M. Proudhon, quand il trouverait dans notre correspondance avec la gérance, ainsi qu'on nous en menace, quelques contradictions résultant de la différence de temps et d'expérience qui les sépare et dont on ne tient pas compte, il n'empêcherait pas les faits d'être des faits, la vérité d'être la vérité, et notre vieille parole une histoire.

Je regrette de n'avoir pas, comme lui, pour rendre bien compréhensible cette étude difficile de l'esprit et du cœur d'un ancien maître, par lequel j'ai imperturbablement juré pendant quinze ans, je regrette de n'avoir pas trouvé quelque part un joli passage comme celui que, par réminiscence, il a emprunté à Sterne, sans se souvenir de l'auteur et qu'il a inséré dans sa brochure intitulée « Ma justification. » (Voir cette brochure et *le Voyage sentimental*.)

La nécessité dans laquelle son orgueil l'a placé, de chercher très-bas les hommes qu'il pouvait dorénavant tolérer auprès de lui, s'est remarquablement manifestée à l'occasion des constructions qui font l'objet de ce chapitre.

De même qu'il avait délivré un titre de docteur en médecine à M. Roger, de même aussi il avait fait de M. Cousin un architecte.

Quoique M. Cantagrel fût réellement architecte, lui, et qu'il eût été attaché comme tel à la voirie de Paris; quoiqu'il fût alors le directeur de la société de Réunion et qu'aucune direction d'affaires ne pût lui être enlevée sans que le conseil en eût décidé, et quoique nous eussions avec nous M. Daly, architecte et fondateur de la *Revue de l'architecture*, M. Considérant voulut que M. Cousin fût désormais l'ingénieur et l'architecte de la colonie, et M. Cantagrel, toujours par déférence pour son ami de vingtans, s'effaça encore sur ce point et laissa faire.

Les trois bâtiments construits à la hâte par M. Cantagrel à son arrivée avaient été couverts en bardeaux. C'est la seule cou-

verture usitée dans le pays sous le nom de *shingles*, et elle est trop connue en Europe pour qu'il soit utile de dire qu'elle garantit très-bien de la pluie.

Mais M. Cousin, qui ne voulait rien faire comme M. Cantagrel, ce qui convenait parfaitement à son maître, qu'il savait flatter ainsi, inventa de couvrir au moyen d'un bardage en planches de six pouces de large, superposées horizontalement les unes aux autres et se recouvrant d'environ deux pouces.

Son ami M. Roger, lui-même, lui faisait observer que ce mode de couverture allait être beaucoup plus dispendieux que l'autre ; mais les natures de l'espèce de M. Cousin sont têtues, et il ne faillit pas à la sienne.

Il couvrit ainsi ce qu'on a nommé le grand hangar, qui non-seulement avait pour objet d'abriter l'atelier de menuiserie et tout le matériel industriel et commercial amené à grands frais de Paris, de New-York et autres villes, mais qui devint en outre, dans son grenier, le dortoir d'une vingtaine de colons.

Au premier orage qui survint (c'était la nuit), tous ces pauvres habitants et le matériel sous-jacent furent complètement trempés.

C'est dans ce grenier que, depuis, est mort notre brave Nusbaumer, que nous ne pûmes préserver de semblables inondations qu'en faisant clouer au-dessus de lui sur le toit une toile de tente.

Malgré cet échec, notre architecte entreprit le bâtiment dans lequel j'ai occupé un cabinet pendant deux ans, et dont une partie était destinée au bureau, et, en vertu de cette opiniâtreté dont nous parlions tout à l'heure, ne démordit pas d'un iota de l'intelligent système du hangar.

Aussi, au plus prochain orage, fûmes-nous (trois habitants du lieu que nous étions alors) obligés d'arborer nos parapluies. Les papiers et les registres de l'administration ainsi que les nôtres furent littéralement inondés, et cela arriva plusieurs fois, entre autres pendant des nuits que nous étions obligés de passer sous nos parapluies et assis sur des bancs, tandis que nos grabats étaient providentiellement et admirablement lessivés.

Dans un accès d'équitable munificence, on gratifia l'architecte d'un brevet d'invention *des toits en écumoire*, et il eut l'ingratitude d'en paraître mécontent.

Nous dûmes croire que ce mécontentement n'était qu'une manifestation de sa modestie, car il continua et continuerait sans doute encore l'exploitation du brevet, si le conseil d'administration ne s'était pas ému des résultats et s'il n'avait pas, dans ses délibérations des 5 et 11 septembre 1855, décidé « la substitution des *shingles* (bardeaux) aux planches (*weatherboards*), pour toutes les toitures qui ne préservent pas les habitants de la pluie. »

Le conseil avait dit « toutes les toitures, » parce qu'on avait encore imperturbablement couvert de la même manière deux grands ateliers, la cuisine, la boulangerie, une buanderie et le magasin d'épicerie, et qu'il était urgent d'empêcher la rouille de tous les outils et la fonte complète de nos çassonades.

Mécontent de ces deux décisions, M. Considerant annonça qu'il allait se faire construire à ses frais un cottage, et M. Cousin parut se mettre à l'étude du plan; mais nous avons lieu de croire que les plans que dessine M. Cousin et ceux qu'il exécute ne sont que les plans de M. Considerant. Celui-ci a toujours été assez riche d'idées pour en placer quelques-unes sous des noms pris dans son intimité. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce bâtiment fut couvert en bardeaux, et nous ne croyons pas M. Cousin capable d'une pareille concession sans contrainte.

Du reste, la distribution, quel qu'en soit l'auteur, mérite une observation.

Ce cottage était destiné à trois personnes : M. et madame Considerant et madame Vigoureux. Le plan indiqua et la construction réalisa deux chambres au rez-de-chaussée, une grande et une petite, et au-dessus dans le grenier un atelier de peinture pour madame Considerant.

On monte à cet atelier par un escalier ou échelle de meunier sans rampe, située à l'extérieur. C'est aussi par le même procédé, adopté malgré tous nos efforts, qu'on monte dans le grenier du bureau, que M. Considerant avait destiné à la chambre du conseil, et où nous avons déposé nos caisses de livres.

Ces escaliers extérieurs ne sont évidemment pas de M. Cousin. Passe pour l'échelle de meunier : on en fait partout, même en Belgique; mais M. Considerant, fraîchement revenu de Suisse, avait dû conserver le souvenir de ces escaliers et de ces

galeries si jolis dans les dessins des paysages, et quoique cela doive être absurde dans les pays à tempêtes et à froids rigoureux, M. Considerant y avait tenu, sans penser qu'il faudrait, pour une dame surtout, renoncer à l'usage de cette pièce pendant les temps dont nous venons de parler.

Pendant les mêmes temps, il fallait encore que ces dames, la mère et la fille, en cas de maladie, sortissent la nuit sous la vérande pour aller de l'une chez l'autre ; car l'architecte n'avait pas même eu cette pensée, si naturelle en famille, d'une porte intérieure de communication, au moins en cas d'accident, entre les différentes pièces d'un appartement.

M. Cousin avait enfin proposé au tailleur de pierres, M. Renier, le plan suivant des deux cheminées que devait posséder le cottage.

Ces deux cheminées devaient, par un système économique très-ingénieux, ne tenir à elles deux que la place d'une cheminée ordinaire ;

Le foyer de l'une remplissant la moitié du foyer de l'autre, et *vice versa* ;

Enfin des cheminées fourrées rentrant l'une dans l'autre, de sorte que, quand on eût été en face, on eût vu dans l'âtre le feu dans un coin et dans l'autre coin le renflement du foyer opposé.

Une pareille invention n'aurait-elle pas dû figurer à l'exposition universelle des produits de l'industrie ?

Ce plan, dont M. Considerant a laissé la responsabilité à son architecte, donna lieu entre celui-ci et le maçon à la conversation suivante :

« Monsieur, dit le maçon, il n'est pas possible que j'exécute ce plan-là, et je vous demande la permission de vous en présenter demain un autre.

» — Pourquoi ?

» — Parce que, quand il serait exécuté, on ne demanderait pas quel est l'architecte, mais quel est le maçon qui a construit cela?... et je serais déshonoré. »

M. Renier présenta son plan et l'exécuta. C'étaient, comme en ont en France les plus simples cabarets de village, deux cheminées adossées, dont le tuyau commun est partagé en deux par une languette et terminé par une mitre en forme de corniche. Elles avaient, tout compte fait, coûté quarante dollars.

Elles n'échappèrent cependant pas à la fameuse sentence : « des cheminées monumentales ! »

Là se bornent, quand à présent, les travaux de l'architecte de M. Considerant. Nous le retrouverons plus loin développant son génie dans la création d'une ville tout entière dont il veut lui-même doter le Texas. Réservons donc encore notre jugement jusqu'à ce que nous le voyions sur ce grand théâtre, et occupons-nous en attendant des questions d'ordre et de comptabilité qui doivent nous conduire à la découverte de ces « engloutissements » dont se plaint M. Considerant et auxquels il a eu le courage d'assister pendant deux ans sans autres efforts de sauvetage que les « râlements » qu'il nous raconte dans sa dernière brochure.

X

L'ordre : la comptabilité et le contrôle.

« Il faut bien se mettre dans la tête une chose, c'est que la comptabilité est l'agent pivot du mécanisme organique de l'association... »

(*Au Texas*, p. 226.)

« La comptabilité!... Est-ce qu'on ne lui fait pas dire tout ce qu'on veut ? »

(*M. Considerant, dans une discussion avec le docteur Savardan, devant M. Cantagrel, en 1856.*)

En présence d'une contradiction telle que celle qui ressort de cette épigraphe, nous ne pouvons que dire, en nous servant d'une formule imitée de M. Considerant (*au Texas*, p. 46) :

« Cela n'est pas croyable, mais cela est. »

Nous n'y avons pas voulu croire, en effet, quand cette contradiction nous avait été racontée par plusieurs autres personnes ; mais comment se refuser au témoignage de ses propres oreilles ?

La première phrase de l'épigraphe était une concession faite à l'opinion des hommes qui tiennent à voir clair en affaires, et qui savent que cette clarté est la première garantie du succès.

La conséquence de cette concession avait été, à Bruxelles, un contrat passé avec un comptable recommandé par des amis comme un homme d'élite en matière de comptabilité.

Ce comptable était M. Bussy, à qui M. Considerant avait accordé des conditions très-favorables.

Après ce contrat fait, on eut la pensée de vérifier la valeur pratique du fonctionnaire : on l'invita à venir dans les bureaux de la gérance se mettre, avant le départ, au courant du mode de comptabilité qui y était adopté ; mais il ne partit point sans laisser des inquiétudes sur le concours que la société pourrait trouver en lui pour la régularité de ses comptes.

M. Bussy ne comptait point, en effet, au nombre de ses aptitudes, cette rectitude de jugement, ce caractère calme, cette régularité dans les habitudes, cet amour de l'ordre et de l'exactitude en toutes choses, qui sont les qualités essentielles d'un comptable.

Les informations sur son compte avaient été évidemment insuffisantes, comme elles l'ont été sur plusieurs autres qui ont eu à regretter et à faire regretter des déplacements plus ou moins onéreux et déplorables.

Il est vrai que si M. Considerant avait été l'homme pratique que l'agent exécutif devait être, il aurait utilement rectifié des classifications erronées et trouvé l'emploi très-fructueux d'hommes qui, ne se connaissant pas bien eux-mêmes, semblaient d'irrémédiables contre-sens dans l'emploi pour lequel ils avaient été ou s'étaient eux-mêmes désignés.

Ainsi, M. Bussy, à qui les registres, les écritures et les travaux sédentaires du bureau étaient parfaitement antipathiques, et qui l'a non moins parfaitement prouvé par le désordre dans lequel il a laissé la comptabilité, M. Bussy avait manifesté des aptitudes dont la mise en œuvre aurait assurément préparé d'importants résultats.

Il avait tout d'abord présenté à M. Considerant un projet de transports qui répondait, avec une grande intelligence, au vœu exprimé dans cette phrase du livre (p. 68) :

« Enfin, un noyau de colonisation quelque peu compact et procédant avec une idée d'ensemble, rien qu'en organisant ses propres transports et ses lignes de communication, s'emparerait avec la plus grande facilité, sur de larges zones longeant ces lignes, d'un commerce qui serait un bienfait pour les populations ambiantes et dont les bénéfices dépasseraient encore ceux des autres branches. »

M. Bussy proposait donc d'échelonner de Réunion à Houston quelques stations destinées à former des relais pour le roulage.

Il s'agissait tout simplement d'acheter quelques acres de

terre, plus ou moins; d'y construire à chaque point déterminé une maison et d'y placer, avec quelques bestiaux, ceux de nos colons, et il s'en trouverait, à qui conviendrait beaucoup mieux un établissement particulier que la vie sociétaire.

Profitant de renseignements précis fournis par M. le docteur Nicolas et par M. Capy sur de précieux gisements de fer et de charbon de terre, découverts par eux sur cette route, et qui pouvaient être l'objet d'importantes exploitations, M. Bussy proposait d'acquérir de préférence des terres et de fixer des relais dans le voisinage de ces gisements.

Il ajoutait que les relayeurs pourraient, au besoin, et suivant l'opportunité des lieux, devenir eux-mêmes des *stores-keepers* (gardes-magasins marchands), et préparer ainsi des centres de commerce dont l'avenir pourrait être d'une grande importance.

Mais M. Considerant ne voulait pas même de bazar à Réunion, et il disait qu'une pareille création ne pouvait qu'être nuisible à la société. En vain demandions-nous qu'on nous expliquât cette opinion si contradictoire encore avec celle qu'exprime le livre aux pages 100 et 101; en vain exposions-nous que notre argent, venu de France ou gagné en Amérique, et transformé pour nous en objets de toilette ou en meilleurs aliments, avec un bénéfice quelconque pour la société, devait être pour elle une branche utile d'industrie, M. Considerant se refusait à toute concession, à toute explication, et nous, déconcertés par toutes ces fins de non-recevoir qui nous paraissaient des trahisons ou du bon sens ou des intérêts de la société, nous en étions venus à nous demander avec inquiétude qui, de l'agent exécutif ou de nous, perdait ou avait perdu sa boussole intellectuelle.

Cette impression s'atténua quelques semaines après, lorsque M. Roger se fut, dans le conseil, déclaré converti à l'utilité du bazar ou store, et lorsque l'agent exécutif eut ratifié cette déclaration par son silence.

M. Bussy pouvait et voulait aussi entreprendre une brasserie et une distillerie; mais M. Considerant ne voulut, pas plus sur ce point que pour les relais, utiliser les véritables aptitudes de cet homme, qu'il préféra congédier avant même de l'avoir remplacé.

Il est vrai que M. Bussy, et M. Considerant ne pardonne pas

ces choses-là, se plaignait de ce que, seul de tous les fonctionnaires qui avaient eu en main des fonds appartenant à la société, M. Considerant ne rendait aucun compte exact, clair, satisfaisant de leur emploi; et que, par lui seul, la comptabilité se trouvait gravement entravée et incomplète; et nous avons entendu le même reproche de la part de tous les comptables qui se sont occupés depuis, et même auparavant, de cette branche de l'administration des affaires phalanstériennes.

La comptabilité, nous voulons parler de celle à laquelle *on ne fait pas dire tout ce qu'on veut*, a pour base des inventaires et un contrôle.

M. Cantagrel, qui, pendant son voyage et dans les premiers mois de son établissement à Réunion, avait dû être seul ordonnateur des dépenses, caissier et comptable, s'était empressé de me confier la caisse et de remettre à M. Bussy le compte de toutes ses dépenses.

Là commençait la comptabilité et le contrôle. Pour les compléter il fallait des inventaires. A défaut du comptable qui déclinait, quoiqu'à tort, sa compétence; à défaut de M. Cousin, « le seul homme d'ordre de la colonie, » disait M. Considerant, et qui se contentait de se plaindre amèrement du désordre sans trouver le moindre expédient pour y remédier, à défaut de tout autre enfin, je me mis à l'œuvre, et pendant un an j'y consacrai fort souvent, par jour, jusqu'à dix-sept heures sur vingt-quatre.

Tous les objets composant l'énorme matériel de la colonie me passèrent par les mains, et pour être sûr de ne pas faire de confusion et de double emploi, j'enregistrais chaque objet par ordre alphabétique sur des cartes détachées, et je le frappais du timbre sec de la colonie, R. N., et d'un numéro d'ordre par série d'objets.

Ce travail de la journée était, le soir et pendant une partie de la nuit, reporté sur un grand registre que j'avais dressé *ad hoc*, avec l'assentiment du directeur et du comptable M. Bussy.

Ce registre, dont chaque page est divisée en plusieurs colonnes, était disposé de manière que chaque jour on pouvait savoir exactement l'état du mobilier de la colonie; et si sa contexture n'est pas parfaitement conforme aux règles ordinaires de la comptabilité, — règles qui, par parenthèse, m'ont paru susceptibles de varier dans les détails autant que varient les

comptables eux-mêmes, — il n'en est pas moins vrai que ce registre est encore, à Réunion, le seul travail où l'on trouve des renseignements complets jusqu'au jour où j'ai cessé de le rédiger; le seul enfin au moyen duquel on ait pu fournir à la gérance des états sur la situation de cette branche de l'administration.

L'enregistrement du bétail y tient une place à laquelle je crois devoir une mention particulière.

Le livre avait dit (*au Texas*, p. 52) : « On marque les bêtes et on les laisse libres. Les ramener de temps en temps et marquer les jeunes, pas d'autres peines et pas d'autres dépenses. »

Nous nous serions donc bien gardé de faire pour le bétail exception à notre mode d'inventaire.

J'eus quelque peine à faire comprendre à M. Cantagrel l'importance du numérotage du bétail; il avait été prévenu par M. Considerant, qui, avec la sentencieuse légèreté de presque tous ses jugements, avait déclaré que le numérotage du mobilier en général et du bétail en particulier était une *suprême extravagance*.

Ayez donc du zèle et du dévouement, pour être encouragé avec autant de bienveillance et d'intelligence !

Mais M. Cantagrel ne tarda pas à comprendre, ainsi que toute la colonie après lui (M. Considerant et ses aides de camp toujours exceptés), que lorsqu'on avait un mobilier composé de séries nombreuses, le numérotage était le seul moyen d'en opérer le recensement avec exactitude.

Dans l'armée, où les régiments, passés en revue par masses à la même heure, peuvent facilement fournir un dénombrement exact, chaque homme, néanmoins, outre son nom, est encore et bien mieux connu par son numéro matricule.

Comment les objets mobiliers, qu'il est impossible de faire comparaître tous ensemble, qu'on ne peut retrouver quelquefois qu'à de grandes distances et à de grands intervalles de temps, seraient-ils privés de ce mode simple et seul efficace ?

La marque et le numérotage, objets de l'administration particulière de la colonie, furent donc, malgré la sentence de M. Considerant, continués avec l'approbation de tout le monde.

Persuadé que l'application de ce principe : « Une place pour chaque objet, et cet objet toujours remis à sa place, » est la première condition de l'ordre dans l'administration d'un mo-

bilier, je me préoccupais de cette application relativement à la délivrance des outils à chaque travailleur, lorsque notre ami, M. César Daly, m'indiqua le moyen suivant, qui fut aussitôt mis en pratique : des séries de dix numéros semblables furent frappées sur de petits jetons de fer-blanc. Lorsqu'un travailleur venait emprunter un outil, il recevait une série de dix jetons portant le numéro 1, par exemple. Son nom et le numéro de cette série étaient inscrits sur un registre, et il laissait un jeton pour l'outil qu'il venait de prendre, et successivement d'autres jetons pour d'autres outils empruntés. Quand il rapportait un outil, un de ses jetons lui était restitué.

Quant à ces jetons, ils étaient déposés dans un casier dont chaque case portait, par ordre alphabétique, le nom d'un objet en circulation.

Voulait-on faire le recensement des haches, par exemple, on ouvrait le registre pour constater le nombre total de ces outils; puis, vérification faite du nombre existant en magasin, on complétait ce nombre par le nombre de jetons déposés à la case *Haches*.

Il fallait nécessairement un fonctionnaire attaché au magasin et chargé de la délivrance des objets, de la distribution et de la réception des jetons et de l'ordre intérieur de cette branche essentielle de l'administration.

Un jeune tailleur, M. Lanotte, en qui nous avons reconnu, pendant notre voyage de terre, des habitudes d'ordre particulières, et dont la profession sédentaire s'accordait avec le besoin d'une station continue au magasin, nous parut l'homme convenable en cette circonstance. Nous le proposâmes à M. Cantagrel, qui l'agréa, malgré l'opposition de M. Cousin et de M. Considerant.

Chacun, dans la colonie, s'apercevant des efforts faits ainsi de divers côtés pour obtenir le bon emploi, la conservation de toutes choses et l'ordre général, chacun, disons-nous, s'en trouvait heureux, en témoignait sa satisfaction, et, du côté de la population, le directeur pouvait espérer et entrevoyait avec bonheur un concours qui répondrait à sa foi, à ses espérances et à ses efforts.

Mais il ne cessait de trouver, dans l'agence exécutive, tous les mauvais vouloirs et tous les obstacles que peuvent susciter dans des cœurs étroits le dépit d'être incompetents pour tout

ce qui devait se faire et tout ce qui se faisait alors, l'envie contre ceux qui produisaient avec zèle les fruits de leur expérience pratique, et enfin toutes les misères morales qu'enfantent la paresse, l'orgueil et l'absorption continuelle des émanations stupéfiantes du tabac.

Pour compléter le système de comptabilité et de contrôle vers lequel nous tendions, je demandais, et je demandai toujours en vain, que le store et le bureau fussent réunis dans un même local, et que l'opération du commerce fût soumise à l'organisation des grandes maisons de commerce de Paris, dans lesquelles le commis vendeur, qui a reçu en compte une quantité quelconque de marchandises inventoriées et cotées, n'a pas d'autre fonction que de les vendre et d'en faire solder le prix entre les mains du caissier au moyen d'une note que la comptabilité enregistre au fur et à mesure sur un journal *ad hoc*.

Par cette triple opération, dont la simplicité et la régularité ne laissent pas même la place à l'idée d'un contrôle dont la défiance serait la cause, la dignité de chacun est parfaitement sauve, et cette comptabilité en partie double, expression inévitable de la vérité, est réellement une science d'ordre qui ne mérite aucunement la flétrissure que M. Considerant n'a jamais cessé de lui infliger, en l'appelant *la comptabilité en partie trouble*.

Il n'aurait fallu pour ce perfectionnement si nécessaire qu'une légère modification de construction, qui fût devenue une économie par la simplification du service; mais M. Cantagrel n'osa pas braver jusque-là l'opposition de l'agent exécutif.

Avant de finir ce chapitre, nous devons dire que M. Considerant, obligé d'être seul de son avis sur la suprême extravagance du numérotage du bétail, se retrancha sur le danger de produire des brûlures *aussi considérables* et sur l'*énorme* dépense qui résultait de cette opération.

Il prétendait que les chaleurs allaient donner lieu à des plaies *immenses*, à des pertes multipliées, et que d'ailleurs, six hommes employés à ce travail et ne marquant que *vingt-cinq animaux* par jour, disait-il, constituaient suffisamment la suprême extravagance dont il se plaignait.

Nous étions, en effet, au mois de mai 1856, mais nous avons alors pour renfort un jeune vétérinaire fort instruit, M. Louis, qui, comme moi, affirmait que l'opération n'offrait aucun dan-

ger, et qui, par de très-intelligentes dispositions de son personnel, marquait sans difficulté, par jour, non pas *vingt-cinq*, mais jusqu'à *soixante-quinze* têtes de bétail.

Il en marqua ainsi environ six cents, et pas une seule ne donna à M. Considerant la satisfaction de voir, en quoi que ce soit, ses plaintes et ses sinistres prédictions justifiées.

Il est vrai aussi que ces plaintes n'étaient fondées que sur les rapports inintelligents et malveillants qui étaient faits à M. Considerant par ses deux aides de camp ; car jamais il ne se donna, pas plus qu'eux, la peine d'inspecter, de voir même avec quelque attention et de discuter directement les objets de leurs pauvres critiques. Le directeur portait seul le fardeau de ces aigreurs quotidiennes, destinées systématiquement à le décourager et à l'user.

XI

**Concessions gratuites du gouvernement
du Texas.**

« Il est fort probable qu'en présence d'une opération sérieuse telle que celle-ci, le gouvernement du Texas fera, par mesure législative, à la compagnie de colonisation, une concession de terres qui pourra être très-considérable. »

(*Au Texas*, p. 128.)

Après environ cinq mois perdus en contradictions, en irritations et en négations sur toutes choses, M. Considerant partait pour Austin (la capitale du Texas), en octobre 1855, avec son interprète M. Roger, afin d'y réclamer la concession gratuite de terres qu'il en avait espérée.

Il laissait la colonie dans un désaccord qui correspondait parfaitement et nécessairement à celui qu'il avait su établir entre son administration et lui-même.

Il la quittait enfin pour plusieurs mois, sans lui dire un seul mot d'adieu.

En arrivant à Austin, il produisit, écrite en anglais, une adresse au peuple américain. Cette adresse, destinée à gagner la faveur de tous les partis qui pouvaient se trouver en présence dans la législature, eut le malheur de produire un effet tout contraire.

C'est que, en Amérique, on n'admet pas, ou plutôt on ne connaît pas de neutralités.

Les partis politiques ou religieux, voyant que cette publication ne promettait ni aux uns ni aux autres un partisan de

plus, furent également mécontents de la manifestation et se montrèrent tous peu favorables à l'auteur et à son œuvre.

Puis, lorsque M. Considerant, qui ne pouvait lui-même converser en anglais, présentait aux législateurs du Texas cette figure pâle et froide de son interprète M. Roger, l'effet n'était pas attractif, et les affaires avançaient encore moins.

Il comprit ou il apprit bientôt qu'il fallait renoncer aux concessions dont il s'était flatté, et pour ne pas paraître échouer dans une affaire aussi capitale et aussi hautement proclamée, il eut ou on lui suggéra l'idée de demander à la législature la faculté de posséder, en vertu d'une loi non encore abrogée, mais sans obligation de résidence directe, autant de demi-sections de terre qu'il pourrait produire de colons, naturalisés Américains et ayant séjourné pendant au moins trois ans dans la colonie.

La Providence parut vouloir, un instant encore, aider dans cette extrémité l'homme qui savait si peu s'aider lui-même.

Notre ami M. Daly, dont on avait si singulièrement accueilli le dévouement et la vieille amitié, était parti, lui aussi, vers la fin d'octobre, mais pour la France où le rappelaient des intérêts personnels, précieux et trop longtemps sacrifiés.

Tombé de nouveau malade au fort Wasitha, dans le territoire indien, il avait dû renoncer à la continuation de ce fatigant voyage et revenir à Réunion pour gagner de là la Nouvelle-Orléans.

Notre ami, M. Cantagrel, sachant l'embarras dans lequel se trouvait M. Considerant, conseilla à M. Daly de s'en aller par Austin et de se mettre sans rancune à la disposition de l'agent exécutif.

Le conseil fut suivi, et ses services furent acceptés de nouveau.

C'était là, en effet, dans les relations avec le gouvernement, que devaient être utilisées sa parfaite connaissance de la langue anglaise et sa conversation facile, spirituelle, variée, qui savait avec tant de tact et d'entrain fixer toutes les attentions, déridier le flegme américain et fondre la glace superficielle dont s'enveloppe, dans ce pays, un grand fond de gaieté et de curiosité.

Aussi (de l'aveu même de notre gérant, M. Bureau, qui habite Austin), ce qu'il reste, dans cette ville et dans la législature de bienveillance, pour notre société de colonisation, est-

il dû particulièrement aux bons souvenirs qui s'attachent au nom de M. Daly.

Sous son influence, la presse, d'hostile qu'elle nous était, avait cessé d'attaquer M. Considerant et notre société; une commission nommée pour examiner la demande de concession exceptionnelle dont nous venons de parler avait fait, sur cette demande, une réponse favorable, et les meilleures espérances commençaient à renaître.

Mais la législature s'ajourna pour trois mois, et M. Considerant, croyant pouvoir et désirant se passer du concours de M. Daly, qui lui faisait ombrage, ne lui témoigna aucun désir de le voir ou rester ou revenir. Il y avait en lui quelque chose qui l'empêchait de comprendre désormais qu'un chef grandit, aux yeux du monde, en proportion de la grandeur des ministres qu'il emploie.

M. Daly s'en alla explorer l'Amérique centrale avant de rentrer en France; puis la législature texienne, ne retrouvant plus, à la réouverture de sa session, l'homme qui avait su dérider son front et éveiller ses sympathies, reprit son flegme à l'aspect de M. Considerant et de ses deux aides de camp, MM. Roger et Cousin, et rejeta la demande de concession qui lui avait été faite.

M. Considerant, comme après la faute heureuse de Condé et comme après tous les échecs auxquels l'ont conduit ses entreprises, déclare que ce résultat était vraiment préférable et « qu'il valait beaucoup mieux acheter des terres que de les recevoir gratis. » (*Du Texas*, p. 33 et 34.)

Il ajoute qu'il n'avait pas fait entrer la demande de cette concession, même comme une probabilité, dans ses calculs, ce qui a droit de nous étonner quand nous lisons l'épigraphe du présent chapitre et cette phrase qui, dans son livre *au Texas* (p. 130), termine son budget de colonisation.

« Dépenses totales. 1,300,000 fr.

» Et, dans l'hypothèse de la concession gratuite des terres par le gouvernement texien. 900,000 fr. »

D'où il résulte cependant que cette demande entraînait au moins pour 400,000 fr. dans les calculs de probabilité qu'il nous avait fournis en 1854.

M. Considerant appelle enfin cet échec « son *désistement* en demande de concessions territoriales. » (*Du Texas*, p. 33.)

De pareils *désistements* ne ressemblent-ils pas un peu trop à celui du renard à l'égard des raisins ?

Quoi qu'il en soit, l'École phalanstérienne, qui, depuis vingt-cinq ans paye, de ses nombreuses et de plus en plus grosses souscriptions, tous les bonheurs que, — depuis la faute heureuse de Condé jusqu'au *désistement* d'Austin et à la dissolution de la société de Réunion, — elle doit à l'administration de M. Considerant, l'École phalanstérienne, disons-nous, n'en viendra-t-elle pas à penser qu'il pourrait y avoir pour elle, dans d'autres voies, d'autres bonheurs un peu moins dispendieux, un peu moins compromettants et un peu plus féconds pour la *réalisation* qui n'a cessé d'être le but de ses aspirations et de ses sacrifices ?

Cette réflexion me rappelle un mot de M. Considerant qu'il est peut-être bon de ne pas laisser perdre :

En 1848, au banquet commémoratif de la naissance de Fourier, dans la salle Valentino, j'avais l'honneur d'être assis à côté de M. Considerant.

Le bonheur plein d'espérances que me causait cette réunion sympathique de cinq cents phalanstériens était mêlé d'un regret que j'exprimais ainsi :

« Quel malheur que Fourier n'ait pas pu assister à de pareilles manifestations !

» — Vous vous trompez, docteur : il fallait que Fourier fût mort, pour que de pareilles manifestations eussent lieu. »

Ce mot m'eût paru dur, si je ne lui eusse supposé une sage profondeur qui échappait à la portée de mon intelligence ; mais plus d'une fois, depuis, je me suis demandé si, l'œuvre de *vulgarisation* de l'idée étant un jour terminée par M. Considerant, comme l'avait été celle de l'*émission* pour Fourier, le même mot ne viendrait pas aussi, pour le disciple comme pour le maître, à la pensée et sur les lèvres de quelqu'un de leurs descendants, en présence d'une œuvre affective de *réalisation*.

XII

La fuite.

« Pour avoir de la justice dans le cœur, il faut avoir de la justesse dans l'esprit. »

(ALEXANDRE DE LA BORDE.)

Admirable d'entraînement dans les différents appels qu'il avait adressés à l'École, M. Considerant aurait dû, pour sa gloire, se restreindre à ce rôle brillant.

Pierre l'Ermite accompagnait et prêchait l'armée des croisés en Palestine, mais il ne la commandait pas.

Aussi l'esprit de M. Considerant l'avait trompé sur presque tous les objets de son entreprise. Hommes et choses lui faisaient défaut, comme il faisait défaut lui-même à tout et à tous.

Et comme la justice du cœur est en raison directe de la justesse de l'esprit, il était revenu d'Austin, comme nous l'avons déjà dit, dans des dispositions de moins en moins bienveillantes pour la population et la société de Réunion.

Pendant la suspension de la législature, il avait été entraîné à San Antonio par un sénateur, M. Supervielle, né Français, et qui, exerçant là la profession d'avocat, devait tout naturellement y attirer des émigrants dont les capitaux et la présence créeraient nécessairement pour lui-même de ces plus-values qui, dans le livre *au Texas*, ont si bien coloré l'avenir de notre société de colonisation.

Il s'agissait aussi, dans ce voyage, d'aller visiter, à vingt-cinq lieues de San Antonio, une vallée nommée le Cànnon d'Uvalde, que quelques spéculateurs du pays étaient intéressés à vendre, et

qui tentait M. Considerant, parce que ce Cànnon, entouré de presque tous les côtés, dit-on, par des montagnes à pic, peut être considéré comme une île dans laquelle, avec des hommes « sur lesquels on pourra compter » (expression de M. Considerant), on fera très-probablement des merveilles.

Quoi qu'il en soit de ce Cànnon, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, nous savions d'avance, par M. Considerant lui-même, que ce petit Eldorado est très-peu pourvu d'arbres, mais couvert, par compensation, de beaucoup de broussailles.

M. Considerant ayant, pour le visiter, besoin de son ami M. Cousin, le manda à Austin, et c'est en compagnie de ses deux aides de camp qu'il effectua ce premier voyage, et qu'il s'éprit d'une belle passion pour un lieu qui lui donnait l'espoir, très-peu fécond pour les intérêts de notre société, de mettre cent lieues de distance entre notre premier établissement et le second.

Tel est M. Considerant : chargé des intérêts d'une société de colonisation, dont la première opération doit être le choix, l'appréciation et l'acquisition de terres considérables, il se choisit d'abord, lui, lui qui ne sait pas distinguer un arbre d'un rejeton de taillis, et il s'adjoint un élève en médecine et un élève arpenteur, et voilà la commission scientifique et pratique qui doit juger les conditions si nombreuses et quelquefois si délicates exigées pour la fondation d'une bonne administration rurale !

Et il y avait pourtant à Réunion, à cette époque, vingt colons américains ou européens qui avaient passé leur vie aux travaux des champs, soit à les diriger comme propriétaires agriculteurs, soit à les exécuter comme cultivateurs, jardiniers ou bûcherons.

Entre temps il avait prêté à réméré, à un fameux marchand de biens de la contrée (*land-speculator*), M. Cordova, une somme de deux mille piastres (10,000 fr.). Quand nous nous plaignions de cet emploi de fonds qu'il eût été si facile de féconder dans de nobles entreprises, on nous répondait que cette espèce de prêt était dans les mœurs américaines et produisait d'ailleurs de fort beaux intérêts. Nous n'en persistions pas moins à penser que, comme nous, nos amis de France n'avaient pas eu en vue de semblables opérations pour l'emploi de leurs capitaux.

Jusqu'au jour où la proposition d'acquérir le Cànon d'Uvalde fut faite à M. Considerant et ouvrit à son imagination une porte échappatoire pour la position essentiellement fausse qu'il s'était créée à Réunion, son courage avait été toujours faiblissant, et il était retombé dans les découragements et les désespoirs qui avaient failli l'anéantir à New-York.

Il était resté six à huit mois sans écrire un seul mot à la gérance, et il recevait d'elle à ce sujet de justes et sévères reproches.

Il écrivait à M. Cantagrel, en réponse à des demandes de conseils :

« Je suis malade et ne puis ni ne veux m'occuper de quoi que ce soit. Je vous délègue tous mes pouvoirs. »

En présence de circonstances aussi graves, la gérance avait un grand parti à prendre : accepter la démission donnée ainsi, implicitement, par l'agent exécutif et remplacer l'homme de lettres par un homme d'affaires.

M. Godin, l'un de ses membres, était de cet avis, et il offrait de venir se charger de la direction de la société en Amérique.

Il avait fait ses preuves dans la création d'une grande industrie et dans le gouvernement des hommes et des choses ; il pouvait être le sauveur de nos intérêts.

Mais nos amis MM. Bureau et Guillon, l'artiste et l'écrivain politique, entraînés, comme toujours, par les liens d'une vieille camaraderie, s'opposèrent à cette sage mesure de salut. Après avoir écrit à M. Considerant ces gros reproches dont je viens de parler, ils se laissèrent entraîner de nouveau par son éloquence et refasciner par lui, quand le Cànon d'Uvalde lui eut fait croire à la possibilité d'une entreprise nouvelle à laquelle il ne laisserait pas se mêler les hommes désormais détestés de la colonie de Réunion.

Cette malveillance contre nous avait deux manières de se manifester : vivre, passer au milieu de nous sans nous regarder ou sans nous adresser, au lieu d'une parole bienveillante, autre chose que quelques critiques aussi sèches et irréfléchies que stériles ; puis s'accrocher tous les jours à notre directeur pour le torturer pendant de longues heures de ses amertumes et de ses emportements.

Un cheval venait de mourir, à qui la faute? au directeur assurément.

« Ce cheval ne devait pas mourir! » avait décrété l'agent exécutif.

Le cimetière, que M. Considerant, malgré mes instances (le doyen de la colonie avait bien quelque droit d'opiner sur cette matière), avait placé dans un bois exposé à l'inondation pendant les années vraiment pluvieuses, et par préférence à une petite colline complètement isolée au milieu de la vallée, le cimetière avait été entouré d'une *fence* après la mort de Vaizian.

Une *fence* est la clôture au moyen de laquelle, en Amérique, on préserve les terres cultivées des incursions des bestiaux. Elle est composée de pièces de bois fendu longues de huit pieds et épaisses de quatre à six pouces. Ces pièces de bois, qu'on nomme rails, sont superposées les unes aux autres par des entre-croisements angulaires et alternatifs qui donnent à l'ensemble l'aspect de ce qu'on nomme, en style de fortification, des lignes de circonvallation.

Il faut qu'elles soient très-élevées (de sept à huit pieds) pour s'opposer aux invasions des bœufs, des vaches et des chevaux, qui sont en général fort agiles et qui, quand même, et les cornes aidant, trouvent presque toujours moyen d'y pratiquer des passages.

Les porcs surtout obligent, à ce sujet, à une surveillance toute particulière et à des réparations continuelles, par l'intelligence et l'obstination avec lesquelles ils attaquent ces clôtures par le plus petit défaut, la plus petite flache et finissent toujours par s'y faire un passage.

Les *fences* ne servent pas seulement à la clôture des terres cultivées: c'est avec elles qu'on forme les enclos pour le bétail; et, pour s'épargner de longues courses, les *settlers* ont spéculé sur un attrait qui ramène soir et matin les animaux dans la *fence*.

Cet attrait, c'est le sentiment de la famille.

Le bétail étant, une première fois, réuni dans la *fence* (le soir, par exemple), tous les veaux sont envoyés, pour la nuit, au pâturage.

Séparés ainsi de leurs mères, ils s'éloignent peu et sont exacts, le matin, à venir réclamer leur ration de lait. La *fence*

leur est ouverte et, aussitôt qu'ils ont tété, on les renferme dans un compartiment qui leur est destiné et les vaches sont, à leur tour, envoyées au pâturage, où les suit, en s'écartant rarement d'elles, les taureaux et les bœufs.

Le soir elles reviennent d'elles-mêmes pour allaiter leurs petits, et la même manœuvre recommence ainsi tous les jours.

Lorsque, comme dans notre ferme d'Horton, on a pu enclore (rare bonne fortune) une fontaine dans la *fence*, l'attrait étant double, le *settler* est bien plus sûr encore de l'exactitude de tous ses pensionnaires.

Les Américains et même les Indiens cultivateurs ont déjà eu l'idée de remplacer les *fences* par des haies de bois d'arc, espèce de mûrier très-épineux et très-vivace (*maclura aurantiaca*, oranger des Osages), à fruits gros comme des oranges, et que la culture pourrait peut-être rendre comestibles.

Mais ils n'en ont fait, jusqu'à présent, que ce qu'on nomme en France des haies plates, c'est-à-dire sans aucun exhaussement de la terre sur laquelle elles sont plantées, et les animaux trouvent toujours moyen de s'y faire un passage.

Dans le bail de cette ferme d'Horton dont je parlais tout à l'heure et que j'ai constituée avant mon départ, près de Réunion, en société avec quelques amis, j'ai imposé l'obligation au fermier de faire, tous les ans, deux cents mètres de clôture, conformément à la méthode de l'ouest de la France, c'est-à-dire des fossés d'un mètre cinquante de large et d'un mètre de profondeur, dont la terre rejetée en talus en dedans de la propriété sera, sur le sommet, plantée d'une ligne serrée de bois d'arc. Après deux ans de plantation, ce bois d'arc sera plié du nord au sud ou de l'ouest à l'est, de manière à former un de ces treillages qui, dans nos départements de la Sarthe, de Maine-et-Loire et de la Vendée, sont, lorsque leur entretien est soigné, des obstacles solides à l'envahissement du bétail et même à celui des volailles.

Si cette clause est fidèlement remplie, le fermier et la propriété en retireront de grands avantages, et l'exemple, bientôt imité, fera faire en Amérique un important progrès à l'agriculture et à l'élevage du bétail.

Ces inconvénients des *fences* en bois étaient graves pour un cimetière. Elles avaient été l'objet de nombreuses réclamations

et avaient décidé le directeur à faire faire une clôture en palissade assez étendue, quoique fort restreinte, pour ne pas être obligé de recommencer continuellement.

Il avait chargé de ce travail deux bons et consciencieux menuisiers-charpentiers arrivés récemment de France, d'Orléans. Ils avaient montré déjà leurs talents et leur assiduité dans différents travaux et leur conscience dans l'établissement d'un petit escalier, moyennant huit dollars, alors que l'atelier belge, par une proposition écrite qui est restée aux archives, n'avait pas voulu s'en charger à moins de vingt-quatre dollars.

L'escalier avait été exécuté et posé en quatre jours par MM. Eymar et Bonneville, qui furent satisfaits de leur gain de chacun un dollar par jour.

Ils avaient donc entrepris la clôture du cimetière, et voici la conversation qu'ils racontaient un soir dans la colonie, après leur journée faite.

M. Considerant et M. Cousin étaient venus, ce jour-là, les visiter, et le premier leur avait tenu ce langage :

« Qu'est-ce que vous faites là ? »

» — Vous le voyez, monsieur, une clôture pour le cimetière.

» — Est-ce que la *fence* ne suffisait pas ?

» — Oh ! monsieur, la *fence* ne préserve pas même de l'invasion des cochons, et d'ailleurs vous comprenez que cela est plus convenable pour un cimetière.

» — Mais pourquoi faites-vous cette clôture si grande ? est-ce qu'il espère la remplir ?

» — Mais, monsieur, il faut bien pouvoir entrer dans un cimetière sans marcher sur les tombes, et d'ailleurs, encore une dizaine de décès, et il n'y aura plus de place. »

Six colons seulement y sont entrés depuis, et tout le terrain est rempli.

Il resta, de cette conversation répétée de proche en proche, un froissement des sentiments de la population à l'endroit du respect que l'on doit aux tombeaux, et pour moi, en particulier, un doute sur l'application qu'entendait faire, à moi ou au directeur, le mot : « Est-ce qu'il espère la remplir ? »

Pendant ce temps il nous arrivait de France, tous les jours, de nouveaux colons. Je citerai M. Doderet, jeune notaire bour-

guignon, dont les connaissances en agriculture et en constructions rurales promettaient, non moins que sa position de fortune très-indépendante et son dévouement à la cause phalanstérienne, un précieux coopérateur; mais il avait eu de malencontreux débuts dans la colonie : la veille de son arrivée, il avait dû, seul, par un froid de quinze degrés, passer la nuit au milieu de la prairie, sans avoir pu allumer de feu, et sans souper. Il avait dû savourer ainsi cet avant-goût du printemps quasi perpétuel que le livre lui avait annoncé; puis, au lieu d'une confortable chambre garnie que la gérance lui avait promise lors de son départ, il lui fallait se contenter d'un coin, avec une paille sur le plancher, dans un grenier ouvert à tous les vents; enfin il s'était empressé, aussitôt après le retour de M. Considerant, d'aller faire une visite à lui et à sa famille, et il était sorti du cottage avec la ferme résolution de n'y retourner jamais.

D'ailleurs il avait parcouru à cheval les cent lieues qui nous séparent d'Houston, sous le poids des impressions toutes pénibles que lui avait causées une lettre de M. Considerant, adressée à M. Raizant, directeur alors de la ferme d'Houston, lettre par laquelle il était en quelque sorte enjoint à tous les arrivants de ne pas faire un pas de plus et de se pourvoir partout ailleurs qu'à Réunion comme ils l'entendraient pour le mieux de leurs intérêts.

Peu d'immigrants avaient déferé à cette singulière invitation que beaucoup d'entre eux se refusaient à reconnaître comme écrite de la main de M. Considerant, tant un pareil fait leur paraissait incroyable, impossible de sa part.

Mais celui-ci, en proie à un redoublement de son *immigrophobie*, voyant le peu d'effet de sa première lettre, s'était empressé, aussitôt après son retour à Réunion, d'expédier en Europe son aide de camp M. Roger, avec mission d'arrêter, en quelque lieu que ce fût sur la route, tous les émigrants qu'il pourrait rencontrer, et de faire tous ses efforts pour qu'ils renonçassent à la continuation de leur voyage.

Il l'avait chargé d'une lettre, espèce de circulaire trop diffuse, trop embarrassée et trop longue pour que nous croyions devoir la copier ici.

Cette lettre, si on pouvait la séparer des circonstances qui la précèdent, lui enlever quelques formules déclamatoires à l'ha-

bitude desquelles l'auteur n'a pas même pu se soustraire en cette triste occurrence, en faire disparaître ces insinuations au moyen desquelles, avec la précaution de ne nommer personne, il ne manque jamais de rejeter sur d'autres les grosses causes de ses échecs, et oublier enfin que les malheureux à qui il s'adresse étaient alors en Amérique, en route pour Réunion, au milieu des prairies, et qu'on leur enjoit de retourner ou de s'arrêter au foyer de la fièvre jaune ou d'entreprendre le voyage de San Antonio, alors que leurs dernières ressources sont presque entièrement épuisées;

Cette lettre, disons-nous, pourrait, à la première lecture, toucher, d'une bienveillante pitié pour les embarras de l'auteur, de bons cœurs qui ont vécu trop loin des misères qu'il a causées, pour que l'impression qu'ils en ont reçue soit, dans leur esprit, aussi profondément gravée, aussi vivace que dans le mien.

Mon devoir, quelque cruauté qu'il y ait à le remplir, est donc de dire, conformément à ma conviction, que l'intérêt des émigrants, dans ce cas, ne préoccupait point M. Considérant.

Il ne voulait plus d'émigrants français à Réunion, et pour pouvoir en chasser ceux qui y vivaient depuis un an, il fallait bien avant tout empêcher les autres d'y arriver, quel que fût le sort qui pût en résulter pour eux.

Je ne crains pas d'affirmer, comme nous le dira tout à l'heure l'honnête et courageux M. Santerre, que tous, même des familles de sept jeunes enfants comme la sienne, pouvaient y vivre fructueusement pour eux et pour notre société, si M. Considérant, qui n'a montré là ni courage, ni habileté, ni instruction, ni charité pratique, avait eu seulement, dans l'intérêt de sa réputation, l'esprit de céder sa place à l'un de nos gérants, M. Godin-Lemaire. Celui-ci offrait, je le répète, de compléter ses sacrifices en venant nous apporter le secours de sa longue expérience des affaires industrielles et son calme si bienveillant et si ferme en présence de tous les hommes et de toutes les circonstances. Il ne se serait pas refusé, lui, à la création de tous les établissements productifs qu'avait indiqués le livre et que tant d'hommes spéciaux et dévoués auraient si bien fécondés sous un pareil chef, et qui auraient fourni d'excellent travail à tous ces arrivants et à bien d'autres.

Une pareille, une aussi triste mission acceptée par M. Roger, n'était-elle qu'un acte de dévouement ou le produit des influences qu'il exerçait sur l'agent exécutif? Nous penchons, sans l'affirmer, pour la seconde supposition. M. Roger avait trop marqué sa répulsion pour la France et les Français, pour que son caractère acerbe et cauteleux ne trouvât pas un certain plaisir à un pareil message.

Les faits l'ont prouvé depuis; il y avait eu, pendant l'absence de M. Considerant et sous l'influence de ses nouvelles espérances du côté de San Antonio, une vraie conspiration ourdie entre lui et ses aides de camp contre l'immigration en général et contre la colonie de Réunion en particulier.

Le *delenda est Carthago* (Carthage doit être détruite) avait été prononcé, et nous verrons, pendant toute l'année qui suivit, poursuivre avec une implacable mais très-active dissimulation cette œuvre de vengeance et de destruction.

Du reste, M. Roger ne fut pas heureux dans sa négociation : il rencontra, un soir, un premier groupe de vingt à trente immigrants, campé au milieu de la prairie et s'avancant plein de gaieté et d'espérances vers la Réunion tant rêvée et tant souhaitée.

La lecture de la lettre que nous venons de citer jeta une profonde perturbation parmi ce groupe. Aucun ne voulait croire d'abord à sa réalité. Une pareille trahison, disaient-ils, ne pouvait pas être l'œuvre de Considerant. Cela ne pouvait émaner que de quelque espion chargé de travailler à la destruction de la magnifique réalisation phalanstérienne que le livre avait si chaudement proclamée.

Mais la nuit, qui porte conseil, obligea chacun de reconnaître, tout incroyable que cela fût, que cette communication était bien de M. Considerant lui-même.

Il est vrai qu'aucun ne voulut déférer à l'invitation quasi impérative que la lettre contenait. « Si Réunion, disaient-ils, si M. Considerant ne peut pas nourrir, en échange de leur travail, les colons que la gérance a choisis entre mille pour les lui envoyer, autant mourir à Réunion, avec d'autres Français du moins, que de s'éparpiller et de mourir isolés les uns des autres sur des terres dont la langue et les usages nous sont inconnus.

Plusieurs de ces braves immigrants, qui apportaient au Texas

des bras et des cœurs pleins d'énergie et des aptitudes propres à une foule de travaux utiles, mais qui avaient consacré aux frais du voyage tout ce que leur avaient permis d'économie en France les minces salaires qu'on y gagne, furent frappés de stupeur au point de tomber sérieusement malades, et arrivèrent à Réunion pour y languir, quelques-uns pendant plusieurs mois, sous l'influence de la fièvre typhoïde et de la nostalgie.

M. Roger, après son échec auprès du premier groupe, continua sa route et arriva à la ferme d'Houston. Il en repartit presque aussitôt pour aller à Galveston et à New-Orléans au-devant des derniers groupes, afin de poursuivre auprès d'eux la triste mission dont il était chargé.

M. Raizant, confiant sans doute dans les résultats de cette mission, dormait en paix désormais dans sa ferme qui est éloignée d'environ un demi-kilomètre du Buffalo-Bayou et ne comptait plus sur les visites nocturnes des arrivants.

Nous avons dit (p. 44 et 45) que les steam-boats faisaient cette traversée pendant la nuit et déposaient çà et là sur les rives les voyageurs arrivés au terme de leur voyage.

Le lieu de débarquement pour la ferme française leur était bien connu, et plusieurs groupes y furent ainsi déposés; mais une fois là, sans guide, sans feu, sans lumière, au milieu des bois, il arriva plus d'une fois que cette nuit fut une nuit de misère et de frayeur pour des femmes et des enfants qui rêvaient Indiens et serpents et qui, par leurs larmes, faisaient cruellement sentir aux chefs de famille la responsabilité qu'ils avaient encourue en se laissant entraîner par leur zèle si loin de la vieille patrie.

Plusieurs de ces nuits furent aggravées par la pluie, à laquelle ne remédiait qu'à demi le feu qu'on parvenait à allumer.

Nous avons entendu raconter une de ces nuits par un brave cultivateur des environs de Blois, M. Santerre, qu'une foi phalanstérienne réelle et réellement éclairée par quelques lectures attentives et surtout par un jugement droit, avait soumis, comme tant d'autres, à l'entraînement du livre de M. Considerant.

Après avoir loué quelques propriétés qu'il possède dans le Blaisois et vendu son mobilier, il s'était bravement embarqué avec sa femme et sept enfants, tenté par la magnificence du climat, la fertilité des terres et les avantages de la vie sociale.

Arrivé en face de la ferme d'Houston, on le déposa sur le rivage avec sa petite tribu et ses bagages. Il pleuvait, et aussitôt le steam-boat parti, on se trouva dans la plus profonde obscurité, sans quoi que ce soit, pas même un sentier visible qui pût indiquer le voisinage d'une habitation.

Les enfants, pressés les uns contre les autres, crient, la mère pleure, et tout cela compose pour le brave père une situation dont bien d'autres, à sa place, auraient pu être embarrassés.

Les magnolias parfumaient en vain l'atmosphère. La poésie de ces nuits ne pouvait être comprise de cette brave famille mouillée et effrayée.

Mais le chef de la famille est un vieux soldat et un homme d'une véritable énergie. Il allume un bon feu, dispose autour son monde et les provisions du voyage; puis, pendant que la petite famille fait un peu trêve à ses gémissements pour se réchauffer et souper, il lui recommande un peu de patience et se met en quête de la ferme.

Au bout d'une demi-heure il entrevoit une maison; il y frappe; mais on lui répond en allemand dont il ne comprend pas un mot, puis en anglais qui ne sonne pas plus clairement à son oreille.

Enfin la pensée lui vint de demander la *French-farm*, mot entendu d'avance et qui lui revint à la mémoire. Le fermier allemand ouvrit alors sa porte et lui indiqua du doigt la situation de l'objet de sa recherche, qu'il atteignait dix minutes après.

M. Raizant, profondément endormi, ne se pressait pas de répondre à l'appel de l'émigrant; mais, une fois bien réveillé, il alla chercher la brave famille, l'installa dans la maison et s'efforça, par la cordialité de l'accueil, de lui faire oublier les deux heures d'angoisses qu'elle avait subies.

M. Raizant, comme M. Roger, communiqua à M. Santerre la lettre de M. Considerant. M. Santerre répondit :

« J'ai reçu, longtemps avant mon départ, la visite d'un des gérants, M. Godin-Lemaire. Il a vu mon habitation, ma femme et mes enfants et, c'est d'accord avec lui que j'ai résolu d'aller m'établir à Réunion.

» J'ai loué mes terres et vendu mon mobilier.

» Au moment de mon départ pour le Havre, j'ai reçu de la gérance, au nom de M. Considerant, une invitation de rester; mais il était déjà trop tard : un cultivateur ne peut pas, après les dispositions que je venais de prendre, se soumettre à de pareils changements d'idée, et je suis parti.

» Il est encore bien plus tard aujourd'hui, puisque je suis en Amérique.

» Or, comme à Réunion il ne manque pas de terre et comme je n'ai à demander à notre société de colonisation, en échange de mon argent, qu'un champ et des matériaux d'exploitation, conformément à nos statuts, pourquoi resterai-je dans un pays exposé à la fièvre jaune?

» Que M. Considerant se tranquillise et qu'il remplisse aussi exactement que ma femme et moi ses obligations, et il verra si je suis en peine de nourrir et d'élever mes enfants et de créer ma part de plus-value à ses terres. »

Tel est le sens du langage, mais bien plus animé et bien plus pittoresque dans sa bouche, du brave et honnête Santerre. Il est encore à Réunion et il n'en veut pas sortir, malgré les persécutions de M. Cousin, qui, pour le punir de sa désobéissance comme le fut le pauvre Mique, ne néglige rien, comme je le prouverai, pour en accomplir aussi l'exécution.

Avant l'arrivée de tous ces groupes, avait eu lieu celle de M. Simonin, venu de New-York avec une mission spéciale de la gérance pour réparer les désordres de la comptabilité.

Il s'était arrêté à Austin, où il avait fructueusement aidé M. Daly à rendre les esprits des législateurs et les dispositions de la presse moins défavorables à notre cause.

En trois mois, par un travail incessant et dont l'activité nous a souvent surpris, il créa toute la comptabilité de la colonie, mit au courant plus de deux cents comptes particuliers, et eut le mérite, beaucoup trop inaperçu peut-être, à cause de quelques imperfections inévitables dans les conditions qui lui étaient faites, de tirer tout cela d'un chaos que bien d'autres à sa place n'auraient jamais pu débrouiller.

Venu dans ce seul but, avec cette mission spéciale, et rappelé par d'autres intérêts à New-York, il resta jus qu'à l'arrivée d'un successeur qu'on lui avait annoncé et auquel il expliqua tout le travail qu'il avait dû faire, comment ce travail avait

été fait, et auquel il remit les pièces comptables qui justifiaient chaque écriture.

Puis il nous quitta le 23 mai, en nous laissant le regret très-vif de la perte des excellents rapports que nous n'avions cessé d'avoir avec lui et de son concours aussi zélé qu'habile dans le règlement de notre comptabilité.

Dans le mois de février était arrivé aussi notre brave ami Guillemet, ancien sergent-major à l'armée d'Afrique, un de ces dévouements à toute épreuve, que nous verrons plus tard, malgré la mission spéciale toute de confiance que la gérance lui avait donnée, ou peut-être même à cause de cette mission, traité par la famille Considerant et par M. Cousin avec la plus impitoyable dureté.

Nous devons dire que, à son départ de Paris et à celui de M. Doderet, l'impression de la gérance était que, en tout état de cause, ces messieurs devaient se grouper autour du docteur Savardan, ce que, plus tard, la gérance leur laissa imputer à crime par M. Considerant.

A cette époque nous avons déjà perdu tous les Américains que M. Cantagrel avait amenés à Réunion, et qui seraient restés sérieusement attachés à notre œuvre si, comme nous l'a dit depuis notre ami M. John Allen, les intrigues et la haine des intimes de M. Considerant ne l'avaient décidé à se retirer.

Dans ce temps-là aussi eut lieu le premier mariage à Réunion, celui de M. Abel Dailly avec mademoiselle Catherine Bossereau ; heureuse alliance de l'ouvrier très-intelligent, très-instruit, très-adroit, mais un peu trop artiste peut-être, dans le sens de l'amour des distractions, pour que son union avec une femme judicieuse, remplie d'ordre et de courage, ne fût pas pour lui un véritable cadeau de la Providence.

Les mariages, en Amérique, se font avec une simplicité de formalités vraiment admirable.

Moyennant un dollar et sans publications préalables, ni preuves du consentement des parents, ni actes de naissance, on se fait inscrire sur un registre tenu par un fonctionnaire nommé *county-clerk* (clerc ou notaire du comté).

C'est là le seul document d'état civil que puissent invoquer les citoyens en Amérique. On naît, on meurt sans qu'il en soit pris et gardé note par qui que ce soit, et quand on a besoin de prouver quelque chose à cet égard, cela ne peut se

faire et ne se fait que par des actes de notoriété de l'exactitude desquels on a parfaitement le droit de douter.

Après cette formalité remplie auprès du *county-clerc*, on se présente devant un prêtre qui, dans l'église, dans le temple, dans sa chambre ou dans une chambre quelconque, et après avoir lu aux futurs les articles de la loi relative aux mariages, articles semblables à ceux de la loi française, et après avoir reçu le serment ordinaire, prononce la formule de l'union!

Trois autres mariages ont eu lieu depuis de la même manière, sous les plus heureux auspices de sympathie et d'harmonie, et les naissances comme les décès ont eu, dans la colonie, leur registre exactement tenu comme nous le tenions en France pendant nos longues fonctions de maire.

Quant à M. Considerant, qui s'est toujours parfaitement tenu à l'écart de ces différents détails de l'administration de notre colonie, il avait fait une campagne complètement infructueuse; il avait complètement échoué pour ces magnifiques espérances de concessions gratuites si brillamment annoncées aux actionnaires, et pour la réalisation desquelles il avait, avec non moins de soin, mis sous les yeux de la législature du Texas ces centaines de bulletins d'immigration qui promettaient au pays une augmentation si notable de population sociétaire.

Cette amorce, présentée aux législateurs, n'avait pu détruire la défiance que M. Considerant leur avait inspirée, et celui-ci, n'ayant plus besoin de ces témoignages vivants dont il avait espéré, mais en vain, pour la société de colonisation, un minimum de 320 acres par tête, s'était empressé, les trouvant alors une superfétation, de les accuser de venir gâter son plan et d'écrire la circulaire dont je viens de parler.

Mais un bien petit nombre de ceux à qui elle était adressée s'était laissé influencer par elle, et il avait la douleur, depuis son retour, de voir chaque jour arriver par groupes, mais plein d'inquiétudes, de mécontentements et de souffrances, ces hommes, ces familles qui s'étaient embarqués avec tant de confiance en son appel et qu'il craignait si peu, en les repoussant, de livrer à toutes les misères de la terre étrangère.

Parmi eux se trouvaient des hommes qui avaient essayé de la vie égalitaire instituée à Nauvoo dans l'Illinois, par M. Cabet, et même aussi de la vie mystique des mormons.

Ils avaient trouvé dans le premier établissement une loyale

tentative d'association. Là on avait compris la nécessité du développement industriel, et les divers ateliers, intelligemment établis et dirigés, donnaient à la colonie une situation financière très-prospère et de très-légitimes espérances de fortune.

Mais pour ceux qui ont lu le *Voyage en Icarie* de M. Cabet, il était facile de prévoir que son système de subordination des aptitudes, des goûts et de la volonté dans les plus petits détails de la vie, ne tarderait pas à froisser les susceptibilités les plus légitimes et à entraver et détruire les succès de l'organisation industrielle.

Aussi les questions de forme et de qualité des vêtements, de l'ameublement et des aliments, réglées par des décrets rigoureusement obligatoires, soulevèrent peu à peu des mécontentements, des plaintes, des discordes, et amenèrent des divisions, puis la retraite de M. Cabet et sa mort à Louisville, et enfin la dissolution des éléments de cette société communiste.

Nos nouveaux arrivants appartenaient donc à des communions religieuses et politiques très-différentes.

Quelques-uns allèrent faire visite à M. Considerant, mais un bien petit nombre conçut le désir d'y retourner. Il y avait décidément une notable et réciproque altération de confiance entre ce monde et lui.

Les actes de M. Considerant avaient donc tous été jusque-là des actes de négation, d'opposition et de répulsion. Espérances, promesses, dévouements, efforts, sacrifices, tout cela était voué à l'*exécution* au moyen de laquelle on s'était défait du pauvre Mique. Chaque jour apportait sa preuve du travail souterrain destiné à détruire notre établissement.

Vers la fin d'avril (1856) le bruit commença à courir que M. Considerant faisait opérer, par M. Cousin, sur les terres qui environnent le plateau de Réunion, des arpentages, des tracés et des divisions destinés à un morcellement et à la vente des terres de la société.

Interrogé sur ce point, il répondit :

« Le conseil n'a-t-il pas demandé que le plan de la propriété fut fait ?

Cette réponse *diplomatique* eut un effet calmant trop léger et de trop courte durée pour que M. Considerant ne se fût pas montré plus habile diplomate en s'en abstenant.

Les bruits de démembrement et de vente ayant pris rapidement un accroissement que justifiaient des indiscretions et l'évidence des faits, je crus devoir en communiquer mes impressions à M. Considerant, et je ne puis faire mieux ici que de copier les parties principales de ces communications.

LE DOCTEUR SAVARDAN A M. CONSIDERANT.

15 avril 1856.

» Votre retour, qui, partout où il y a des phalanstériens, devrait renouveler la foi, l'espérance et la charité, votre retour a produit le contraire. J'éprouve le besoin et je considère comme un devoir de vous en dire ma pensée.

» A part ici un petit nombre d'esprits insociables et de cœurs égoïstes qui demandent à s'isoler et qui ne trouveront (l'École l'a assez enseigné) que la misère dans leur isolement, tout le monde ici, d'accord avec la majorité des actionnaires, désire l'association et y tient.

» Il est vrai que tout le monde n'ajoute pas à ce désir le sentiment de tous les devoirs que l'association impose, mais cela est moins la faute des caractères que celle des habitudes et du manque de direction.

» Ces vieilles habitudes peuvent être vaincues et le sentiment du devoir peut se développer. Nous en acquérons tous les jours quelques preuves. Plusieurs services s'amélioraient visiblement. L'agriculture et l'industrie, sous l'influence des travaux à la tâche et de directions nouvelles, intelligentes et pratiques; — l'organisation du ménage par l'établissement de sept groupes d'ordre général qui ont déjà marqué notablement leur existence; — le jardinage, par l'exemple du jardin de la fontaine, qui réunit déjà trente-huit associés dont le travail n'a encore rien demandé à la colonie et ne lui demandera (telle est sa constitution) une rémunération qu'au jour du partage des bénéfices et quand le conseil de la colonie l'aura trouvé juste; — tout cela, je le répète, marquait son existence par des progrès lents mais réels pour ceux qui se donnent la peine de regarder et qui savent regarder eux-mêmes; enfin les esprits ne s'amélioreraient pas moins que les travaux.

» La comptabilité, chaos jusque-là, allait donner sa néces-

saire solution et, grâce au comptable, M. Simonin, la donnera quand même.

» Enfin le restaurant allait s'ouvrir le 1^{er} avril et guérir, sans trouble, sans violence, l'une des plus larges plaies dont nous sommes rongés.

» Vous êtes revenu, et du jour de votre arrivée, l'esprit de division, l'intrigue, les plaintes se sont réveillés et progressent; les travaux sont languissants; de sombres inquiétudes agitent de nouveau tous les esprits; la question du restaurant est entrée chez vous et n'en sort plus, etc., etc.

» Telle est, cher maître, la situation qui coïncide avec votre retour.

» Je crois que cette situation, si grave, engage énormément votre responsabilité morale et vous impose quelques devoirs.

» Je n'ai aucunement la prétention de vous indiquer comment ces devoirs doivent être remplis, mais j'ai essentiellement besoin, avec tous, de sortir de l'état d'incertitude, d'inquiétude, d'insécurité où votre retour nous a plongés.

» J'ai cru, le soir du 7 avril, que ces inquiétudes n'étaient pas fondées; mais si nous avons eu, ce soir-là, quelques bonnes paroles, dont j'ai été particulièrement touché et dont je me suis empressé d'aller vous témoigner ma reconnaissance, nous n'avons encore eu que cela, et cela ne suffit pas, car le mal persiste et empire.

» Pour moi, qui n'ai pas cessé de croire à l'association, même avec les éléments incohérents que l'École peut nous fournir; moi qui ne doute pas de la possibilité de conduire fructueusement ces éléments dans la voie difficile où nous sommes lancés; moi qui n'ai pas encore éprouvé un découragement, j'ai hâte de secouer la paralysie qui nous oppresse et nous ruine. L'incertitude est le pire de tous les maux. Je demande donc instamment, afin de prendre un parti, une solution nette, franche et prompte. »

Peu d'instants après l'envoi de cette lettre, M. Considerant arriva dans ma chambre avec M. Cantagrel. Ce fut la première et l'unique visite que j'aie reçue de lui pendant mon séjour au Texas.

« Vous avez raison, docteur, me dit-il rapidement sans s'asseoir et avec une sorte d'embarras; vous devez assister aux

conversations qui ont lieu entre Cantagrel et moi et savoir les dispositions que je désire prendre. Je vous prie donc de l'accompagner chez moi après diner. »

Je me rendis à cette invitation, et la note suivante, remise le lendemain, 17 avril, à M. Considerant, doit rendre, je le crois, un compte exact de cette entrevue.

« Ce qui m'a semblé dominer dans notre conversation d'hier, c'est votre pensée, votre volonté de rompre l'Association de Réunion, l'acte du 7 août 1855.

» Ce qui m'a semblé l'objet d'une grande préoccupation, c'est le *quoi mettre à la place de cette fondation?*

» Avant de se livrer à cette préoccupation, ne serait-il pas juste d'examiner les causes qui ont pu la produire ?

» On ne détruit pas un acte sans motifs, et les motifs ordinaires sont la non-exécution des clauses de cet acte.

» Quelles sont donc les conditions de l'acte du 7 août qui n'aient pas été ou qui ne soient pas accomplies ?

» L'article 2 en a défini l'objet.

» En quoi y a-t-on contrevenu ?

» Les sommes souscrites par la société générale sont-elles absorbées ?

» Ont-elles été détournées de leur destination ?

» Quels sont les reproches graves à faire à leur emploi pendant votre absence ?

» Qu'en disent le conseil d'administration et la comptabilité ?

» Vous qui avez créé cette société et ses statuts, ne devez-vous pas être grandement intéressé à ce que la nécessité de leur destruction ne laisse aucun doute, à ce que ce coup d'État ne ressemble pas à un caprice ?

» Réunion a certainement (et vous deviez y compter) des difficultés d'administration ; mais tant que ces difficultés ne la font pas sortir des limites de son contrat, il n'y a pas lieu, il n'y aurait pas justice à la troubler, à l'arrêter au milieu du travail de son enfantement.

» Si vous lui proposiez des cessions de territoire hors du rayon de ses exploitations et de son enceinte normale, hors de l'enceinte nécessaire à l'existence de son unité, tout le monde serait et a toujours été prêt à ce genre d'opération.

» Mais arpenter son territoire, y tracer des lignes de morcellement, négocier, sans son consentement et même sans la prévenir, des démembrements et des ventes partielles, ainsi que vous le faites faire depuis votre retour, c'est porter atteinte à l'unité de son administration, à la sécurité, à la considération qui lui sont indispensables.

» Je répète qu'elle a des difficultés d'administration ; mais je répète aussi que, au moment de votre retour, toutes ces difficultés étaient en voie manifeste de guérison.

» J'ajoute que les plus graves difficultés ne viennent pas d'elle, mais de la gérance, qui croit devoir la gouverner de deux mille lieues de distance, au moyen d'une correspondance qui ne peut pas mettre moins de trois mois d'intervalle entre la demande et la réponse, et surtout par l'agence exécutive qui, ne connaissant que très-imparfaitement la population de la colonie et les faits, crée chaque jour, par son intromission dans la direction, une duplicité d'action condamnée d'avance en principe et que les résultats condamnent bien davantage encore.

» Je suis donc forcé de dire que si, en vertu d'un coup d'État, on détruit actuellement la société de Réunion, on commettra un acte injuste et, de plus, une faute irréparable.

» Parmi les immigrants, il n'y en a pas dix sur cent qui veuillent le morcellement et moins encore qui puissent commencer et surtout continuer la vie de *settlers*.

» Vous ferez donc des salariés ou des congédiés.

» Dans le premier cas, prendront-ils aux affaires du maître qui les emploiera plus d'intérêt qu'ils n'en prennent à leurs propres affaires, et coûteront-ils moins ?

» Non, ils rétrograderont rapidement et haineusement dans la voie d'amélioration dans laquelle ils sont véritablement entrés, et ils ruineront la caisse.

» Dans le second cas, il est certain que si l'agence exécutive veut braver l'immense cri de réprobation qui s'élèverait contre elle, la gérance proteste énergiquement contre une semblable pensée.

» Que ces deux pouvoirs commencent donc par s'entendre !

» Dans le cas du morcellement en vue de quelques bénéfices par acre de terre vendue, que deviendront les bâtiments, les ateliers, les machines, etc., réunis à grands frais en vue de l'association ?

» Pour un dollar gagné d'un côté, on en perdra cent de l'autre.

» On perdra de plus la confiance accordée aux promesses faites à l'esprit d'association dans la correspondance, dans les appels, dans la convention provisoire et dans l'appendice (voir le livre *au Texas*).

» On perdra enfin toutes les réputations qui se sont engagées dans cette malheureuse voie.

» Je suis donc forcé, avant d'exposer comment je conçois le maintien de notre association, de protester sans réserve, quant à présent, contre sa dissolution.

» En protestant contre la destruction de l'acte de la société de Réunion, pour le cas où elle serait imposée sans motifs moins obscurs et moins évidemment injustes que ceux qu'on allègue aujourd'hui, je dois dire ce que cette société a fait jusqu'ici, malgré les difficultés de toute nature qui lui ont été suscitées, et indiquer ce qu'on aurait dû et ce qu'on doit lui laisser faire.

» L'association de Réunion a pour but (*au Texas*, p. 230) la formation d'un grand établissement agricole, commercial et industriel, *base d'une première commune sociétaire*.

» Son personnel se compose de travailleurs *volontairement* sociétaires et *volontairement* non salariés, quoi qu'on en ait dit à la gérance ou quoique son imagination, en voie d'erreur, lui ait fait avec persistance affirmer le contraire.

» La société de Réunion, pour atteindre son but, cultive aujourd'hui 430 acres de terre, dont elle a défriché elle-même et *fencé* les deux cinquièmes, et elle continue sans relâche ses travaux de premier ordre.

» Elle a acquis, pendant votre absence, un beau troupeau de 400 bêtes à cornes qui donne, presque sans frais, aux colons, une abondante provision de lait, nourriture indispensable ici, première ressource de tous les *settlers*, et dont nous avons, sans raison, si malheureusement manqué depuis notre arrivée.

» Elle a acquis des porcs, des moutons, des volailles, et elle dispose ainsi de ressources alimentaires variées qui lui coûtent moitié moins cher que pendant toute l'année précédente, et qui lui promettent pour l'avenir d'importantes ressources commerciales.

» Elle a construit des *fences* (clôtures) et un puits pour la

réunion de ses bestiaux, un puits et un bâtiment pour la manutention des graisses et la confection des chandelles et du savon, un hangar pour la buanderie, un bâtiment pour les bureaux, une cuisine, une boulangerie, un magasin d'épicerie, un rucher, un poulailler, une chambre à fumer les viandes (smoke-house), une forge et enfin un cottage pour le logement de l'agent exécutif.

» Elle a commencé la construction de deux petites maisons, l'une en bois et l'autre en pisé, chacune de huit pièces, pouvant être partagées entre plusieurs ménages.

» Elle a fait l'acquisition de machines à faucher, à moissonner, à battre et à décortiquer.

» Elle a ajouté, près de ses habitations, deux demi-sections à son territoire central, qui n'est que bien juste encore suffisant à son développement normal.

» Elle a subi, avec une soumission qui aurait dû lui être comptée, de grosses dépenses (3 ou 4000 dollars), exécutées sous le patronage de l'agence exécutive, pour l'établissement d'un grand jardin dont les conditions de situation et d'exécution, généralement blâmées par les hommes compétents, ont presque complètement justifié ce blâme.

» Elle a entrepris, sans autre dépense qu'une centaine de dollars, et par d'autres mains plus désintéressées, un travail de même nature qui excite un véritable intérêt dans la colonie, qui attire, même d'assez loin, les visites des voisins, mais qui a le malheur de déplaire à l'agence exécutive.

» Elle a créé, aussi contre l'avis de cette dernière, un store ou bazar qui donne déjà lieu à un mouvement de fonds d'au moins 300 dollars par mois, provenant de l'extérieur, avec 20 à 30 pour 100 de bénéfice net.

» Elle avait préparé, pour être ouverts au 1^{er} avril, un restaurant et une monnaie intérieure destinés à faire cesser un régime alimentaire communiste, mauvais au point de vue économique, extrêmement mauvais au point de vue hygiénique et plus mauvais encore au point de vue moral.

» Elle demande unanimement la révision de l'article de ses statuts relatif à la part d'avance sur le prix des travaux, part réellement insuffisante pour la vie des travailleurs.

» Elle demande de même la révision de l'article qui concerne les parts réservées, dont la distribution ne peut man-

quer d'être parfaitement illusoire pendant plusieurs années ¹.

» Pour obvier au refus de cette révision, elle a, d'accord avec l'agence exécutive, converti presque tous les travaux en tâches, ce qui diminue notablement les nécessités de la surveillance et met la conscience des travailleurs mieux en harmonie avec leurs intérêts et les intérêts généraux; mais le prix de ces tâches, dont le travailleur ne reçoit que le tiers, ayant dû être surélevé, constitue ainsi un mauvais précédent et surcharge d'ailleurs l'avenir aux dépens du capital, quand il s'agira de la distribution des parts réservées.

» La comptabilité, si malheureusement embrouillée dans l'origine, sort peu à peu de ses ruines, commence à dire, *non tout ce qu'on veut*, mais simplement ce qui est, et avec une clarté qui répond victorieusement à tous les reproches sérieux.

» Outre toutes ces choses, la société de Réunion aurait voulu utiliser ses moulins, ses appareils de scierie, créer la tannerie, la savonnerie, la confection des chandelles, la distillerie, la fromagerie, le roulage, et irriguer la vallée au milieu de laquelle coule le West-Fork.

» Tous ces établissements auraient exigé une avance de quelques milliers de dollars, à laquelle l'agence exécutive s'est obstinément refusée, et qui aurait cependant et rapidement donné d'importants produits.

» Voilà donc ce que la société de Réunion a fait et ce qu'elle aurait voulu et pu faire dans les neuf mois qui viennent de s'écouler, malgré les difficultés inévitables au commencement de toutes choses.

» *Où sont donc les motifs de sa dissolution?*

» La presque unanimité de la colonie est d'accord avec moi pour affirmer qu'il n'en existe aucun qu'on puisse sérieusement, consciencieusement soutenir.

» D'où lui vient donc l'agitation qui la trouble si profondément depuis bientôt trois semaines?

¹ Un Belge, M. Leray, poète aussi spirituel que travailleur actif, quitta Réunion après la promulgation des statuts élaborés par M. Considerant. En parlant des parts réservées, il laissa, en partant, ce jeu de mots dans la colonie :

« Je pars, parce qu'il n'y a ni justice, ni progrès à espérer ici : *Leray* y serait toujours *leurré*. »

» Cette agitation vient des intentions qu'on attribue à l'agence exécutive et de la dualité de direction qui en résulte.

» Elle vient de la démission du directeur et de la cessation des réunions générales du samedi qui avaient si heureusement agi sur l'esprit, sur le moral de la colonie.

» Elle vient des espérances subversives que conçoivent toujours les esprits les moins sociables, au milieu de pareils conflits et en présence de deux autorités qui se font concurrence.

» Quel doit donc être le remède à une pareille situation ?

» Laisser à la colonie, sans aucune réserve, son unité administrative ;

» Reconstituer le conseil d'administration, à qui il ne reste plus que quatre membres au lieu de neuf ;

» Et pour l'agence exécutive, n'intervenir que là, parce que c'est là seulement qu'elle peut et qu'elle doit demander et obtenir régulièrement les informations et les comptes par lesquels il faut qu'elle soit édifiée sur l'exécution de l'acte dicté par elle à la colonie, le 7 août 1855. »

Les conférences qui continuèrent entre MM. Considerant, Cantagrel et Savardan, après ces communications, trouvèrent longtemps M. Cantagrel inébranlable dans sa résolution de n'être plus à Réunion que l'exécuteur provisoire des décisions écrites que M. Considerant jugerait convenable de prendre.

Je combattis longtemps cette détermination qui tendait à nous priver d'un directeur pour lequel, dans la colonie, les personnes animées de bon vouloir se sentaient tous les jours plus d'estime, de confiance et d'attachement.

En vain, pour surmonter sa résistance, M. Considerant renonçait-il au morcellement du domaine environnant et à la dissolution de la société, mesures qu'il avait cependant proclamées indispensables et irrévocablement arrêtées.

En vain donnait-il carte blanche à M. Cantagrel, en lui donnant tous ses pouvoirs et en lui promettant de partir immédiatement.

M. Cantagrel ne cédait point.

Mais le 7 mai, M. Considerant présenta au conseil une délibération qui, tout en ne réalisant qu'une portion de ses pro-

messes, paraissait un retour si complet au maintien de notre centre sociétaire, à l'unité administrative de ce centre, à une répartition plus équitable des produits du travail, et aux principes de solidarité qui doivent assurer l'éducation des enfants et les secours mutuels en cas de maladie, que M. Cantagrel consentit à retirer sa démission¹.

Mais la lueur d'espérance qui était résultée de ce retour de confiance ne dura guère plus que celle que nous avons entrevue dans le toast du 7 avril (voir p. 174). M. Considerant ne quitta Réunion que deux mois après, et ces deux mois (chassez le naturel, il revient au galop) avaient été si bien employés en critiques et en tracasseries que, le 6 juillet, M. Cantagrel donna de nouveau sa démission pour ne la plus retirer et pour quitter Réunion un mois après².

Un fragment d'une réponse, adressée alors par moi à M. Considerant, me paraît utile à publier pour constater à cette époque l'état réciproque des esprits :

« 4 juin 1856.

» Vous m'avez tant de fois déjà rappelé ma vieillesse, et, — sans vous souvenir de la déférence à laquelle elle pourrait avoir droit, — vous lui avez adressé, d'un ton si singulièrement magistral, tant de remontrances, qu'à son tour elle peut bien vous dire, avec son honnête liberté ordinaire, qu'elle voit, avec une peine réelle, la triste voie dans laquelle vous persistez à stationner et la désaffection qui en résulte chaque jour pour vous davantage, et autant en Europe qu'en Amérique.

¹ Nous ne devons pas nous lasser de répéter, sur la foi du bulletin du 5 mai 1857, que, dans ce moment même où M. Considerant paraissait céder ainsi aux vœux de la colonie, il attendait l'arrivée d'un gérant sur lequel il comptait spécialement pour détruire l'association (voir ce bulletin, p. 56, § 8.)

² Dans une de nos conversations, M. Considerant disait à M. Cantagrel : « Non, vous ne devez pas, vous ne pouvez pas vous en aller. Personne ici ne peut vous remplacer ; vous y êtes nécessaire, indispensable. En partant, vous me forceriez au suicide. »

Puis, le même jour encore, M. Considerant disait au chef des cultures, M. Pierquet :

« Cantagrel donne sa démission, il a raison : le pauvre homme s'est avachi en faisant la folie de se marier ; mais je ne puis pas, en conscience, dire à un vieil ami de vingt ans de s'en aller. »

» Je sais que vous comblez sur quelque occasion nouvelle d'adresser à tous, dans le style de *au Texas*¹, une brochure qui doit électriser, une fois encore, les esprits et les cœurs et délier de nouveau les cordons de la pauvre bourse phalanstérienne. Ma vieillesse vous prédit que cette espérance est vaine. Le temps des phrases retentissantes est passé. On a constaté, sous leur enveloppe, tant d'appréciations erronées sur les hommes, sur le climat, sur la qualité des terres et sur leurs produits, et enfin, dans votre caractère, tant de petits obstacles aux choses pratiques, tant d'aversion, de jalousie et de défiance contre toute initiative, et si peu d'entregent, que les esprits ont fini peu à peu par se mettre à l'unisson avec le vôtre.

» Ce qui peut seul réussir aujourd'hui dans notre œuvre, c'est la pratique très-active des cheptels, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la comptabilité, toutes choses qui, bien conduites, sont, dans ce pays surtout, remarquablement productives, mais auxquelles vous êtes complètement étranger et d'ailleurs très-peu sympathique, et que désorganise d'une manière déplorable, depuis votre retour, votre persistance de critique perpétuelle et d'entraves. »

Du 15 avril au 4 juin, on voit, par ces notes, qu'aucun bien n'avait été produit par nos conférences.

M. Considerant m'avait reproché la peine que je prenais de lui écrire, quand nous avions tous les jours l'occasion et la facilité de nous voir.

J'avais dû lui faire observer que, dans nos entrevues, il avait tellement l'habitude de ne tolérer aucune réponse, d'interrompre et de s'irriter toujours, qu'il fallait bien renoncer à des conversations qui prenaient sans cesse le ton de la dispute.

Quoi qu'il en soit, et malgré les engagements nouveaux résultant de la délibération du 7 mai, il en était revenu à la volonté de dissoudre la société de Réunion, et il me fit proposer de signer une déclaration contenant mon consentement à cette dissolution.

Voici ma réponse :

« Vous me faites demander par M. Cantagrel la signature de

¹ Nous prévoyions, plus d'un an d'avance, quelque chose comme la brochure publiée à la fin de 1837 sous le titre : *du Texas*.

mon consentement, rédigé par vous, à l'annulation de l'acte qui, le 7 août de l'année dernière, a constitué la société de Réunion.

» Je dois vous rappeler le motif principal de ma résistance, pendant notre longue entrevue d'hier, aux nombreuses et instantes sollicitations que vous m'avez adressées à ce sujet :

« Tant que les bailleurs de travail associé, tant que les travailleurs qui ont, depuis onze mois, consenti à la retenue d'une part importante du prix de leur travail, n'auront pas reçu satisfaction pour ce sacrifice fait à l'esprit d'association, je proteste et je protesterai contre la mesure. »

» Je le répète donc aujourd'hui, mon consentement, sous toutes réserves d'ailleurs de ma désapprobation intime d'une pareille mesure, mon consentement ne peut lui être accordé, comme manifestation d'esprit de conciliation, qu'autant que les travailleurs auront authentiquement déclaré qu'ils sont satisfaits de la manière dont vous aurez su les dédommager de leur sacrifice. »

M. Considerant, tenant beaucoup, — ce que je comprenais peu, — à l'obtention de ma signature en cette circonstance, réunit chez lui les chefs des ateliers et entama avec eux des négociations.

Ce fut dans une de ces réunions que M. Cousin leur expliqua si nettement, ainsi que nous l'avons vu (p. 111), les conséquences légales de l'article 11 des statuts de la société de Réunion et des engagements qu'ils avaient contractés.

Pendant ces négociations, M. Considerant en conduisait secrètement une autre.

Il avait enfin trouvé un remplaçant pour M. Cantagrel, qui, le 6 juillet, avait donné une seconde fois, et définitivement, sa démission.

Ce remplaçant était M. Duthoya, le comptable.

M. Cantagrel m'avait, la veille, apporté, de la part de M. Considerant, une délibération contenant cette nomination.

Voici ma réponse :

« M. Cantagrel me présente à signer une délibération, écrite par vous, et contenant des décisions du conseil *prises à l'unanimité*.

» Une de ces décisions a pour objet la nomination de M. Du

thoya aux fonctions de directeur par intérim, sans pourvoir à son remplacement dans les fonctions de comptable.

» Ces deux fonctions sont incompatibles.

» Si M. Duthoya les accepte, je ne dois pas avoir à me reprocher d'avoir autorisé, par mon consentement, cette double infraction à des principes incontestés.

« Et pour que vous n'ayez pas à me reprocher de troubler l'unanimité d'un conseil dans lequel vous siégez, vous délibérez, vous décidez et vous signez tout seul, je dépose ici ma démission de membre et de secrétaire de ce conseil, et en outre celle de caissier des deux sociétés. »

M. Considerant, débarrassé complètement ainsi d'un reste de conseil d'administration qui le gênait, signe alors, tout seul, la singulière délibération suivante :

« Le directeur (quel directeur?) communique au conseil la démission à lui adressée par M. Savardan de ses fonctions de membre du conseil d'administration et de caissier de la société de Réunion.

» M. Considerant propose l'adoption, par le conseil, de différentes ventes de terres.

» Il expose en outre que M. Cantagrel persiste dans la volonté de quitter ses fonctions.

» Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

» M. Duthoya, présenté par M. Considerant, est nommé directeur de Réunion.

» Le conseil donne acte à M. Considerant de la transmission que celui-ci fait à M. Duthoya de ses pouvoirs comme agent exécutif.

» Signé : VICTOR CONSIDERANT. »

Le conseil ayant ainsi, avec cette touchante unanimité, représentée par M. Considerant tout seul, délibéré, approuvé et arrêté toutes ces décisions dont je viens de donner l'extrait, l'agent exécutif continua, avec les chefs d'atelier, sa négociation au sujet des parts réservées, et, le 7 juillet, il convint avec eux que, par transaction définitive, il consentait à leur accorder la moitié de ces parts. Eux, à leur tour, déclarèrent en leur nom, et en se portant fort pour tous leurs camarades, qu'ils

acceptaient sans réserve cette moitié comme complément du prix de leur travail pendant l'année qui venait de s'écouler.

L'acte de cette transaction devait être rédigé et signé le lendemain.

Mais!... le lendemain!... M. Considerant avait disparu, dès le matin, avec M. Cousin, et la colonie de Réunion ne l'avait pas encore revu dix-huit mois après!

XIII

Un Directeur par intérim.

« Vous le voyez, messieurs, vous le voyez!... Cet homme n'a pas besoin d'argent! »

(*Exclamation de M. Considerant après sa dernière entrevue avec M. Duthoya.*)

Cette disparition de M. Considerant, au moment fixé par lui pour la réalisation d'une promesse, pour l'acquittement d'une dette, jeta dans la colonie une stupeur, puis une irritation générale que je n'essayerai pas de décrire.

Ce départ reçut le nom de *fuite*, et ce fut la moindre des malédictions dont il fut accompagné.

Mais je dois dire que, tout en partageant l'impression générale, je ne faisais pas l'injure à M. Considerant de le croire spontanément, d'esprit et de cœur, capable d'une pareille faute.

Affaibli par le sentiment et les preuves de son insuffisance; soumis, comme il le dit lui-même, aux funestes influences des préparations opiacées, et, j'ajoute, à l'énerveration que produit un suprême abus du tabac, M. Considerant n'avait évidemment plus la force de juger de mauvais conseils et de leur résister.

L'obligation de payer aux travailleurs, aux dépens du capital social primitif et avant de détruire la société de Réunion, la moitié des parts réservées que l'acte leur avait promises tout entières, cette obligation était un crève-cœur; mais

ce crève-cœur n'aurait pas conduit M. Considerant, s'il eût été seul, à l'idée d'y échapper de cette manière. Il y a en lui, je l'ai toujours cru, un haut et profond sentiment de dignité qui préserve ordinairement de solutions aussi vulgaires.

Mais son entourage, et surtout le complaisant et triste compagnon de son intimité, M. Cousin, exerçait aussi sur lui une influence pernicieuse pour le sens moral.

M. Cousin, homme dont l'esprit, l'éducation et l'instruction laissent beaucoup à désirer, avait (nous l'avons vu dans ses fonctions de chef de groupe) manifesté, pour des choses essentielles, une parcimonie dont l'étroitesse et la maladresse lui avaient aliéné l'esprit de tous ses compagnons de voyage.

Je n'ai pas assisté à ses conversations intimes avec M. Considerant au sujet des parts réservées, mais je crois fermement que, déplorant ensemble la nécessité de prendre dans la caisse sociale une grosse somme pour l'accomplissement de cet acte de justice, il a été dans la nature intellectuelle, native et acquise de M. Cousin de donner le conseil de la fuite, et qu'il a été de même dans la nature affaiblie de M. Considerant de se laisser aller à cette tentation méphystophélique.

C'est encore de la même source qu'a dû nécessairement sortir le choix de M. Duthoya pour diriger, avec tous les pouvoirs de l'agent exécutif, les affaires de la colonie.

C'était déjà une assez grosse énormité d'avoir choisi pour comptable de notre société au Texas un négociant qui, inconnu jusque-là dans l'École, avait, ainsi qu'il le racontait lui-même tout naïvement, terminé par une déconfiture sa carrière commerciale.

La faillite de l'un comparée à la fuite de l'autre fut un thème auquel ne manquèrent pas d'assez légitimes commentaires.

Du reste, c'était un honnête homme, rempli de bonnes intentions, sans doute, que ce M. Duthoya, et nous n'avons nullement la pensée de contredire sur ce point l'affirmation de M. Considerant (*du Texas*, p. 45, l. 9); mais réunir dans les mêmes mains des choses aussi incompatibles que la décision, l'ordonnement et la comptabilité des dépenses, c'était s'exposer de gaieté de cœur à se faire attribuer le dessein de justifier cette propriété, attribuée à la comptabilité, « de dire tout ce qu'on veut. » (Voir p. 147.)

C'était un honnête homme, nous ne demandons pas mieux que de le répéter ; mais l'honnêteté suffit-elle en administration ? et M. Considerant oserait-il insinuer que cette qualité essentielle ne s'était trouvée que là sur le plateau de Réunion ?

Pour moi, j'y connaissais vingt colons qui, à cette condition fondamentale de l'honnêteté, et sans avoir failli en quoi que ce soit, auraient joint une intelligence et une capacité administratives qui se montrèrent complètement, ridiculement absentes chez M. Duthoya.

Ce brave homme appliqua à la direction de nos affaires toute la puissance intellectuelle qu'il avait développée dans le gouvernement de ses propres intérêts, et le résultat fut relativement le même : les huit mois de son administration furent une faillite continuelle d'abord à la comptabilité, qui, sans contrôle, n'offre aucune garantie d'exactitude ; puis à l'ordre dans le mobilier, dans les dépenses et dans les travaux ; puis au ton de la colonie, dans laquelle les honnêtes gens, abandonnés, par un administrateur sans initiative et sans force, aux violences de quelques vauriens, furent obligés, suivant la méthode américaine, d'être continuellement armés et prêts à repousser les attaques dont ils étaient hautement menacés ; puis enfin à la considération générale qui fuit toujours, Dieu merci, l'orgueil incapable et désordonné.

Cet orgueil avait poussé le pauvre M. Duthoya à s'écrier, devant M. Considerant :

« Ah ! si c'était moi, cela irait bien autrement : je ferais marcher tout cela sans argent ! »

Et M. Considerant, fasciné par cette perspective de suprême économie, avait cru trouver là la solution de tous ses embarras, et il s'était écrié, lui aussi :

« Vous le voyez, messieurs, vous le voyez !... Cet homme n'a pas besoin d'argent ! »

Et il s'était hâté de lui déléguer tous ses pouvoirs deux jours avant de nous abandonner.

Les détails de cette administration de huit mois seraient peut-être curieux à raconter. Ils prouveraient que, à aucune époque de ces trois années, les engloutissements dont se plaint M. Considerant ne furent plus évidents et plus considérables que pendant cette période.

Et pourtant (on me l'a dit à la gérance depuis mon retour à Paris), les balances des comptes envoyés par M. Duthoya sont loin de justifier les plaintes de M. Considerant et les miennes. Tout y annonce une situation satisfaisante, et nous sommes probablement fous de nous plaindre.

Je raconterai un fait cependant : c'est le premier acte directorial de M. Duthoya. La responsabilité de cet acte doit, j'en suis persuadé, remonter jusqu'à M. Considerant, qui dut, avant son départ, en faire un article du plan qu'il avait tracé et dont il avait, dit-il, « engrené l'exécution. » (*Du Texas*, p. 15.)

Cet acte fut la restauration d'un de nos colons dans les fonctions de maître d'hôtel.

Ce maître d'hôtel avait été engagé à New-York par M. Considerant, qui, se fiant sur la sûreté de son coup d'œil, n'avait cherché aucun renseignement sur son origine.

Nous avons appris par hasard, à Réunion, que le nom de ce monsieur était un nom supposé, et nous nous demandions tout naturellement pourquoi il avait quitté la France et pourquoi il avait abandonné le nom de son père.

M. Considerant n'ayant rien à nous apprendre à ce sujet, je crus devoir, en adressant à la gérance des indications suffisantes, la prier de chercher une réponse à ces prudentes questions. Cette réponse ne nous est jamais venue. Il était pourtant légitime d'éclairer la colonie. M. Considerant, à qui cette réponse a été adressée, aura craint peut-être d'avouer une légèreté et une erreur fort graves, dont il me semble juste de lui laisser toute la responsabilité. Le courage qu'il a eu « d'exécuter » son ami le pauvre Mique, qui le méritait si peu, n'est probablement pas (ainsi que nous l'avons exposé p. 115 et 116) une raison pour qu'il ait ce courage envers ceux qui pourraient le mériter infiniment davantage.

Ce maître d'hôtel avait été révoqué de ses fonctions par M. Cantagrel pour des actes d'insubordination et de mauvaise gestion qu'il n'était plus possible de tolérer. M. Considerant, à son tour, en avait témoigné ses regrets, et M. Duthoya s'était empressé de le réintégrer, sans même attendre le départ de M. Cantagrel.

Or, ce maître d'hôtel fut de fait, pendant tout l'intérim, le véritable directeur de la colonie, M. Duthoya n'osant pas con-

treindre un homme violent et d'ailleurs l'objet de la bienveillance de la famille Considerant, dont il avait été le cocher pendant le voyage d'Houston à Réunion.

Puisque nous nous occupons du maître d'hôtel, quelques mots sur l'institution du restaurant peuvent trouver ici tout naturellement leur place.

Pendant dix mois et demi le régime alimentaire de la colonie avait été soumis au mode communiste.

Quatre grandes tables étaient dressées autour de la salle à manger. Chacune d'elles était servie d'un grand plat de potage et d'un grand plat de viande qui circulaient à la ronde ; mais malheur aux derniers arrivants ou à ceux qui recevaient le plat les derniers. Très-souvent le plat était vide, et il n'était pas toujours facile d'obtenir des suppléments, surtout si l'on n'avait pas les bonnes grâces du maître d'hôtel.

Les consommateurs étaient divisés en quatre catégories : les hommes, payant par jour 22 sous ; les femmes, 18 sous ; les enfants de six à douze ans, 12 sous, et les enfants au-dessous de six ans, 6 sous.

Une table communiste est donc évidemment une institution aristocratique dans laquelle, et pour chacune des catégories, la noblesse est représentée par les gros mangeurs. Cette noblesse a, pour titres, la puissance des estomacs, la force des mâchoires et la promptitude des mouvements qui établissent, en fait, son droit de dime et de redime sur le peuple représenté là par les constitutions matérielles les moins énergiques et les caractères les plus timides.

Nous réclamions donc, en faveur de ce peuple, la suppression de la gamelle et son remplacement par le restaurant à la portion.

Au restaurant, la noblesse peut très-bien continuer de mériter et conserver tous ses titres, mais non ses privilèges. Elle peut, librement mais plus dignement, satisfaire ses grandes aptitudes, mais en participant aux dépenses dans la proportion des quantités qu'elle consomme ;

Tandis que le peuple, pourvu de facultés très-inférieures, mais affranchi par la plus légitime des révolutions, continue de participer aux dépenses de la communauté, mais dans une proportion relative et désormais beaucoup plus équitable.

Nous regrettons d'être obligé de dire que cette noblesse de

notre salle à manger, théoriquement démocrate au point de vue politique, n'accueillit pas en général le restaurant avec faveur. Quelque juste qu'on soit au fond, on ne perd pas volontiers de vieux privilèges passés tellement en habitude qu'on a fini, avec la meilleure foi du monde, par les considérer comme des droits parfaitement légitimes.

Une commission de six membres, présidée par le directeur M. Cantagrel, avait minutieusement étudié la question du restaurant au double point de vue de la variété des mets et de leur prix suivant des doses exactes.

Ces prix, qui couvraient exactement les dépenses, prouvèrent que le régime communiste avait été une cause de perte journalière pour la société, et que la nouvelle institution pouvait la guérir de tous les maux que l'ancienne avait produits dans cette branche de l'administration.

Du reste, les prix effectifs du travail (les parts d'avance) étant évidemment insuffisants, il y avait eu jusque-là, par la voie de la table commune, une sorte de compensation dont il n'eût pas été juste de se plaindre.

Malgré les avantages évidents qu'offrait, sous le triple rapport de l'équité, de l'hygiène et de l'économie, ce projet de restaurant si longtemps désiré, demandé et attendu, M. Considerant le garda pendant un mois et demi chez lui sans s'en occuper, le rendit sans l'honorer d'un mot d'approbation ou de critique, et l'ouverture ne put en être faite que le 10 mai 1856.

Pendant trois mois cette institution, régulièrement dirigée et contrôlée, donna tout ce qu'elle avait promis : une alimentation convenablement variée grâce aux acquisitions de vaches, de moutons, de porcs et de volailles que le directeur avait faites pendant l'absence de M. Considerant; une juste proportionnalité pour chacun entre le prix exigé et les substances consommées, et enfin la rentrée exacte de toutes les avances faites par la société.

Mais aussitôt que M. Cantagrel fut parti, le maître d'hôtel, sans résistance aucune de M. Duthoya, se hâta de se débarrasser peu à peu de tout contrôle, et l'engloutissement fut tel, sur ce point, que, sans compter les évidentes et prodigieuses contredanses de l'anse du panier, il ne resta bientôt pas même dans la caisse la moitié du prix des avances faites par la so-

ciété, ce dont rendent un témoignage irrécusable les inscriptions journalières régulièrement faites par M. Guillemet, inscriptions dont l'assemblée générale des actionnaires peut exiger la communication, si elle désire des preuves authentiques.

Un pareil état de choses devait plaire à beaucoup de monde : manger plus et mieux et payer moins, c'était là, pour ceux qui ne comptent qu'avec eux-mêmes, une preuve de génie administratif que l'envie seule pouvait contester.

Aussi, quand M. Duthoya, préoccupé de nos plaintes relatives à un pareil désordre, eut l'excellente idée de se faire délivrer un certificat par ses administrés, il trouva vingt signatures, celle du maître d'hôtel en tête, qui s'empressèrent d'attester l'excellence de toutes ses vertus.

Et lorsque notre brave ami M. Guillemet, défendant pied à pied les intérêts de la société, protestait énergiquement contre de pareilles dilapidations, il était injurié et menacé par les dilapidateurs et amèrement blâmé par M. Duthoya et par madame Considerant elle-même, qui, étrangère aux faits, croyait les bien juger au travers des rapports des agents de la cuisine, qu'elle écoutait beaucoup trop complaisamment.

M. Cantagrel avait donc quitté Réunion le 3 août 1856 avec sa famille. Tout le monde sentit le vide, difficile à combler, que nous laissait son départ, et d'honorables regrets le suivirent. Ceux des notabilités du pays ne lui firent pas défaut. Elles n'ont cessé de rendre un affectueux témoignage des excellentes relations qu'il avait su entretenir avec elles et dont la colonie avait maintes fois recueilli de précieux avantages.

La gérance, cependant, ne méprisant pas, comme M. Considerant l'a toujours fait, les règles d'administration les plus élémentaires, s'était émue de l'état de choses créé à Réunion par l'agent exécutif, et dès le 27 août 1856, six semaines après la disparition de ce fonctionnaire, et juste après le temps nécessaire pour recevoir les lettres d'avis de tous ces événements, la gérance, dis-je, s'était empressée de m'écrire la lettre suivante :

« Cher docteur,

» La présente lettre vous est adressée par l'intermédiaire de Considerant. Elle a pour objet de vous prier de prendre en

main la direction de Réunion jusqu'au moment où celui de nous qui écrit ces lignes (A. Bureau) aura pu atteindre la colonie, ce qui sera vers la fin de novembre probablement. Nous désirons vivement que M. Duthoya ne soit pas distrait de l'œuvre spéciale qui lui a été confiée, la comptabilité. Il ne faut pas que le fruit de la mission accomplie par M. Simonin soit perdu par un nouvel arriéré. Nous tenons essentiellement à ce que les comptes de l'exercice 1856 puissent être rendus dans les trois ou quatre premiers mois de 1857.

» Nous comptons sur votre activité éprouvée, sur votre haut sentiment de l'ordre, sur votre dévouement et sur le concours cordial que vous prêteront MM. Doderet, Guillemet, etc., pour maintenir la position, assurer la conservation du matériel et des denrées existantes et pourvoir aux travaux préparatoires de la campagne prochaine, de manière que rien d'essentiel ne soit compromis pour l'avenir immédiat tout au moins.

» Les questions graves et fondamentales seront naturellement ajournées jusqu'à l'arrivée de Bureau.

» C'est un rôle bien modeste que nous vous demandons d'accepter, mais vous saurez apprécier à quel point il se trouve rehaussé par son importance circonstancielle, et vous ferez, une fois de plus, acte d'unitésisme en y consacrant la force, l'énergie et la bonne volonté dont nous vous savons si excellemment pourvu.

» Croyez-nous, cher docteur, vos bien affectionnés.

» Signé : BUREAU, GUILLON, GODIN et C^e.

» *P. S.* Si, comme nous n'en doutons pas, vous acceptez, vous voudrez bien remettre l'incluse à M. Duthoya. »

Cette lettre, adressée sous le couvert de M. Considerant, ne le trouvant point à Réunion, alla le chercher à San Antonio, d'où il me la renvoya le 27 octobre.

En recevant cette lettre le 7 novembre 1856, et avant de l'avoir lue, je remis aussitôt celle qu'elle contenait à M. Duthoya, qui, aussitôt aussi, me remit sa démission des fonctions de directeur.

Mais la gérance nous avait annoncé précédemment que M. Bureau s'embarquait le 7 septembre sur un bâtiment à vapeur.

Son arrivée, à la date du 7 novembre, devait donc être attendue d'un jour à l'autre.

Cette considération me dispensa d'examiner si j'avais la force d'accomplir cette tâche et me détermina à ne rien changer, pour si peu de temps, à l'état de choses établi et à prier M. Duthoya de continuer ses fonctions, ce qu'il accepta sans se faire aucunement presser.

Mon refus d'accepter, à cette heure, la mission qui m'était offerte, trouva d'ailleurs, à mes yeux, sa justification dans une série de petits faits qui, réunis, me prouvèrent surabondamment que mon bon ange m'avait bien conseillé.

Cette lettre du 27 août avait été mise sous le couvert de M. Considerant, mais adressée à Réunion, avec cette note sur l'adresse : « A remettre au docteur Savardan en cas d'absence de MM. Considerant et Cantagrel. »

Madame Considerant, à qui la lettre fut présentée d'abord par le facteur, la fit remettre à la poste pour San Antonio, sans tenir compte de la destination notée sur l'adresse : premier fait m'indiquant, si j'avais pu en douter, l'état d'hostilité qu'il me faudrait accepter de la part de l'agent exécutif et de sa famille.

J'aurais donc pu recevoir cette lettre un mois plus tôt.

En l'adressant à M. Considerant, la gérance avait voulu, tout en se croyant obligée de contrarier aussi essentiellement sa volonté, le prévenir avant tout, par égards, de cet acte d'autorité.

M. Considerant, à son tour, m'avait un peu tardivement, au bout d'une vingtaine de jours, renvoyé la lettre sans aucun commentaire, et après l'avoir dédaigneusement cachetée « sans la lire, » ainsi qu'il le dit à M. Bureau, pendant leur entrevue à San Antonio, quelques semaines après : deuxième fait qui corroborait à mes yeux assez évidemment le premier, quoique je ne crusse pas du tout à sa complète exactitude.

D'ailleurs, ma nomination, ainsi faite sans l'intervention d'un conseil d'administration, n'était pas plus légale, quoique plus franchement autocratique, que celle de M. Duthoya faite par M. Considerant au nom d'un conseil qui n'existait plus et dont il avait signé quand même les prétendues délibérations.

Enfin, lorsque, le 17 janvier, M. Bureau arriva à Réunion, j'eus la preuve définitive, à l'accueil qu'il nous fit, à moi et à

mes amis, que j'avais été bien inspiré en n'acceptant pas le témoignage de confiance qu'il m'avait si gracieusement offert le 27 août, et de l'acceptation duquel il aurait été probablement très-embarrassé de me remercier après les quarante-huit heures de fascination qu'il venait de subir auprès de M. Considerant à San Antonio.

XIV

La gérance à Réunion.

« Malgré toutes les mauvaises nouvelles de Réunion depuis six semaines, Bureau part avec une grande force morale. « L'unanimité » qui s'est produite entre les trois gérants et tous nos amis pour redresser la marche suivie à Réunion et y faciliter des installations particulières, « sans détruire le centre collectif, » y est pour beaucoup. »

« Vous n'aurez désormais affaire qu'à la Gérance. »

« Les projets d'établissements qui vous sont les plus chers, l'école, la tannerie, etc., etc., nous tiennent également à cœur. »

(Lettres de la Gérance au docteur Savarlan en date des 10 et 18 septembre 1856.)

M. Bureau était donc parti de France pour *redresser, dans la marche suivie à Réunion, tout ce qui occasionnait les plaintes de tous*, mais non pour détruire LE CENTRE COLLECTIF.

Il était parti, afin de voir et de juger par lui-même, avec tous les pouvoirs dont la gérance est investie et avec la volonté de ne pas subir d'autres influences que celle des faits vus de ses propres yeux sur le terrain même où ils se passaient.

Or il arriva à Réunion le 17 janvier 1857, par quinze degrés de température au-dessous de zéro, deuxième hiver qui démentait si péniblement pour nous toutes les promesses de printemps perpétuel que le livre nous avait faites.

Notre abord, à nous, fut chaud de cordialité. Le sien nous parut, à tous, beaucoup trop en harmonie avec la température

extérieure. Il était triste, abattu : San Antonio avait évidemment déteint sur lui.

J'ai raconté les persécutions injurieuses et menaçantes que notre ami M. Guillemet s'était attirées par la constance de son zèle à défendre les intérêts de la société et à remplir la mission que M. Bureau lui-même lui avait confiée. Il me paraissait juste que le mandant manifestât, avant tout examen, la confiance qu'il avait eue jusque-là en son mandataire.

Je soumis cette pensée à M. Bureau. Il la trouva juste, et à ma prière, il alla s'asseoir au restaurant à côté de M. Guillemet ; puis il le pria de le conduire chez madame Considerant.

Mais là, chez elle, une sortie pleine d'aigreur fut faite par cette dame contre M. Guillemet, relativement à des circonstances qu'elle ne connaissait que par des commérages auxquels elle eût dû rester beaucoup plus étrangère, puisque, en les écoutant et en se passionnant pour eux, elle n'avait rien su faire pour calmer et rallier les esprits.

Notre ami M. Bureau recevait ainsi, dès l'abord, le contre-coup des impressions qui l'avaient déjà si fatalement frappé pendant les quarante-huit heures qu'il avait passées avec M. Considerant.

Il avait appris là qu'il fallait renoncer à ses espérances de conserver *le centre collectif* et d'y ramener l'harmonie.

Il avait appris là que sa mission à Réunion devait être une *exécution générale*, à la façon de celle *du pauvre Mique*, et comme de pareils actes sont parfaitement antipathiques au caractère éminemment bienveillant de M. Bureau, et que, d'autre part, sa vieille amitié pour M. Considerant lui ôte toute force de résistance aux volontés de ce maître beaucoup trop absolu, il était sorti atterré de San Antonio. Sa tristesse et ses silences prolongés avec sa famille et ses amis, quand il fut de retour à Austin, et son abattement maladif à Réunion en ont assez hautement rendu témoignage.

Pour lui, qui n'a pas même pensé à cet égoïsme autoocratique de M. Considerant, qui, au lieu de venir lui-même à Austin, l'oblige d'ajouter encore la route de San Antonio aux fatigues de deux mille lieues et de quatre-vingts jours de voyage ; pour lui, qui ne prend que dans son cœur sa condescendance aux volontés du maître, il croyait de la meilleure foi du monde

qu'il n'avait pas été porté atteinte à sa volonté, à ses résolutions de gérant, et, flottant entre ces résolutions et l'ultimatum de San Antonio, il ne tarda pas, pour sortir de ces embarras de cœur et d'esprit, à descendre jusqu'au désespoir, jusqu'à la pensée du suicide.

Cet état maladif, dont je ne devais connaître l'étendue que quelques jours après, m'avait frappé dès l'arrivée.

M. Duthoya et son maître d'hôtel n'avaient pas même pensé à faire préparer une paillasse pour le nouveau directeur de la colonie, et, sans nos dignes amis M. et madame Louis, qui purent lui organiser un bon lit dans un cabinet pareil au mien et y attendant, il aurait passé sa première nuit sur les planches de nos glacières.

Il est vrai que, sous le charme encore de ces intéressants récits qu'il nous a si bien traduits d'après le capitaine Maync-Reid, notre digne ami eût trouvé de semblables misères parfaitement dignes du métier de pionnier.

Mais les pionniers, dominés par la puissante passion de la chasse et ne connaissant point les douceurs de la vie civilisée, supportent par nécessité, par habitude, des privations qui tomberaient dans le domaine du ridicule si ceux qui les endurent avaient près d'eux les moyens de s'y soustraire.

Il est fort sage de supporter gaiement les privations que la nécessité impose; mais se poser en Spartiates et jouer gravement et romantiquement à la misère comme M. et madame Considerant, et, de plus, vouloir l'imposer à ses amis, c'est le *suprême* du ridicule.

Grâce au système contraire, qui consiste à créer du bien-être partout où cela est raisonnablement possible, notre ami M. Bureau eut à sa disposition, en arrivant, un vrai lit civilisé.

Après l'avoir laissé reposer pendant trois jours sans lui parler d'affaires, je lui lus, le 20 janvier, d'accord avec une vingtaine de mes amis, un rapport sur la situation de la colonie et un exposé de nos vues et de nos vœux pour l'avenir.

Ce rapport n'était guère que la répétition, divisée par chapitres, de tout ce que j'ai déjà cité de mes conversations et de ma correspondance avec M. Considerant.

Il contenait une seule chose de plus : un mode de répartition plus équitable et plus simple des parts réservées.

Ce mode consistait à régler, toutes les semaines ou tous les quinze jours, le compte de chaque travailleur, et à lui délivrer sa part de réserve, pour le travail accompli, en un titre représentant une part semblable dans les plus-values de la propriété commune. Cette possession en portefeuille du titre de propriété aurait été une réalisation immédiate, effective, des bénéfices du travail, avec toutes les causes d'encouragement à l'ordre et à la surveillance mutuelle des intérêts généraux, composés ainsi d'intérêts particuliers clairement définis, déterminés et liquidés.

Le capital, à son tour, aurait reçu tous les ans, ou plus souvent, après le règlement de son compte, des titres semblables pour ses parts réservées d'intérêts, et, au jour des répartitions de plus-values dûment constatées, le dividende étant fixé, chaque compte particulier eût reçu sa part sans la moindre difficulté.

D'après ce mode si simple, toutes les chances et tous les intérêts eussent été égaux devant la loi commune, et on ne peut nier qu'il n'y eût eu là une cause d'harmonie qui pouvait aider puissamment à la création de beaucoup d'autres.

Après cette lecture, que notre ami avait attentivement écoutée, il me dit avec un soupir et un accent de tristesse profonds :

« Nous étions, en effet, bien d'accord avec vous sur tout cela au moment de mon départ de France...

» — Ne le seriez-vous donc plus aujourd'hui? lui répondis-je.

» — Ah! aujourd'hui!... »

Et cette réponse inachevée fut la seule que nous pûmes obtenir.

Le lendemain il me pria de lui prêter le rapport que je lui avais lu la veille. Il le lut avec attention et me le rendit, sans mot dire, avec un soupir profondément triste.

Le 24 janvier, M. Bureau, en se levant, me dit « qu'il ne dormait plus; que ses idées, de plus en plus bouleversées, ne pouvaient arriver à la distinction de ce qui était bien et de ce qui était mal, et qu'il serait bien plus heureux s'il dormait au fond d'un puits. »

Je l'engageai à aller prendre à Austin quelque temps de repos auprès de sa famille; il s'y refusa.

Sans respect pour cet état de souffrance que manifestaient à tous les yeux une tristesse et un abattement profonds, le maître d'hôtel et ses amis disposaient la mise en scène de petites comédies destinées à leur rendre le gérant favorable, en altérant dans son esprit la confiance que nous lui avions inspirée jusque-là, mes amis et moi.

Le principal de ces intermèdes vaut la peine d'être raconté. Il se rattache à la comptabilité sans contrôle instituée par M. Considerant dans la personne de M. Duthoya.

Un M. Goodseels, propriétaire à Louvain (Belgique), séduit par l'idée spéculative développée dans le livre *au Texas*, avait souscrit pour une grosse somme, environ trente mille francs, et avait envoyé son fils aîné en éclaireur à Réunion. Celui-ci fut bientôt entraîné, avec le jeune de Guelles, à la ferme de Montagne-Creeck, et fut séparé ainsi de la communauté.

M. Goodseels père passa à son tour à Réunion au commencement de 1856, pour aller s'installer auprès de son fils, à Montagne-Creeck, d'où il se hâta, en achetant la ferme et les terres environnantes, d'évincer le premier fondateur, M. Sauzeau, et ses associés.

Puis il traça sur sa terre, à la façon américaine, une ville avec grande place publique, et il la nomma Louvain.

C'est ainsi qu'en Amérique se sont formés successivement tous les centres de population, par un pionnier qui, ou ambitieux ou fidèle gardien des souvenirs de la patrie, fait de sa cabane en troncs d'arbres, sous un nom plus ou moins historique, — le sien ou un autre, — le centre de ses grandes espérances pour l'avenir.

Ceux qui ont lu le livre *au Texas* n'auront pas oublié (p. 27) le nom de Gingembre-Box donné avec l'emphase ordinaire à la pauvre cabane du pauvre M. Gingembre, l'architecte d'Indret et du phalanstère de Condé-sur-Vesgres.

Ainsi ont été fondées plusieurs villes de Napoléon, de Paris, de Londres, de Madrid, de Saint-Louis, Louisville, etc., etc.

Quand l'emplacement a été intelligemment choisi, comme celui de Saint-Louis près du confluent du Mississipi et du Missouri, comme celui de Napoléon au confluent de l'Arkansas et du Mississipi, ou lorsque des circonstances fortuites amènent là tout juste un embranchement de chemin de fer comme pour Caïro (la fameuse cité d'Éden du roman de Dickens intitulé *Martin*

Shusle Witt), alors la fondation devient une ville, et la cabane de troncs d'arbres est remplacée par certains hôtels devant lesquels, à Paris même ou à Londres, on ne dédaignerait pas de s'arrêter.

Mais lorsque l'ambitieuse fondation a pour siège, comme la cité de Louvain, des terres médiocres, malsaines, éloignées de tout cours d'eau et sans espérance de chemin de fer, les cabanes y restent des cabanes, à moins qu'un homme riche comme M. Goodseels ne s'entête à y vouer sa famille à l'isolement et à l'ennui, et à y placer sa fortune sans autres résultats satisfaisants pour l'avenir qu'une maison en planches ou en briques.

Lorsque M. Goodseels eut fait son acquisition et arrêté son plan de ville, il demanda à M. Considerant, en vertu de l'article 48 des statuts de la société de colonisation, le remboursement des actions qu'il avait souscrites dans cette société. Mais la société de Réunion, dans les magasins et ateliers de laquelle M. Considerant voulait puiser pour satisfaire aux demandes de M. Goodseels, n'entendait pas tout à fait cette opération de la même manière que son fondateur : elle voulait bien vendre ce qu'elle avait acquis en vue du commerce, mais elle ne voulait ni vider immédiatement ses magasins, dans lesquels le public de la colonie et le public extérieur avaient l'habitude et le besoin de s'approvisionner journellement, ni se défaire d'ustensiles et d'outils indispensables à ses diverses industries.

Elle le voulait d'autant moins que M. Goodseels commençait à afficher hautement la prétention d'attirer à Montagne-Creeck tout le commerce que la société de Réunion avait su, malgré tant d'obstacles, attirer et fonder chez elle. Il ajoutait à cette prétention le fait grave de déprécier Réunion et de semer tout autour le bruit de sa prochaine déconfiture.

Ainsi nous arrivait encore là, de Belgique, une singulière contrefaçon phalanstérienne, qui consistait dans une entreprise de concurrence destinée à détruire, au bénéfice de l'appropriation individuelle, l'œuvre d'association qui venait d'être fondée.

Malgré les réclamations des sociétaires, M. Considerant, sans consulter le conseil de la colonie, vendait tout ce qui lui était demandé, et tous les jours M. Goodseels déménageait Réunion avec un tel empressement qu'il lui arriva, ayant acheté

la plus petite de nos deux forges portatives, de faire charger la plus grande, qu'il allait emmener, si M. Dailly, à l'atelier de ferblanterie duquel cette forge était consacrée, ne fût intervenu et ne fût parvenu, après une longue et vive contestation, à faire décharger et à conserver sa forge.

Après le départ de MM. Considerant et Cantagrel, M. Goodseels se plaignit amèrement à M. Duthoya de l'énormité des prix qui lui avaient été imposés, et demanda des réductions dont le chiffre ne nous est pas connu, mais auxquelles M. Duthoya consentit en principe devant nous et devant plusieurs autres personnes. Il consentit même à reprendre différents objets dont M. Goodseels ne voulait plus.

Tout cela, quelque peu convenable que cela fût pour les intérêts de la société de Réunion, était dans la limite des pouvoirs de M. Duthoya, qui *tenait à se montrer plus grand* que les auteurs de semblables réclamations, et tout cela aurait, du moins, pu être régulier, si de nouveaux articles de comptabilité l'avaient exactement constaté.

Mais nous sûmes qu'au lieu de nouvelles écritures on avait tout simplement gratté et surchargé des mots et des chiffres au journal des ventes, et nous nous étions plaint de ces irrégularités.

Ce fut à l'occasion de ces plaintes que, le 24 janvier, M. Bureau vint me demander si je voulais me prêter à des explications que MM. Goodseels et Duthoya désiraient donner et obtenir devant lui et devant quatre arbitres, MM. Bessard, Capy, Dailly et Willemain.

J'acceptai, et l'examen des registres constata, *comme il peut le constater encore et toujours*, les grattages et surcharges dont je viens de parler; mais M. Duthoya ayant exigé qu'on vérifiât les additions des colonnes des comptes qui concernaient M. Goodseels, les arbitres déclarèrent que ces additions étaient exactes, mais qu'il faudrait un examen plus sérieux de la comptabilité pour juger complètement, et, s'apercevant non moins que moi que M. Bureau éprouvait de ces faits et de ces discussions un effet maladif des plus pénibles, ils déclarèrent que la discussion devait être close et que les parties devaient se tenir pour satisfaites.

Pour moi, tout en adhérant à cette décision, je crus de mon devoir de répéter qu'une comptabilité sans contrôle, comme

celle de M. Duthoya, et sujette à de semblables discussions, me paraîtrait continuellement au moins vicieuse dans la forme, et que, quelles qu'en pussent être les conséquences, je ne renoncerais pas au droit de manifester mon opinion à ce sujet.

Le lendemain ce fut le tour d'un autre colon de Louvain, qui voulut et qui obtint une explication à peu près semblable de M. Guillemet, qui s'était plaint de l'accroissement rapide et continu de la dette de ce colon envers la société.

Mais il se manifesta dans la colonie une telle désapprobation de ces manœuvres récriminatoires, que M. Bureau déclara, à la demande de MM. Dailly et Capy, qu'il ne voulait plus se laisser détourner par elles des affaires générales.

Le 26 janvier, M. Bureau me prévint qu'il voulait réunir la colonie ce jour-là même, après souper, afin de l'entretenir de la question des parts réservées. J'essayai de lui démontrer qu'une réunion générale, dans la disposition actuelle de certains esprits, n'aurait aucun bon résultat et pourrait en avoir de mauvais; tandis qu'il pouvait compter sur une solution pacifique si, reprenant, au moyen d'une simple affiche, la question où M. Considerant l'avait laissée, il traitait isolément avec chaque intéressé.

M. Bureau ne crut pas devoir tenir compte de mon observation, et la réunion eut lieu; mais il trouva non-seulement des prétentions exagérées, telles que celle d'être payé intégralement et en argent, mais encore des manifestations tellement menaçantes que, ne connaissant aucunement, lui aussi, le personnel auquel il avait affaire, il se laissa impressionner et intimider au point de lever la séance au milieu des vociférations de quelques énergumènes et sans même avoir pu leur faire l'exposé de ses intentions.

Il n'aurait fallu, avec ces quelques gens-là, que la fermeté et l'énergie qui sauvent, presque toujours, un bon capitaine, quand son équipage se révolte; mais notre digne ami M. Bureau, âme d'artiste toute chrétienne et toute résignée, n'était évidemment pas l'homme nécessaire pour de semblables circonstances.

Aussi, revenant plus tard à notre conseil de traiter isolément avec chacun, il les trouva tous beaucoup moins traitables et se crut obligé, envers quelques-uns, à des concessions qui,

refusées à d'autres, furent évidemment de malheureuses faiblesses.

Le lendemain de cette scène déplorable, le 27 janvier, M. Bureau était sombre, tellement abattu, tellement préoccupé de la pensée du suicide, qu'à peine était-il possible d'obtenir de lui quelques monosyllabes de réponse.

Je fis dire à madame Considerant qu'il était indispensable de prévenir son mari et de l'inviter à venir sans retard prendre la direction des affaires et sauver notre ami M. Bureau d'une crise que j'avais la crainte de voir devenir fatale. Cette communication fut très-nettement repoussée ainsi que la proposition de prier madame Bureau de venir rejoindre son mari. Madame Considerant n'était préoccupée que d'une chose : établir chez elle M. Bureau et les archives de l'administration, afin de les isoler complètement, ce qu'elle exécuta dans la même journée, après avoir fait déménager sa mère et avoir fait de sa petite chambre l'office de comptabilité, le centre et le rendez-vous de toutes les affaires et le domicile de notre malade.

J'écrivis aussitôt à M. Considerant, et je crois devoir transcrire ici quelques mots de cette lettre :

« J'ai la douleur de vous annoncer que notre digne Bureau, arrivé le 17 au soir, est aujourd'hui sérieusement malade.

» Je me hâte de vous avertir et j'ajoute que, dans l'état où se trouve la colonie, il me paraît indispensable que vous soyez ici sans aucun retard. L'intérêt général, celui de notre ami et le vôtre sont trop gravement compromis pour que j'aie dû hésiter. »

Par le même courrier j'avertis aussi la gérance.

Le lendemain, 28 janvier, une affiche signée Bureau annonçait à la colonie que la société de Réunion était dissoute.

Tel était le coup d'État imposé au gérant par l'agent exécutif et que madame Considerant était parvenue à réaliser en établissant M. Bureau dans son domicile.

Ce coup d'État destructeur du centre collectif, contraire aux résolutions arrêtées entre les trois gérants avant le départ de M. Bureau, essentiellement contraire aussi aux sentiments personnels et aux espérances de ce digne ami, était en outre

entaché d'un vice de forme dont nous avons doublement le droit de nous plaindre.

L'article 7 et les deux derniers paragraphes de l'article 18 de ces statuts, élaborés par M. Considerant, et au moyen desquels il avait constitué la société de Réunion, ces articles, dis-je, contiennent (voir p. 107) des dispositions obligatoires dont la violation rend parfaitement nulle, en droit, la décision qu'on venait d'arracher à M. Bureau.

Cette décision, ainsi entachée, pesait tellement au cœur et sur l'esprit de notre ami, elle avait tellement aussi augmenté le trouble et le désordre de la colonie, que MM. Willemain et Bessard, amis de madame Considerant, vinrent le 31 janvier m'annoncer que M. Bureau était arrivé à un état de prostration morale et de désespoir tel qu'il n'était plus possible d'obtenir de lui le moindre travail ni même la moindre réponse; qu'en conséquence ils venaient me proposer de réunir tout ce que la société générale pouvait compter d'actionnaires à Réunion et, avec leur concours, de former, vu l'urgence, *un comité de salut public* chargé de surveiller et de sauvegarder les intérêts généraux que le désordre progressif compromettait d'une manière inquiétante.

Je fis observer à ces messieurs que l'élément actionnaire, à Réunion, ne comprenait qu'une vingtaine de personnes; que dix seulement étaient actionnaires pour 125 dollars et pouvaient ainsi, aux termes des statuts, faire partie d'une assemblée générale, et qu'enfin nous ne trouverions pas là moins d'éléments discordants que dans le reste de la colonie.

Je leur rappelai, en outre, que j'avais écrit à M. Considerant; que ma lettre, en route depuis cinq jours, allait lui parvenir, et que nous devons compter sur son arrivée au plus tard dans dix jours.

J'ajoutai que le seul moyen d'obtenir, en attendant, une forme administrative légale était de présenter à M. Bureau et d'obtenir de lui la signature d'une liste quelconque d'hommes ayant, avec la volonté de faire respecter leurs délibérations, quelque chance de s'entendre et formant, ainsi réunis, un véritable conseil d'administration.

Ces messieurs revinrent, trois jours après, me communiquer la liste formée par eux et approuvée par le gérant d'une *commission consultative* composée de MM. Bessard, Bro-

chier, Capy, Crézien, Dailly, Delasseux, Guérin, Guyot-Rémy, Haeck, Loupot, Savardan et Willemain.

MM. Doderet et le docteur Nicolas, qui préparaient leur départ, avaient prié qu'on ne songeât pas à eux.

Cette création, qui allégeait le fardeau dont le poids avait jusque-là pesé sur le gérant tout seul, parut rendre à celui-ci un peu de sécurité et de confiance. Il vint le lendemain, 3 février, présider la première réunion de la commission, à laquelle M. Guillemet fut prié d'assister, afin d'obtenir de lui les renseignements relatifs à la comptabilité. M. Bureau exposa en quelques mots la situation, c'est-à-dire l'impossibilité, pour un seul, de suffire à toutes les difficultés et le besoin particulier qu'il avait d'être aidé dans l'état d'incertitude et de souffrance profondes où l'avait jeté, à son arrivée, l'état moral de la colonie.

Il aurait pu ajouter avec justice : et où l'avaient jeté, dès San Antonio, les exigences de M. Considerant, qui, ne voulant pas perdre, du moins j'en suis persuadé, les bénéfices de sa fuite, avait voulu que M. Bureau fût *l'exécuteur* de ces trois grandes mesures qu'il n'avait pas eu la force d'exécuter lui-même : « la suppression du *centre sociétaire*, le renvoi des colons et le rejet des réclamations relatives aux parts réservées. »

Mais la première préoccupation de la commission consultative eut positivement pour objet le règlement de ces parts réservées.

Deux de ses membres, MM. Guyot et Loupot, émirent tout d'abord, et avec une animation unanimement blâmée par leurs collègues, la prétention d'un remboursement intégral et en argent, prétention rejetée non moins unanimement.

Puis, les deux opposants s'étant retirés, la commission, sentant intérieurement la convenance de dégager et d'accomplir la promesse faite aux travailleurs par M. Considerant la veille de son départ, proposa à M. Bureau d'accorder, par transaction définitive, la moitié des parts réservées, remboursables en bons de travail susceptibles d'être échangés sur place contre des objets de consommation ou contre des bestiaux, des outils, des terres, etc.

M. Bureau accepta cette proposition. Il la trouvait juste ; mais on sentit à certaines réticences, à son embarras et à cer-

taines exclamations de regret, que son esprit avait à combattre en ce cas une volonté supérieure et contraire à ses propres sentiments.

Cette grande et capitale question ainsi vidée, celle du restaurant fut mise sur le tapis. M. Guérin et M. Delasseux, qui avaient rempli les fonctions de maître d'hôtel, exposèrent très-nettement le mode d'opérer auquel le règlement les avait soumis et les infractions faites par le maître d'hôtel actuel à ce règlement.

La responsabilité de ces ruineuses infractions fut renvoyée par moi au directeur par intérim, M. Duthoya, qui avait trop obstinément fermé l'oreille à des avertissements venus de tous les côtés, pour qu'on dût s'en prendre au maître d'hôtel tout seul.

M. Bureau prit la défense de M. Duthoya en alléguant qu'un certificat, couvert de nombreuses signatures, lui avait été délivré et contenait les éloges les plus explicites de son administration, mais il n'insista pas lorsqu'il lui fut démontré que la grande majorité de cette vingtaine de signatures se composait des noms du maître d'hôtel et des personnes qui tenaient à bénéficier avec lui des désordres signalés.

Enfin M. Bureau paraissant, ce soir-là, mieux disposé à la conversation et aux explications, je me hasardai à lui faire observer combien il lui eût été facile, en convoquant les quelques actionnaires de la société de Réunion, de ne pas violer les statuts de cette société en la détruisant.

Sa réponse fut celle-ci :

« Docteur, si j'ai eu des torts à Réunion, c'est surtout envers vous, et je voudrais pouvoir le proclamer devant toute la colonie. »

Ainsi se manifestait le combat que se livraient, dans l'esprit de cet excellent ami, son amour pour la vérité et pour la justice et sa faiblesse contre les volontés de la famille Considérant.

La décision prise au sujet des parts réservées avait calmé un instant les anxiétés du gérant; mais tout n'était pas fini, il fallait encore proclamer cette décision et surtout l'exécuter.

Or, le lendemain, la proclamation de la décision ne se faisait pas. Nous étions persuadé que l'influence de madame Con-

siderant n'était pas étrangère à ce retard. Quelques membres de la commission se rendirent auprès de M. Bureau pour lui rappeler les engagements contractés la veille, et la décision fut enfin affichée dans la soirée.

Le lendemain matin, l'affiche avait disparu et la salle du restaurant retentissait des déclamations menaçantes de ceux qui s'étaient honnêtement bercés de l'idée d'un remboursement intégral.

Mais vingt-quatre heures après, les plus terribles en apparence étaient les premiers à demander leur remboursement conforme à la décision.

M. Guillemet, pressentant dès lors l'abandon dans lequel devait le laisser bientôt la gérance, pensant aussi avec anxiété au sort qui lui était réservé à Réunion avec une femme et trois enfants en bas âge et aucun moyen de retour en Europe, M. Guillemet me consulta sur sa position :

Il possédait pour 75 dollars d'actions de la société de colonisation, et un de ses amis lui en avait confié pour 600 dollars, avec mission de les employer à la constitution d'une ferme.

Tous calculs faits, ces deux sommes ne pouvaient suffire à l'établissement d'une famille, et je lui proposai de m'entendre avec quelques amis et de constituer avec eux et avec lui un fonds suffisant pour son établissement sur un terrain dont il serait copropriétaire et fermier. Il accepta, et la demi-section d'Horton (320 acres), que je lui indiquai, lui parut, comme à moi, l'objet d'un bon settlement.

Cette demi-section avait coûté à la société quatre dollars l'acre.

Après m'en être entendu avec MM. Doderet, Dailly et Capy, et pour éviter que cet objet ne fût demandé par d'autres avant nous, nous adressâmes à M. Bureau une demande collective de cette terre en remboursement, et nous en offrîmes huit dollars par acre.

M. Bureau, sans émettre aucune opinion sur cette offre, nous pria d'attendre l'arrivée de M. Considerant, qui ne pouvait tarder.

Pour ceux des colons qui, comme M. Guillemet, ne pouvaient faire autre chose que de rester à Réunion, le remboursement des parts réservées était facile; mais ceux que la dissolution de la société et la cessation des travaux laissaient

sans moyens d'existence et qui se préparaient à aller chercher fortune ailleurs, que pouvaient-ils faire des bons de travail qu'on leur offrait en paiement de leurs parts réservées?

Il y avait là une grave difficulté pour laquelle M. Bureau n'eut pas la pensée de demander l'avis de la commission, et dont la solution l'exposa à une foule de désagréments.

Des demandes d'argent lui furent faites avec des obsessions et des menaces, auxquelles il n'aurait pas été exposé, si madame Considerant ne l'avait pas isolé dans son cottage et si elle l'avait laissé au milieu de nous dans son domicile primitif.

Ces réclamations incessantes aggravèrent tellement l'état de souffrances morales de notre ami, que, rempli d'inquiétudes sur les conséquences du sombre désespoir où nous le voyions plongé, je me décidai à prévenir madame Bureau.

Je m'applaudis d'autant plus de cette détermination qu'au lieu de M. Considerant, si impatientement attendu, ce fut M. Cousin qui arriva à Réunion le 15 février 1857.

Il arriva sous le prétexte, allégué par lui, de venir chercher madame Considerant et madame Vigoureux; prétexte doublement faux, puisque leur départ, sous la conduite de M. Willemain, était depuis longtemps arrêté d'accord avec M. Considerant, et que, en effet, elles partirent huit jours après, sans que M. Cousin les accompagnât.

Parmi les lettres qu'il avait apportées se trouvait un petit carré de papier que madame Considerant me fit remettre et sur lequel son mari avait écrit :

« Dis au docteur Savardan que je le remercie de m'avoir écrit, mais que je ne puis aller à Réunion, où, par convention mutuelle entre ces messieurs de Paris et moi, je ne dois plus avoir à intervenir. »

Ma lettre à madame Bureau avait été écrite le 20 février. Cette dame arriva à Dallas le 4 mars, quoiqu'elle eût rencontré madame Considerant en route et quoique cette dame eût annoncé avant son départ qu'elle l'empêcherait de venir.

Madame Bureau était arrivée fort tard dans la soirée, et comme il n'eût pas été possible qu'à cette heure elle vint à pied à Réunion, elle attendit là le retour d'un ami de son mari, M. Debray, qui l'avait accompagnée depuis Austin et

qui, dirigé par un guide, arriva vers dix heures à la colonie.

M. Bureau partit aussitôt avec M. Debray et ne revint plus.

Madame Bureau, à qui je n'avais pas écrit un mot qui eût rapport aux pensées de suicide dont son mari me paraissait obsédé, fut frappée tout d'abord de cette direction de son esprit.

M. Debray lui-même, que je n'avais pas vu, dont j'ignorai l'arrivée jusqu'au lendemain, fut frappé des mêmes craintes pendant le trajet de Réunion à Dallas.

Ainsi se justifiaient mes tristes prévisions et les cruels combats qu'avaient soulevés dans l'âme de notre ami les exigences de M. Considerant, si opposées aux résolutions et aux espérances qui avaient présidé au départ de Francé de cette excellente famille.

Madame Bureau, justement effrayée, décida son mari à retourner à Austin avec elle, et ils quittèrent Dallas le 6 mars.

Elle avait eu la bonté de me faire remettre la veille les quelques mots suivants :

« Merci, monsieur, merci ! »

» Vous seul avez eu la charité de me prévenir, je vous en aurai une éternelle reconnaissance. »

Je savais que madame Bureau avait eu de grandes difficultés à vaincre pour obtenir le départ de son mari. Il était pré-occupé de l'idée qu'à Réunion nous l'accuserions, lui aussi, d'un lâche abandon, et cette idée l'obséda, le désespéra pendant toute la route.

Je me hâtai de lui écrire la lettre suivante :

« Cher monsieur et ami, j'éprouve le besoin de vous témoigner, avec nos regrets de votre absence, l'espoir de nous retrouver sous votre bienveillante direction dans des circonstances plus conciliables avec votre nature toute d'affection et de dévouement.

» Nous trouvons ici, à la nécessité du repos momentané que la sollicitude de votre famille et de vos amis réclame de vous, une compensation dont la valeur est incontestable :

» Elle vous soustrait à des obligations et à une responsabilité dont il était trop injuste de vous imposer le fardeau.

» Vous n'êtes pas fait, cher monsieur et ami, pour les duretés de la démolition et de la dispersion qui s'opèrent. Il est donc juste que les plaintes des victimes ne vous trouvent pas entre elles et les auteurs du désastre.

» Vous êtes l'homme de l'époque d'harmonie. Réservez-vous pour elle, et croyez, je vous prie, que, parmi les cœurs qui vous sont ici sincèrement dévoués, il ne serait pas juste d'oublier le mien. »

Au bas de cette lettre MM. Guillemet, Doderet, Nicolas, Bessard, Petit, Guérin, Delasseux, Santerre, Crétien, Capy, Dailly et Louis ajoutèrent ce qui suit :

« Les soussignés prient M. Bureau d'agréer leur adhésion toute sympathique aux sentiments et aux vœux exprimés ci-dessus. »

Je reçus quelques jours après une lettre par laquelle madame Bureau me remerciait avec effusion du calme que son mari avait éprouvé après avoir reçu la communication ci-dessus; sa lettre se terminait ainsi :

« Recevez, monsieur, les témoignages de reconnaissance de toute une famille qui vous doit la conservation de son chef. »

J'espère que le manque de discrétion et de modestie qui me fait citer ces lettres me sera pardonné par ceux qui n'oublieront pas qu'en dehors même de ma tâche d'historien, j'ai à défendre mes amis et moi contre des insinuations et des allégations qui tendent à dénaturer étrangement, même sur ce point, nos intentions et nos actes.

XV

M. Vincent Cousin.

« Le seul homme qui pût conjurer le dernier désastre. »

(*Du Texas*, p. 20.)

Nous connaissons déjà M. Cousin :

Nous l'avons vu, dans ses fonctions de chef de groupe, mesurant lui-même, avec une telle parcimonie, à ses compagnons de route les aliments les plus indispensables, que tous ceux qui purent l'abandonner l'abandonnèrent pour suivre un autre groupe (voir p. 57, 58 et 59) ;

Nous l'avons vu, malgré cette parcimonie, constituer son groupe en autant de dépense que ceux qui avaient largement, mais avec ordre, pourvu aux besoins d'un long et difficile voyage.

Nous l'avons vu, par des appréciations et des calculs erronés, dont la vraie comptabilité a fait justice, induire en erreur le chef de l'entreprise et lui faire commettre la faute de reproches non fondés (voir p. 57, 58 et 59) ;

Nous l'avons vu, à Houston, lui, jeune et inconnu dans l'École, se conduire à l'égard de son ancien, M. Robert Nusbauer, de telle sorte que cet homme si bienveillant et si dévoué n'a pas cessé, depuis, de le considérer comme un ennemi et comme la cause de l'accueil blessant qu'il avait reçu de M. Considérant à son arrivée à Réunion (voir p. 66) ;

Nous l'avons vu, à Réunion, la bouteille de whiskey sous le bras et le petit verre à la main, distribuant la goutte aux amateurs (voir p. 57) ;

Nous l'avons vu, dans le bulletin du 18 décembre 1855, p. 6, nous dire que *le froment, au Texas, atteint ordinairement sept à huit pieds de hauteur*, figure de rhétorique tout aussi vraie que celles que nous signalons en si grand nombre dans le livre *au Texas* ;

Enfin nous l'avons vu, quand M. Considerant l'eut élevé à la condition d'architecte, développer et manifester son génie dans la construction des toits, des escaliers et des cheminées (voir p. 142 à 146) ;

Voyons-le donc maintenant dans les hautes fonctions pour lesquelles *le sort nouveau (du Texas, p. 18)* a inspiré son choix à M. Considerant ;

Voyons-le *fermant le gouffre qui eût tout dévoré (du Texas, p. 19)* ; mais disons auparavant que cet autre homme providentiel (M. Duthoya), *qui n'avait pas besoin d'argent* (voir p. 189), n'avait donc pas justifié complètement, puisque M. Cousin le remplaçait, la grande exclamation admirative dont il avait été l'objet.

M. Cousin ne nous laissa pas longtemps indécis, si nous avions pu l'être, sur le véritable but de son voyage et sur la valeur, en véracité, du prétexte allégué à son arrivée (voir p. 210).

Il installa son lit à côté de celui de M. Bureau ; l'accompagna jusqu'à son départ, sans le quitter ni jour ni nuit ; ne permit pas, sans son intermédiaire, la moindre communication avec lui ; se chargea de répondre à toutes les questions ; *décacheta ses lettres*¹, et ne s'adressa à lui que pour lui faire donner les signatures qui pouvaient servir à fixer sur le gérant la responsabilité des actes et en décharger l'agent exécutif et son représentant.

Puis lorsque M. Debray, venu une seconde fois de Dallas à Réunion pour chercher la malle de M. Bureau, demanda à me voir afin de me remettre la lettre de madame Bureau, M. Cousin fit, avec une obstination devenue irritante à force d'inconvenance, tous ses efforts pour l'empêcher d'entrer chez moi ; puis,

¹ Devant moi et en présence de MM. Capy, Dailly et Guillemet, une lettre de M. Louis fut apportée pour M. Bureau. M. Cousin prit cette lettre, la décacheta, la lut, puis la passa à M. Bureau, qui, stupéfait sans doute de cette inconcevable conduite, froissa la lettre et la posa sans mot dire sur la cheminée, après avoir seulement jeté un coup d'œil sur l'adresse.

pendant les quelques minutes que ce monsieur passa dans ma chambre pour y accomplir le message qui lui avait été confié, M. Cousin eut l'inconcevable hardiesse d'entrer deux fois, sans frapper et sans saluer, et de presser brusquement, presque impérativement, M. Debray d'en sortir.

Ce dernier fait prouve, en faveur de M. Cousin, qu'il avait du moins au fond de sa conscience, et par une sorte de vague intuition, la sensation du manque d'éducation et du peu de dignité avec lequel il représentait son ami M. Considerant, et il craignait évidemment mon témoignage à ce sujet.

Ce témoignage est donc un devoir : l'importance et les conséquences de la mission de M. Cousin, la reconnaissance que réclame pour lui son mandant et les remerciements que lui a votés l'assemblée générale de nos actionnaires à la fin de 1857 justifieront assez, je l'espère, le soin avec lequel je crois devoir donner l'exposé de ses actes.

Après la dissolution de la société de Réunion et *la destruction du centre collectif*, la commission consultative s'était activement occupée (les parts de réserve étant réglées) de donner à chaque intérêt particulier les moyens d'échapper, autant que possible, aux embarras, aux difficultés de *l'appropriation individuelle*.

M. Bureau avait trouvé dans ces soins un adoucissement à la douleur que lui causait si profondément la dure mission que M. Considerant lui avait imposée, et il se prêtait avec toute sa bienveillance aux arrangements que proposait la commission et à ceux que demandaient les colons.

Les terres emblavées ou à défricher, ainsi que les instruments agricoles furent loués aux agriculteurs ; les ateliers et les outils des différentes industries furent également partagés entre les travailleurs. La forge fut louée à M. Louis, un établi et des outils de menuiserie à M. Capy, la ferblanterie à M. Dailly, etc., etc.

Tous les jours quelqu'un de ces baux de location était rédigé en double expédition et signé par M. Bureau et par le preneur.

Mais lorsque M. Bureau fut parti, M. Cousin, supprimant la commission consultative, refusa de reconnaître les conventions de location faites par le gérant, et non encore signées, et déclara qu'il ne voulait rien louer, mais tout vendre. On lui représenta en vain que tous les colons n'avaient pas les sommes

nécessaires à ces acquisitions, il n'en persista pas moins dans ses exigences.

L'outillage de ferblanterie, par exemple, exigeait une assez grosse mise de fonds. M. Dailly, seul ferblantier dans la colonie, pensant sagement à se réserver les moyens de rentrer en France, ne voulait pas s'en priver par une semblable acquisition. Il produisit en outre une lettre de M. Godin-le-Maire qui, en 1855, en le chargeant d'acheter pour le compte de la société cet outillage de ferblanterie, reconnaissait, au nom de la gérance, que M. Dailly n'allait point au Texas pour s'y établir ferblantier, mais afin d'y exercer cette profession, en mode sociétaire, pour le compte de la société de colonisation et du *centre collectif* qui serait constitué.

Enfin M. Dailly invoquait la parole donnée par M. Bureau, et l'acte de location rédigé d'accord avec lui et avec la commission, et que le brusque départ du gérant avait seul empêché de signer.

Tout cela fut lettres mortes pour M. Cousin, qui, tranchant la question pour échapper à des arguments sans réplique, fit enlever l'outillage de l'atelier, et préféra le rendre inutile en l'entassant dans le magasin et en obligeant les colons à s'en aller à Dallas pour des acquisitions et des réparations chaque jour indispensables dans tous les ménages.

M. et madame Dailly, privés ainsi des moyens de vivre en Amérique, purent, eux du moins, faire les frais de leur voyage et rentrer en France..

Ils avaient (nous l'avons vu précédemment, p. 27 et 28) perdu leur frère Abel Bossereau, et il était dû à ce jeune homme une somme de parts réservées que M. et madame Dailly réclamèrent.

La réponse de M. Cousin vaut la peine d'être conservée :

« Votre frère!... Est-ce qu'il a besoin de quelque chose, » puisqu'il est mort? »

La somme fut néanmoins payée, après de longs pourparlers, M. Cousin n'osant pas courir les chances d'une réclamation judiciaire.

Ainsi s'opéraient et se sont opérées *les exécutions* à la façon de celle *du pauvre Mique*.

M. Considerant, à qui *ces exécutions déchirent le cœur (du Texas, p. 56)*, trouvait ainsi sans doute moins déchirant de les

faire faire, et, cette fois-ci, par un de *ces nombreux coups du sort* (du *Texas*, p. 18 à 21) qui viennent, si on l'en croit, illuminer et réchauffer son œuvre, cette fois-ci il avait eu vraiment la main heureuse; jamais exécuteur ne montrant mieux que M. Cousin plaisir et zèle à sa besogne.

Cependant chacun se hâtait d'échapper, par la fuite aussi, à ce mode de destruction du centre collectif et des espérances d'organisation sociétaire que le livre, les lettres et les promesses verbales de M. Considerant avaient données.

Quatre jardiniers, M. Barbot en tête, abandonnaient le grand jardin à l'appropriation individuelle, après trois ou quatre mille dollars de dépenses *englouties* en puits, canaux d'irrigation, vastes allées sablées, plantations de pépinières en quinconces géométriques, grands châssis vitrés, etc., dépenses qui toutes, passionnément protégées par M. Considerant, se réduisent aujourd'hui à un grand champ de culture, comme le défrichement le plus ordinaire.

Une quinzaine d'autres colons les suivirent bientôt sur la route d'Houston;

Dix les avaient déjà précédés sous l'administration de M. Duthoya;

M. Pierquet, l'ex-chef des cultures, retourne à New-York;

M. Doderet et le docteur Nicolas nous quittent pour aller faire une exploration du Venezuela et ensuite rentrer en France.

M. Duthoya les suit bientôt; et M. Cousin, ayant destitué M. Guillemet, réunit alors en lui seul les fonctions de directeur, de comptable et de caissier, et réalise, par cette économie de ressorts, cette comptabilité à laquelle, suivant l'heureuse expression de M. Considerant, et grâce à la suppression du contrôle, « on peut, en effet, toujours faire dire tout ce qu'on veut. »

En voici un dernier exemple, trop remarquable pour que je puisse l'omettre, quoiqu'il me concerne personnellement :

Un de nos colons me devait, depuis deux ans, cent onze dollars que j'avais avancés pour ses frais de voyage. Il eut un jour, le 28 février 1857, l'idée d'acquitter cette dette que justifie d'ailleurs un billet signé de lui, et, comme le crédit de son compte particulier contenait une somme plus que suffi-

sante, il alla prier le comptable, M. Duthoya, de faire passer un à compte de quatre-vingt-onze dollars du crédit de son compte au crédit du mien; ce qui fut fait en ces termes :

« Autant au débit Blot, suivant son ordre. 91 dollars 86 c. »

J'avais donc, dès lors, quatre-vingt-onze dollars de plus à moi appartenant et disponibles dans la caisse de la société.

Mais lorsque je quittai Réunion et que je réglai mon compte, il y manquait positivement les quatre-vingt-onze dollars dont je viens de parler.

Et M. Cousin, pour justifier ce déficit, me fit voir, au débit du compte, à la date du 28 mars, un article ainsi libellé :

« Annulation du transfert du 28 février. 91 dollars 86 c. »

Et lorsque je lui demandai par quel motif il pouvait justifier cette soustraction faite dans ma bourse et à mon insu, il me répondit :

« M. Blot m'a témoigné le regret de vous avoir payé, et je lui ai rendu *son argent*. »

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires, et je n'attendrai pas en vain de la gérance, je l'espère, le redressement de cette singulière opération.

Les colons qui n'avaient pour ressources que leurs parts réservées et leurs titres de souscription, essayèrent d'établissements particuliers, seul moyen pour eux de se créer au moins quelques ressources alimentaires.

Mais pour fonder ces établissements particuliers, il fallait obtenir de M. Cousin, en remboursement, les terres, matériaux et objets mobiliers indispensables.

D'après quels principes les prix de tous ces objets devraient-ils être déterminés?

D'après la volonté de M. Cousin tout seul, car chaque colon, réduit à cette extrémité, n'avait ni la faculté de choisir, ni le temps d'attendre, ni personne à qui en appeler.

Citons d'abord l'exemple de M. Guillemet : il avait offert huit dollars par acre de la terre d'Horton; c'était moitié plus que le prix du pays au moment de cette offre et c'était cent pour cent de bénéfice net offert à la société de colonisation.

M. Bureau avait ajourné sa réponse jusqu'à l'arrivée de M. Considerant.

A défaut de celui-ci, M. Cousin trancha la question en exigeant quinze dollars au lieu de huit, et, forcés par la nécessité dont nous parlions tout à l'heure, nous souscrivîmes l'acquisition à ce prix.

Mais, auparavant, nous avons mis sous ses yeux et sous les yeux de M. Bureau les passages suivants de lettres de la gérance qui auraient dû, suivant nous, servir de loi à ces sortes de transactions :

« La société n'a pas l'intention de bénéficier par le commerce sur les habitants de la colonie. Elle se constitue agence commerciale des colons et se couvrira simplement de ses déboursés en ajoutant la simple provision correspondante aux frais généraux.

» Il n'en sera pas de même vis-à-vis des étrangers à la colonie qui viendront s'approvisionner dans nos bazars. Pour ceux-là nous aurons le droit de bénéficier.

» La société a intérêt évident à tout faire pour que les habitants de la colonie trouvent sur son territoire les plus grands avantages possibles; car ce sont eux qui sont sa richesse, et comme eux, c'est elle, à tout prendre, les intérêts se confondent.

» Les terres seront vendues naturellement au prix qu'elles vaudront au moment de l'acquisition. »

Or, la terre qui, dans le voisinage de Réunion, s'était vendue au prix le plus élevé et dans des conditions tout exceptionnelles qui en augmentaient la valeur, s'était vendue, un an auparavant, dix dollars l'acre.

Depuis, et sous l'influence de la désorganisation de notre société et de la vente à cinquante sous l'acre, par le gouvernement, des terres de la réserve du chemin de fer, les propriétés bâties et cultivées qui nous entouraient et qu'on paraissait, un an auparavant, ne vouloir céder qu'à dix dollars et même bien au delà, nous étaient offertes alors à quatre dollars l'acre au maximum.

Il y avait loin de là au prix de quinze dollars que nous imposait l'exécuteur des volontés de M. Considerant et au prix exagéré auquel il vendait aux colons tous les objets de consommation.

On était bien revenu alors de cette indignation manifestée

en 1846 contre les « ignominies du mercantilisme, » et dont j'ai parlé à la page 14.

Cette violence exercée contre des gens désormais sans défense violait non-seulement des promesses solennelles et compromettait l'honneur de ceux qui les avaient faites, mais elle compromettait bien davantage encore l'honneur de M. Considerant et de son agent M. Cousin, qui venaient de faire publier dans le bulletin du 31 décembre 1856, en 85 lignes de la page 47, sous le titre de *Renseignements propres à la colonisation libre*, un appât pour de nouveaux colons pouvant disposer de dix-huit mille francs.

Cet appât consistait en un budget par lequel ces messieurs, comparant l'emploi de ces dix-huit mille francs avec leur produit, établissent d'abord que le prix de la terre est, « au maximum, de quatre dollars l'acre. »

Puis ils donnent la liste de toutes les autres dépenses et des recettes de la première année, et ils arrivent textuellement, sans sourciller, à cette conclusion :

« Vingt mille francs de bénéfice net à la fin de la première année, c'est-à-dire plus de cent pour cent du capital employé. »

Cela était aussi judicieux et aussi vrai que « le froment qui atteint ordinairement sept à huit pieds de haut; » aussi vrai que « les légumes qui viennent sans arrosage et sans être dérangés par les mauvaises herbes. »

Ces exagérations auraient pu être excusables au commencement de 1855, lorsque, sous l'influence du printemps, de l'enthousiasme soulevé par le livre *au Texas* et de l'excitation du voyage, on voyait et on voulait voir tout en beau; mais après deux hivers et trois étés, il peut, il doit y avoir plus que de l'aveuglement à renouveler un pareil langage.

Un respectable et bon propriétaire du Mans, séduit par l'énoncé de semblables merveilles, conçut aussitôt l'idée de vendre tout ce qu'il possédait en France et de venir, avec ses trois enfants, doubler tout d'un coup ainsi sa fortune au Texas; mais n'osant pas cependant tout à fait en croire ses yeux, et ayant quelque confiance en ma véracité et en la sagesse que mon âge fait supposer, il me fit demander mon avis qui se résuma en un conseil d'attendre encore avant de changer quoi que ce soit à sa bonne et honorable position. (Cet avis, envoyé par l'intermédiaire de la gérance, ne lui est pas parvenu.)

J'adressai en même temps à la gérance un contre-budget dont la conclusion, résultat d'observations recueillies pendant deux ans de séjour au Texas, est que le budget de première année d'un *settler* se réduit littéralement à zéro pour les bénéfiques, et que c'est seulement après de longues années de misères et sous l'influence de chances heureuses, qui sont loin d'être la règle générale, que les visions de MM. Considerant et Cousin peuvent prendre un corps et quelque réalité.

J'ajoutai que promettre des terres à quatre dollars au plus, lorsqu'on les faisait payer dix, quinze, vingt dollars et plus à ceux qui, une fois sur les lieux, ne pouvaient plus reprendre l'argent de leurs souscriptions et retourner en arrière, que cela, disais-je, prenait une teinte de charlatanisme et de mauvaise foi que le public ne saurait pas, comme nous, distinguer de l'irréflexion, des erreurs dans lesquelles le jugement peut tomber, de la légèreté enfin et de l'inconsistance de certains esprits dans certaines circonstances de leur vie.

Cette rectification ne fut pas publiée, et nous l'avons regretté; car cette abstention prouve que, ainsi que je m'en plaignais, le bulletin devenait le journal peu véridique de M. Considerant et de M. Cousin, au lieu de rester la propriété et l'organe de notre société tout entière.

Je pus enfin, par ma correspondance particulière ou par mon silence, empêcher ou retarder des déterminations qui auraient été fatales à d'autres braves amis qui m'avaient consulté; mais le devoir, aujourd'hui, ne se borne pas là : c'est à tous qu'il faut s'adresser, parce que, dans un intérêt qui ne peut être avant tout que personnel, on persiste à offrir, à tous, des mirages trompeurs qui ne peuvent conduire qu'à ces désastres sur lesquels on trouve si naturel de fonder de nouveau « les chances les plus belles. » (Page 237.)

La dureté et la ténacité avec lesquelles M. Cousin imposait des prix usuraires si contraires aux promesses auraient pu être attribuées à un excès de zèle pour les intérêts de la société et pour la réparation de ses pertes; mais il ne sut pas même se ménager le bénéfice d'un doute favorable à ce sujet.

Cet homme si parcimonieux, si impitoyablement exigeant à l'égard de ceux qu'il n'aimait pas, se montra, au contraire, d'une prodigalité ruineuse pour la société, quand il s'agissait de ses amis.

Ainsi les chevaux, les voitures, les machines étaient loués fort cher, plus cher que par le passé aux premiers, tandis qu'ils étaient gratuitement, tous les jours, à la disposition des seconds.

Ils étaient tellement à la disposition de ceux-ci que, sous prétexte d'un dédommagement des soins de conservation qu'ils étaient censés leur donner, il leur était permis de les sous-louer et d'exécuter avec eux des travaux dont il ne rentrait aucun produit à la colonie.

Lorsque je quittai Réunion, M. Haizé vint m'offrir de me conduire, pendant cent à cent cinquante lieues, à travers le territoire indien que je voulais parcourir. Il mettait à ma disposition les deux meilleures mules de la colonie et ce wagon dont j'ai déjà parlé et qui avait servi au voyage de la famille Considerant. Nous convinmes de quatre-vingts dollars (416 fr.), que je lui payai à mon arrivée au fort Smith, et dont la société ne bénéficia pas d'une obole, M. Cousin lui ayant, comme à tous ses autres amis, permis d'user gratuitement de ces objets.

Les terres elles-mêmes ne firent pas exception à ces débâches de générosité.

Il existe, à cinq ou six milles de Réunion (une à deux lieues), une terre nommée la terre de Moone (on prononce Moûne). Cette terre, formant une demi-section, est la meilleure de tout le domaine pour les pâturages. Elle possède une solide maison toute neuve, en troncs d'arbres, située sur une petite colline exposée au midi, et, à quelques pas, une *fence* pour le bétail et une jolie fontaine qui n'a jamais tari.

Cette terre, qui rivalise avec celle d'Horton, et que plusieurs de nos agriculteurs considèrent comme très-supérieure, quoiqu'elle soit généralement marécageuse, était convoitée par M. Brochier, le factotum de M. Cousin.

M. Brochier, qui avait été élevé, avec trente dollars d'appointements par mois, aux fonctions difficiles d'appréciateur et de vendeur de tous les matériaux de la liquidation qui s'opérait; fonctions très-supérieures à ses connaissances; M. Brochier, qui, chargé en outre de la surveillance des troupeaux, — sa spécialité, — les laissait maintenant, par surcharge d'attributions, errer, s'égarer et se perdre désormais sans inventaire et sans marque, jusqu'à trente et quarante milles de nos habita-

tions; M. Brochier fut jugé par M. Cousin digne d'un surcroît de récompense; et, tandis que des terres, très-inférieures à celle de Moone, étaient vendues de *dix à vingt dollars l'acre* à une dizaine de familles qui ne pouvaient aucunement se soustraire à cette dure nécessité, M. Brochier obtenait celle de Moone à *trois dollars*, prix inférieur, ou tout au moins égal à celui d'acquisition.

Était-ce bien là, même au point de vue de M. Considerant, un moyen, et un moyen équitable de *conjuré le dernier désastre?*

De pareils faits doivent faire comprendre combien il importe à ceux qui en ont été témoins, de les affirmer et d'en produire les preuves.

Que M. Considerant, dans sa dernière brochure intitulée *du Texas*, ait compromis sa réputation d'écrivain et d'homme sensé, et se soit moralement et notablement diminué lui-même aux yeux de l'École, son travail n'en contient pas moins des insinuations que doivent repousser ceux contre lesquels elles sont subrepticement dirigées.

Ce serait se condamner que de garder le silence. Ce serait se livrer par trop bonnement à l'esprit de calomnie qui se greffe si facilement sur l'esprit d'insinuation, et qui n'a pas même attendu cette publication pour se donner carrière. S'il y a eu en M. Considerant quelque chose de plus que l'amointrissement de l'écrivain, il faut que cela soit dit, puisque son écrit contient des attaques d'autant plus graves qu'elles sont moins précises. Les miennes, du moins, ne mériteront pas ce reproche, et je continue :

J'ai dit que, pour forcer les colons au départ, l'envoyé de M. Considerant leur avait retiré les instruments de travail et avait fait entasser ces instruments dans le magasin, où ils restent, là, improductifs pour tout le monde.

Mais il restait encore entre les mains du docteur Savardan, à qui ils avaient été confiés par la gérance pour un usage gratuit (ainsi que je l'ai exposé page 64), une boîte de secours chirurgicaux et une de médicaments; puis aussi un thermomètre et un baromètre à l'aide desquels j'ai exactement recueilli trois fois par jour, pendant quinze mois, des observations météorologiques que la gérance a insérées dans son bulletin.

Les deux docteurs (Nicolas et Savardan) sont trop partisans de l'économie de ressorts dans leur pratique médicale pour qu'il fût possible de leur reprocher de la prodigalité dans l'usage du dépôt qui leur avait été confié : un flacon de sulfate de quinine, quelques pilules d'extrait gommeux d'opium, un flacon de collodion, deux flacons d'éther, quelques sels, quelques préparations d'iode, un rouleau de sparadrap de diachylum et du taffetas d'Angleterre ; enfin, et en tout, pour environ cinquante à soixante francs de médicaments, sont tout ce qu'a coûté à la société générale, pendant deux ans et demi, le traitement d'environ trois cents malades.

Aussi, à défaut de motifs et de prétextes, M. Cousin se contenta de signifier au docteur Savardan qu'il eût à lui remettre les quatre objets indiqués ci-dessus.

Là s'éleva, entre M. Cousin et moi, un conflit assez grave pour que j'aie pu craindre un instant la nécessité d'une conclusion déplorable.

Je priai M. Cousin de justifier à mes yeux des pouvoirs en vertu desquels il m'adressait cette requête.

Il tira de son portefeuille un petit carré de papier sur lequel M. Bureau, au moment de son départ, lui avait délégué ses pouvoirs de gérant.

On pouvait opposer à cette délégation la disposition malade d'esprit dans laquelle se trouvait le gérant lorsqu'il l'avait signé, disposition qui aurait empêché plus d'un homme délicat de se servir de cette délégation ; on pouvait alléguer aussi que M. Bureau, qui ne m'aurait certainement pas fait cette réclamation, n'avait pas pu donner mission de la faire ; mais la délégation portait de plus une nullité radicale que je signalai à M. Cousin.

Elle n'avait pas d'autre signature que celle de *Bureau*, et je dus déclarer que, faute de la signature sociale *Bureau, Guillon, Godin et Cie*, cette pièce n'avait aucune valeur légale, et que je refusais de me conformer aux ordres qui s'appuyaient sur elle.

J'ajoutais que M. Cousin n'avait pas plus et ne pouvait pas avoir de procuration légale émanée de M. Considerant, puisque celui-ci m'avait écrit, ainsi que je l'ai déjà noté (page 210), « qu'il ne pouvait plus aller à Réunion, où, par convention mutuelle avec ces messieurs de Paris, il ne devait plus avoir à intervenir. »

J'ajoutais encore que M. Considerant m'avait confirmé de nouveau la même détermination dans une lettre du 9 mars 1837, d'où j'extrais les expressions suivantes :

« Il y a longtemps que j'ai écrit à Paris pour être remplacé à Réunion et que j'ai fait la condition de ne plus me mêler de ce côté de nos affaires ; il y a longtemps aussi qu'on m'a fait à moi-même la condition de ne plus m'en mêler. J'y ai épuisé toutes mes forces et je n'y puis plus rien. »

Malgré ces fins de non-recevoir, M. Cousin persistait dans ses exigences, et en se faisant, à chaque fois, assister de plusieurs témoins, il me menaçait de me dénoncer à la justice et *de me faire mettre en prison*, si je persistais dans mon refus.

Certain de la vanité de ses prétentions, tant que ses pouvoirs ne seraient pas régularisés, je persistai dans ce refus.

Il revint encore à la charge le 24 mars, et, accompagné de deux jeunes gens de la colonie, MM. Colin et Delore, il m'enjoignit de lui remettre les quatre objets qu'il m'avait précédemment réclamés.

Je renouvelai mon refus, en lui en rappelant les motifs.

Il ordonna alors aux deux jeunes gens d'entrer dans ma chambre et de s'emparer par force de ces objets. Tous deux restèrent immobiles, et le plus âgé, M. Colin, ôtant respectueusement son chapeau, adressa à M. Cousin les observations suivantes :

« Si nous avions su que vous nous ameniez ici pour faire une pareille besogne chez le docteur, nous vous aurions prié de nous permettre de ne pas vous accompagner ; car vous devez bien croire, monsieur Cousin, que nous ne sommes pas venus en Amérique pour remplir les fonctions de gendarmes ou de gardes champêtres.

» — Eh bien ! s'écria M. Cousin, j'y entrerai moi-même !

» — Ah ! cela est mieux, lui répondis-je à mon tour ; mais n'oubliez pas, monsieur, que ce sera à vos risques et périls ; car je suis bien décidé, quoi qu'il en puisse arriver, à faire respecter mon domicile. »

Pendant quelques minutes, M. Cousin répéta deux fois encore sa menace ; puis il prit le parti de se retirer sans avoir osé lui donner un commencement d'exécution.

Je l'aurais volontiers remercié de sa retraite, qui m'ôtait un

douloureux cauchemar, celui des conséquences de son attaque, si sa volonté eût été de la trempe de la mienne.

Partout, sous toutes les législations, le domicile est sacré. La justice peut seule y pénétrer sans la volonté d'un citoyen, et après que les conditions exigées par la loi ont été remplies; mais lorsque, en dehors des grandes villes, il n'existe, comme aux États-Unis, aucune institution ayant pour objet la protection immédiate de tous et de chacun, chacun alors, ne devant compter que sur lui-même pour sa propre défense, s'habitue de bonne heure à être, en l'absence de toute police, son propre justicier.

Aussi, comme les gens à mauvaises intentions ou d'un mauvais caractère sont tous et toujours armés pour l'attaque, les gens à nature paisible sont tous, de même, armés pour la défense.

Là donc, le domicile (*the home*), est en quelque sorte beaucoup plus sacré que partout ailleurs. Tandis qu'en France, par exemple, les juges et les jurés pèsent avec une grave et très-légitime attention les circonstances dans lesquelles un citoyen a pu se croire le droit de repousser par les armes l'invasion de son domicile, et punissent quelquefois l'usage trop irréfléchi et trop précipité de ce droit; en Amérique, au contraire, il suffit que la tentative de cette violation soit constatée, pour que celui qui l'a repoussée soit immédiatement absous. « Pourquoi entriez-vous? Pourquoi exerciez-vous le premier une violence? Tant pis pour vous si la réaction a dépassé la portée de l'attaque. » Tel est l'esprit qui préside toujours, en Amérique, aux verdicts des jurés; sage esprit, nous le croyons, si, sous l'influence de l'obligation de l'unanimité des jurés pour la validité de leurs décisions, il ne dégénérerait pas si souvent en de déplorables indulgences pour de grands et avérés criminels.

Quelques mois plus tard je trouvai au fort Smith un brave Français des bords de la Garonne, M. Joseph Bonnefoux, qui, peu de temps auparavant, avait été l'objet d'une solennelle manifestation de l'esprit américain concernant les droits d'un citoyen dans son domicile.

M. Bonnefoux, quoique de très-petite taille, est le premier marchand de liqueurs (*bar-keeper*) du fort Smith.

Retranché derrière son long comptoir, ayant derrière lui, symétriquement et artistement rangées, toutes les fioles, toutes

les bouteilles destinées à la composition très-variée des breuvages que, pendant neuf mois de chaleurs extrêmes, consomment incessamment les habitants du sud de l'Amérique, M. Bonnefoux est vraiment un homme digne d'être vu dans le feu de la composition rapide et un peu théâtrale de ces mélanges glacés, composés quelquefois d'une dizaine de substances qu'il sait admirablement accommoder au goût de ses nombreuses pratiques, en parlant à toutes avec volubilité la langue de leur pays.

M. Bonnefoux ajoute à ces talents une véritable passion pour le gouvernement impérial de France, et pour l'empereur Napoléon III en particulier. Il est intarissable sur cette manifestation de son patriotisme.

Un soir, à l'heure réglementaire où il devait fermer sa maison, il voit entrer trois dragons de la garnison du fort. L'un d'eux était un dragon de six pieds de haut, connu et craint de tous pour son esprit querelleur et méchant.

Les premiers mots de cet homme furent une injure aux Français, à la France et à leur empereur.

M. Bonnefoux, si prompt à servir ses clients, reste les bras croisés sans répondre un mot.

Le dragon, à grand renfort d'injures, lui ordonne de lui verser à boire.

M. Bonnefoux lui montre du doigt la pendule et lui fait un signe négatif.

Le dragon furieux se précipite sur le bar-keeper et le prend à la gorge. Celui-ci, prompt comme l'éclair, saisit un tomahawk, petite hache indienne qui lui sert à casser son sucre, et fend le front du soldat d'un coup tellement ferme que, précipité sur le plancher, le géant, emporté par ses deux camarades, fut enterré trois jours après.

M. Bonnefoux alla aussitôt raconter cet événement au juge, fut admis par lui à déposer caution et à garder sa liberté; puis, comparissant peu après devant le jury, il fut acquitté à l'unanimité.

Quoi qu'il en soit, il n'est probablement pas douteux que M. Considerant n'eût de beaucoup préféré que M. Cousin, son représentant, se fût épargné son ridicule essai d'intimidation envers moi.

Je persiste à nommer M. Cousin *le représentant, le manda-*

taire, comme le confident intime et l'exécuteur des volontés de M. Considerant, quoique celui-ci ait persisté à protester contre cette qualification ; il disait dans une lettre à M. Doderet :

« M. Cousin a été nommé par M. Bureau et non par moi, et, n'eussé-je pas d'autres raisons pour m'abstenir, je ne m'exposerais certes pas à une immixtion dans leurs affaires avec des tiers. »

L'envoi de M. Cousin par M. Considerant, alors que tout le monde s'était mis d'accord à Réunion pour désirer et demander ce dernier, puis l'empressement sans façon avec lequel M. Cousin s'était emparé du gouvernement de la colonie, avaient prouvé d'avance la franchise de M. Considerant dans ces assertions ; mais nous sommes loin d'être à bout de preuves.

M. Cousin, comprenant la solidité de mes objections et la pauvreté de ses menaces, pour l'exécution desquelles le cœur lui avait heureusement failli, avait pris le seul parti raisonnable, celui de demander des pouvoirs réguliers ; et, le 6 avril, il arriva tout triomphant de Dallas, et, escorté de trois témoins, il vint, en me menaçant de nouveau de la prison, me signifier une procuration qu'il venait de recevoir de M. Considerant. Cette procuration, tout en contenant des pouvoirs généraux, contenait, deux fois répété, le mandat spécial « de retirer des mains auxquelles ils auraient pu être confiés, tous les objets, quels qu'ils fussent, appartenant à la société.

La nullité de ce pouvoir n'aurait pas été difficile à soutenir en justice, par la production des lettres dans lesquelles M. Considerant établissait si nettement « qu'il n'avait plus le droit de se mêler des affaires de Réunion ; » mais notre but avait été d'amener l'agent exécutif à l'aveu loyal du mandat d'exécution dont il avait chargé M. Cousin et de débarrasser M. Bureau de la responsabilité d'un pareil choix. Ce but était atteint ; mais il devint évident que M. Considerant avait encore espéré tout le contraire. Il avait écrit à M. Bureau pour le presser de donner lui-même un nouveau pouvoir plus régulier que le premier, et le sien n'était évidemment qu'un en-cas dont M. Cousin, poussé par le désir de triompher de ma résistance, se pressa beaucoup trop de faire usage.

J'en eus la preuve évidente par deux lettres reçues en même temps huit jours après,

L'une, de M. Bureau, et l'autre, de M. Considerant, écrites dix jours après l'envoi de sa procuration :

« Docteur, me disait-il, je vous ai déjà écrit catégoriquement que je ne voulais intervenir en aucune façon dans les affaires qui peuvent être traitées à Réunion entre des tiers et la personne, quelle qu'elle soit, chargée de les traiter pour le compte de la société ; je vous le répète encore, puisque vous le voulez, dans les termes les plus formels.

» Permettez-moi de vous répéter une dernière fois que vous ne m'amènerez pas à m'immiscer dans les affaires de Réunion entre vous et celui ou ceux qui sont ou seront chargés de les faire. »

Cette lettre m'avait été écrite huit jours après l'envoi de cette procuration dans laquelle M. Considerant répétait deux fois que M. Cousin avait pour mission particulière « de retirer des mains auxquelles ils auraient pu être confiés tous les objets, quels qu'ils fussent, appartenant à la société. »

Or, j'étais le seul qui eût mis obstacle aux volontés de M. Cousin relativement à ces remises. M. Considerant, par sa procuration, si spéciale, s'était donc, quoi qu'il en pût dire, *entremis entre M. Cousin et moi.*

Mais comment l'intelligence de M. Considerant ne l'avait-elle pas préservé de ce démenti qu'il se donnait si singulièrement et si évidemment à lui-même ?

La lettre de M. Bureau l'explique très-clairement :

« Mon cher monsieur Savardan, je suis informé par Considerant de la position que vous prenez vis-à-vis de Cousin. »

La lettre tout entière prouve ensuite que M. Considerant, pour déterminer M. Bureau à envoyer lui-même un nouveau pouvoir, n'a pas hésité à lui parler, avec l'intention de l'irriter contre moi, de l'état de désespoir moral où il s'était trouvé à Réunion et de l'opinion que j'avais manifestée à cet égard ; mais cette tactique resta sans succès.

M. Bureau, tout en m'engageant à céder, n'envoya pas de nouveau mandat, et sa lettre se termine ainsi :

« Quoi qu'il adviene, cher docteur, croyez toujours à la persistance de ma vieille affection pour vous. »

La réponse que je lui adressai se termine ainsi :

« Du reste, cher monsieur et ami, le conflit est terminé : Considerant s'étant décidé à envoyer à M. Cousin une procuration générale, à prendre ouvertement enfin la responsabilité de mouvements et d'actes dont il était, par derrière, l'unique moteur, mon opposition a cessé immédiatement, et je ne tarderai pas, j'espère, à débarrasser l'administration de Réunion d'une vieille et honnête figure qui la gêne, parce que cette vieille figure ne se laisse imposer ni par des déclamations, ni par des menaces, ni par aucun fétichisme.

» Moi aussi je suis resté votre ami, et, à ce titre, je finirai en vous adjurant de renoncer à vous offrir en holocauste à l'égoïsme le plus froid et le plus ingrat. Vous avez cessé d'être en cause, gardez-vous d'y rentrer. Vous devez ce soin à vos amis, à vous-même et surtout à votre famille, qui, j'en suis persuadé, souffre depuis longtemps de son partage dans vos abnégations. »

Là finissaient, en effet, mes conflits personnels avec M. Considerant et son agent ; mais là ne finit pas encore l'histoire de leur administration.

Avant de la continuer, il est bon de résumer ce qui précède :

M. Considerant, après avoir disparu de Réunion dans les circonstances que nous avons racontées, en continuait de loin le gouvernement par l'intermédiaire successif de MM. Duthoya, Bureau et Cousin ; mais il voulait surtout pouvoir désavouer toutes les choses mauvaises qui résulteraient de cette combinaison.

Il ne pouvait pas décliner la responsabilité du choix de M. Duthoya ; mais ce choix était forcé : il fallait un honnête homme en attendant le gérant, et M. Considerant n'en connaissait pas d'autre à Réunion.

Mais après l'arrivée du gérant, et quoique M. Considerant exerçât irrésistiblement sur lui l'influence que nous avons dite, il était bien à couvert alors ; car, en vertu des statuts, le gérant était le chef, et tant pis pour lui s'il avait la faiblesse de subir d'autres impulsions que celles de son propre jugement.

Mais encore, lorsque la santé de M. Bureau et les circonstances rendent urgente la demande de l'intervention de l'agent

exécutif, il refuse, sous le prétexte qu'il n'a pas le droit « d'intervenir en quoi que ce soit, » et il *intervient* cependant par l'entremise de M. Cousin, mais sous le prétexte d'envoyer celui-ci chercher madame Considerant.

Puis, quand le gérant est parti et que le pouvoir laissé par lui se trouve insuffisant, M. Considerant décline toujours tout droit d'intervention, rejette obstinément sur M. Bureau le choix de M. Cousin et envoie néanmoins à celui-ci, tout en espérant qu'elle sera inutile, une procuration générale et spéciale qu'il fait suivre encore, huit jours après, d'une déclaration formelle de n'avoir pas le droit d'*intervenir*.

Il est vrai que M. Considerant pourra dire, et on a déjà dit pour lui, qu'il n'est pas *intervenu*, c'est-à-dire *venu lui-même*; mais, en conscience, combien s'en trouverait-il dans l'École qui ne rougiraient pas de voir descendre de si haut une telle escobarderie?

M. Cousin, désormais administrateur en chef, doit être montré dans l'exercice de ces hautes fonctions, au milieu desquelles je pus l'étudier encore pendant quatre mois après ces derniers événements.

Lorsque la suppression de tous les ateliers du centre collectif et l'accumulation, sans inventaire, de tous les instruments de travail dans le magasin, ainsi que la dispersion des travailleurs, furent accomplies, il restait encore une institution sociétaire, celle du restaurant. M. Cousin la supprima.

Au lieu de deux personnes qui pouvaient suffire au travail de cet établissement, il en fallut douze alors pour une douzaine de cuisines, nombre égal à celui des familles que la nécessité clouait encore sur le plateau de Réunion.

Chacun de ces petits centres, obligé de se pourvoir d'eau, de bois, de denrées alimentaires et des ustensiles indispensables, ressentit vivement les misères de cette *appropriation individuelle*, si longtemps condamnée par M.^m Considerant et à laquelle, suivant son bulletin, il faut que nous revenions aujourd'hui pour nous rendre dignes de l'association qu'il nous avait promise.

M. Cousin, fidèle traducteur de cette théorie rétrograde et forcé de pourvoir à sa propre alimentation, créa une pension bourgeoise, dans laquelle chacun pouvait faire exploiter son appétit moyennant trente-cinq sous par jour; mais l'entre-

preneur, se trouvant trop exploité lui-même à l'occasion des prix moyennant lesquels M. Cousin lui vendait la viande de boucherie et lui louait les ustensiles et le local de la cuisine, renonça bientôt à cette spéculation.

Un autre, plus sympathique à M. Cousin, obtint de lui des conditions plus favorables et continua l'opération.

Mais bientôt aussi les pensionnaires trouvèrent leur pension mal en équilibre avec le prix qui leur était imposé et, de huit qu'ils étaient dans l'origine, sans compter la famille de l'exploitant, ils étaient réduits à quatre et bientôt à trois au moment de mon départ, les autres ayant préféré faire eux-mêmes isolément leur cuisine ou se réunir à d'autres familles. Quelques allants et venants fournissaient seuls à l'entrepreneur les moyens de ne pas abandonner encore l'entreprise.

Pour moi, qui aurais produit, en m'asseyant à la table de M. Cousin, un double effet peu agréable, je me tirai d'embarras en proposant à une dizaine de personnes sympathiques et qui, comme moi, complètement désorientées, ne voulaient pas entrer dans la sphère de la pension bourgeoise, de continuer l'association alimentaire sur les bases du défunt restaurant.

M. Cousin nous loua le bâtiment de l'infirmerie, où nous pûmes continuer de soigner deux malades qui avaient failli mourir, et aussi installer notre cuisine et notre salle à manger (tout cela dans la même pièce, bien entendu).

Répartition faite par portions égales de quelques frais généraux, tels que le loyer; et, chacun ne payant ensuite, des substances alimentaires, que la quantité consommée et consciencieusement mesurée, nous eûmes, grâce à l'active intelligence et au dévouement de nos dames, une cuisine modeste, mais très-supérieure à celle de la pension bourgeoise et dont le prix, en moyenne, ne dépassait pas vingt-cinq sous par jour.

Chacun, suivant sa force et ses aptitudes, fournissait son contingent aux travaux de cette petite communauté : les dames, outre les soins intérieurs du ménage, utilisaient leurs promenades à la cueillette de salades de pourpier et d'œnothères et des oignons sauvages. Les hommes forts cassaient et sciaient le bois; le docteur Nicolas, outre les produits de notre jardin, nous apportait à chaque voyage deux arrosoirs pleins d'eau

fraîche, et moi, enfin, je tenais la comptabilité, et à la suite de deux heures de promenade faite tous les soirs, je pendais fréquemment au garde-manger quelque pièce de gibier : lapins, tourterelles, perdrix, pluviers, etc.

Du reste, la viande de boucherie et la venaison (daims et chevreuils), quoique doublée de prix depuis la dissolution de la société, ne nous faisait pas défaut.

Notre ferme d'Horton, quand nous l'eûmes constituée, commença à nous fournir d'excellent lait, du beurre, des fromages frais, des œufs et du bois à brûler.

Enfin, de pauvres esclaves nègres des environs nous apportaient d'excellent poisson. Un *cat-fish* (poisson-chat), de dix à quinze livres, nous coûtait de vingt-cinq à trente sous. Sa chair ressemble beaucoup à celle du brochet, mais elle est beaucoup plus tendre et sans arêtes. Quelques-uns de ces poissons atteignent jusqu'au poids de cinquante livres.

En restant ainsi fidèles aux sentiments et aux idées d'association qui nous avaient amenés, nous prouvions la possibilité de leur mise en pratique même dans les conditions de nombre les moins favorables, et nous obtenions, à un prix notablement inférieur, des aliments meilleurs et plus variés.

Nous vécûmes ainsi pendant six mois, en parfaite harmonie, heureux de nous réunir trois fois par jour pour causer, gémir ou rire de toutes nos misères, morales et matérielles, car manger moins mal n'est pas tout, et sans autres nuages graves que les départs successifs des membres de notre association.

Le premier qui nous quitta fut le jeune Allen, auquel, en attendant une occasion sûre de retour chez son père, nous avions créé la profession de maître de prononciation anglaise, qui complétait, pour nous tous, les excellentes leçons de la méthode Robertson.

Après lui partirent M. et madame Dailly ;

Puis le docteur Nicolas et M. Doderet.

Chacun de ces départs était une douleur cuisante pour la petite association. Elle ressentait plus vivement alors les torts de M. Considerant, qui n'avait su ni accueillir, ni apprécier, ni employer de pareilles natures, de pareils dévouements.

A défaut de cette petite combinaison sociétaire, plusieurs de nous, dans ce pays où la domesticité libre est inconnue, auraient été réduits à l'obligation d'acheter ou de louer des es-

claves; mais, quelque bienveillante qu'eût été leur conduite à l'égard de ces malheureux noirs et quelque soin qu'ils eussent pu prendre de leur éducation, on ne nous eût pas pardonné en France; on n'eût pas même pardonné à des vieillards, pour qui les travaux du ménage étaient impossibles, d'avoir eu recours à un semblable moyen de conservation.

Les Américains, de leur côté, ne nous auraient pas pardonné ces soins d'éducation et ces rapports sympathiques contraires à leurs mœurs, à leurs usages et même à leurs lois.

Qu'étions-nous donc venus faire dans ces contrées où la question de l'esclavage viole la liberté de tous d'une manière aussi radicale et doit servir, d'un instant à l'autre, comme déjà dans le Kansas, de motif à une atroce guerre civile?

Le mode sociétaire, le centre collectif, pouvait seul nous donner la chance d'échapper à ces conséquences. Dans ce centre, où chacun a une part du service général et dont le salariat est banni, la nécessité du domestique ou de l'esclave n'existe pas, et nos voisins avaient bientôt parfaitement compris que si nous n'en avions pas, c'était parce que nous n'en avions pas besoin.

Mais du jour où on nous renvoie à l'appropriation individuelle, on nous rend la vie impossible au Texas, si les considérations morales qui nous lient à l'Europe sont assez puissantes pour nous interdire l'usage et la spéculation des esclaves, seuls auxiliaires, seuls domestiques sur lesquels un propriétaire puisse compter dans cette contrée.

M. Considerant en nous amenant au Texas, où la constitution politique pouvait nous créer plus de difficultés encore que la constitution climatérique; M. Considerant en reniant les promesses faites à l'esprit d'association et en nous rejetant violemment, avec de pareilles conditions, dans les difficultés de l'appropriation privée, M. Considerant était deux fois coupable, car les offres les plus séduisantes lui avaient été faites pour l'engager à se fixer dans les États de l'Amérique centrale, où existent en réalité tous les avantages qu'on ne trouve qu'à l'état de réclame déclamatoire dans le livre *au Texas*.

Mais il nous faut revenir une dernière fois à l'homme providentiel, à l'homme providentiellement choisi, à M. Cousin (*du Texas*, p. 20).

M. Cousin, lui aussi, avait, comme M. Goodseels, dessiné un

plan de ville destiné à remplacer, sur le plateau de Réunion, l'édifice sociétaire ébauché par M. Cantagrel.

Ce plan, qu'on peut voir dans les bureaux de la gérance, et dont on vient tout récemment (juillet 1858) d'envoyer un exemplaire à chaque actionnaire, ce plan que M. Considerant, avec sa prudence ordinaire, a laissé jusqu'à présent sous le nom de M. Cousin, ce plan, je n'en doute nullement, était l'œuvre du maître. En cas de succès, M. Cousin aura la gloire de l'avoir crayonné et de l'avoir tracé sur le terrain; mais, dans le cas contraire, il aura le courage très-louable d'accaparer tous les sifflets.

MM. Cantagrel et Goodseels, eux, avaient du moins chacun fait l'économie d'un éditeur responsable.

M. Cousin traça donc sa ville (la ville de Réunion); puis il la divisa par petits lots qu'il nomma lots de ville, pour les distinguer d'autres lots de plus grande dimension, qui, dans une circonférence d'environ un mille de rayon, avaient reçu le nom de *lots de campagne*.

Cela fait, les constructions commencèrent, et au moment de mon départ, trois cabanes en bois étaient déjà construites et habitées, à une cinquantaine de mètres les unes des autres, par trois colons qui, fonctionnaires de l'administration de M. Cousin, n'avaient pu se refuser à se laisser payer de cette manière.

Et c'est là, sur un plateau sans terre végétale et sans eau, ce sont ces lots de ville que M. Considerant fait offrir en France, aux actionnaires, en remboursement de leurs avances.

Ce plan de ville, à quelques kilomètres de Dallas, chef-lieu du comté, sur un plateau éloigné des grandes routes, des cours d'eau et trop loin encore d'un tracé douteux de chemin de fer; ce plan de ville dans une contrée dont les fontaines et les puits tarissent et dont les premiers et rares habitants commencent à fuir le climat d'extrêmes chaleurs et l'extrême sécheresse, ce plan de ville est un plan mort-né, comme celui de la *louvain* de M. Goodseels.

Un centre collectif, une communauté pouvait seule, si on eût su, comme dans les chartreuses du vieux monde, y développer une foi sans laquelle rien ne se relie et rien ne progresse, une communauté pouvait seule, disons-nous, féconder le plateau de Réunion.

Elle aurait pu devenir un établissement industriel, et agricole important, mais à la condition de ne pas proclamer, comme le faisait M. Cousin, l'absorption de Dallas par Réunion.

Pour changer la capitale d'un comté, comme cela a eu lieu de Cedar-Spring à Dallas pour le comté de Dallas et de Birdsville au fort Worth pour le comté de Tarrant, il faut plus que les bouffées d'un pauvre orgueil; il faut que le centre nouveau ait sur l'ancien une supériorité évidente aux yeux des intérêts généraux, et Réunion, malgré la salubrité de son plateau élevé, ne possédera jamais ni les eaux intarissables de Dallas, ni le rivage de la Trinité, que l'industrie américaine compte bien et saura féconder un jour par la navigation au moyen des barrages et des écluses.

Au lieu de cette communauté si facile à rendre prospère, nous n'avions au mois d'avril 1857, à côté de l'ancienne colonie désorganisée et de plus en plus déserte, que la ville de M. Cousin avec ses trois cabanes en planches, dont les habitants inquiets, chagrins ou malades, n'avaient devant eux que les plus tristes perspectives.

Les Américains qui venaient nous visiter constataient cet état de choses par une exclamation sous laquelle se cachait probablement autant d'ironie qu'elle semblait vouloir montrer de pitié et que tout le monde comprendra sans qu'il soit nécessaire de la traduire :

Oh!... melancholick Re-union!

Exclamation que nous avons entendue vingt fois sur tous les tons de la langue gutturale anglo-saxonne.

Les lots de campagne étaient loin de présenter un aspect plus riant.

Dix de ces établissements avaient été formés de gré à gré ou de force, dans un rayon d'un kilomètre environ autour de la ville.

Leur installation avait été la mise en pratique de ce fameux budget dont j'ai parlé aux pages 220 et 221, et qui, envoyé du Texas comme une amorce au bulletin du 31 décembre 1856, promettait le doublement du capital dès la première année.

Ces dix établissements offraient tous, à des degrés proportionnés à leur ancienneté, des signes les moins douteux de misère et de découragement. Huit manquaient d'eau et plusieurs se seraient estimés fort heureux si on leur eût acheté leurs

propriétés et leurs espérances pour beaucoup moins cher qu'elles ne leur ont coûté.

Et qu'on ne croie pas cependant que ces résultats soient de nature à déchirer le cœur de M. Considerant ; bien au contraire :

« Plus le mal sera grand, dit-il (*du Texas*, p. 21), et tant mieux ce sera pour nous, pour nos circonstances...

» Plus il y aura de dégoûts inévitables pour ceux qui ont débuté sans être solidement munis, qui recueillent peu et que leur isolement et leur faiblesse livrent à cent exploitations diverses...

» Et plus nous aurons de chances, les plus inespérées et les plus belles, non-seulement de relever et de rétablir convenablement nos affaires, mais encore de reprendre, à leur plus beau, tous nos projets, toutes nos espérances. »

Encore une fois, que sont donc devenues les indignations de M. Considerant contre les ignominies du mercantilisme ?

Tels étaient, et tels ils sont encore (juillet 1858), malgré le bulletin du 16 juin, tels étaient, dans la ville et dans la banlieue, les séduisants débuts de l'organisation sociale inaugurée par M. Considerant.

L'eau faisait défaut à la ville non moins qu'à la campagne. M. Cousin comprit l'importance de cette lacune et fit creuser un nouveau puits dans le vallon qui borne le plateau à l'est. On trouva l'eau à environ dix mètres de profondeur ; mais si on en juge par l'état des fontaines et des puits environnants, qui sont tous à peu près taris, il est peu probable que cette nappe d'eau puisse longtemps suffire aux besoins d'une ville.

Ce travail fut d'ailleurs inutile, au moins pour la première année, M. Cousin ayant eu l'idée de faire revêtir ce puits en maçonnerie, opération qui changea en eau de chaux, complètement impropre aux besoins de la colonie, une eau dont elle avait un si pressant besoin.

Pour remédier à cette erreur de jugement, M. Cousin tourna ses vœux vers le puits dont le percement avait été commencé dès l'origine au milieu de la cour. On était arrivé à environ trente mètres sans avoir encore rencontré la nappe d'eau qui devait l'alimenter ; mais dans les temps d'orage, l'eau pluviale, filtrant au travers des terres, venait, par un canal souterrain qu'elle s'était creusé, se jeter dans le puits, à quelques mètres de sa margelle.

Cette eau ainsi filtrée et tombant dans un puits creusé au travers d'un roc de schiste bleu, s'y conservait parfaitement pure, et a quelquefois suffi pendant trois mois aux besoins de la colonie. C'était là, du moins, une excellente citerne.

M. Cousin eut l'idée de faire ouvrir dans ce puits, à l'endroit où coulait l'eau pluviale, une galerie horizontale.

Nous avions tous pensé que son but était, en augmentant ainsi l'étendue de la citerne, de nous préparer une réserve d'eau plus considérable, et nous aurions trouvé beaucoup plus judicieux, en ce cas, de continuer la perforation verticale du puits, qui eût pu nous conduire à une source.

Mais son but était tout simplement (personne n'eût voulu le croire, s'il ne l'eût pas dit) d'économiser une dizaine de mètres de la corde qui servait à puiser; et pour réaliser cette économie, il fit jeter au fond de notre citerne, si propre et si salubre, toutes les terres dont l'extraction produisit la galerie horizontale.

C'est ainsi que le génie de l'agent de M. Considerant sait combler le gouffre qui eût tout dévoré.

Ce travail qui, lui aussi, a coûté une centaine de dollars, produisit en effet l'économie de la corde; mais la terre récemment remuée, occupant beaucoup plus de place, absorbant beaucoup plus d'eau et se délayant beaucoup plus facilement que celle que les siècles ont foulée, nous eûmes désormais, au lieu d'une citerne verticale dans le roc, une citerne horizontale dans de la terre calcaire, et avec cela de l'eau bourbeuse et en moins grande quantité que l'eau limpide que nous avions l'habitude de puiser.

Voilà ce que, dans le bulletin du 5 mai 1857 (p. 56), M. Cousin appelle « des dispositions peu coûteuses pour assurer au plateau de Réunion de l'eau pendant toute l'année; » et ce qui contribue à lui donner « beaucoup d'espoir que tout cela prendra bonne tournure. »

Il est peut-être difficile de paraître sérieux et véridique en racontant de pareilles manifestations d'une intelligence, d'un bon sens auxquels, suivant M. Considerant, nous devons tant de gratitude (*du Texas*, p. 19 et 20); mais des faits matériels de cette espèce ne craignent pas les embarras de témoignages contradictoires. Ils sont là pour témoigner eux-mêmes : il suffit de les regarder.

Mais en vérité, quand on a assisté à toutes ces choses, serait-on bien coupable de demander à M. Considerant sur quoi repose sa prétention de délivrer et de retirer si magistralement des brevets de bon sens et de capacité à ses amis et à ses ennemis?

Peut-être répondrait-il qu'il aimait et estimait les colons de Réunion tout juste assez pour ne pas les trouver dignes d'un meilleur chef que celui que promettait Charles XII au sénat de Stockholm en le menaçant de lui envoyer sa botte pour le gouverner.

Charles XII, du moins, n'avait fait qu'une menace.

Pour moi, je pense qu'après avoir donné à Réunion, dans la personne de M. Duthoya, l'équivalent du roi Soliveau dont parle la fable, M. Considerant s'était trouvé très-heureux des circonstances qui lui avaient permis d'y glisser à sa place un digne ministre des exécutions qu'il nous destinait depuis si longtemps et qu'il n'osait pas accomplir lui-même.

XVI

La souscription et son emploi.

« Pendant deux ans, la plus grande partie des fonds disponibles ont été *engloutis* sous mes yeux. »

(M. Victor CONSIDERANT, *du Texas*, p. 4.

Nous avons vu que l'École phalanstérienne avait répondu par une souscription d'environ dix-huit cent mille francs à l'appel que M. Considerant lui avait fait en 1854.

Nous avons vu qu'un « nombre relativement considérable d'entre les souscripteurs avaient exprimé dans leurs bulletins d'immigration l'intention de faire partie d'une association, et que ce désir était partagé par M. Considerant (*au Texas*, p. 314 et 315). »

Nous avons vu que la gérance (bulletin de janvier 1855) ne demandait que « trois années pour prouver, sous peine d'avoir bien mal opéré, la supériorité de la condensation solidaire sur l'isolement, de l'association sur le morcellement. »

Nous avons vu M. Considerant emportant au Texas tous ces bulletins d'*immigration sociétaire*, afin de les mettre sous les yeux du gouvernement texien, et de réclamer de lui, au nom de tous ces immigrants, une concession gratuite équivalente au moins à celles que ce gouvernement avait faites jusque-là à tous les immigrants qui s'étaient fixés sur ses terres.

Nous avons vu (*au Texas*, p. 316) M. Considerant rédigeant avant son départ un acte qu'il a appelé *Convention provisoire*, et dans lequel il règle les conditions de la première association, de l'*établissement coopératif* qui sera « indubi-

tablement plus apte qu'aucun établissement individuel à la première réception des nouveaux arrivants » (*au Texas*, p. 147) ;

Nous l'avons vu à Bruxelles, à la fin de 1854, contrôlant et approuvant des listes d'immigrants qui lui étaient présentées par les gérants et par divers chefs de groupe venus de divers points de la France, de la Suisse et de la Belgique, et dont le départ fut arrêté, d'accord avec lui, pour les premières semaines de l'année 1855 ;

Nous l'avons vu corroborant toutes ces choses par ses promesses verbales ou écrites, puis enfin par vingt passages de son livre *au Texas* ;

Mais nous l'avons vu, dès New-York, perdant la mémoire de toutes ces choses, perdre aussi la tête à la nouvelle de notre embarquement, renier toutes les conventions provisoires ou autres, et ne cesser de s'écrier qu'on lui avait « gâté son plan, » expression qui, à Réunion, s'appliqua depuis proverbialement et ironiquement à tout individu qui se plaignait de quelque erreur ou de quelque déception ;

Nous l'avons vu à New-York, aussi, par une de ces contradictions, trop nombreuses dans sa vie, et qui n'annoncent pas une grande justesse de mémoire et de jugement, engager là, sans les connaître, au moment où il se désolait de notre départ, quatre colons pour Réunion, deux tailleurs, un fabricant de savon de toilette et un teinturier-dégraisseur ; leur faire en entier les avances de leurs frais de voyage, ce qui n'a été fait pour aucun autre, puis en renvoyer un le jour de son arrivée à Réunion, puis enfin renoncer désormais, j'espère, pour un autre qui avait laissé son vrai nom en France, à justifier et à défendre le choix qu'il en avait fait ;

Il avait, là encore, monté la tête d'un habile lithographe, M. Henry, à tel point, que cet homme quitta New-York, où il avait une existence assurée, et vint avec sa femme et quatre petits enfants engourdir à Réunion, dans une ferme que lui vendit M. Considerant à un prix usuraire, une vingtaine de mille francs qui n'ont encore produit que la misère, des maladies et le désespoir.

Nous l'avons vu enfin, au Texas, s'abandonner à la prostration la plus découragée et la plus décourageante ; échouer auprès du gouvernement dans toutes ses démarches pour obtenir une concession de terres gratuite ; puis s'exiler de Réunion

pour se soustraire à l'accomplissement d'une promesse; puis refuser d'y revenir quand il y était rappelé par les circonstances les plus graves; déclarer qu'il n'avait plus le droit de s'occuper, *en aucune façon*, des affaires qui pouvaient y être traitées; puis cependant y glisser un mandataire et lui donner enfin lui-même une procuration pour y traiter toutes les affaires générales et particulières;

Enfin nous l'avons vu terminer sa troisième année par cette brochure intitulée *du Texas*, tissu malheureux d'insinuations et de déclamations, et dans laquelle il déclare « qu'il a vu pendant deux ans, — lui, le chef de l'entreprise, — engloutir sous ses yeux la plus grande partie des fonds disponibles qui lui étaient confiés. »

Or, ces insinuations, armes perfides, justifient l'émotion qu'elles ont pu causer à ceux qui, — comme moi, en qualité de caissier, — ont manié pendant un an une grosse partie de ces fonds disponibles;

Or, il ne suffit pas de protester contre ces insinuations, d'invoquer des registres de caisse incontestables et incontestés, et d'offrir à tous la communication de la quittance définitive qui m'a été délivrée après l'apurement de mes comptes; il importe encore, dans l'intérêt de mes amis et de la vérité, de faire connaître ce que je puis savoir de ces engloutissements et de leurs causes.

J'ai dit que M. Considerant, malgré son ignorance absolue de tout ce qui concerne l'administration rurale, avait, contrairement à des avis répétés, persisté à confier les fonctions de chef jardinier à un manouvrier dont l'ignorance a coûté, en pure perte, trois à quatre mille dollars à la société, soit. 3000

J'ai dit que, forcés d'acheter pendant dix mois de la viande de boucherie, nous l'avions payée le double de ce qu'elle nous eût coûté si nous avions été dès l'origine possesseurs d'un nombreux troupeau, et ce surcroît de dépense ne s'est pas élevé à moins de. 300

J'ai dit que M. Considerant avait acheté pour son voyage un joli char-à-bancs à Cincinnati, puis à Houston deux belles juments grises et un cheval

REPORT :

3300

de selle. J'ai dit qu'à Réunion il avait fait construire, en dehors et comme critique du plan général adopté par M. Cantagrel, un cottage pour sa demeure. C'est une copie assez médiocre d'un petit chalet suisse dont j'ai déjà noté les vices de construction, et qui ne justifie assurément aucune des extases admiratives dont le saluait son auteur.

Tout cela, qui n'avait pas coûté moins de mille dollars et qui paraissait ou avait été annoncé comme des dépenses personnelles, notamment la maison, tout cela resta au compte de la société de Réunion

1000

Les chevaux ont été volés ou sont morts; le char-à-bancs, faute d'un abri contre les influences du soleil, est aux trois quarts usé, et le cottage, comme tous les autres bâtiments, tombera en ruine dans quelques années, sans utilité désormais pour la société, et sacrifiés tous à l'admirable conception de la ville de Réunion que nous avons décrite aux pages 235 et 236.

Tous ces bâtiments ainsi sacrifiés ont coûté au moins, y compris les toits de M. Cousin qu'il a fallu refaire.

10,000

En oubliant de conserver pour son compte les chevaux et le char-à-bancs qu'il avait achetés et qui lui avaient servi pour son voyage, M. Considerant avait oublié que tous les immigrants avaient exactement payé tous les frais de transports que la société avait faits pour leur compte avec ses wagons. Son voyage, à lui, resta exempt de ce juste tribut, qui ne se serait pas élevé à moins de

100

Je ne serais probablement pas descendu à ces menus détails, quelque juste que cela soit, si M. Considerant n'avait pas rendu indispensable la recherche des causes de l'engloutissement dont il se plaint si amèrement, et si ces détails ne coïncidaient avec une observation qui nous paraît curieuse à constater.

14,400

M. Considerant, après nous avoir dit précédemment que le Cànón d'Uvalde avait environ six lieues de long et deux et demie de large, nous raconte en date de San Antonio, dans le (bulletin du 14 novembre 1856, p. 43), qu'il revient de son « second voyage au Cànón; » puis il ajoute :

« Nous repartirons demain matin et nous irons, cette fois, jusqu'au bout. »

Il faut noter d'abord qu'il y a au moins vingt-cinq lieues de San Antonio au Cànón.

Or, faire, aux frais de la société, trois voyages au Cànón (150 lieues, aller et retour) pour arriver jusqu'au bout de ce vallon de six lieues de longueur, cela nous a toujours paru une grande prodigalité de temps, d'argent et de prudence, et prouvé que M. Considerant, avec un peu d'attention, aurait pu trouver dans ses propres actes une bonne partie des causes d'englouissement que, « sans nommer personne » (ce qui paraît aux yeux de ses amis d'une admirable magnanimité), il attribue, par insinuation, si libéralement à ses collaborateurs dont il aurait dû, dit-il (p. 12), renvoyer les neuf dixièmes.

Ajoutons, — pour en finir aujourd'hui avec ce Cànón, auquel M. Considerant, dans ce même bulletin, prodigue ses louanges en dépréciant l'établissement de *Réunion*, — ajoutons, en ne perdant pas de vue ce que nous avons entendu de la propre bouche de M. Considerant et ce qu'il répète dans ses lettres, ainsi que ce que nous avons appris par différentes autres voies, que cette acquisition pourra être quelque jour une agréable retraite pour un pêcheur, quand les eaux limpides du Sabinal auront été convenablement empoissonnées, mais qu'elle sera toujours un pauvre placement pour les *settlers* qui comptent avant tout sur des bois abondants et sur des terres et des pâturages fertiles.

La visite dont nous parle M. Considerant à la page 26 de sa dernière brochure ne peut d'ailleurs changer notre opinion à cet égard : ce ne sont pas des impressions d'artistes, mais bien plutôt celles de bons agriculteurs, qui doivent diriger en matière de colonisation.

Nos touristes, MM. Bureau, Maliber, Willemain et madame Considerant, ont vu là un *settler* qui paraît être arrivé à ce bien-être d'alimentation résultant d'une basse-cour abon-

damment pourvue et d'un nombreux bétail, et ils ont admiré, en déjeunant, ce résultat exceptionnel; mais cet homme n'est gêné dans ses développements par aucun voisinage rapproché et compact. Le jour où l'appel de M. Considerant peuplerait davantage cet étroit vallon, ce jour-là serait le commencement de la misère et de la guerre; — de la guerre contre les *squatters*, aventuriers qu'on ne dépossède pas facilement du droit de premiers occupants qu'ils se sont arrogé.

De pareils îlots sont bons pour des romans à la Robinson, mais non pour la réalisation d'un grand plan de colonisation par appropriation privée.

Là, d'ailleurs, les incursions de bandes d'Indiens voleurs et scalpeurs ne sont pas rares et, à San Antonio même, suivant la *Gazette d'État d'Austin*, des bandes de voleurs et d'assassins pillaient et assassinaient toutes les nuits, l'hiver dernier (1856 à 1857), dans les environs de cette ville, et forçaient les habitants d'être continuellement sur leurs gardes.

Là enfin, et pour longtemps encore, les révolutions incessantes du Mexique ne laisseront aucune sécurité à ses frontières.

C'était dans les vastes et fertiles terres qui environnent le fort Belknapp, sur le Clear-Fork (la claire fourche) du Brazos, comme le voulait notre ami M. John Allen et comme n'ont cessé de nous le répéter les *settlers* du pays, c'était là que notre second établissement devait être formé. Là, les mines de charbon s'exploitent à ciel ouvert; notre forge en a été alimentée, et il n'y a pas plus de quarante lieues entre le fort Belknapp et Réunion.

Là enfin nous aurions eu, pour cent mille francs, autant de bonnes terres et de belles forêts que M. Considerant en peut avoir de médiocres pour deux cent mille dans ses Cànons, et les deux établissements, qui n'eussent pas été à cent lieues l'un de l'autre, auraient pu se donner la main et se prêter une assistance mutuelle et solidaire.

Je terminerai sur ce sujet par des vœux pour que l'appel de M. Considerant, aux amis horlogers que compte notre École sur les frontières de la Suisse et en Suisse, reste sans influence sur eux. Nous avons trop bien entendu discuter et établir, par trois d'entre eux, M. Willemain lui-même et les frères Henry, qui habitent le Texas depuis dix-huit mois, les impossibilités radicales d'une fabrique dans ce pays, pour n'être pas con-

vaincu avec eux qu'il n'y aurait que désastres, misères et déceptions de toute nature à recueillir dans cette entreprise.

Je reviens à Réunion.

Parmi les mesures, parfaitement louables, que les chefs de nos ateliers avaient prises, étaient la mise en ordre des ateliers et particulièrement l'inventaire exact de tous les matériaux de charpente, de menuiserie, de charronnage et de métallurgie.

Ce travail, entrepris par MM. Dailly, Capy et Louis, avait été exécuté par eux de la manière la plus exacte. Un ordre parfait, satisfaisant à voir, existait dans ce vaste chantier dont les entrées et les sorties étaient scrupuleusement enregistrées.

Mais ces chefs d'atelier étaient tombés en disgrâce auprès du maître d'hôtel, à cause de l'exactitude des contrôles exercés par eux à la manutention des vivres. Au dire de ce maître d'hôtel ils n'étaient plus dignes que d'être pendus ou tués à coups de fusil, et M. Duthoya, gouverné par cet homme au nom supposé, n'avait pas tardé lui-même à faire la guerre au contrôle.

En voici un exemple :

Un de nos colons, M. Boulay, demanda l'autorisation de construire, pour son usage, sur le terrain de la colonie, une maison qui, élevée avec les matériaux de la société, appartiendrait à celle-ci quand elle voudrait en user.

Jusque-là il n'y avait pas grand'chose à reprocher à la proposition et à son acceptation; mais quand M. Capy voulut, pour M. Boulay comme pour tout le monde, enregistrer les quantités de bois livrées, M. Duthoya autorisa celui-ci à prendre sans compter.

Cette porte, une fois ouverte au désordre, ne tarda pas à l'être à la dilapidation. Tous les favoris de l'administration eurent le droit d'y passer, et au jour de mon départ, le chantier était à peu près vide.

Puis, M. Boulay ayant demandé à acheter le terrain sur lequel il avait construit, ce terrain lui fut cédé en remboursement de ses actions; mais la maison?... Elle passa, oubliée, par-dessus le marché. Or cette petite part d'engloutissement, facile d'ailleurs à inventorier, peut bien s'évaluer, au moins,

à cinquante dollars	50
Report d'autre part.	14,400
	<hr/>
	14,450

REPORT :

14,450

La gérance avait fait un traité particulier avec un jardinier nommé M. Guillier, qui avait quitté la pépinière de Milianah en Algérie, pour venir diriger celles de notre société en Amérique.

M. Guillier s'était d'abord arrêté, pendant quelques semaines, à notre pépinière d'Houston dont la direction lui était spécialement confiée, et d'où, craignant la fièvre jaune, il était parti, dans le courant du mois de mai 1856, pour venir à Réunion. Il y arriva au commencement de juin et il y resta jusqu'au mois de mars 1857, huit à neuf mois, pendant lesquels son unique et continuelle occupation fut de jouer d'un accordéon qui ne tarda pas à devenir l'objet des malédictions de toute la colonie, tant les plus belles choses deviennent fastidieuses, lorsqu'on en est repu sans règle et sans mesure.

Ce n'était malheureusement pas là le seul dada de M. Guillier. Il savait par cœur, sur le bout du doigt, son catalogue de la pépinière de Milianah, ce qui lui donna, tout d'abord, l'apparence d'un homme fort instruit en horticulture; mais quand il se fut livré, pendant quelque temps, au plaisir de nous réciter ce catalogue et de n'ouvrir la bouche que pour raconter Milianah, et quand on se fut aperçu que, hors de là, sa science était plus prétentieuse que réelle, alors chacun fuyait d'un empressement égal l'accordéon et Milianah.

La satisfaction de ces deux passions ne constituant pas une occupation réelle, M. Guillier avait fini par subir les mauvaises influences de l'oïveté, il s'était fait la gazette du pays, et ne sachant bientôt plus ménager, dans ses démanagements de langue, ni femmes, ni amis, il quitta la colonie sans y laisser un seul regret.

Tout cela serait ici une superfétation double-

ment déplacée, si M. Guillier n'avait pas eu un traité qui lui assurait quarante dollars d'appointements par mois, et dont il ne serait pas, disait-il, retranché un centime.

« Je ne suis pas venu ici pour travailler, ajoutait-il, mais pour faire travailler. Qu'on m'indique un champ de travail et qu'on me donne des ouvriers, je montrerai ce dont je suis capable. »

Et la pépinière d'Houston? lui répondait-on, qui vous empêche d'y retourner?

Quant à M. Duthoya, il répondait, malgré les pleins pouvoirs de M. Considerant, qu'il n'avait rien à ordonner à M. Guillier et que cela ne le regardait pas.

Et M. Guillier, au bout de huit mois, fut remercié par le gérant, M. Bureau, à son arrivée. Mais celui-ci fut obligé, aux *termes* du contrat, d'acquitter au moins trois cent vingt dollars (16 à 1700 fr.) pour l'exhibition, si remarquablement harmonique, à Réunion, du catalogue de la pépinière de Milianah.

M. Duthoya, à son tour, fut pris de l'ambition de laisser à Réunion des monuments de ses talents en architecture.

Son cœur s'était ému de pitié pour les porcs qui pullulent dans les bois. Au lieu d'imiter les fermiers américains qui les tuent au commencement de l'hiver, afin d'avoir à consommer et à vendre, pendant toute l'année, de bonnes viandes fumées, M. Duthoya entreprit la création d'une porcherie. Il fit creuser, à la surface du roc, un vaste trou carré, auquel il destinait un hangar en bois pour couverture; mais après un énorme déblayement de pierre calcaire, déblayement qui ne coûta pas moins d'une centaine de dollars, ce travail, reconnu mauvais, fut abandonné et n'en restera pas moins éternellement béant, pour

320

100

14,870

REPORT : 14,870

rendre témoignage du passage de son auteur.

Mais ce n'est pas tout : M. Duthoya voulut aussi se construire un cottage. Il creusa de ses mains, à côté de ce monument destiné aux porcs, un trou d'environ six mètres carrés de surface, auquel il donna l'heureuse forme d'un trapèze fort irrégulier, et où il ébaucha un commencement de cheminée ; puis deux jambages de porte dont les aplombs ressemblaient beaucoup à celui de la tour de Pise. Cet édifice subit le sort de son voisin ; il resta inachevé. Il n'avait du moins, celui-là, coûté à la colonie que le temps que son directeur y avait dépensé, ce dont elle se dédommagea en ne lui épargnant pas ses lazzi.

Enfin, et ne se tenant pas pour battu, il s'attaqua à cette pauvre fontaine autour de laquelle nous avons, le docteur Nicolas et moi, aidés de quelques amis, ébauché un jardin. Armé de la puissance dictatoriale que lui avait transmise M. Considerant, il fit litière du contrat en vertu duquel le conseil d'administration de la colonie nous avait concédé le vallon tout entier, et il entreprit de transformer la fontaine en puits et son entourage en abreuvoir pour les chevaux.

Ce travail a coûté plus de cent dollars ; mais la fontaine, privée de cette douce liberté dont elle jouissait depuis des siècles, refusa complètement ses eaux à l'édifice de M. Duthoya. Plus d'une année après, lors de mon départ, son puits n'avait pas cessé d'être à sec ; mais la Providence, qui n'avait pas mis dans ce vallon un filet d'eau pour que les tourterelles, l'oiseau moqueur, les cardinaux, les oiseaux-mouches et les abeilles y mourussent de soif, rouvrit à quatre ou cinq cents mètres plus loin une fontaine d'où notre pauvre source recommença, à ciel ouvert et en liberté du moins, son cours modeste et silencieux.

100

REPORT :

14,970

Sans entrer, à l'occasion de l'administration du maître d'hôtel, dans des détails qui seraient fastidieux ici, je dois dire qu'en présence des registres tenus avec une parfaite régularité par M. Guillemet, relativement au restaurant, il serait facile de montrer, d'une manière irrécusable, que, pendant les huit mois de l'intérim de M. Duthoya, cette branche de l'administration a coûté à la société plus de deux mille dollars; ci.

2000

Nous verrions encore M. Considerant faisant lui-même, pour faciliter le départ de certains colons, des avances qui ne se sont guère élevées à moins de mille dollars dont il ne rentrera pas la moitié; soit, en perte

500

Nous devons rappeler aussi que ces avances avaient été soi-disant faites sur la cassette particulière de M. Considerant, tandis que la comptabilité constate, pour ces avances comme pour le cottage, que la société seule en restera chargée.

M. Duthoya, suivant les errements de son mandant, et voulant, disait-il, « se montrer plus grand » que ceux qui tiraient ainsi à vue sur la caisse « et ne pas s'en faire des ennemis, » M. Duthoya laissa lui-même, malgré des avertissements réitérés, créer des dettes irrécouvrables qui ne s'élèvent pas à moins de cinq cents dollars.

500

Soit, au total, environ dix-huit mille dollars.

17,970

Si enfin la société exigeait aujourd'hui le récolement exact et dûment contrôlé du mobilier de toute nature dont nous lui avons dressé l'inventaire, elle verrait que la somme des engloutissements a dû s'élever de vingt à trente mille dollars, c'est-à-dire de cent à cent cinquante mille francs.

Mais, si elle n'oublie pas l'exposé que nous venons de lui faire et qui ne peut être contredit sans porter atteinte à la vérité, elle verra que *cet engloutissement* a été, dès l'origine, le fait de M. Considerant lui-même, soit directement, soit par

les choix défectueux qu'il a faits de ses mandataires après le départ de M. Cantagrel.

Elle verra, nous ne craignons pas de le prédire, que la suppression de l'inventaire et du numérotage du bétail, et que le transport de notre beau troupeau de moutons du plateau salubre de Réunion dans les marais de la terre de Moone, preuve de l'ignorance radicale de M. Cousin et de son ami M. Brochier, porteront le dernier coup à cette branche capitale de notre établissement.

Mais il importe aussi qu'elle jette les yeux sur les *manque à gagner* qui sont dus aux défaillances de M. Considerant.

Réunion, comme centre collectif, aurait pu, dans le cours de ses trois premières années, créer, avec les États du Nord qui se livrent peu à l'élevé du bétail, un commerce de mules, de vaches et de bœufs qui, en ne spéculant, pour chaque année, que sur trois cents têtes et sur dix dollars de bénéfice net par tête, aurait produit. 3000

Un troupeau de mille à douze cents têtes aurait suffi à cette spéculation, sur laquelle j'ai recueilli, pendant mon voyage de retour, des renseignements qui ne laissent aucun doute sur le succès.

Au moyen du système d'irrigation dont j'ai parlé à la page 76, et en ne spéculant que sur six cents acres ou environ douze cents hectares, on aurait assuré à nos cultures un rendement d'au moins six hectolitres de plus par hectare ou douze cents pour la totalité, ou, à trois dollars l'hectolitre. 3600

Réunion aurait pu, avec deux moulins mus, l'un par l'eau du West-Fork et l'autre par le vent, obtenir, comme les quelques moulins du pays et beaucoup mieux qu'eux sous le rapport de la qualité des farines, un minimum de dix dollars de bénéfice net par moulin et par jour, ou par année 7000

Elle aurait pu gagner sur la scierie 1000

Elle aurait pu, en ne spéculant par année que sur deux cents peaux de bœufs qui, pesant ensemble douze mille livres, lui auraient coûté deux

14,600

REPORT : 14,600
cents dollars et qui, transformées par la tannerie en cuir à quarante sous la livre, lui auraient produit net, au minimum 2000

En créant le système de roulage dont nous avons parlé (p. 148 et 149), elle aurait facilement retiré de ce service 1000

et obtenu, à bien moindre prix, par des achats directs, la plupart des objets de consommation et de commerce employés dans la colonie, et sans compter les bénéfices qu'elle eût pu retirer de bazars secondaires établis dans les relais de son roulage.

Le bazar ou store dont la fondation a eu lieu malgré l'avis de M. Considerant, et dont l'expérience a été faite jusqu'ici dans les conditions les moins favorables, peut donner un bénéfice net d'au moins. 1000

TOTAL. 18,600

L'entreprise des conserves alimentaires, bœufs et porcs fumés, gibier en terrines tel que daims, chevreuils, dindes et poules sauvages, etc., pouvait (toutes ces choses nous coûtant au plus vingt-cinq centimes le kilo) fournir d'utiles chargements à nos wagons et nous créer à Galveston et à la Nouvelle-Orléans un commerce qui, déduction faite de cinquante centimes par kilo pour tous frais et en ne spéculant que sur un franc pour la vente et sur un poids total de dix mille kilos, nous aurait donné un bénéfice net de mille dollars.

Toutes ces évaluations et ces prévisions paraîtront d'une modération extrême à ceux qui connaissent le pays et qui savent avec quel empressement la marine américaine se charge de toutes ces choses.

On pouvait immédiatement aussi établir la distillerie, la savonnerie, la briqueterie, la poterie, et vingt autres industries de première nécessité, qui, réunies aux précédentes, auraient pu, dès la seconde année de leur établissement, donner plus de cent mille francs de revenu net de tous frais.

Les éléments principaux de toutes ces choses existaient sur le plateau de Réunion dès le mois de juillet 1855.

Mais il aurait fallu un agent exécutif qui, au lieu de faire, comme un enfant capricieux et timide, ou comme un avare, obstacle à toutes ces choses, sût les féconder par une haute et active intelligence des affaires et du gouvernement des ateliers.

Il aurait fallu un chef qui, lorsque nous lui conseillions de diriger lui-même, au lieu de critiquer toujours, ne nous répondit pas avec une sorte de dédain :

« Est-ce que je suis un conducteur de travaux ? »

Il aurait donc fallu, nous ne saurions trop le répéter, accepter l'offre de M. Godin, en qui apparaissaient la plupart des qualités nécessaires à la fondation et aux premiers développements d'une pareille œuvre.

Les insinuations de M. Considerant, au sujet de « l'englobement des fonds qui lui avaient été confiés » (*du Texas*, p. 4, et p. 5 de ce travail), exigent que nous reportions encore un instant nos regards en arrière :

Pendant l'administration de M. Cantagrel, les fonds de la société de colonisation avaient été employés à l'acquisition de treize mille acres de terre dans un rayon de six à huit milles autour du plateau de Réunion. Ces terres avaient coûté quinze à seize mille dollars, ou. 80,000 fr.

Les constructions de toutes natures. 60,000

Le mobilier : outils, marchandises, provisions. . . 50,000

Le bétail. 24,000

Total approximatif. 214,000 fr.

L'emploi de cette somme avait donné lieu à un mouvement industriel, à une animation dans les travaux, qui prouvaient, malgré de nombreuses imperfections inévitables dans de semblables commencements, tout le parti qu'on aurait pu tirer des hommes et des choses.

Les maisons, les hangars, les puits, les *fences* ou clôtures, les défrichements, les inventaires, et l'ordre en toutes choses, s'établissaient successivement, malgré les obstacles que j'ai déjà tant de fois signalés.

Si ce capital, au lieu de subir, dans son emploi et dans ses développements, les obstacles que l'agent exécutif n'a cessé de leur opposer, ou directement, ou par des intermédiaires ; si ce

capital, au lieu d'être paralysé et si notablement détérioré pendant l'année qui suivit le départ de M. Cantagrel, avait pu (chose facile) se développer par toutes les industries dont j'ai donné précédemment l'énumération, ses produits auraient non-seulement couvert, en même temps que les fautes, les frais d'une administration qui, telle que M. Considerant l'avait organisée, n'a pas coûté, jusqu'à ce jour, moins de trente mille francs par année; mais ils auraient assuré encore l'accomplissement des promesses de dividendes et de plus-values qu'il avait si solennellement proclamées.

Et que reste-t-il aujourd'hui à M. Considerant de ce groupe de phalanstériens instruits et dévoués qu'il avait appelés ses amis, et qui s'étaient consacrés corps et âme à cette œuvre?

Il ne lui reste rien, ni parmi les Français, ni parmi les Suisses, ni parmi les Américains : tous, douloureusement désillusionnés, se sont éloignés de lui sans retour.

Il ne restera pas même cet intérêt général, cette sollicitude collective dont notre colonie sociétaire eût été l'objet en Europe, sollicitude dont quelques *settlers* désormais isolés et inconnus ne pourront même pas recueillir les débris.

Et que reste-t-il donc au Texas, après la destruction du *centre collectif* et le renvoi de ses fragments à l'*appropriation privée*? Il reste, dans la personne de M. Victor Considerant, ce qu'on nomme au Texas un *land-speculator*, et, en France, un *marchand de biens*, avec six mille francs d'appointements annuels, non compris ses frais de voyage et ceux de ses mandataires, ainsi que de grosses parts dans les bénéfices à venir, mais sans les connaissances et l'activité nécessaires à ce genre de spéculation.

Il reste un homme qui, après avoir échoué dans tous les calculs de son ambition politique, a cru rencontrer au Texas, dans le commerce des terres, auquel il est dispendieusement impropre, une mine aussi féconde que celle trouvée par les saint-simoniens dans l'exploitation des chemins de fer;

Un homme qui, ayant à concilier le flegme belge avec l'humour français, n'a pas hésité à sacrifier complètement celui-ci au premier, et à désunir au lieu de rallier;

Un homme qui, après avoir demandé à l'esprit d'association et à la soif de réalisation qui règnent dans l'École, les fonds nécessaires à cette entreprise, et qui, après avoir constaté, une

fois de plus, sa radicale impuissance pratique, renvoie aux calendes grecques cette réalisation tant de fois promise, et qui était la condition *sine qua non* de notre première émigration ;

Un homme qui, dans son dernier écrit (*du Texas*), comme dans tous les précédents, caresse toujours cette passion de réalisation, toujours si féconde, et ne cesse de solliciter ses sacrifices, tout en comprenant bien dorénavant, j'espère, que si les fêtes de *la propagation* ne pouvaient, *suivant son expression* (voyez p. 158), se manifester *qu'après la mort de Fourier*, ce ne sera de même qu'après avoir cessé de subir les entraves de sa paralytique influence, que *la réalisation* pourra naître, grandir et accomplir ses destinées.

Si, du moins, la société de colonisation, en laissant ainsi *engloutir* son capital, avait conservé dans le comté de Dallas la considération que lui avait particulièrement conquise l'administration de M. Cantagrel !

Mais il nous était réservé, pour dernière épreuve, de voir le mandataire de M. Considerant appelé, avec deux de ses principaux employés, à comparaître devant le haut jury de la cour de Dallas, pour y subir une instruction.

La législation américaine, dans sa scrupuleuse sollicitude pour la liberté des citoyens, n'a pas permis que l'instruction relative aux délits fût confiée aux magistrats, quoique ceux-ci soient élus et amovibles. Elle a créé un jury spécial, nommé le haut jury, auquel, à chaque session, et avant faire droit, sont déléguées par le ministère public toutes les affaires criminelles.

Ce jury procède toujours à huis clos, et le secret de tout ce qui se passe dans ses séances est obligatoire, sous peine d'emprisonnement et de fortes amendes.

Le shérif, officier ministériel élu, chargé, sous sa responsabilité personnelle garantie par un fort cautionnement, — institution précieuse, qui manque peut-être à la législation française, — chargé de l'exécution de tous les ordres et de tous les arrêts de la cour, le shérif arriva à Réunion le 16 juillet 1857, et signifia à M. Cousin, pour le lendemain matin, un ordre de comparution devant le haut jury.

La cour, craignant sans doute que M. Cousin, comme étranger, n'eût pas suffisamment compris la nature obligatoire de la citation, renvoya de nouveau, le lendemain matin, le shérif, qui renouvela son assignation, en y ajoutant l'énoncé des

peines auxquelles s'exposent ceux qui négligent ou refusent d'y obtempérer.

Ce secret rigoureux dont le haut jury enveloppe les enquêtes de la justice criminelle a laissé à cette affaire tout ce vague d'interprétations qui nous semble plus fâcheux que la publicité.

Ce qu'il transpire toujours néanmoins de ces enquêtes auxquelles une vingtaine de personnes prennent part, nous apprit positivement que le jury avait adressé à M. Cousin des observations sévères et menaçantes sur certains détails de son administration qui pouvaient compromettre les intérêts des colons et des voisins de la colonie, et les choses n'allèrent pas plus loin.

Mais un pareil événement ne grandissait pas dans l'opinion publique le représentant de M. Considerant à la tête de la colonie ; aussi, n'attendant plus rien de la réalisation des idées, des espérances et des promesses qui avaient déterminé mon voyage au Texas, et résigné à faire une croix sur ces trois années que M. Considerant nous avait fait perdre, je quittai Réunion le 16 août 1857.

Les deux tiers des colons restants m'entourèrent au moment du départ, et quoique les tristesses d'une séparation soient presque toujours plus profondes pour ceux qui restent que pour ceux qui partent, surtout dans les tristes conditions où j'avais le chagrin de les laisser, les témoignages de sympathie de ces braves compagnons de tant de déceptions et de misères ne laissèrent place alors, dans mon esprit et dans mon cœur, que pour de vifs regrets, qui me suivirent longtemps, et que n'effaceront jamais complètement le bonheur que procure la famille et celui d'avoir retrouvé d'excellents amis dans la vieille patrie.

XVII

Le climat.

« Mais un climat... si les jouissances qu'il prodigue s'élèvent à la hauteur d'une véritable poésie; s'il multiplie la vie, s'il devient un bonheur, il peut être difficile d'en parler sans exaltation...

» Le climat est élevé à une perfection voisine de l'idéal.

» La glace, couche légère, n'y dure jamais plus de trois jours.

» Les pluies équilibrées et réparties comme pour un arrosage à commande, etc., etc. »

(M. Victor CONSIDERANT, *au Texas*, p. 47, 48 et 49.)

Avant de quitter le comté de Dallas, il me reste à parler du climat. M. Considerant avait, au printemps de 1853, employé quarante jours à traverser le Texas du nord au sud, et nous avons vu jusqu'ici que ses aperçus laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de la justesse et de l'exactitude.

Se sera-t-il moins trompé à l'égard du climat ?

Vingt-huit mois passés dans cette contrée me donnent bien le droit d'en dire aussi mon avis.

J'ai parlé, au chapitre IV, du printemps à Galveston, des nuits vraiment délicieuses du Buffalo-Bayou et des belles soirées passées au milieu des prairies.

C'était au mois de mai, au printemps de 1855.

Mais lorsque, en approchant de Réunion, dans la première quinzaine de juin, nous trouvions les fontaines et les *creeks* à peu près ou quelquefois entièrement desséchés, et que nous nous souvenions des onze mois sans pluie qui, suivant tous les

réciis, avaient marqué l'année 1834; lorsque, encore, je retrouvais un jour, au moment d'un départ, mon pauvre cheval, la tête enfoncée jusqu'aux yeux dans un trou de boue encore humide, au contact de laquelle il rafraichissait sa langue et ses naseaux desséchés par la soif, je relisais alors avec une soupçonneuse inquiétude ces belles phrases du livre qui viennent de me servir d'épigraphe, et nous avançons tous ainsi, chaque jour un peu plus et à notre corps défendant, dans cette carrière d'innombrables déceptions qui justifiaient si mal notre immense confiance et qui justifient si bien le titre de ce travail¹.

Les chaleurs étaient quelquefois augmentées encore par la brise, qui, traversant des prairies desséchées, sous un soleil presque perpendiculaire, venait nous envelopper de ses bouffées brûlantes.

Cette brise, il est vrai, nous arrivait le plus souvent à une température modérée qui la rendait délicieuse, mais délicieuse comme le verre d'eau fraîche au milieu de la fièvre, par contraste à l'abattement douloureux que produit, pendant plusieurs mois, une température de trente à quarante-cinq degrés à l'ombre.

C'est donc réellement payer un peu cher cette emphatique « couronne de tous les bienfaits que la nature semble s'être plu à réunir sur le haut Texas. » (*Au Texas*, p. 49.)

Malgré cette haute température, les lauriers-roses et les magnolias avaient disparu sans que nous pussions alors nous expliquer cette disparition, dont nous nous consolions cependant par l'espérance d'y suppléer au moyen de la culture.

Enfin, l'automne arriva. Quelques beaux orages vinrent ramener l'eau dans notre citerne, dans nos *creeks*, dans nos fontaines, et l'espérance dans nos cœurs.

Un de ces orages foudroya, à dix pas de moi, l'angle d'un de nos bâtiments sans y mettre le feu et sans autres dégâts que quelques planches brisées.

Puis vint l'hiver en décembre, dont la moitié des jours furent marqués par de la gelée, et, pour quelques-uns, jusqu'à treize degrés.

Les observations thermométriques relevées sur le plateau de

¹ Le premier titre adopté pour ce travail était : *Déception : le Texas et l'École phalanstérienne.*

Réunion ont toujours montré une température inférieure de trois à quatre degrés à celle de la vallée.

En janvier, nous eûmes vingt-trois jours de gelée, entre autres onze de suite, ce qui compromettait un peu cette phrase sentencieuse : « La glace, couche légère, n'y dure jamais plus de trois jours. » (*Au Texas*, p. 49.)

Février en eut encore sept et mars deux, et le thermomètre descendit jusqu'à quinze degrés dans nos cabanes, qui, grâce à leurs parois toutes disjointes et aux toits perméables construits par l'architecte M. Cousin, se mettaient parfaitement en équilibre avec la température extérieure.

Lorsque nos poêles étaient allumés, chacune des innombrables fentes des parois de nos cabanes faisait l'office d'un tuyau de soufflet.

On se brûlait d'un côté, on gelait de l'autre; aussi préférait-on, pendant le jour, allumer des feux au milieu de quelque clairière abritée de la forêt, où l'air, circulant sans obstacle, était beaucoup moins pénible à supporter.

C'était un état de choses vraiment cruel et décourageant pour tout le monde; mais pour les femmes et pour de tout petits enfants!...

J'ai vu notre si respectable madame Vigoureux pleurer le matin au foyer de la cuisine, où elle venait réchauffer ses doigts dévorés par l'onglée.

Je proposai de transporter au bureau le seul malade qui existât alors à l'infirmerie, et de laisser cette pièce, qui avait un poêle, à la disposition de cette dame; mais madame Considerant refusa pour sa mère et pour elle.

Les cinq pauvres foyers que possédait la colonie, à la boulangerie, à la cuisine, à la salle à manger, à l'infirmerie et au bureau, étaient sans cesse entourés d'enfants violets, et de femmes bleuies par le froid et d'hommes grelottants et maudissant tous le livre qui nous avait si radicalement fourvoyés.

Cependant M. Considerant écrivait d'Austin que cet hiver et les deux années de sécheresse extrême qui l'avaient précédé n'étaient que des choses *exceptionnelles* et *inouïes* jusque-là au Texas.

Mais notre voisin, M. Coombès père, qui habite le pays depuis seize ans, nous disait et nous répétait qu'il avait vu des hivers bien plus rigoureux, des hivers pendant lesquels les daims et les chevreuils gelaient dans la vallée.

Pour soutenir le moral de nos compagnons, nous les forçons de convenir que, lorsque nous aurions de bonnes maisons comme nos maisons de France, toutes nos douleurs se trouveraient bien légères dans une contrée où le bois abonde et sur un plateau d'où l'humidité paraît à jamais bannie.

Les étés de 1856 et de 1857 ressemblèrent à ceux de 1854 et de 1855. Nos fontaines, tarées dès le mois de juin 1856, n'avaient pas encore reparu au mois d'août de l'année suivante.

Mais l'hiver qui sépara ces deux étés fut encore bien plus *exceptionnel* et bien plus *inouï* que le précédent.

Il nous offrit, à la fin de février, un phénomène qui mérite d'être décrit, et que la gérance, à qui j'en avais envoyé la description, n'aura pas osé publier dans le bulletin, par la crainte sans doute que cette dure vérité ne déplût à M. Considerant.

Il tomba un jour une légère couche de neige, suivie d'un brouillard épais, puis d'une gelée qui changea le tout en verglas.

Pendant trois jours le brouillard et la gelée se succédèrent ainsi sans interruption et de telle sorte que tous les objets qui en furent atteints, depuis l'herbe la plus menue, les cadavres des insectes, la pierre ou les morceaux de bois les plus petits et la branche la plus mince, jusqu'aux arbres les plus gros, tout fut enveloppé d'une couche de verglas parfaitement transparente et épaisse d'un à trois centimètres.

Les arbres ressemblaient à d'immenses lustres de cristal qui, au moindre souffle de la brise, produisaient un cliquetis des plus singuliers, et dont chaque lame laissait voir très-distinctement la petite branche qui lui servait de support.

Les objets plus petits, placés à la surface de la terre, ressemblaient à ces vases ou à ces boules de cristal dans lesquels sont renfermés des dessins et des peintures de toutes sortes d'objets et dont sont décorés, à Paris, tous les magasins de cristaux.

Quelques arbres de Judée, qui avaient déjà commencé leur floraison, produisaient un effet charmant avec leurs fleurs ainsi cristallisées.

Mais les animaux, privés de toute nourriture, sauf quelques-uns qu'abritait une grande étable que M. Cantagrel avait fait construire, mugissaient tristement autour de nos habitations, et parvinrent en quelques jours à un état de maigreur et d'affaiblissement dont le spectacle ajoutait notablement à la tristesse générale.

Au bout de huit jours le vent du nord vint souffler violemment sur cette immense cristallisation qui ne s'est pas étendue au Texas à moins de deux cents kilomètres carrés. Les branches des arbres, chargées outre mesure, se brisaient de tous côtés, tombaient avec fracas et entraînaient dans leur chute, avec des bruits de tonnerre, les vieux arbres que le temps et l'incendie avaient minés jusque-là sans pouvoir les abattre.

Le parcours de la forêt était vraiment dangereux pendant cette débâcle, et les routes qui la traversent furent longtemps difficiles au milieu de tous ces débris.

Nous eûmes alors l'explication d'un autre phénomène qui nous avait fort intrigués, le docteur Nicolas et moi, depuis notre arrivée : les arbres sont presque tous brisés à leur sommet et présentent des pointes écartelées et sèches qui les découronnent et les déshonorent. Nous attribuions ce triste phénomène aux incendies qui visitent fréquemment et alternativement tous les bois en Amérique ; mais comme il se remarquait de même sur des arbres que le feu n'avait jamais atteints, le docteur Nicolas persistait à chercher l'explication ailleurs. Aujourd'hui le doute n'est plus permis, et nous savons, de la bouche des plus anciens habitants du pays, qu'il se passe rarement cinq ans sans que la nature tout entière soit ainsi plus ou moins longtemps enveloppée de cristaux et hachée par leur poids et leur chute.

La Louisiane elle-même est habituée à des hivers peu longs sans doute, mais assez rigoureux pour qu'ils se soient toujours opposés aux cultures tropicales autrement qu'avec le secours d'abris et de soins dispendieux.

Aussi prétendre, comme le fait M. Considerant, « que la question de la banane est désormais résolue au Texas, » parce qu'un amateur de jardin, ou un spéculateur, M. Guilbaud, parvient à San Antonio à conserver des bananiers en les enfouissant pendant l'hiver, c'est être aussi judicieux que le serait notre prétention en France d'avoir résolu la question de l'orange en le conservant dans nos serres.

Cet hiver de 1856 à 1857 dura trois mois, avec quelques intervalles de hautes chaleurs pendant lesquelles la végétation repartait avec une vigueur étonnante pour être détruite de nouveau jusqu'à trois fois.

Pas un chêne ne fut épargné. Ils ressemblaient tous, vers la

fin d'avril, à des arbres ravagés par l'incendie ou que la sève a complètement abandonnés à la fin de l'automne.

Quelques-uns, d'au moins cinquante centimètres de circonférence, étaient gelés jusqu'au cœur.

Mais à quelque chose malheur est bon : les chenilles qui firent leur éclosion à cette époque, surprises ainsi sans vert, périrent toutes de faim ; mais auparavant elles envahirent nos cabanes pour y chercher quelque nourriture, et c'est chez nous que la plupart expirèrent.

Les blés, gelés trois fois aussi et repoussant toujours, ne donnèrent en fin de compte que les plus pauvres récoltes.

Nous eûmes alors, à l'occasion des plantations de maïs, la preuve de l'intelligence directrice de MM. Considerant et Cousin en matière de culture : nous leur avons entendu répéter cent fois qu'il suffisait de gratter la terre avec une branche d'arbre pour obtenir d'elle de magnifiques récoltes, et, tout fiers de leur voyage dans l'ouest, qui les rend plus forts contre les critiques de ceux qui n'étaient pas allés si loin de ce côté, ils répétaient sans cesse sur tous les tons de la sentence magistrale : « Les Mexicains ne font pas autrement. » Belle autorité, vraiment !

Deux de nos laboureurs, semant en même temps deux portions de terres limitrophes, firent chacun un travail différent. L'un, un pauvre Suisse, ramené chez nous par la misère, se laissa séduire par les belles paroles de M. Cousin et se contenta de semer ses graines de maïs dans une terre à peine écorchée ; l'autre, un vrai laboureur, venu de la Chapelle-Gaugain, fit sa plantation après un véritable labour français. Le maïs du premier s'éleva à peine à soixante centimètres et sécha sur pied ; celui du second, haut de un à deux mètres, était encore, malgré l'extrême sécheresse, parfaitement vert et touffu au moment de mon départ.

Si du moins toutes ces leçons, envoyées par la Providence à l'orgueil de M. Considerant et à la naïveté imitative de son aide de camp, les avaient amenés à résipiscence ! Mais il suffit de lire cette triste brochure intitulée *du Texas*, pour voir que ces malheureuses gens-là sont destinés à mourir dans l'impénitence finale.

Je le répète, la terre du Texas, dont la fertilité ne mérite aucune des exclamations de M. Considerant et qui, comme toutes les terres, perd sa fertilité sous l'influence de cultures toujours

semblables, incessamment répétées et privées jusqu'à présent de la rénovation que procure en Europe la science des engrais, la terre du Texas n'a nulle part, avant de longues années, à offrir aux capitalistes, élevés au milieu des raffinement intellectuels et matériels de la civilisation, qu'ennuis, dégoûts, misères et déceptions.

Les seuls immigrants qui puissent tirer parti, pour un avenir moins éloigné, des ressources de ce pays, sont les paysans européens qui, habitués d'avance aux misères morales de leur éducation et aux misères matérielles de leur existence, peuvent atteindre peu à peu, sans trop de regrets, un bien-être qui jusqu'à présent les fuit presque toujours en Europe, et qu'ils vont tant qu'ils peuvent, désertant les campagnes, essayer de trouver dans les villes.

Quelques ouvriers, habiles dans les travaux industriels de première nécessité, peuvent y prospérer aussi, s'ils sont assez sages pour se préserver de l'influence fatale des boissons alcooliques.

L'association, à laquelle M. Considerant a failli si complètement, pouvait seule amener utilement au Texas tous les éléments sociaux en créant, — pour ceux qui ne peuvent renoncer, ni pour eux ni pour leurs enfants, aux bienfaits d'une éducation libérale et aux jouissances d'une société de bonne compagnie, — un centre intellectuel, artistique et scientifique qui pût faire retrouver au milieu du désert quelques-uns des bienfaits de la civilisation.

Ce que je dis ici en général, je le répète en particulier pour les terres nouvelles que M. Considerant, poussé par sa rancune contre Réunion, est allé acheter dans les environs de San Antonio, assez loin (suivant la maxime : *Diviser afin de régner*) pour que les immigrants des deux établissements ne puissent ni s'entendre, ni s'aider, ni se secourir les uns les autres, et dans l'espérance de peupler ces nouvelles terres de « gens sur lesquels il puisse compter, » fabriqués tout exprès pour lui, c'est-à-dire qui n'aient ni des yeux pour voir sa complète et toujours hostile nullité en présence du travail et de ceux qui s'y dévouent, ni de ces caractères qui se permettent de comparer et de discuter les prétentions et les œuvres d'un chef.

La contrée qui environne San Antonio est (tout le monde le sait au Texas) beaucoup moins fertile, beaucoup plus aride en-

core que celle de l'est. Si j'avais besoin de nouvelles affirmations à cet égard, M. Considerant lui-même ne m'en laisserait pas manquer.

Il avait dit à l'occasion du climat de Dallas et des environs :

« Toutes nos cultures européennes y réussissent à merveille, sans arrosage, sans sarclage, sans soins d'aucune sorte. » (*Au Texas*, p. 46 et 49.)

Trois années de dure expérience nous ont assez prouvé qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ces déclamations dont nous trouvons, en 1855, le solennel démenti, aux pages 40 et 41 de la brochure de M. Considerant intitulée *du Texas*.

« Il faut savoir, dit-il, que sous la domination espagnole, la vallée plate et très-ouverte où coule le San Antonio était, sur de longs espaces, sillonnée d'*asequias* ou canaux d'irrigation, dont plusieurs subsistent et marchent encore; les autres, à demi comblés, sont faciles à rétablir. L'état de guerre inauguré dans le pays en 1810, pour ne cesser qu'à la reconnaissance du Texas comme membre de l'Union américaine, a détruit ce système. Cette belle création d'unité, due à l'action des missionnaires espagnols, n'étant ni dans les traditions, ni dans les habitudes, ni même dans l'esprit des nouveaux maîtres du pays, l'abandon a continué l'œuvre de la guerre.

» Mais si l'œil s'attriste à voir sur les territoires dépendant de la ville et des anciennes missions échelonnées le long du San Antonio, tant de cultures encore si florissantes au commencement du siècle, transformées aujourd'hui en immenses jachères, les morceaux placés sous l'action des *asequias* qui fourmillent encore, et le contraste merveilleux qu'ils offrent cette année avec la campagne ambiante, par l'enseignement qu'ils font éclater, par l'idée qu'ils commandent de ce que l'on peut faire dans ce pays, de ce que, en tout état de cause, l'on y peut assurer *en assurant l'eau*, me dédommagent amplement pour ma part.

» Tous les champs de maïs atteints par l'irrigation font entendre le même langage : *Avec l'irrigation on peut tout.* »

En présence de cet hommage rendu à l'irrigation en 1857, qu'on se souvienne, pour bien apprécier la valeur du jugement de M. Considerant et sa puissance comme directeur de colonisation, qu'on se souvienne du *suprême* dédain avec lequel,

en 1855, cet officier du génie de France accueillait, « comme une idée de géant, » l'idée d'un barrage du West-Fork, destiné non-seulement à faire mouvoir un moulin et une scierie, mais encore à fertiliser, *par l'irrigation*, une étendue considérable de nos terres dans la vallée de Réunion.

Qu'on n'oublie pas non plus que ces irrigations de San Antonio étaient dues à *des associations*, aux missions catholiques, et qu'elles ont été abandonnées ou détruites par *l'appropriation privée*.

Qu'on se souvienne encore que M. Considerant nous vante les œuvres d'association et nous en montre la nécessité en matière de culture, au moment où il achève, par le ministère obtus de son agent intime M. Cousin, la destruction brutale de l'association de Réunion.

Qu'on se souvienne enfin qu'il fait, en 1857, la critique « des habitudes enfermées et de l'amour de l'isolement si caractéristique chez les Américains » (*du Texas*, p. 42), au moment où il force les sociétaires de Réunion à quitter cette colonie ou à s'installer *isolément* sur ses terres, usurairement vendues jusqu'à six fois plus qu'elles ne valent.

M. Considerant aurait-il donc, à l'occasion, deux poids et deux mesures ?

Serait-il socialiste en théorie, dans la pratique des appels, et antisocialiste dans la pratique de l'association ?

Je n'hésite pas à répondre affirmativement.

XVIII

Le retour.

C'est la cendre des morts qui créa la patrie.

(LAMARTINE.)

On y vit près de ses ancêtres,

On y meurt près de ses amis.

(CHATEAUBRIAND.)

Il avait fallu, pour quitter la patrie, où tant de liens, où tant de souvenirs m'attachaient ; où cette parole de Fourier : « Ne songez point à vous expatrier, » et où tant d'espérances auraient dû me retenir ; il avait fallu cette soif de réalisation dont sont incessamment dévorés ceux qu'anime la foi dans un meilleur avenir ; cette foi qui, comme toutes les inspirations religieuses sorties de l'Évangile, pousse irrésistiblement au sacrifice ceux qui en sont possédés.

Parti avec des hommes qui, comme moi, avaient cru à la puissance de l'esprit qui nous avait appelés et à sa fidélité aux principes de solidarité qu'il avait si longtemps enseignés, je suis resté jusqu'à ce qu'il eût rompu le dernier lien de cette *Réunion* au nom de laquelle il nous avait proclamés *Légion* (*au Texas*, p. 174).

Ménage, travaux, secours et éducation sociétaires, tout avait été méconnu, empêché, repoussé ou détruit par lui. Il avait arboré le drapeau de l'individualisme le plus froid (voyez p. 112 à 116, et *du Texas*, p. 56 à 59, l'histoire du pauvre Miqué), et prêché même la spéculation sur les dépouilles des victimes (voir p. 237, et *du Texas*, p. 24).

Après deux années d'efforts et de luttes inutiles contre ces attaques incessantes de l'esprit du mercantilisme insolidaire, il devait être légitime de songer au retour.

Je quittai donc Réunion le 18 août 1837, à huit heures du matin.

Mon wagon portait, outre mes bagages particuliers et ceux de mon conducteur, d'épaisses couvertures, un hamac, des provisions de bouche calculées pour trente jours, des ustensiles de cuisine, mes armes, mes munitions, un paquet de cordes et quelques petits outils.

Les provisions de bouche consistaient en *bacon* (on prononce *béconne*, lard fumé), *crackers* (petits biscuits de mer), quelques pains, café, thé, sucre, sel, boîtes de sardines, une bouteille de vieux cognac et un sac d'avoine pour les mules.

Les ustensiles de cuisine étaient une petite poêle, une casserole, deux bols, deux gobelets, une cafetière à filtre, un petit tonneau pour la provision d'eau, des allumettes chimiques, quelques bougies et un bougeoir.

Mes armes étaient un bon fusil double, système Lefauchaux, une petite carabine double à balles coniques, une paire de grands pistolets doubles, une paire de pistolets de poche, un poignard; en outre, des cartes géographiques, une longue-vue, une boussole, une bonne montre, mais à boîtier d'argent, ce qui éveille beaucoup moins la cupidité, une montre solaire, des carnets de papier blanc et des crayons.

Une petite boîte de secours médicaux contenait du linge, de la charpie, du fil et des aiguilles, un rouleau de taffetas d'Angleterre, un rouleau de diachylon, trois flacons, un de sulfate de quinine, un d'iodure de potassium et un d'ammoniaque, quelques pilules d'extrait gommeux d'opium, un appareil de ventouses complet et les principaux instruments du dentiste et de la petite chirurgie.

Tel était le *vade mecum*, le bagage qui m'avait semblé nécessaire, comme dans mon premier voyage, pour être prêt à tout événement pendant cent cinquante lieues parcourues à petites journées à travers le territoire indien.

Je m'arrêtai quelques heures à Dallas pour y serrer la main à une douzaine d'anciens colons de Réunion, qui avaient trouvé là, à force de travail, quelques compensations à la destruction de notre établissement sociétaire, et pour y prendre des lettres

de recommandation que l'excellent docteur Prior's avait eu la bonté de m'offrir pour quelques-uns des principaux professeurs des universités du Nord.

J'avais, quelques jours auparavant, assisté dans cette ville à un meeting tenu par une des célébrités du Texas, le général Sam-Houston.

Tout jeune et à la suite de dissentiments avec ses frères et sœurs, il était allé se mêler aux tribus indiennes du Texas, avait adopté leurs mœurs, leur costume, et était devenu un grand chef parmi elles.

Plus tard, il contribua puissamment à la déclaration d'indépendance de cette contrée. Poursuivi par Santa-Anna, il osa, avec moins de huit cents hommes, attaquer ce chef célèbre dans un retranchement où il s'était renfermé avec seize cents Mexicains, et, par une manœuvre des plus hardies, mit son armée en déroute et le fit prisonnier, événement dont les États-Unis conservent précieusement le souvenir sous le nom de *bataille de San Jacinto*.

Après l'annexion du Texas à l'Union américaine, il fut nommé président de cet État, puis membre du sénat de Washington.

En 1857, il brigua de nouveau le suffrage des Texiens pour la présidence de l'État; mais deux grands partis se trouvaient alors en présence : les *know-nothings* et les *démocrates*; les premiers, ennemis acharnés de l'admission des étrangers à l'exercice des droits politiques, et les seconds, favorables à cette admission.

Le parti le plus nombreux, les démocrates, reprochait au général Houston de repousser les étrangers et d'avoir des tendances à l'émancipation des esclaves. Dans un meeting tenu précédemment au centre de l'État, à Waco, ils avaient repoussé sa candidature, et il parcourait le Texas pour se justifier des insinuations et des accusations dont il avait été l'objet. Il parla pendant trois heures avec facilité, quelquefois même avec éloquence, et j'aurais souffert davantage en voyant ce vieil et respectable guerrier obligé de venir se justifier ainsi devant ses concitoyens auxquels il avait rendu tant de signalés services, si son discours n'avait été malheureusement entremêlé de plaisanteries triviales et de cris d'Indien destinés à égayer l'auditoire, au grand détriment, suivant moi, de la dignité de l'orateur.

Un avocat, payé par la commission du meeting de Waco, et

chargé de soutenir les accusations qui avaient motivé l'exclusion, le suivait partout et prenait la parole après lui. Cette manœuvre réussit, et Samuel Houston échoua dans sa candidature.

Un jeune horloger français, M. Eugène Henry, m'ayant prié de le conduire à Sherman, ville située à environ soixante-dix milles (une trentaine de lieues) sur la route de Preston, j'acceptai avec bonheur cet excellent compagnon de voyage.

A midi, nous nous arrêtâmes pour dîner, à deux milles de Dallas, chez un de nos anciens colons suisses, M. Jacques Nusbeaumer, qui a fondé là une jolie ferme, et qui, associé à son compatriote Boll, dont il a épousé la sœur, paraît, tout en regrettant la Suisse, heureux de cette prospérité que produisent peu à peu l'ordre et un travail auquel on a été habitué dès l'enfance. Ils ont joint à leurs travaux d'agriculture la profession de boucher, que le voisinage de Dallas leur rend facile et lucrative.

A la fin du jour, nous nous arrêtions pour camper auprès d'une petite citerne d'eau pluviale filtrant lentement au travers des terres, et nous soupions avec les restes d'un poulet emporté de Réunion, et avec du café froid, sans nous donner la peine d'allumer du feu.

Je dirai ici, une fois pour toutes et afin de n'y plus revenir, l'ordre et l'ordonnance de nos repas :

Le matin, dès notre réveil, master Jules Haizé, mon conducteur, soignait ses mules et les préparait pour le départ, pendant que j'allumais le feu et que je faisais le café. Il s'armait ensuite de la poêle, y étendait quelques tranches de *bacon*, qui, une fois frites, laissaient un jus dans lequel de la farine délayée s'étendait et se dorait en crêpes excellentes, ou dans lequel nous faisons frire les œufs que nous fournissaient quelquefois les fermes des bords de la route.

Presque tous les jours, quelques bonnes pièces de gibier, qui se promenaient sur notre chemin et qui paraissaient très-curieuses de nous regarder passer, venaient, dans notre poêle, rompre la monotonie un peu prosaïque de notre lard fumé.

Enfin, les sardines servaient d'entremets, et le café tenait lieu d'un excellent dessert.

Quant au vieux cognac, il servait à corriger l'eau, quand elle se permettait de n'être pas bonne.

Là me manquait un petit bidon-filtre que j'avais fait faire

à Paris, chez M. Ducommun, en 1854; mais le plaisir que j'avais eu à l'offrir à de braves amis qui restaient à Réunion, condamnés à boire l'eau trouble de la citerne de M. Cousin, me consolait de son absence. Je ne saurais trop en recommander l'usage dans de pareils voyages. En le plaçant dans un courant d'air et en l'enveloppant d'un linge mouillé, on a continuellement de l'eau fraîche et claire, bonheur inappréciable sous de hautes latitudes.

Je dois redire un mot encore du gibier du Texas : j'ai déjà parlé des daims et des chevreuils. Ceux-ci se rencontrent rarement sur les routes; il faut les chercher au fond des forêts; il en est de même du racoon (raton, espèce de petit ours) et de l'opossum, espèce de sarigue, dont la chair, en civet, ne nous a paru céder en rien à celle du lièvre, et me semble mériter que ces deux animaux, très-peu sauvages et nullement offensifs, soient l'objet d'une expérience d'acclimatation en France.

Si M. Considerant n'avait pas repoussé aussi péremptoirement mon désir de profiter, pour les relations de notre colonie avec le Jardin des plantes de Paris, des bienveillantes manifestations de M. le professeur Duméril, ces relations eussent facilement pu être précieuses pour les deux établissements et donner lieu à d'utiles échanges.

Les rivières, outre d'excellents poissons dont l'alvin ne serait peut-être pas très-difficile à transporter en Europe, possèdent une énorme grenouille, dont les os des cuisses, longs de huit à dix centimètres, soutiennent une chair de poulet excellente, que mangent tous les Américains, et qui est assez abondante pour qu'un seul de ces animaux fournisse un plat plus copieux que vingt grenouilles de France.

La voix de cette grenouille, véritable basse-taille du genre, nous avait fortement intrigués, lorsque, dans notre premier voyage et avant de la connaître, nous l'entendions coasser la nuit au bord des eaux près desquelles notre campement était établi.

Enfin, les dindes sauvages, les poules de prairie, les lapins et les écureuils, se rencontrent fréquemment sur les routes, et surtout, en abondance, les tourterelles et les perdrix.

Le 19, nous traversions Mac-Kinney, bourgade décorée du titre de chef-lieu du comté de Collins.

Le 20, nous traversions la ville de West-Town, composée

d'une douzaine de maisons de bois, et le soir, nous laissions avec un vif regret notre jeune et bon compagnon, M. Henry, à Sherman, but de son voyage, et bourgade chef-lieu du comté de Granson.

Le 21, nous arrivions à Preston, dernier village du comté, sur la rive droite de la rivière rouge.

Cette rive est, là, taillée à pic, à une profondeur d'au moins trente mètres, dans une argile rouge qui teint fortement les eaux de la rivière et justifie son nom.

La rive opposée, sur laquelle commence le territoire indien, est basse, et, si l'on en juge par les traces de l'eau laissées à une grande hauteur sur l'escarpement de la rive droite, le territoire doit être inondé sur une grande étendue pendant la saison des pluies.

Aussi son terrain, tout d'alluvion, est-il couvert de forêts magnifiques, dans lesquelles j'avais hâte de m'engager.

Mais j'étais bien aise aussi de prendre langue au store où je m'étais arrêté, et sous la véranda duquel des Indiens étaient assis.

Ma barbe blanche, épaisse et longue alors de plus de trente centimètres, fixait particulièrement leur attention, et lorsque, répondant aux questions du *store-keeper* américain (gardien du store), je dis que nous étions, mon conducteur et moi, des *Frenchmen* (Français), l'attention et les questions redoublèrent.

Avant nous, ce brave négociant n'avait jamais vu de Français, et, me prenant vivement par la main, il me conduisit au fond de son magasin et me plaça en face de deux gravures enluminées, l'une représentant les trois Napoléon et l'autre la Fayette; puis, avec le ton d'un professeur qui fait subir un examen, il me dit en me regardant fixement :

« — Connaissez-vous cela ? »

» — Oui, lui répondis-je, trois Napoléon et la Fayette; et je les ai vus tous les quatre.

» — Oh !... ajouta-t-il, ne sont-ce pas quatre grands hommes ? »

» — Oh !... *certainly!* » répondis-je à mon tour, avec le bonheur de trouver dans un désert, à deux mille cinq cents lieues de la France, un pareil hommage rendu aux illustrations de mon pays.

Un vieil Indien, nommé John, paraissait, plus encore que les autres, frappé de la longueur de ma barbe, et malgré

la circonspection ordinaire et pleine de dignité de ces braves gens, il me demanda la permission de la toucher. Il la pressa plusieurs fois dans sa main; il y passa ses doigts pour en sonder l'épaisseur; puis, montrant, par opposition et avec une pantomime très-expressive, la rareté et le peu de longueur de la sienne, il indiquait de nouveau la mienne en disant en anglais : « Oh ! belle barbe ! douce barbe ! magnifique barbe ! respectable barbe ! »

J'avais déjà vu, à l'autre extrémité du Texas, à Houston, plusieurs membres d'une petite tribu indienne restée dans le pays, où elle vit des produits de sa chasse, et dont le costume ressemble beaucoup, pour la forme, à celui des montagnards écossais; mais je voyais là, pour la première fois, un vêtement fait tout entier de peau de daim et tanné de manière à être de la plus grande souplesse. Les bords de chacune des pièces, dont ce vêtement (paletot et pantalon) est composé sont découpés, en lanières minces de huit à dix centimètres de longueur, qui forment, sur chaque couture, une frange moins jolie que bizarre.

John nous offrit des tranches de bœuf séchées au soleil que nous trouvâmes bonnes, et qui remplacèrent pour nous les chiques de tabac que les Américains, et même les femmes; ne cessent de mâcher.

Après avoir fort mal diné au *boarding* de madame Bloom, nous traversâmes en bateau le Red-River, à une heure de l'après-midi, et nous allâmes camper à douze milles de là, dans la forêt indienne.

Nous avons parcouru, pendant plus de deux milles, cette forêt luxuriante qui nous était apparue des hauteurs de Preston, et dont la végétation est si admirablement activée par les débordements annuels de la rivière Rouge. Des platanes et des sycomores énormes, arbres rares dans le haut Texas, donnent à la végétation de cette partie du territoire indien un aspect plus varié, moins vulgaire et d'un vert plus frais et plus tendre; mais quand la terre d'alluvion cessa, les arbres à feuillage clair disparurent et les forêts reprirent leur physionomie sévère pour ne la plus quitter jusqu'à la fin du voyage.

Là, comme au Texas, on ne trouve que quelques très-médiocres fruits sauvages : de toutes petites noix qu'on nomme pacanes, des prunes âpres, une espèce d'épine-vinette des plus acides, quelques mûres et des raisins sauvages.

Un seul fruit, celui du plaqueminer, est naturellement bon. C'est une espèce de nèfle qui, lorsqu'elle est ramollie et prise à temps, offre un goût d'abricot très-prononcé et très-fin.

Mais le raisin, qu'est-il possible d'en dire depuis qu'un colon de Réunion, cherchant à s'étourdir sur le sort qu'il a fait à sa famille, en jetant sur les terres du Texas son dernier enjeu et des enfants élevés pour des professions libérales et non pour les travaux manuels d'une ferme, — depuis que ce colon, dis-je, a écrit dans le bulletin de notre société, en date de janvier 1858, que « le vin du Texas, qu'on dirait du vin de Chypre mêlé avec du vin d'Espagne, est destiné à prendre rang parmi les premiers vins du globe ? »

Nous avons fait du vin à Réunion avant que ce colon y arrivât, et nous avons apprécié, mais infiniment moins emphatiquement quant à la qualité, le bienfait d'une semblable récolte dans un pays dépourvu de tant de choses.

La vigne croît naturellement au Texas, c'est vrai; mais que pourra-t-elle produire tant que, dans les vallons qui la nourrissent, le thermomètre descendra, comme il le fait presque tous les ans, de quinze à vingt degrés au-dessous de zéro.

C'est enfin avec autant de jugement, qu'à l'envi de son ami M. Cousin, qui nous avait annoncé du froment de huit pieds de haut, — c'est avec autant de jugement que le même colon a vu le maïs prendre « des proportions arborescentes, » une hauteur de « cinq mètres, » et qu'il promet à Réunion des figes et des amandes, comme si les arbres délicats qui les produisent pouvaient donner des fruits avec de semblables températures.

Les lois relatives à la puissance paternelle peuvent permettre qu'un père prépare de semblables déceptions à sa famille; mais quand le public est exposé à se laisser fasciner par de telles exagérations, c'est un devoir de protester, d'avertir et d'éclairer.

Lorsque le Texas, en 1845, entra comme État dans l'Union américaine, presque tous les Indiens qui habitaient son territoire refusèrent de se soumettre au nouveau gouvernement et se retirèrent peu à peu et de plus en plus vers le *far ouest* (l'ouest lointain).

Il n'en fut pas de même pour les États situés au nord, entre la rivière Rouge et l'Arkansas et au delà, jusqu'au Missouri. Il y eut aussi des émigrations, mais plusieurs nations, et entre

autres les deux principales, les Choctaws et les Cherokees, firent un traité avec le gouvernement des États-Unis, auquel ils cédèrent leurs vastes territoires.

Cette cession avait pour clauses principales : 1° des subsides assez considérables en argent, qui devaient être payés aux chefs pendant un certain nombre d'années ; 2° le droit, pour ceux-ci et leurs nations, de résider à perpétuité sur les territoires cédés, et sans qu'aucun Américain ou tout autre étranger eût le droit de s'y établir autrement qu'en épousant une fille indienne.

Il y eut cependant deux exceptions à cette clause : la première, en faveur des établissements militaires, des forts qu'il plairait au gouvernement d'établir et de certaines agences (*agency*), pour lesquelles il s'est réservé de patenter les titulaires.

Ces agences sont des stores ou bazars pourvus de tous les objets d'habillement, d'armement, d'ameublement, d'outillage et de nourriture que les Indiens peuvent désirer, et qu'ils prennent en échange des produits de leur sol et de leurs industries.

Ces patentes, qui donnent lieu à des bénéfices considérables, sont très-recherchées des Américains.

Mais le gouvernement, par une prévoyance qu'on ne saurait trop louer, s'est réservé le droit de les délivrer, afin de préserver autant que possible ces nations des effets pernicieux produits par les boissons alcooliques, dont la vente est prohibée.

Les agents ainsi patentés sont des espèces de consuls ordinairement très-exacts à observer les instructions de l'administration qui les nomme, parce que, obligés de faire des avances et des crédits considérables, ils sont radicalement ruinés le jour où, la patente leur étant retirée, ils sont obligés de quitter immédiatement le pays.

Malgré la prohibition sévère du wiskey et les louables efforts des sociétés de tempérance, la contrebande en fait entrer beaucoup trop encore dans ces territoires annexés à l'Union, et l'usage de ces boissons détériore déplorablement l'excellent caractère de ces Indiens aussi bien que celui des Américains.

L'ivresse causée par cette détestable eau-de-vie de maïs n'a rien qui ressemble à l'ivresse produite par nos vins de France. C'est presque toujours une fièvre stupide de férocité qui enfante tous les assassinats dont cette terre de liberté est perpétuellement souillée. L'action gouvernementale, qui n'intervient jamais dans la vie particulière des citoyens, serait sans

doute, grâce à son absence, une bien belle chose, si elle n'était pas sans cesse remplacée, sans autre contre-poids que les condamnations presque toujours impossibles des jurys, par l'intervention plus ou moins ivre du rifle, du poignard ou du revolver.

Les mariages des blancs avec les filles des Peaux Rouges sont une occasion de fortune pour les premiers quand ils ont l'amour et l'intelligence de l'ordre et du travail agricole. Chaque nouveau membre de la famille indienne devient propriétaire de tout le terrain qu'il peut clore, et il est rare que le chef de famille soit assez pauvre pour ne pas pouvoir donner à son gendre plusieurs têtes de chaque espèce de bétail et même un nègre ou une négresse. Avec ces éléments, dans un pays où la multiplication du bétail n'a pas de limites, l'agriculteur qui sait supporter les difficultés des premières années et qui sait mériter la confiance de sa nouvelle famille, voit peu à peu l'abondance régner dans son ménage.

Ce sont les Allemands qui ont montré le plus de sérieux et le plus de conscience dans ces établissements, et ils en ont été récompensés par un bonheur intérieur suffisant à des hommes qui avaient fui de trop grandes misères pour avoir à regretter les raffinements, inconnus pour eux, de la civilisation.

Ceux des Américains qui viennent tenter fortune dans ces contrées ne sont pas toujours l'élite de leur population. Il leur arrive plus d'une fois, après quelque temps de séjour, d'être pris du spleen et d'abandonner leurs pauvres *skaws* et leurs enfants, après leur avoir enlevé tout ce qui peut s'emporter facilement; aussi dans ce pays le nom de Yankee paraît-il inspirer, au premier abord, une médiocre confiance. J'ai cependant rencontré plus d'une ferme américaine où semblait régner aussi cet ordre prospère dont je viens de parler.

Les Indiens pauvres se tirent peu à peu de la misère par le métier pénible mais lucratif de wagoniers.

Ils vont dans les différents ports de débarquement, à de grandes distances, charger pour les stores et les agences de leurs contrées les marchandises qui leur sont adressées.

Ces voyages et ces relations développent leur intelligence et les préparent à la civilisation.

Quant aux chefs, grâce aux nègres que les subventions du gouvernement américain leur ont permis d'acheter, ils ont eux-

mêmes créé des fermes qui ne le cèdent aucunement à celles des immigrants.

En combinant avec intelligence les ressources que leur ont offertes ces subventions, l'agriculture et surtout l'élevage du bétail et des esclaves, quelques-uns sont arrivés à de grandes fortunes. La passion du luxe les a pris, et cette passion a donné lieu, dans les stores, à un commerce de montres, de chaînes et de vases d'or et d'argent qui jurent un peu avec la pauvreté des cabanes et la simplicité des vêtements, et qui sont d'ailleurs l'objet de bénéfices fort illicites par la très-basse qualité des matières, dont le titre est variable et *non garanti*.

Tout le monde raconte avec admiration, dans l'Arkansas, la magnifique corbeille d'or dans laquelle, chez le chef des Cherokees, on sert tous les jours les petites galettes de maïs qui font, avec le bacon, la maigre base de tous les repas dans ces contrées.

Quelques-uns de ces chefs indiens recherchent un luxe bien préférable et qui promet au gouvernement américain la récompense des efforts qu'il a faits pour les civiliser et se les attacher. Ce luxe est celui de l'éducation : ils envoient leurs enfants, même leurs filles, dans les différents pensionnats qui se sont établis autour d'eux.

Mais c'est encore avec bonheur que j'ai pu voir là l'éducation française préférée à toutes les autres. C'est à plus de cent lieues de ces solitudes que je parcourais alors, c'est à Saint-Louis du Missouri, au collège dirigé par des jésuites français et au pensionnat dirigé par les dames du Sacré-Cœur, que sont envoyés les enfants de ces nations indiennes, ainsi que les enfants des créoles de la Louisiane.

Il est bien entendu que ce bonheur dont je parle ne préjuge aucune question : ni des questions religieuses, ni des questions d'éducation. C'est tout simplement le bonheur d'entendre, si loin et en tant de choses, honorer la patrie. Je suis passé trop loin de Saint-Louis pour pouvoir visiter les deux établissements dont je viens de parler, mais je sais qu'ils jouissent d'une grande faveur, et que celui des jésuites surtout, richement bâti et possesseur d'une belle ferme cultivée par des nègres, reçoit environ trois cents élèves et jouit d'une prospérité qui s'accroît chaque année.

Les nègres, en initiant les Indiens aux travaux de l'agricul-

ture auront été pour eux un instrument providentiel de civilisation, et l'éducation complétera quelque jour, nous devons l'espérer, l'émancipation des deux races.

L'existence de ces nègres chez les Indiens paraît, au premier abord, une anomalie, surtout chez les Choctaws, dont la physionomie n'annonce pas une intelligence supérieure à celle de leurs esclaves.

La face de ces Indiens, littéralement carrée, doit cette forme, m'a-t-on assuré sans que j'aie pu le vérifier, à l'habitude de déprimer par un bandage compressif le sommet de la tête et le front des enfants nouveau-nés. Les résultats de cette pratique pourraient très-bien induire en erreur les phrénologistes. La région temporale, développée par cette compression aux dépens de la région frontale, ferait croire à la prédominance de passions violentes et subversives que ne manifeste aucunement le caractère doux et bienveillant des Choctaws. Leur taille est généralement petite; la compression du cerveau peut très-bien nuire au développement du reste du corps.

Cette infériorité de force physique a dû entrer pour beaucoup dans les considérations de leur soumission aux États-Unis. Ils étaient opprimés par leurs voisins plus énergiques et plus guerriers; il leur fallait des protecteurs; ils ont choisi ceux qui leur offraient, avec de riches subsides, la protection puissante de forts pourvus d'une artillerie devant laquelle furent ou succombent successivement les plus indomptables de ces nations.

Comme tous les Indiens, les Choctaws sont de très-bons cavaliers, et ils gagnent beaucoup à être vus montés sur leurs jolis et excellents poneys.

Ils nous ont plus d'une fois, ainsi montés, tirés, par leur exemple, d'embarras qui auraient pu nous arrêter beaucoup plus longtemps :

Retenus au bord des creeks changées en torrents par quelques jours de pluie, nous aurions pu, faute de connaître la profondeur, y perdre beaucoup de temps à attendre l'abaissement des eaux, si quelque Indien, allant ou venant, ne nous eût donné la mesure de cette profondeur en les traversant.

Ces pluies avaient bien d'autres inconvénients : elles rendaient le feu de notre cuisine difficile à allumer et à entretenir; elles traversaient la bâche de notre wagon qui n'était pas complètement imperméable, et rendaient ainsi notre salle à

manger et notre chambre à coucher infiniment peu confortables.

Après avoir passé près du fort Washita sans nous y arrêter, nous traversâmes, le 22 août, un grand village nommé Bogy-de-Po, où j'achetai des mocassins (chaussure indienne), et, à partir de ce point, la route devint de plus en plus montueuse rude et difficile. Les hautes prairies qu'on rencontre uniformément sur tous les plateaux du Texas étaient remplacées, dans cette partie du territoire indien et dans l'Arkansas, par des montagnes élevées, garnies jusqu'au sommet d'épaisses forêts sur les versants et dans les gorges desquelles les routes sont tracées.

Ces routes, œuvres des Américains (car les Indiens n'ont jamais tracé que de petits sentiers tout juste assez larges pour que les hommes et les chevaux puissent y passer à la file les uns des autres), ces routes, destinées aux communications des forts entre eux et au transport de l'artillerie, ont été élargies à coups de hache par des abatis d'arbres coupés à environ un demi-mètre au-dessus de la racine, hauteur suffisante pour que les essieux des wagons ne soient pas accrochés, mais aussi pour que les roues s'y heurtent à chaque instant, quelque attention qu'on prenne à les éviter.

Autant les pierres manquent au Texas à la surface de la terre, autant les forêts indiennes en sont pavées, mais pavées de manière que troncs d'arbres et quartiers de roches forment des cascades perpétuelles sur lesquelles je me suis bien promis de ne plus risquer désormais mes os et la charpente d'une voiture quelconque.

La seule manière de pouvoir voyager, sans se meurtrir, sur de pareilles routes, c'est à cheval ou à pied.

Nous rencontrâmes un convoi d'infanterie et d'artillerie qui venait du fort Smith et qui se dirigeait vers le fort Washita.

On ne se rencontre point, dans ces longs voyages, sans s'arrêter pour échanger des renseignements sur l'état de la route et des creeks et sur les distances.

L'officier qui commandait le détachement marchait à quelques centaines de pas en avant de son convoi. Il était jeune, d'une très-gracieuse figure et monté sur un beau cheval. Les crosses de deux revolvers se montraient aux arçons de sa selle. Nous nous arrêtâmes simultanément pour échanger les renseignements ordinaires dont je viens de parler, puis il ajouta que

le fort Gibson, situé dans le nord du territoire indien, chez les Cherokees, venait, par ordre du gouvernement, d'être abandonné comme désormais inutile, et que le convoi qu'il conduisait à Washita se composait d'une partie de l'armement et de la garnison de ce fort et qu'il était destiné à la guerre contre les mormons.

Nous avions espéré que les plus grosses difficultés de notre route étaient enfin franchies; mais en voyant deux des wagons du convoi privés de leurs roues de derrière et supportés par de grosses fourches en bois de chêne fortement liées à l'essieu et traînant sur le sol, nous comprîmes qu'il nous fallait encore beaucoup de précautions, de persévérance et de résignation.

Outre les durs chemins qui brisent les roues et auxquels les nôtres eurent le bonheur de résister, nous trouvions aussi de ces creeks profonds au bord desquels il faut nécessairement camper jusqu'à ce que les eaux se soient suffisamment écoulées, mais dont les revers sont tellement à pic et détériorés par les pluies et par le piétinement des bestiaux qu'un jour, entre autres, nos mules, enfoncées dans la boue jusqu'au ventre et nos roues jusqu'aux moyeux, y seraient probablement encore, si un brave settler américain ne les en eût complaisamment arrachées en y attelant quatre de ses bœufs.

Dans ces haltes forcées et souvent prolongées, on peut recueillir de précieux renseignements sur les mœurs des habitants. Ces creeks, momentanément infranchissables, deviennent le rendez-vous, non-seulement de tous les voyageurs qui doivent se croiser sur la route, mais encore des voisins qui cherchent là un aliment à leur curiosité si rarement satisfaite.

L'Indien, qui met sa dignité à ne pas paraître préoccupé des affaires des autres, ne vient jamais à ces lieux de rendez-vous sans porter à sa main un paquet de petits piquets. Aussitôt arrivé il en plante un sur le rivage, juste à l'endroit où l'eau vient affleurer, puis il s'assied silencieusement, sans regarder personne. Il est venu pour savoir si l'eau hausse ou baisse. C'est là son prétexte. Son action a prouvé son but. On ne peut le soupçonner d'indiscrétion; sa dignité est sauve.

Quand l'eau, au bout de quelques minutes, s'est élevée ou abaissée, il place un second morceau de bois, sans déranger le premier, et successivement. Si personne ne lui adresse la parole, il s'en ira gravement comme il est venu.

L'Américain, qui se croit ou se sait très-supérieur à l'Indien, l'imité cependant en beaucoup de choses. Il imite tant qu'il peut sa gravité silencieuse; il imite ses différents cris gutturaux destinés à l'appel du bétail. Il imite même son cri de guerre, qui, dans ces pays pacifiés, n'est plus qu'une réminiscence, qu'un exercice musical ressemblant un peu aux notes les plus élevées et cadencées des chants tyroliens.

Enfin, dans les circonstances semblables à celle dont je viens de parler, il imite avec la même gravité l'opération des petits morceaux de bois.

S'il arrive un Allemand, mais surtout un Français, c'est par eux que la conversation commence, et c'est l'Indien qui sait le mieux toujours maîtriser les impulsions de sa curiosité et les démangeaisons de sa langue.

Il les maîtrise parce que, pourvu d'une dose de vanité qui ne le cède aucunement à celle des autres et craignant de se montrer ignorant avec des gens qui viennent de plus loin que lui, il trouve prudent de se tenir sur la réserve, et l'Américain l'imité sur ce point en proportion de l'instruction qui lui manque; moins il sait, plus il est circonspect et silencieux.

N'est-ce pas un peu le contraire en France?

Il est d'usage, en Amérique, d'entrer dans les maisons; de s'y asseoir, s'il y a un siège vacant; de rester debout ou de s'accroupir, si aucun siège n'est libre; de s'approcher du feu, s'il fait froid; de puiser dans un vase mis toujours à la portée de tout le monde et de boire avec une tasse commune un verre d'eau, s'il fait chaud; puis, comme une question sur les motifs de l'entrée ou de la sortie serait contraire aux lois de l'hospitalité, on sort souvent sans que le moindre salut, le moindre mot et le moindre bonjour aient été échangés.

Jamais non plus le chapeau ne sert à autre chose qu'à couvrir la tête.

Les esclaves seuls se découvrent en parlant à un homme libre.

Ainsi que je le disais tout à l'heure, ce fut par nous, Français, que commença la conversation sur le bord de ce creek où nous fûmes obligés d'attendre pendant douze heures, et tandis que sur l'autre rive il y avait une douzaine d'Américains, nous n'avions que des Indiens sur la nôtre, et pas un ne parlait anglais ou français.

Parmi eux était un gros Indien, voisin de l'obésité; un chef

probablement déjà engraisé de la part qu'il s'était faite dans les subventions américaines. Il était vêtu d'une chemise en coton et par-dessus d'un pantalon et d'un paletot en peau de daim. Après avoir fiché au bord de l'eau son premier petit morceau de bois, il s'était gravement assis. Quelques autres, vêtus d'habits semblables aux siens pour la forme, mais en étoffes de coton bariolées de couleurs les plus voyantes, et coiffés de fichus roulés autour de la tête, sans en couvrir le sommet, et surmontés d'une plume; quelques autres, dis-je, étaient debout près de lui, écoutant silencieusement un long récit qu'il leur avait commencé.

Un d'eux, plus vieux que les autres, donnait seul la réplique d'un air approbatif et au moyen de la petite interjection *i*, placée d'un ton doux et sur une note haute entre toutes les pauses que faisait l'orateur.

Ce colloque dura ainsi longtemps et jusqu'à ce qu'un autre vieil Indien, apparaissant à cheval sur la rive opposée, se jetât sans façon dans le torrent qu'il traversa en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

Curieux de juger exactement la profondeur de l'eau, je m'approchai de lui, en lui demandant par signes la permission de mesurer la hauteur de la trace que l'eau avait marquée sur son cheval et sur lui. Il commença par me tendre gracieusement une main à laquelle la mienne se hâta de répondre non moins courtoisement; puis il m'indiqua lui-même la ligne que je cherchais, mais en essayant de me faire comprendre, par un geste de ses deux bras, que le cheval, n'ayant pas pu toujours toucher le fond, avait nagé un instant, ce qui nous décida à passer la nuit avec notre wagon sur cette rive, à l'exemple des Américains qui, quoique à cheval, avaient allumé leurs feux sur l'autre.

A dix pas du chef indien, une femme, sa squaw probablement, s'était silencieusement accroupie. Elle était, comme lui, d'un embonpoint des plus prononcés. Ses vêtements, une robe, et ses fichus de tête et de cou, en étoffe de coton, étaient fort mal attachés et de couleurs fort ternies. Ses traits étaient épais, gros, sans expression, et toute sa personne annonçait une vie végétative, une vie d'accroupissement, sans dignité et sans idées.

J'esquisse ce portrait si peu attrayant parce que c'est celui de presque toutes les femmes indiennes que j'ai rencontrées

sur ma route. Toutes, dès l'enfance, ont une tendance au ramollissement, à la flaccidité de la peau et des chairs, et toutes façonnées ainsi sans doute par l'état de servilité auquel l'usage et les préjugés les ont soumises, toutes sont de remarquables représentations de la laideur ennuyée. Une demi-douzaine de petits garçons de huit à dix ans, entièrement nus, qui jouaient autour de nous, avaient tous les jambes grêles et le ventre énorme. Un d'entre eux, mélange évident de la race rouge et de la race noire, avait une très-vilaine et très-méchante figure et montrait beaucoup plus d'activité que les autres.

Dans les jours suivants, et en m'approchant de New-York, j'ai rencontré dans les stores et dans les gares de chemins de fer, et jusqu'au Canada, des femmes d'autres nations indiennes exécutant et vendant de petits travaux de broderies en poil de daim sur peau de daim et sur écorce, — des mocassins, des pelotes, de petites corbeilles, des bonnets, etc., — travaux qui exigent de l'intelligence et de l'adresse pour la teinture des poils et pour leur disposition en fleurs et en fruits que n'exécutent pas toujours mieux nos brodeuses d'Europe; mais ces femmes, aux doigts si délicats, ressemblent toutes au portrait que je viens d'esquisser.

Cela vient évidemment, comme je le disais tout à l'heure, de l'état de soumission extrême et d'abjection dans lequel les retiennent les préjugés des Indiens. Cet état contraste d'une manière frappante avec celui des femmes américaines, qui toutes sont grandes, élancées, mises avec une certaine élégance, quoique pauvres souvent, et dont la physionomie distinguée, mais peu expressive, reflète surtout, même chez la paysanne la plus dénuée, le sentiment intime de dignité auquel les habituent dès la jeunesse une grande liberté et plus tard la déférence et le respect de tous les hommes et de leurs maris en particulier.

Par opposition aussi, les dames américaines, les fermières, celles même qui n'ont pas d'esclaves, montrent infiniment peu d'activité et d'adresse au travail. Je n'ai jamais vu d'elles que quelques travaux de tricot assez médiocres qu'elles viennent échanger dans les stores, ainsi que les œufs de leurs poules et du beurre dont le lait n'est jamais suffisamment exprimé, contre de menus objets de toilette et de ménage.

Tandis que les Indiennes suivent à pied les chevaux de leurs

époux, les Américaines ne voyagent jamais qu'à cheval, avec des selles à crochet sur lesquelles elles sont très-élégamment assises; mais les habits de leurs maris, leurs propres robes et les vêtements de leurs enfants sont souvent des haillons qu'on ne raccommode jamais et qu'on porte déchirés jusqu'à ce que argent ou crédit permette de les jeter après les avoir remplacés par des vêtements neufs.

Le lendemain matin, les voyageurs de la rive gauche du creek se décidèrent à le traverser. Ils étaient huit à cheval, sept jeunes gens et un gentleman d'une cinquantaine d'années qui paraissait leur chef. Quoique sans uniforme, comme le chef du convoi qui l'avait précédé, il me parut être un officier supérieur de cette armée que l'entêtement des mormons forçait le gouvernement à envoyer à la fameuse ville du lac Salé. Il s'arrêta devant moi, et après un salut froidement bienveillant, il me dit : « Nous venons de traverser, mais il est encore un peu trop tôt pour votre wagon. » Je le remerciai de son obligeant avis, et nous nous séparâmes en nous souhaitant un mutuel bon voyage.

Quelques instants après, le creek fut traversé par deux Indiens portant chacun un arc et des flèches, et n'ayant pour tout vêtement qu'une longue et sale chemise en calicot jaune. Ainsi, ces pauvres Indiens, ayant d'un côté l'amour de leurs vieilles coutumes, si bonnes sous de pareilles températures, et de l'autre la crainte des vengeances divines que leur prêchent les missionnaires de toutes les sectes, ont adopté, sous prétexte de décence, cette ignoble chemise qui leur descend jusqu'aux talons en les gênant et en les enlaidissant.

Leur pagne orné de perles, de verroteries, de broderies, de belles plumes d'oiseau, d'un tomahawk et d'un couteau brillants, leur pagne ne joignait-il pas, en conscience, à une véritable élégance, une décence beaucoup plus réelle ?

Nous traversâmes enfin le creek à notre tour, ainsi que je l'ai raconté page 279, et nous continuâmes notre route après avoir échangé une cordiale poignée de main avec le digne gentleman qui nous avait si bienveillamment tirés d'embarras.

Parmi les renseignements que nous avons recueillis au sujet de notre route, nous avons soigneusement noté dans notre mémoire l'utilité d'une surveillance active pendant la nuit pour

garantir nos mules de la griffe des voleurs, et bien nous en prit sans doute de n'y avoir jamais manqué.

Nous rencontrâmes, chose rare en Amérique, un voyageur à pied. C'était un grand et vigoureux jeune homme blond, à face souriante, mais d'un sourire câlin et faux. Son bagage, contenu dans un sac bien plat, annonçait la misère. Nous l'admîmes au partage de notre lard, et l'impression que nous laissèrent sa conversation et ses manières nous le fit baptiser *Irlandais*. Or, Irlandais, en Amérique, c'est un mot qui, sous l'impression d'un sentiment général de répulsion contre les immigrants de cette brave et malheureuse nation, s'applique à tout ce qui, avec des cheveux plus ou moins blonds, paraît flairer d'une manière un peu trop curieuse le bien d'autrui.

Or lorsque, au passage d'un creek, il montait dans notre wagon pour ne pas se mouiller, toute son attention était employée à faire l'inventaire de notre mobilier, à demander l'heure pour voir nos montres, à questionner sur la pesanteur de nos malles et surtout sur le nombre et la valeur de nos armes.

Un peu plus tard nous rencontrâmes un pauvre *settler* américain qui, n'ayant pas fait de bonnes affaires au Texas, retournait dans le Nord avec sa femme, deux petits enfants, deux bœufs, deux petits chevaux et un mauvais wagon. Tout cela, triste et maigre, annonçait la misère; et la figure sombre de l'Américain ne nous était pas plus sympathique que celle de l'Irlandais.

Celui-ci nous quitta pour suivre le *settler*, et tous deux parurent bientôt les meilleurs amis du monde. Leurs visites le soir autour de nous ne nous semblaient pas de bon augure. Plusieurs fois l'Irlandais, pendant le jour, essaya de nous diriger sur la route, de nous dissuader de traverser certains creeks et de nous faire camper dans des gorges profondes où nous n'avions pas du tout l'envie de passer la nuit dans sa compagnie et dans celle de son compagnon.

Nous en fûmes enfin débarrassés au milieu d'une prairie remplie d'un beau troupeau de chevaux indiens. Quoique ce ne fût pas l'heure ordinaire des haltes, ils s'arrêtèrent là, et nous ne les revîmes que plusieurs jours après, mais sans le wagon et la famille, et conduisant rapidement six chevaux.

Ces chevaux, qui n'avaient pas comme nous entre les mains

des pistolets toujours prêts et des fusils avec lesquels nous avions fait voir qu'à soixante pas nous pouvions traverser un oiseau d'une balle, ces chevaux avaient paru sans doute une capture moins dangereuse.

En les voyant entrer ainsi dans un village peu éloigné du fort Smith, nous aurions été bien tentés d'aller dire à l'autorité du lieu un mot de ce commerce de chevaux.

En France, nous n'aurions pas hésité un instant.

Mais là, deux considérations nous retinrent : la première, toute d'égoïsme, nous représentait les inconvénients qu'il pouvait y avoir à intervenir dans les affaires d'autrui ; la seconde, résultant d'un sentiment de charité et de justice, vaut la peine d'une petite digression :

Il existe en Amérique une vieille loi, nommée la loi de Lynch, en vertu de laquelle le flagrant délit peut être puni par les citoyens sans l'intervention des tribunaux. Cette loi, dont les hommes éclairés demandent le rappel, est encore, quoique tombant en désuétude, beaucoup trop souvent appliquée. Elle l'est surtout pour les délits commis à l'occasion de choses qui sont laissées tous les jours et par tout le monde sous la garantie de la foi publique. Les voleurs de chevaux, par exemple, sont ainsi impitoyablement pendus ; mais on reproche, avec quelque raison, aux exécuteurs de se faire un peu trop juges dans leurs propres causes, et de n'être pas toujours très-scrupuleux sur la nature des preuves qui servent à établir leur conviction et l'équité de leurs actes.

Aussi, comme, en définitive, nous supposons le vol et ne l'avions pas vu commettre, et que nous aurions pu être cause de l'application injuste d'une loi barbare, nous continuâmes notre route en nous félicitant de n'avoir plus la crainte d'être obligés d'appliquer nous-mêmes cette loi pour le cas de notre légitime et immédiate défense.

Le 29 août, nous traversions, dans un bac dirigé par des nègres, une grande rivière nommée le Poteau ; nous abordions, sur l'autre rive, le territoire des Cherokees, et, le soir, nous soupions et nous couchions au fort Smith, chez de braves Alsaciens, M. et madame Nays, qui, faisant là, depuis déjà longtemps le métier de boucher et d'hôtelier, paraissent y élever avec prospérité six beaux enfants.

J'avais hâte de me réveiller le lendemain pour voir « la riante

cité qui, suivant le livre *au Texas*, s'élève au pied du fort Smith. » (*Au Texas*, p. 30.)

Mais ce n'était plus que sous bénéfice d'inventaire qu'il était possible d'accepter les phrases enthousiastes de M. Considerant, et ce n'était pas sans défiance que nous relisions à la même page :

« C'étaient des maisons blanches ou en briques roses, entourées de vérandes toutes verdoyantes, séparées par des jardins en fleur; des rues larges et parfaitement alignées; des magasins de toutes sortes; des dames en robes de mousseline; des enfants coquettement parés jouant avec leurs ombrelles; des avocats, des médecins, des orfèvres, des horlogers, etc., et trois ou quatre grands bateaux à vapeur à quai sur l'Arkansas; toute une civilisation jeune, alerte et prospère. »

Je suis resté quinze jours au fort Smith, assez de temps, sans doute, pour bien vérifier l'exactitude de cette riante description que M. Considerant en a faite après y avoir passé deux heures à acheter des chevaux.

Ce qu'il y a d'exact dans cette description, c'est que les briques sont roses, les rues larges et parfaitement alignées, les magasins pourvus de beaucoup de sortes de choses; c'est qu'il y a des dames en robes de mousseline, des enfants coquettement parés, des avocats, beaucoup d'avocats et de médecins, un ou deux orfèvres, autant d'horlogers, et *quelquefois* plus d'un steam-boat à quai.

Mais lorsque, comme M. Considerant, et en qualité de chef d'École, on écrit un livre destiné à enthousiasmer ses coreligionnaires et à attirer leurs capitaux sur la terre étrangère, on peut être conduit à d'aveugles capitulations de conscience, qui empêchent de retourner et de montrer le revers de la médaille. A nous donc encore de montrer ce revers, tel que nous l'avons vu au fort Smith, six ans même après le passage de M. Considerant.

Il y a, en effet, des maisons en briques roses et des maisons en bois blanchies à la chaux; il y a même aujourd'hui des maisons en énormes quartiers de granit gris bien taillés; mais pour une de celles-ci, il y a encore plus de vingt cabanes délabrées, où la misère et les maladies déciment leurs pauvres habitants.

Les belles maisons appartiennent, la plupart, à des négoc-

ciants, surtout à des juifs allemands ou polonais, qui retirent de ces constructions de gros loyers ruineux pour les locataires. Aussi trouve-t-on là presque autant de misères non moins cuisantes, quoique moins complètes, que dans les *log-houses* (maisons de troncs d'arbres).

Pour une dame et un enfant coquettement parés, il y en a cinquante portant les haillons de la misère.

Il y a donc encore dans « cette riante cité, dans cette civilisation jeune, alerte et prospère, » et au milieu de « cette nature naturante, » (*au Texas*, p. 30 et 31) plus de vingt misères pour une prospérité.

Et ces misères ont toutes pour victimes des malheureux qui ont fui d'autres misères, matérielles ou morales, dont ils étaient atteints dans leur patrie, ou qui ont livré leur dernier écu et leurs familles à la séduction de ces belles phrases contre lesquelles nous consacrons du moins notre expérience à prévenir de nouveaux entraînements.

Il en est « des vérandes toutes verdoyantes, séparées par des jardins en fleur, » comme « du respect des mauvaises herbes pour ces jardins, » et comme de vingt autres aphorismes de la même force échappés à l'imagination de l'auteur du livre *au Texas*.

Les jardins sont réellement choses inconnues au Texas, et même au fort Smith, quoiqu'on cultive avec succès, du moins dans ce dernier lieu, des choux et des pommes de terre. A part les jardins de Réunion, un jardin à Dallas et deux à Galveston, nous n'avons pas trouvé, dans l'espace de deux cents lieues, une seule culture qui méritât ce titre, une seule dans laquelle les mauvaises herbes ne tinssent pas beaucoup plus de place que les plantes cultivées. On ne voit partout que le peu d'instruction théorique et pratique des jardiniers et leur facile découragement en présence de la force que montre la nature à reproduire, dans le règne végétal comme dans le règne animal, tout ce qui lutte contre les conquêtes de l'homme sur la terre.

Aussi n'est-il pas au Texas et jusqu'au fort Smith une seule de ces villes, si riannes dans le livre de M. Considerant, qui n'ait ses rues et ses défrichements remplis et infestés, entre autres, de la vénéneuse et puante *datura stramonium*, et avec une prodigieuse profusion dont la cause analogique vaudrait bien la peine d'être étudiée par notre savant ami M. Toussenel,

« Les rues sont larges et parfaitement alignées; » cela est parfaitement exact. Toute la surface de la terre américaine est ainsi divisée à l'équerre, et l'ensemble des villes et des campagnes forme un vaste échiquier qu'il n'est permis de tronquer sur aucun point.

La ville de Réunion ¹ elle-même, la ville de M. Cousin, avec ses trois cabanes et malgré sa situation si mal choisie, a certainement, comme le fort Smith et comme toutes les villes en herbe de ces vastes contrées, des rues larges et parfaitement alignées; mais partout ces rues sont, ou des cloaques de boue noire, comme à Houston, ou des fondrières de sable où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, comme à Dallas et à Galveston, ou enfin des ravins de sable, de boue et de vilaines grandes herbes, dans lesquels, comme au fort Smith, des bandes de porcs, de vaches et de veaux errent, parquent, fouillent ou dorment jour et nuit, sans même respecter le cimetière.

Le fort Smith a, comme presque toute l'Amérique, et en grand nombre, des avocats et des médecins sans diplômes, preuves vivantes des épidémies de toutes natures qui rongent les nouveaux établissements.

Il a quelquefois aussi plus d'un steam-boat à quai; mais il se passe quelquefois six mois sans qu'un seul puisse y aborder, et si ce point n'avait pas été jusqu'ici une position stratégique importante pour la surveillance des Indiens, il eût pu être une bourgade, mais rien de plus; et lorsque le gouvernement américain abandonnera le fort comme il en a déjà, peu à peu, abandonné tant d'autres, il y aura là beaucoup d'existences compromises, beaucoup de gens obligés d'aller de nouveau chercher fortune ailleurs.

Il y a aussi des esclaves au fort Smith, et pendant les quinze jours que j'y ai passés à attendre le steam-boat, j'y ai appris des choses qui m'ont semblé manquer au livre de madame Stowe (*la Case de l'oncle Tom*).

Dans les circonstances ordinaires de la vie, quand les esclaves et les maîtres ne sont ni chagrins ni malades; quand ils n'ont ni le diable bleu, ni le spleen, ni des caractères antipa-

¹ Ne pas confondre avec l'établissement sociétaire que M. Cantagrel, forcé de rester entre les fourches de la Trinité, avait du moins placé d'une manière intelligente et heureuse.

thiques, chacun d'eux a intérêt à l'harmonie, et ils vivent en paix. L'esclave, convenablement nourri en sa qualité de bétail de haut prix, et raisonnablement chargé de travail, peut vivre d'une vie matérielle assez douce.

Mais quand l'inverse a lieu ; quand les maîtres ont l'humeur aigre et despotique et que les esclaves se plient difficilement aux manifestations qui en résultent, l'aigreur, les injures et les coups viennent compliquer la situation, et quand la haine s'est une fois placée entre eux, les devoirs et l'intérêt mutuels sont trop souvent sacrifiés aux méditations et au plaisir de la vengeance.

Le nègre néglige son service et s'enfuit quand il peut. Quelquefois aussi il incendie et assassine ; mais la négresse, elle, elle a trouvé une vengeance plus raffinée : on veut la marier pour que le troupeau puisse s'accroître, et comme on n'en est pas encore venu partout, sur ce point, à la contrainte absolue, il en est qui, sans le secours du cloître et au milieu de tous les moyens de séduction, prennent la résolution de ne pas donner à leurs maîtres le bénéfice de leur maternité, et qui observent leur vœu de célibat avec une persévérance qui ferait honneur à certaines vestales.

Dans l'hôtel que j'habitais, une jeune négresse de dix-neuf ans, mère depuis quatre ans d'un joli petit nègre dont on refusait déjà deux cents dollars, avait, il y a trois ans, commis un petit vol dans la chambre d'un locataire. La maîtresse, sentant la gravité de cette action dans une maison comme la sienne, et voulant produire une puissante et durable impression sur l'esprit de son esclave, ne trouva rien de mieux que de la battre. Celle-ci, moins touchée de sa faute que de la correction qui avait pu être un peu trop sévère et prolongée, déclara à sa maîtresse que, dorénavant, elle n'aurait plus d'enfants d'elle ; et depuis trois ans, elle a tenu sa promesse. Son mari est un beau nègre... elle l'aime... elle n'a éprouvé depuis que de bons traitements de ses maîtres, mais elle a été implacable.

Dans une maison du voisinage, une autre, une femme enceinte, avait été battue deux jours de suite par sa maîtresse, de manière que ses cris et ses gémissements, pendant près d'une heure à chaque fois, parvenaient jusqu'à nous.

Quelques jours après, l'esclave tomba malade, et sa maladie se termina par une fausse-couche.

Un médecin auquel je racontais cet accident me répondit :
 « Les coups de fouet qu'on donne aux esclaves sont douloureux à la peau, sans doute, mais il n'est guère possible que leur effet puisse aller jusqu'à des désordres semblables. Cette femme, j'en suis persuadé, aura eu recours, par esprit de vengeance, à une opération et à des médicaments fort dangereux et qui manquent très-rarement leur effet, quand ils ne tuent pas.

» — Mais qui leur donne ces médicaments et quels sont les opérateurs ?

» — Qui?... mais ce sont les médecins, assurément ! Ces femmes ne reculent devant aucun sacrifice possible, en pareils cas, et ces cas, sur lesquels la loi américaine est muette, deviennent d'ailleurs beaucoup trop nombreux pour qu'il fût juste de renoncer à une branche aussi lucrative de la pratique médicale. »

Cette réponse était une critique amère, mais une critique vraie de l'état des esclaves et de l'état de la pratique médicale aux États-Unis. Les vrais médecins gémissent à bon droit, avec tous les gens de cœur et de jugement, des inconséquences auxquelles conduit ainsi tous les jours, dans ce pays, l'amour souvent mal entendu de la liberté.

En présence de ces faits, où le sublime est si près de l'horrible, j'avais hâte d'arriver à ces États du Nord qui réclament avec une si touchante et si persévérante philanthropie l'affranchissement des esclaves, et qui, de loin, paraissent si bien comprendre l'honorable place que pourraient, dans l'humanité, obtenir les races de couleur, si elles étaient admises aux bienfaits de l'éducation et de la liberté.

Mais lorsque, quelques jours plus tard, j'appris de la bouche même de ces philanthropes du Nord que leurs frères du Sud devaient, sans indemnité aucune, renoncer immédiatement à la propriété de leurs esclaves, accepter en entier et faire seuls à la liberté un sacrifice qui les réduirait à la misère, et auquel les États du Nord ne participeraient que par leurs discours ;

Puis, quand j'eus vu de mes yeux cette même race de couleur être l'objet des répugnances, des répulsions et des mépris insultants de ces républicains du Nord qui en demandent si obstinément l'affranchissement pour les États du Sud, je reportai davantage encore mes yeux vers la France, où, quelque restreinte que puisse être, dans certaines circonstances,

la liberté de dire et d'écrire, il règne, plus que partout ailleurs, un esprit d'égalité et de justice désormais inaliénable, qui, commencement de réalisation des enseignements de l'Évangile, promet plus à la liberté et fera plus pour elle que les déclamations inspirées par les spéculations étroites de l'égoïsme.

Cette confiance dans la mère patrie, cette foi dans la place élevée qu'elle occupe à tant de titres parmi les nations, cet amour pour elle et cette soif du retour se retrouvent parmi tous les Français qu'on rencontre sur la terre étrangère. Si quelques-uns, vaincus par le souvenir des obstacles qu'ils ont pu laisser en arrière et que l'orgueil, la misère ou d'autres circonstances de force majeure leur ôtent la possibilité de surmonter, si ceux-là s'efforcent de dissimuler le sentiment intérieur qui les oppresse, ceux-là sont dignes d'une grande commisération; car, quelle que soit l'indifférence qu'ils affectent, leur poids intérieur s'est toujours laissé voir à nous d'autant plus lourd qu'ils avaient moins d'espérance de l'alléger.

La population française du fort Smith ne m'a pas offert une exception à cette règle. Pour une famille à qui la fortune se montre quelque peu favorable, il y en a dix qui végètent, et végéter loin de la France, c'est dépérir deux fois.

Un d'eux s'était conquis, dans la profession de *bar-keeper* (marchand de liqueurs), une petite fortune qu'il augmentait chaque jour de quelques dollars enfouis avec soin, pour attendre, à l'abri des voleurs, l'heure tant souhaitée du départ. Il tomba malade et fit appeler, hélas! un de ces médecins qui, comme il y en a tant en ce pays, s'improvisent eux-mêmes le titre nécessaire et exploitent audacieusement ensuite la confiance et la bourse des patients.

Comme le pauvre malade ne pouvait presque plus se lever et qu'il habitait seul, avec un petit chien, son arrière-boutique, il avait indiqué au médecin la place où, du dehors, celui-ci pouvait prendre la clef et entrer sans le déranger; mais une sorte de seconde vue, provoquée par des manifestations de curiosité un peu trop indiscrètes, lui fit bientôt regretter cette marque de confiance.

Un soir, le médecin voulut lui faire prendre un paquet de poudre. Le malade refusa, en lui disant de le laisser là et qu'il le prendrait plus tard.

Une fois seul, ce fut à son chien qu'il administra la drogue, et au bout de deux heures, le chien était mort.

Au point du jour, le médecin entra; mais il trouvait, assis sur son lit, le pauvre malade qui, lui montrant le chien mort et lui présentant le canon d'un revolver, lui ordonnait de sortir et de ne plus revenir.

Il croyait, le pauvre homme, en être quitte pour cette épreuve; mais quelques nuits plus tard, sa maison fut incendiée avec quelques autres du voisinage. Il perdit tous ses effets et toutes ses marchandises et ne sauva qu'à grand'peine son argent et sa personne.

Mais il lui fallut employer cet argent à refaire un nouveau magasin, et lorsque je lui demandai s'il n'espérait pas bientôt rejoindre sa famille, il me répondit les larmes aux yeux : « Oh ! maintenant, c'est fini : ce que je possédais suffisait pour rapporter dans mon pays un peu d'aisance pour les miens et pour moi. Aujourd'hui que j'ai moins que lors de mon départ, qu'irais-je faire là-bas ? Non, je mourrai ici et ils n'entendront plus parler de moi. »

Un seul trouvait, dans la satisfaction parfaitement libre d'une aptitude dominante, l'amour de la chasse, le contre-poids à ses regrets du pays natal. « En France, me disait-il, je n'étais qu'un braconnier, déconsidéré par les poursuites des gardes et des gendarmes, et je prenais en haine une société au milieu de laquelle je ne pouvais satisfaire sans délit cette passion que le bon Dieu m'a donnée d'une manière irrésistible; tandis qu'ici, ma vie, sagement partagée entre ma famille, les obligations de ma profession (c'est un pâtissier-confiseur habile) et la satisfaction de ma passion pour les forêts et les émotions de la chasse, ma vie est prospère et honorée. Je regrette ma patrie; mais il lui manque sans doute quelques institutions qui l'empêcheraient de faire à quelques-uns de ses enfants un crime et une torture d'une passion aussi naturelle, aussi primitive et aussi innocente que la mienne, et qui, seule, a pu me donner le courage de m'expatrier. »

L'obligation d'attendre le steam-boat, qui pouvait arriver d'un instant à l'autre et qui ne s'arrête parfois que quelques heures, m'empêcha de visiter aussi loin que je l'eusse désiré la nation des Cherokees; mais la profession de boucher fournisseur du fort avait créé pour mon hôte des relations intimes

avec la garnison et avec les Indiens, qui lui vendaient des bestiaux. Chaque jour les sous-officiers américains et les chefs cherokees venaient s'asseoir à la table de l'hôtel, et j'ai plus appris dans ces relations devenues presque intimes, que je n'eusse pu le faire dans des excursions où le trajet eût pris la plus grosse partie du temps employé.

Les Cherokees, venus, comme les Choctaws, les Creeks, les Osages, etc., des rives méridionales du Mississipi, ont échappé enfin à ce refoulement continué opéré par les Américains, et il y a lieu d'espérer que ces nations réunies, devenues d'une manière stable, par l'agriculture, parties intégrantes de la grande nation, ne tarderont pas à y être incorporées définitivement avec le titre d'État.

Il y a entre les Choctaws et les Cherokees des différences de taille, de formes et de manières tellement frappantes, que les premiers rappellent ceux de nos paysans de France que l'emmaillotement à compression continue, une alimentation mauvaise, des travaux excessifs et le manque d'instruction ont maintenus dans des conditions de taille, de formes et d'expression de physionomie d'un type tellement détérioré et inférieur, que, dans certains cantons, on ne parvient pas toujours à trouver le contingent exigé pour le recrutement de l'armée; tandis que les seconds représentent les classes industrielles, bourgeoises ou aristocratiques, qui doivent à de meilleures habitudes dans la vie physique et à plus de développement de la vie intellectuelle, des formes et une expression dont la supériorité est, à divers degrés, réellement incontestable.

Toutes ces nations ont, du reste, abandonné l'usage du tatouage, qu'on ne retrouve plus que chez les nations insoumises et refoulées avec les buffalos dans les déserts plus reculés du *far-ouest*.

On revoit seulement encore, les jours de fête, l'usage non général de la décoration du visage par des peintures rouges, bleues, jaunes et noires.

La tête des Cherokees n'a pas cette forme carrée que j'ai généralement remarquée chez les Choctaws. Leur angle facial est plus droit, leur visage plus ovale, leur taille plus élevée, et leurs manières atteignent la distinction de celles des vrais gentlemen. Ce sont eux qui fournissent le plus volontiers des

élèves aux maisons d'éducation et qui ont constitué les plus belles exploitations rurales.

D'où leur vient cette supériorité sur leurs voisins?

Ils conservent avec orgueil et racontent avec plaisir des traditions d'où il résulte qu'il y a environ soixante ans, des Français, sortis de leur pays à la suite de grandes révolutions, vinrent ou furent déportés en Amérique; qu'ils remontèrent le Mississipi et que le plus grand nombre s'arrêta chez les Cherokees.

Accueillis là avec une bienveillance fraternelle, la plupart s'y fixèrent et épousèrent des filles de la nation.

Ceux qui m'ont raconté cette histoire pensent que ces exilés, déjà d'un âge mûr à leur arrivée, sont tous retournés vers le Grand Esprit; mais leur souvenir est resté cher dans la nation; et leurs enfants, qui ont conservé quelques mots de la langue française, comptent parmi les principaux de leurs concitoyens.

Aurais-je tort de supposer que ces exilés, sortis de France à la suite des révolutions qui, pendant une quinzaine d'années, suivirent celle de 89, appartenaient plus ou moins à cette race toute neuve de penseurs que la philosophie du dix-huitième siècle avait créée, et que le premier bienfait dont ils payèrent l'hospitalité des Cherokees fut de leur démontrer, comme l'avait fait J. J. Rousseau, les graves inconvénients de l'embaillotement des nouveau-nés et les avantages de la liberté dès les premiers jours de la vie.

Soixante ans de pratique d'une semblable liberté ne peuvent-ils pas suffire à la régénération physique d'une nation et contribuer au développement de son intelligence?

Ce que j'ai su là de l'armée américaine se réduit à quelques considérations très-simples.

Produit d'engagements volontaires obtenus par la tentation d'une solde assez élevée, la petite armée des États-Unis (une quinzaine de mille hommes) ne se compose guère que de jeunes gens, la plupart étrangers au pays, et dont les premiers pas dans la vie n'ont pas tous été marqués, par la conduite la plus exemplaire.

L'ambition de l'avancement ne peut guère élever leur esprit, comme dans les armées européennes, jusqu'à l'idée de distinctions, de décorations ou de pensions capables de dédommager de quelques grands sacrifices. Aucun d'eux n'a son

bâton de maréchal dans sa giberne, et le seul grade auquel puisse prétendre un soldat qui n'est pas Américain, c'est celui de sergent.

Ce sont des Allemands qui parviennent le plus souvent à ce grade, dans lequel, avec de l'ordre, ils peuvent faire d'assez bonnes économies qui leur permettent de se choisir plus facilement une carrière, quand ils prennent le parti de la retraite.

Les officiers, élevés dans des écoles sur lesquelles le gouvernement américain veille avec la plus grande sollicitude et pour lesquelles il ne néglige aucun soin, les officiers, dis-je, forment un corps généralement fort distingué et qui ne le cède point en instruction à nos états-majors d'Europe.

Et, il faut le dire, leur mérite est grand, car le peuple américain, dans son inquiet et soupçonneux amour pour la liberté, et fier d'ailleurs de ses trois millions de milices toujours disponibles, ne voit qu'avec défiance l'existence d'une armée régulière, et la récompense fort médiocrement de son dévouement et de ses sacrifices.

Le 13 septembre, à dix heures du matin, je voyais enfin arriver le joli bateau à vapeur *l'Arkansas*, sur lequel je m'installai immédiatement, et qui, après avoir embarqué trois pièces de canon et des munitions provenant du fort Gibson, se remit en marche le lendemain matin à neuf heures.

Tous mes braves compatriotes étaient venus me serrer la main au moment du départ, et me confier leurs commissions pour la France.

L'un d'eux, le digne chasseur-confiseur dont je parlais tout à l'heure, resta sur le steam-boat et m'accompagna à trente milles plus loin, jusqu'à Van-Buren, afin de causer chasse encore avec moi, et surtout, disait-il, pour me témoigner un peu plus longtemps sa reconnaissance à l'occasion de son enfant, qui était mourant lors de mon arrivée, et dont la santé s'était rétablie pendant l'usage de quelques remèdes fort simples que je lui avais conseillés.

A Van-Buren, ainsi nommée du nom d'un des présidents des États-Unis, et première réunion de maisons méritant un peu le nom de ville depuis Galveston, il me mena voir un médecin français, M. Pernot, qui, marié là depuis quelques années, s'y est fait une belle et honorable clientèle.

J'eus par lui la confirmation d'un drame récemment raconté

par quelques journaux et dont le dénouement tragique, l'assassinat de Pratt, le second chef des mormons, avait eu lieu à un mille de Van-Buren.

Pratt avait promené avec succès, il y avait environ deux ans, ses prédications mormonniennes du nord au sud des États-Unis. Parmi les nouveaux saints convertis à la doctrine, une dame, madame Mac-Lean, avait poussé l'enthousiasme de sa conversion jusqu'à quitter son mari et ses deux enfants pour suivre le missionnaire. Au bout d'une année, le sentiment maternel combattant dans son cœur les sentiments qui lui avaient fait abandonner sa famille, elle était revenue au domicile conjugal, où elle avait obtenu, avec sa réintégration, un noble et généreux pardon.

Mais, profitant bientôt d'une absence de son mari, elle s'était enfuie de nouveau, avait furtivement emmené ses deux enfants et laissé au noble cœur qui lui avait pardonné une maison déserte pour récompense.

Mac-Lean, à son retour, fit promptement succéder à son désespoir les soins d'une légitime vengeance, à laquelle son beau-frère voulut s'associer.

Tous deux se mirent sur les traces de la mère coupable, qu'ils suivirent pas à pas au travers du Texas et du territoire indien jusqu'au fort Smith, puis jusqu'à Van-Buren, tout juste le même voyage que j'avais exécuté depuis deux ans et demi.

Aussitôt arrivé, Mac-Lean se transporte au domicile de Pratt, qu'il trouve tenant la place du chef de famille, entre sa femme et ses enfants.

Pratt tombe mort d'un coup de revolver, sans qu'un seul mot lui ait été adressé; madame Mac-Lean tombe évanouie, et son mari, sans s'occuper d'elle, revient à Van-Buren avec ses deux enfants, se présente devant le juge qui l'admet à fournir caution, puis il attend avec calme la réunion du jury, qui l'absout à l'unanimité.

Le docteur Pernot, qui avait été chargé par les magistrats de faire, en sa qualité de médecin, un rapport à la cour sur les circonstances du meurtre, eut en outre le spectacle de l'expiation terrible autant que juste subie par cette femme deux et trois fois fausse, cruelle et parjure, et il obtint de la pitié publique une souscription qui la mit à même d'aller chercher auprès de sa mère un dernier pardon et un asile.

Au dernier signal du steam-boat je serrai bien cordialement les mains de mes deux braves compatriotes, et je me rembarquai tout triste de me retrouver seul désormais, et pour mille lieues encore jusqu'à New-York, parmi des hommes dont j'avais peine à comprendre la langue et qui m'étaient complètement inconnus.

Je pris une place, comme tous les voyageurs, au pourtour de la belle vérande qui occupe l'avant de tous les steamers, et là, à l'exemple de tous aussi, renversé dans mon fauteuil et les jambes étendues bien plus haut que la tête sur le bordage du navire, je laissai errer ma mélancolie au milieu du magnifique paysage qui commençait à se dérouler devant nous pour ne plus nous quitter jusqu'à la mer.

Cet usage qu'ont les Américains de placer ainsi partout leurs jambes en l'air sur tout ce qui peut leur servir d'appui, usage qui, à New-Orléans, et à notre grand étonnement, nous faisait voir aux fenêtres beaucoup plus de pieds que de têtes; cet usage, que n'empêche pas même la présence des dames, est-il, comme quelques-uns le prétendent, une des conséquences d'une éducation insuffisamment complète?

Je crois pouvoir lui donner une explication moins sévère et plus rationnelle.

Tout le monde sait que sous ces températures extrêmes la circulation subit pendant les excès de la chaleur de notables ralentissements, et que les tissus relâchés laissent plus facilement le sang s'accumuler dans les membres inférieurs, qui s'engorgent, qui se tuméfient et pourraient donner lieu ainsi à de graves désordres, si l'instinct, sans même le secours de la réflexion, n'indiquait cette position salutaire et généralement adoptée en Amérique.

Mais, pourra-t-on objecter, les dames, qui n'usent pas du même procédé, ne paraissent pas pour cela avoir les pieds plus gros et les jambes moins fines. Soit : l'observation est juste; mais il ne faut pas oublier que les dames, depuis les plus humbles cabanes jusqu'aux plus somptueux salons, ont adopté un autre usage qui n'aide pas moins efficacement la circulation : elles s'asseyent toutes sur des fauteuils (*rocking-chairs*, chaises à bascule, à bercer) dont les pieds, placés sur des arcs de cercle, comme ceux des chevaux de bois des enfants, permettent, sous le moindre effort, un balancement perpétuel.

Il est vrai aussi que ce tangage général dans un salon donne à la conversation un aspect, un tour qui, au premier abord, dispose au vertige, et auquel il n'est pas toujours facile de s'habituer.

Si la vie, telle que l'humanité la supporte jusqu'à présent, est remplie de ces accès d'isolement, de mélancolie, de défaillance, de spleen, causés par la perte de nos amis, de nos espérances ou de nos illusions, la Providence, il faut le reconnaître, nous laisse rarement sans quelques compensations, qu'il suffit seulement, selon l'occasion et avec discernement, de savoir saisir au passage.

Je jetais à droite et à gauche quelques regards scrutateurs sur mes compagnons de voyage, et je me souvenais des recommandations de prudence qui m'avaient été faites au fort Smith, où l'on m'avait raconté, entre autres, l'histoire suivante arrivée tout récemment :

Un des juifs négociants les plus riches de la ville était allé à la Nouvelle-Orléans refaire sa pacotille. Il y avait consacré une somme de deux cent mille francs, et toute cette cargaison remontait avec lui le Mississipi sur un des grands steam-boats dont le fleuve est sillonné.

Satisfait de ses brillantes affaires, il arrosait son bonheur de nombreuses rasades de whiskey qui avaient complètement noyé cette boussole si usitée parmi ses coreligionnaires, et qu'on décore au moins du sage nom de circonspection. Il était devenu bavard et vantard, et poussé par un cercle d'admirateurs intéressés, il leur avait étalé des poignées de dollars, pour leur faire voir qu'il n'avait pas eu besoin de convertir toutes ses ressources en marchandises. On essaya de le faire jouer ; mais, soit ignorance, soit défaut de goût, il était invulnérable sur ce point et il prit le parti d'aller se coucher.

Mais le lendemain matin, ses dollars et lui avaient disparu.

Quelques jours après, un autre steam-boat retrouva dans le fleuve son corps d'un côté et sa tête de l'autre, et puis tout fut dit ; et sa cargaison, arrivée sans lui au fort Smith, y est gouvernée par des étrangers dans l'intérêt d'enfants mineurs, et périt d'une consommation rapide.

J'écoutais avec intérêt à ma gauche un groupe dans lequel un jeune homme à figure fort intelligente donnait, alternati-

vement et sans aucune hésitation, la réplique à des Américains, à des Allemands et à des Espagnols, et à tous dans leur langue.

Je fus distrait de cette observation par un gentleman qui, à ma droite, me demanda si je voulais, avec ses amis et lui, faire une partie de cartes (*to play cards*).

Je lui répondis, en imitant de mon mieux le flegme américain : *I never play* (je ne joue jamais). Il insista, et parlant avec volubilité sa langue, à l'audition de laquelle j'étais peu familier, il m'obligea de lui dire : « Vous parlez un peu trop vite, je ne comprends pas. » Alors, comme font les gens sans réflexion, qui croient qu'en parlant haut ils seront mieux compris des étrangers, des petits enfants ou des animaux, il se mit à crier comme s'il eût parlé à un sourd. J'avais beau lui répéter que j'entendais très-bien, mais que je ne comprenais pas, il n'en parlait ni moins haut ni moins vite.

Le jeune homme de ma gauche m'adressant alors la parole en très-bon français, me dit : « Je crois, monsieur, que vous aimeriez mieux parler français. Si cela peut vous être agréable, je serai très-heureux de vous servir d'interprète ; » et en quelques mots, en effet, il m'eut bientôt rendu le service de me débarasser de mon voisin de droite.

Celui-ci alla porter son industrie ailleurs, parvint à racoler un tout jeune homme qui, dans l'espace de quelques heures, fut dépouillé de tout l'argent qu'il avait sur lui.

Quant à mon jeune interprète, auquel j'offris mes remerciements en lui tendant la main, je fus bientôt en confiance avec lui. C'était un créole de la Louisiane, né d'une mère Française et d'un père Anglais. Il voyageait continuellement pour une grande maison de New-Orléans à laquelle il était associé. Il venait de traverser aussi le Texas et le territoire indien, et après être resté un mois malade à Van-Buren, il rentrait en descendant l'Arkansas et le Mississipi.

Nous devons donc nous quitter bientôt à Napoléon ; mais les trois jours que nous passâmes ensemble suffirent pour lui donner un ami de plus. Quant à son amitié pour moi, elle fut marquée, soit pendant cette descente de près de trois cents lieues, soit et surtout au moment du débarquement et du rembarquement, par trop de soins, par de ces soins qu'un bon fils n'aurait pas mieux envers son père, pour que le nom de

James Graham ne reste pas gravé dans ma mémoire à côté de mes meilleurs souvenirs.

Le 16 septembre nous touchions à Little-Rock (petit rocher), arsenal et l'une des principales fonderies de canons des États-Unis, ville d'environ huit mille habitants, et qui, toujours abordable par les steamers, ne doit pas craindre, comme le fort Smith, de voir plus tard ses développements devenir des sujets de regrets.

Le 15 septembre nous avons touché un instant à un village nommé Dardanelles.

Les fondateurs, même d'une seule cabane, ayant apporté les noms des villes et des grands hommes de leur patrie, ou ceux qu'ils ont rencontrés dans leurs voyages, ou ceux qu'ils ont retrouvés dans les souvenirs de leurs premières études, ou enfin même ceux qui expriment leurs sentiments politiques ou autres, la géographie de l'Amérique est (je l'ai peut-être déjà dit) une marqueterie de noms assez surpris de se trouver ainsi à côté les uns des autres.

Le 16 au soir, nous touchions à la petite ville de Pine-Bluff (plateau du pin), et enfin, le 17, entre neuf et dix heures de la nuit, à Napoléon, ville naissante aussi et qui, dominant de haut la vue magnifique de l'embouchure de l'Arkansas dans le Mississipi, doit pouvoir se promettre un avenir prospère.

Après une nuit de lutte pénible contre une chaleur étouffante et contre des milliers de moustiques, je pris ma place, le 18 septembre, à dix heures du matin, sur un vaste steam-boat qui, venant de la Nouvelle-Orléans, se dirigeait vers Saint-Louis du Missouri.

Par les conseils de M. Graham, je renonçais à remonter l'Ohio (on prononce Ohayo) jusqu'à Cincinnati, et je me décidais à prendre le chemin de fer à Cairo jusqu'aux chutes du Niagara.

Cet itinéraire m'assurait, pendant six cents lieues encore, un excellent compagnon de voyage, le capitaine Ellis, vieux marin de la marine américaine, à qui son ami M. Graham, avant de nous serrer une dernière fois la main, m'avait recommandé avec cette même chaleur qu'il avait mise lui-même à me témoigner sa sympathie.

On a plus d'une fois déjà donné des descriptions fort exactes de ces beaux bateaux à vapeur qui parcourent incessamment

le Mississipi et ses affluents; je demande néanmoins la permission de décrire encore ici, à ma manière, celui qui me conduisait à Cairo.

Que le lecteur veuille bien, *par la pensée*, se transporter dans la grande galerie de peinture du musée du Louvre que tout le monde doit connaître;

Qu'il mesure en longueur quatre-vingts mètres de cette galerie, en prenant pour centre un de ces beaux pavillons qui indiquent plus particulièrement au-dessus du toit les portiques par lesquels a lieu, au rez-de-chaussée, la circulation des voitures;

Qu'il sépare, *toujours par la pensée*, ces quatre-vingts mètres du reste de l'édifice;

Qu'il abaisse proportionnellement chacune des parties du bâtiment de manière à ne pas dépasser, du rez-de-chaussée au sommet, une hauteur de onze à douze mètres;

Qu'après avoir taillé les extrémités de manière que l'une d'elles puisse former le sommet d'un cône et l'avant du navire, et que l'autre, convenablement arrondie, puisse former l'arrière et recevoir le gouvernail; qu'après cette double et facile opération, dis-je, il remplace le sol par le lit de la Seine;

Qu'il donne à cet édifice une largeur de seize mètres;

Qu'il supprime les fenêtres de la galerie et que, après l'avoir éclairée par le toit, il la réduise à dix mètres de largeur en construisant de chaque côté de petites chambres ou cabines de deux mètres carrés, s'ouvrant en dehors par des portes vitrées sur une petite galerie à jour d'un mètre de largeur qui forme balcon tout le long du navire;

Que surtout, s'il habite jamais une de ces cabines, il ferme avec soin, pendant la nuit, la porte vitrée qui donne sur ce balcon, car c'est par là que s'introduisent (et cela n'est pas très-rare) les voleurs et les assassins;

Que ces mêmes cabines, contenant chacune deux couchettes superposées, s'ouvrent par des portes pleines sur la galerie intérieure;

Que la partie antérieure de la galerie, c'est-à-dire l'avant du navire, soit, dans une longueur de douze mètres, libre de toute construction de cabines, qu'elle soit séparée du reste par une grande porte vitrée, que son plafond soit soutenu par d'élé-

gantes colonnettes de manière à former un beau salon d'été, duquel, à l'air libre et à l'abri du soleil, on découvre à droite, à gauche et en avant, le fleuve et tout le paysage;

Qu'à l'arrière, une salle de huit mètres de long soit réservée au service de savonnage et de repassage des femmes de chambre;

Que les soixante mètres restant entre ces deux extrémités soient partagés, au moyen d'une cloison mobile, en deux parties, l'une de vingt mètres de long, appelée le salon des dames, et dans laquelle nul homme ne peut entrer quand il n'y a pas sa famille; et l'autre enfin de quarante mètres, formant un vaste salon commun à tous les passagers et se transformant, à chaque repas, en salle à manger au moyen de tables à tiroirs très-artistement disposées;

Que le lecteur, continuant son opération architecturale, construise les lambris de cette galerie d'un mélange de bois d'acajou, d'ébène, de citronnier et de palissandre; que les corniches du plafond soient richement dorées; que trois grands lustres en cristal y soient suspendus; que d'épais tapis recouvrent les parquets; que le salon des dames ait, par surcroît, un grand piano, des glaces, des divans et de nombreux et moelleux *rocking-chairs*;

Que, dissimulant avec art le ménage du navire, il loge au rez-de-chaussée et dans la cave ou cale la machine à vapeur, les provisions de toute nature, tout le service enfin;

Que dans le pavillon supérieur et central, transformé en élégant belvédère vitré de tous les côtés, il loge, comme cela doit être, au point le plus élevé, l'âme qui dirige toute cette machine, et que cette âme, — le pilote, — plane au loin sur la route qui doit être parcourue et transmette, au moyen d'un cordon de sonnette, ses ordres au mécanicien, et au moyen d'une roue son impulsion au gouvernail;

Qu'enfin, et pour redescendre à des soins plus vulgaires, quoique non moins importants, le lecteur veuille bien se figurer trois repas par jour somptueusement servis, et il aura, si mon explication n'est pas trop confuse, une idée de la vie de ces steam-boats qui se croisent par milliers sur les fleuves, sur les rivières et sur les lacs de l'Amérique.

Mais j'allais oublier une critique qu'exige l'intérêt de la vérité :

Qui pourrait croire qu'au milieu de tout ce luxe et de tout ce confortable, les steam-boats n'aient pas d'autre eau à offrir à leurs passagers altérés que l'eau ocreuse rouge du Red-River, ou l'eau épaisse, à l'ocre jaune foncé de l'Arkansas, ou l'eau laiteuse du Mississipi, etc., auxquelles le vulgaire, en Amérique, attribue de précieuses vertus pour la santé? Ces eaux sont, il est vrai, incessamment rafraîchies par de la glace dont la provision ne manque jamais; mais de la boue rouge délayée, quelque fraîche qu'elle soit, n'en est pas moins une boisson détestable qui devrait déteindre assez sur le front des Américains pour leur donner l'idée de demander à l'Europe ce que c'est qu'un filtre.

Le 19 septembre nous touchions à Memphis, jolie ville du Tennessee, après avoir passé devant Victoria, Kosciusko, Peyton, Commerce et Norfolk, villes de l'État du Mississipi.

C'est à Memphis que s'arrêtent pour prendre un autre steamer les voyageurs qui veulent remonter l'Ohio.

Plusieurs jeunes créoles d'origine française qui, les vacances étant terminées, retournaient de la Louisiane à Saint-Louis pour y continuer leurs études, m'adressaient de nombreuses questions sur la France, en échange de toutes celles qui m'intéressaient sur le mode d'éducation suivi pour eux au collège des jésuites. Il en était de même avec quelques élèves qui retournaient aussi à l'école de médecine établie dans la même ville.

Un Français qui parcourt l'Amérique pour y pratiquer l'art des embaumements vint prendre part à notre conversation. Il paraissait peu satisfait des résultats de son voyage depuis la Nouvelle-Orléans et des effets de ses réclames dans les journaux. Il avait évidemment mal choisi son champ d'exploitation. Il avait compté sans l'esprit positif des Américains, qui pèsent tous les actes de leur vie au poids des produits qu'ils en peuvent tirer, ou qui, voyant dans ce qui concerne les morts une question religieuse, et ne trouvant dans la Bible aucun texte qui ordonne ou justifie la pratique des embaumements, n'ont aucune disposition à se lancer dans une semblable dépense.

Cette rencontre me rappela une étude à laquelle je m'étais livré sur cette question en 1851, et sur laquelle, toute superficielle qu'elle soit, il n'est peut-être pas inutile d'appeler l'attention des théologiens et des physiologistes.

Cette étude, dont le souvenir servit de base à ma discussion

avec notre embaumeur, avait été soumise à quelques membres du clergé du diocèse d'Arras, comme un cas de conscience, à l'occasion de l'embaumement du corps de monseigneur le cardinal de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras, et je leur disais :

« L'embaumement du corps de monseigneur soulève dans notre esprit des doutes que nous croyons devoir soumettre, en quelques mots et en toute humilité, à l'appréciation des théologiens.

» L'embaumement, cet art païen, qui, après des milliers d'années, nous a fait retrouver la vieille Égypte tout entière à l'état de momie, l'embaumement des cadavres peut-il être un art chrétien ?

» Le catholicisme avait-il le droit d'emprunter au paganisme et de perfectionner ou de détériorer cette pratique, au moyen des poisons minéraux que l'art moderne emploie ?

» Examinons :

» Dieu lui-même l'a dit au genre humain : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière. » (Genèse, chap. iii, v. 19.)

» L'embaumement n'est-il donc pas une orgueilleuse et coupable tentative contre l'exécution de cette sentence du souverain maître ?

» La mort n'est-elle pas la séparation momentanée des deux principes éternels, esprit et matière, dont la réunion constitue les individualités ?

» Ces deux principes ne sont-ils pas destinés, après des temps d'épreuves diverses (l'Église nous l'enseigne), à une réunion plus ou moins définitive ?

» Les épreuves de la matière ne consistent-elles pas, avant tout, dans la dissolution (épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. v), dans la séparation, dans la purification par le feu (purgatoire), dans l'oxygénation enfin des quelques substances élémentaires qui la composent ?

« Et lorsque mon corps aura été *consumé* (dit le saint homme Job, chap. xix), je verrai encore le Seigneur dans ma chair ; je le verrai de mes yeux : cette espérance repose en mon sein. »

» N'est-ce pas le troisième jour après la mort que commence, par la putréfaction, par la dissolution, la séparation et l'éva-

poration des éléments de la matière, cette résurrection que Dieu avait si clairement annoncée et promise?

» N'est-ce pas dans ce but que saint Paul ajoute au même chapitre (v. 4) : « Car nous ne voulons pas être parés » (*expoliari*), mais seulement couverts (*supervestiti*), afin » que ce qui est mortel soit absorbé (*ut absorbeatur quod mortale est*). »

» La désorganisation des corps qui ont accompli une des périodes de leur existence n'est-elle pas destinée à fournir des matériaux à des existences nouvelles?

» Dieu n'a-t-il pas mesuré la somme d'oxygène, d'hydrogène, d'azote et de carbone qui doit perpétuellement circuler pour l'entretien successif de toutes les existences?

» La vie ne passe-t-elle pas ainsi d'un corps en décomposition à d'autres corps en voie de composition, soit par la succion des racines des plantes : « Et vos os se ranimeront » comme l'herbe » (Isaïe, chap. LXVI, v. 14), soit par la respiration, soit enfin encore plus directement par la digestion?

» La vie et la mort ne sont-elles pas ainsi un admirable et perpétuel échange de services entre les règnes végétal et animal et entre chacune des individualités qui les composent?

» A quoi tendrait donc la prétention d'arrêter cette désorganisation et cette transmission perpétuelles?

» Croit-on que sa réalisation si générale en Égypte, en momifiant pendant des milliers d'années une masse aussi considérable des matériaux indispensables à la vie, n'ait été pour rien dans la disparition complète de la race primitive de cette terre féconde?

» Croit-on que si cette pratique fût entrée dans les desseins du Dieu d'Israël, son peuple ne l'eût pas trouvée écrite parmi les nombreux préceptes d'hygiène qui lui ont été transmis par Moïse, et que, si longtemps esclave des Égyptiens, il n'en eût pas emporté avec lui tous les secrets?

» Les Juifs enveloppaient les cadavres d'aromates et de parfums; puis, même pendant longtemps, ils les brûlèrent, afin de rendre plus prompte encore cette délivrance, cette purification et cette résurrection de la matière qui entrent si évidemment dans les desseins du Créateur.

» Croit-on, d'ailleurs, que les matériaux de la vie, rendus libres par leur désagrégation après la mort des individus, ne soient pas destinés à bénéficier, dans de nouvelles combinai-

sons, de cette loi du progrès éternel à l'application de laquelle nous voyons Dieu travailler et nous pousser toujours avec tant de persévérance?

» Et ne voit-on pas d'ici, au grand jour de la résurrection universelle et du jugement dernier tels que l'Église nous les prédit et nous les enseigne, ne voit-on pas le désappointement de notre illustre et beau prélat, lorsque, au lieu de retrouver, purifiée et rajeunie par une série de transformations progressives, la dépouille qu'il nous avait confiée en montant au ciel, Sa Grandeur ne trouvera à revêtir qu'une vieille momie empoisonnée?

» Par ces motifs, et en attendant une décision canonique à laquelle nous sommes humblement prêt à nous soumettre, nous n'hésitons pas à croire que l'embaumement des cadavres et leur emprisonnement dans des cercueils hermétiquement clos et soudés est un acte nuisible à ceux qu'on veut honorer, un cruel attentat contre leur liberté d'expansion, une protestation, irréfléchie sans doute, mais impie, contre la cérémonie du mercredi des Cendres; une atteinte ignorante aux lois de la physiologie générale, ou plutôt enfin, — et pour ne jeter la pierre, même en apparence, à aucun de nos frères, — encore un audacieux défi du démon contre la volonté de Dieu si clairement exprimée dans cette parole :

« Car tu es poussière et tu retourneras en poussière. »

Cette discussion, ou plutôt cette conversation avec notre malencontreux compagnon de voyage, nous conduisit, au moyen d'une transition introduite par un Américain, à discuter le plus ou moins de raison des différents usages relatifs à la barbe. Il trouvait étonnant que les Français, généralement catholiques, et suivant la direction d'un clergé qui se rase avec tant de soin, portassent presque tous de longues barbes, et il aurait voulu savoir la raison d'une semblable contradiction. Personne n'essaya de la lui expliquer, mais je crus pouvoir prendre la défense de la barbe à l'aide des arguments suivants, qui devaient toucher un homme nourri de la lecture d'une bible dont il portait un exemplaire à la main.

Je le priai de me prêter cette bible, et après l'avoir ouverte au chapitre xix du Lévitique, je lui montrai le verset 27, dans lequel Dieu, par la bouche de Moïse, formule le précepte suivant :

« Vous ne taillerez point vos cheveux en rond et vous ne raserez pas votre barbe. »

Or rien n'est plus précis et plus clair que cette prescription, à laquelle le peuple juif se conforma toujours avec respect.

Jésus-Christ vint : il était venu, non pour détruire la loi, mais pour l'accomplir. Il en modifia de nombreux articles, et ces modifications, toutes relatives à la charité, furent la base de cette grande, immortelle et féconde institution que de son nom on appela depuis le christianisme.

Or, non-seulement il ne modifia point le verset 27 du chapitre xix du Lévitique, mais il porta toujours la barbe et les cheveux longs comme ils étaient portés depuis le commencement du monde; et depuis Jésus-Christ, pendant huit siècles, il ne vint à aucun l'idée de changer quoi que ce soit à cet usage créé avec Adam, à l'image de Dieu, dans le paradis terrestre, et consacré, seize cents ans plus tard, sur le mont Sinäï, par la parole divine elle-même.

Il est vrai que, dans le neuvième siècle, le pape Léon III crut devoir, en se faisant raser, se distinguer ainsi des schismatiques grecs. Fut-il bien inspiré en renonçant, sur ce point, au mérite de l'orthodoxie? C'est ce qu'un catholique n'a pas le droit de décider; mais comme la religion catholique n'a adopté l'usage du rasoir que pour les prêtres, sans le prescrire aux laïques, et que même elle a jugé convenable d'autoriser les prêtres français à ne pas se raser en Algérie, de même qu'elle a permis le mariage des prêtres et des évêques dans le Liban, on ne doit donc voir là qu'une prescription de simple discipline qu'un pape pourrait changer tout aussi facilement qu'un pape l'avait donnée.

L'Américain parut surpris de se trouver ainsi, avec tous ses coreligionnaires, en contradiction avec son livre, et il n'insista pas.

J'en appelai d'ailleurs aussi à des considérations physiologiques: Dieu, en créant la barbe, a eu pour but, cela paraît évident, de fournir des canaux d'écoulement aux excès de fluide magnétique incessamment produits par la puissante pile voltaïque que représente si fidèlement notre organisation anatomique. L'accumulation de ce fluide dans notre cerveau doit donc produire beaucoup plus d'apoplexies chez les hommes

rasés que chez ceux qui se sont montrés plus fidèles observateurs des préceptes bibliques.

Je crus même pouvoir, sans y attacher grande importance, hasarder cette considération d'ordre inférieur :

Pourquoi les chiens caniches, cette race la plus intelligente et la plus dévouée de toutes celles qui s'attachent à l'homme, pourquoi les chiens caniches auraient-ils presque complètement disparu de notre société, si l'usage ridicule de les tondre au lieu de les laver ne les avait privés d'organes essentiellement électriques et nécessaires à leur conservation et à leur reproduction ?

J'essayai enfin de rehausser la discussion par les considérations suivantes :

Volta, en créant la pile qui a conduit les physiiciens à tant d'admirables découvertes, ne produisait-il pas devant ses yeux, sans s'en douter peut-être, et par l'effet d'une seconde vue, le portrait de sa propre colonne vertébrale ?

La pile de Volta, c'est la réunion de couples métalliques de densités différentes, superposés les uns aux autres, séparés par des rondelles de tissus spongieux et arrosés par un fluide acide, alcalin ou salé.

La colonne vertébrale, c'est la réunion de couples osseux de densités différentes (substances diploïque et spongieuse), superposés les uns aux autres, séparés par des rondelles de tissus spongieux (les cartilages), et arrosés par un fluide acide, alcalin ou salé (la synovie.)

Ainsi disposés, ces couples donnent lieu à des courants de fluide électrique.

Ces courants, dans les piles métalliques, sont démontrés par des étincelles qui s'échappent de fils conducteurs, métalliques aussi, attachés aux extrémités de ces piles, et démontrés encore sous la machine pneumatique par l'influence de ces étincelles dans la composition et dans la décomposition d'un grand nombre de combinaisons chimiques.

Dans la colonne vertébrale, ces courants, dont on peut, sans détruire la vie générale, arrêter quelques-uns par la simple section d'un fil nerveux, ces courants sont démontrés de même, partout où aboutissent ces fils conducteurs, par les phénomènes relatifs à la reproduction des êtres, et par ceux auxquels nous devons la génération des idées ainsi que la

transmission et l'échange de ces idées dans les rapports sociaux.

Cette nécessité du mariage de deux substances différentes a reçu des applications jusqu'ici fort restreintes dans les piles métalliques; mais, dans les piles animales, elle se montre jusque dans les divisions les plus ténues du système nerveux.

Partout, non-seulement dans les os, mais dans le cerveau, dans la moelle épinière et dans tous les nerfs, se montre sans cesse l'accouplement de substances de densités et de couleurs différentes, l'une blanche, l'autre grise, couples toujours reliés entre eux par un tissu intermédiaire, symbole de la nécessité universelle d'une trinité dans les opérations divines de la nature, et surtout dans celles qui ont pour objet la circulation du fluide intellectuel générateur, le fluide électrique, magnétique ou nerveux.

De même qu'il faut le mariage de deux substances différentes pour former les éléments d'une pile voltaïque ou anatomique, de même aussi il faut la réunion de deux piles pour produire des phénomènes générateurs.

Cette réunion se trouve manifestement dans l'organisation humaine : la colonne vertébrale divisée verticalement, par la pensée, est évidemment une double pile qui crée, à droite et à gauche, des manifestations identiques.

A son extrémité supérieure, dans le cerveau, cette pile se sépare réellement en deux lobes ou piles, qui, par l'échange et la combinaison de leurs étincelles électriques, engendrent la pensée et la communiquent à l'extérieur par les organes des sens, tous doubles aussi.

Ils la communiquent, cette pensée, à d'autres piles, à d'autres organismes semblables et l'échangent avec eux, à des distances plus ou moins rapprochées, avec des commotions pareilles à celles qu'on a nommées en physique décharges électriques, et qui ont été si bien et instinctivement caractérisées dans le langage par ces mots : *la puissance des gestes ; les éclats de la voix ; les contractions de la face ; le froncement des sourcils ; les éclairs lancés par les yeux et le choc des opinions*, phénomènes électriques qui caractérisent toutes les opérations de génération, aussi bien celles de la matière que celles des sentiments et des idées.

Mais c'est là aussi, attiré et accumulé sans cesse dans le cer-

veau, que le fluide électrique ou nerveux, quand il ne trouve plus (il faut le répéter), ni dans les cheveux qui fuient la vieillesse, ni dans la barbe que le pape Léon III nous a coupée, aucun des canaux d'écoulement, aucun ou trop peu de ces paratonnerres que le bon Dieu lui avait donnés, produit, en passant de l'un à l'autre lobe, de même qu'entre la terre et les nuages, de ces coups de tonnerre qui tuent avec la rapidité de l'éclair et auxquels on a donné si judicieusement le nom d'apoplexies foudroyantes.

On objecte, il est vrai, que de graves maladies du cerveau ont été guéries par la suppression de barbes longues et épaisses; mais de pareilles exceptions, d'ailleurs encore fort peu expliquées, ne détruisent point la règle si naturelle que nous venons d'exposer. On trouvera peut-être la cause de ces exceptions dans certaines maladies de la colonne vertébrale, peu étudiées jusqu'ici, et pendant lesquelles le fluide électrique, insuffisamment fourni au cerveau, a besoin d'y être conservé plus longtemps au moyen de la suppression momentanée de ses canaux d'écoulement.

Notre Américain avait encore une autre préoccupation: il était de la société de tempérance et, de plus, de celle des végétariens, et il désirait connaître mon opinion sur ces créations de la sagesse et de la sensibilité anglo-américaine.

Je lui témoignai mon approbation des idées qui avaient inspiré la création des sociétés de tempérance, tout en regrettant que l'humanité fût encore assez arriérée pour que, au lieu de tempérance, on fût obligé de prêcher et d'exiger l'abstinence absolue des boissons fermentées, dont l'usage modéré est si évidemment utile à l'entretien de la santé au double point de vue matériel et intellectuel.

Quant à l'abstention de la chair des animaux, aucune raison ne me semble justifier cette manifestation de sensibilité.

Au point de vue de la religion, la Bible, en cent endroits, décide la question par des enseignements et des prescriptions directes du Créateur.

Sa volonté ne s'est pas moins clairement manifestée dans la création, pour l'homme, d'organes qui n'existent évidemment que pour l'aider à obéir à la loi de sa conservation en s'assimilant les substances animales.

Ses dents, symboles de tant de choses, offrant la réunion des

trois formes adoptées par Dieu pour cette partie de l'organisation animale, prouvent que tout ce qui vit sur la terre a été destiné à l'alimentation de la race humaine.

Il est vrai que les quatre dents qu'on a nommées canines, et qui prouvent une fois de plus la parenté de notre race même avec celle des animaux carnivores, paraissent au premier abord, par leur petitesse relative, placer la première à un degré inférieur.

Mais la supériorité reparait aussitôt qu'on réfléchit à l'immense différence qui existe entre l'usage des viandes cuites et l'usage des viandes crues et sanglantes.

Or, s'il est entré dans les desseins de Dieu de ne réaliser dans l'homme, sur notre terre, qu'une synthèse des créations précédentes, il a marqué par trop de conditions matérielles et intellectuelles la suprématie de sa dernière création, pour que notre croyance à une destinée supérieure ne soit pas pleinement justifiée.

Mais cette croyance ne doit pas nous conduire à renier et à rejeter les conditions qui nous lient encore aux degrés inférieurs. Quelque humiliant qu'il puisse paraître à certains esprits élevés de descendre, pour l'entretien de notre existence matérielle, aux détails multipliés de la boucherie et de la cuisine, et quelque révoltant qu'il puisse être de penser avec le cœur que le diner a dû passer par les souffrances et les horreurs de l'abattoir, il est pourtant indispensable qu'ils se résignent, sous peine de suicide, à cette première loi de leur existence.

Ils allèguent, il est vrai, que l'homme peut, sans tuer, très-bien vivre de lait, d'œufs et de végétaux ; mais ils oublient que pour vivre de lait il faut voler la part des petits des animaux, et ils oublient surtout que dans l'œuf se trouve un germe vivant, et dans les plantes, comme dans les animaux, une vie et une sensibilité qui, pour être moins appréciables par nos sens relativement grossiers, n'en sont pas moins, pour notre intelligence et notre réflexion, réelles, évidentes et susceptibles de souffrance.

Nous avons vu aussi, depuis Platon jusqu'à nous, des esprits qui se révoltaient à l'idée de l'intervention du principe matériel dans les questions de sentiment, et qui se faisaient ostensiblement les apôtres de l'amour platonique.

Toutes ces excentricités prouvent des organisations dans lesquelles le principe intellectuel domine essentiellement sur le principe matériel ; des organisations dans lesquelles l'équilibre n'existe plus entre les deux principes et qui, se rapprochant de plus en plus de la vie éthérée, se sentent le besoin de rejeter ce qui leur reste de leur enveloppe inférieure pour s'élever enfin et librement vers Dieu.

Notre Américain, déjà ébranlé fortement sur la question de la barbe, parut disposé à croire à cette douce et sage parole : « Le bon vin réjouit le cœur de l'homme, » et à se réconcilier avec l'idée d'un rosbif et d'un poulet cuits à point et intelligemment assaisonnés, pourvu que lui, organisation supérieure, eût le droit de laisser à des organisations encore inférieures les détails de ces préparations, et que celles-ci ne se présentassent à lui que sous des formes qui pussent du moins justifier aux yeux de sa conscience la résignation avec laquelle il devait les accepter.

Ces conversations, pour le souvenir desquelles je réclame toute l'indulgence du lecteur, ces conversations, jointes à quelques lectures (celle surtout de l'excellent livre de M. de Tocqueville) et au soin de noter ce qui me passait devant les yeux et dans l'esprit, remplissaient des heures qui auraient pu devenir ennuyeuses en présence de tableaux presque toujours magnifiques, mais sans autres changements de décoration que de hideuses éclaircies faites çà et là dans les forêts pour opérer des défrichements au milieu desquels les arbres, cadavres dépouillés de leur écorce et noircis par le feu, restent debout jusqu'à ce que, usés par le temps, ils n'aient plus la force de résister aux efforts de la tempête.

Le Mississipi, comme l'Arkansas, offre une suite continue de grands bassins qui tous, encadrés de chaque côté par d'épaisses forêts, paraissent, quand on est au milieu, autant de petits lacs dont on ne distingue plus ni l'entrée ni la sortie, couvertes qu'elles sont par les ondulations, par les plis continuels du fleuve, et quand ces beaux effets, toujours les mêmes, se sont répétés cent et cent fois et sans interruption, cela devient l'histoire du pâté d'anguilles de notre bon la Fontaine, et la satiété ne tarde pas à tarir cette source d'admiration qu'on croyait inépuisable.

D'ailleurs, me reportant par la pensée à quelques milliers

d'années en arrière au milieu des beaux fleuves de notre vieille France, et leur refaisant la toilette sauvage de leurs temps primitifs, celle, par exemple, de notre magnifique palais du Louvre, alors qu'à sa place on voyait une épaisse forêt servant d'abri aux Normands quand ils venaient attaquer les pêcheurs de la bourgade de Lutèce, je retrouvais ainsi, — sur la Loire et sur la Seine, ces fleuves aux cent détours, — les mêmes éternels bassins encombrés de débris qui me causaient déjà tant d'ennui en Amérique.

Et ce qui prouvait pour moi que Dieu n'a pas créé la terre pour qu'elle reste dans cet état de désordre et de monotonie dont les peintres seuls peuvent aimer l'étude avec celle des haillons et des chaumières, c'est que quelques jours plus tard, lorsque je parcourais en chemin de fer, pendant près de quatre cents lieues, les bords des grands lacs et les rives de l'Hudson, je voyais la civilisation semer de plus en plus au milieu de ces forêts et border toutes ces eaux de grandes villes, de beaux villages et de jolies maisons de campagne ; là, alors, mon attention, de plus en plus excitée et soutenue, ne se laissait plus surprendre à fermer les yeux et à sommeiller.

Da 19 septembre jusqu'à la fin de la soirée du 20, nous avons touché à Raleigh, Randolph, Fulton et Troy, autres villes du Tennessee ; puis à Little-Prairie, Mont-Pleasant, New-Madrid et Baldwinville, villages ou villes du Missouri ; puis à Mills-Point, Columbûs et Norfolk, villes du Kentucky, et enfin nous abordions à Cairo, la cité d'Eden du romancier Dickens.

Là nous laissions à l'est l'embouchure de l'Ohio et à l'ouest le Mississipi, sur lequel nos jeunes amis du collège et de l'école de médecine de Saint-Louis continuaient leur voyage avec notre embaumeur, après nous avoir serré la main.

Après avoir passé une bonne nuit dans un très-bel et confortable hôtel qui remplace la cabane de Martin Schuslewit, nous montions en chemin de fer à neuf heures et demie du matin, le 21 septembre, et nous nous dirigeons tout droit au nord, pendant cent quarante lieues, au travers de l'Illinois, vers le lac Michigan et la toute neuve et déjà grande ville de Chicayo, où nous arrivâmes à minuit.

J'avais passé à une centaine de milles de la colonie de M. Cabet, cette cité de Nauvoo bâtie par les mormons dans l'Illinois, sur la rive gauche du Mississipi. Ils la lui avaient

vendue lorsque, chassés pour la quatrième fois par leurs voisins, ils avaient été forcés d'aller à cinq cents lieues plus loin, dans l'Utah, sur les rives du grand lac Salé, se créer cette nouvelle patrie dont leur esprit trop absolu d'indépendance va très-probablement les faire chasser encore, s'ils n'ont pas enfin le bon esprit de renoncer à leur ridicule insurrection contre les lois générales du pays, où leur liberté est si peu entravée. J'aurais voulu aller visiter cette double ruine, mais le temps me manquait.

Quelques semaines auparavant, un convoi de quatre-vingts mormons, voyageant avec un matériel considérable, avait traversé le Texas et bivouaqué près de Dallas. C'était le produit des prédications du malheureux Pratt. Les premiers de ces nouveaux saints étaient partis de New-Orléans, sous la conduite d'un autre prédicateur exprès laissé en arrière, et qui, recueillant successivement sur sa route les convertis préparés par son chef, devait arriver dans quelques mois avec eux à la ville sainte. Si ces convois servaient de refuge à beaucoup d'aventuriers peu honorables, la majorité cependant se composait de familles que le sentiment religieux joint, à une grande ignorance, livrait trop facilement aux séductions d'adroits missionnaires qui, s'adressant à toutes les passions natives de l'homme : l'amour de la liberté et du bien-être en toutes choses, l'ambition, et surtout l'attrait du merveilleux, les conduisent ainsi vers la cité sainte qui possède la miraculeuse *Bible d'or* de l'imposteur Joseph Smith.

Après avoir dormi pendant cinq heures dans un magnifique hôtel, repos dont nous avons le plus grand besoin, et pour des raisons que j'exposerai à la fin du voyage, nous reprîmes la voie ferrée qui suit, dans l'État d'Indiana, pendant environ vingt-cinq lieues, jusqu'à New-Buffalo, les rives méridionales du lac.

Cette partie du rail-road, construite la plupart du temps sur pilotis, à plusieurs mètres au-dessus du niveau du lac, rapproche quelquefois ses rails à moins d'un mètre du bord de la voie et sans le moindre simulacre de parapet. Quelque cuirassé qu'on soit contre la peur après les cent cinquante lieues qu'on vient de parcourir, ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on partage son admiration entre cette voie hardie et le vaste horizon que présente le lac Michigan.

A partir de New-Buffalo, et jusqu'à Détroit, sur le lac Saint-

Clair (ce lac transparent où Cooper a placé les scènes émouvantes de son roman intitulé *Oeil-de-Faucon*), le rail-road traverse de l'ouest à l'est, pendant cent dix lieues, l'État du Michigan, et offre aux voyageurs, sur des rails parfaitement bien posés, tout le confortable qu'il est possible de désirer, et qu'on ne trouve sur aucune voie de France d'une manière aussi complète.

Les wagons contiennent, dans le sens transversal, à droite et à gauche, deux rangs de divans, séparés par une allée qui permet de circuler de l'un à l'autre, de parcourir tout le wagon, d'approcher d'un poêle quand il fait froid, de sortir, et, au moyen de ponts très-ingénieusement jetés d'un wagon à l'autre, de parcourir tout le convoi, et de varier ainsi les rapports de voisinage.

Les divans, à dossiers mobiles, sont disposés de manière qu'en retournant un de ces dossiers, deux divans se font vis-à-vis et composent une sorte de petit salon où quatre personnes peuvent très-agréablement se livrer au plaisir de la conversation.

Des rafraîchissements, des gâteaux, des livres et des journaux circulent fréquemment entre les deux rangs et permettent d'attendre plus patiemment les grandes stations.

Enfin, il n'est point, dans ces convois, de désir légitime qui, au lieu d'être une souffrance, ne puisse trouver immédiatement sa juste satisfaction.

A Détroit, le 22 septembre, à deux heures après midi, nous traversons, sur un *ferry-boat* (bateau, bac à vapeur), le détroit qui unit le lac Saint-Clair au lac Érié, et qui sépare les États-Unis du Canada.

Sur la rive canadienne, qui me rappelait tant de souvenirs français, et tristement, entre autres, celui qu'y avait laissé le marquis de Montcalm, après la capitulation du fort William-Henry, nous montions dans les wagons du rail-road anglais, et nous parcourions, pendant quatre-vingt-dix lieues ainsi, jusqu'aux chutes du Niagara, et en sept heures, les terres de la reine Victoria.

Pendant ce trajet, mon digne ami le capitaine Ellis, me poussant légèrement du coude, et m'indiquant de l'œil et avec un sourire malin un groupe placé à quelque distance de nous, me dit à l'oreille : « Aviez-vous vu de ces figures-là pendant

vosre voyage à travers les États-Unis? — Non, répondis-je, ces figures-là sont des figures d'Anglais dégénérés, que je n'ai vus qu'en France dans les caricatures de nos dessinateurs ou sur nos théâtres. Aux États-Unis, le wiskey n'a pas encore ainsi gonflé les ventres, enflé, bourgeonné, couperosé et caricaturé tous les traits du visage; mais cela prouve, car vous êtes les enfants de la même patrie, combien il importe de ne pas négliger les avis des sociétés de tempérance. — *You have spoken very well* (vous avez très-bien parlé), » me dit-il en riant.

Le rail-road canadien ne le cède en rien, sous le rapport du confortable, à celui que nous venions de quitter, et je ne serais pas surpris que les Anglais, plus anciens que leurs frères et plus avancés dans les arts et dans les sciences, ne leur aient offert des modèles que l'émulation s'est empressée d'imiter.

Le même jour, à onze heures du soir, au-dessous des chutes du Niagara, sur un pont suspendu dont la hardiesse est plus admirable que rassurante, le convoi traversait le détroit qui réunit le lac Érié au lac Ontario, et qui sépare, là encore, le Canada des États-Unis, et nous descendions à l'hôtel Monteagle, qui, à l'extérieur et à l'intérieur, rappelle parfaitement un de ces vastes et somptueux châteaux du moyen âge qui dominent, de distance en distance, en France, les rives de la Loire.

Le lendemain matin, avant six heures, laissant, suivant nos conventions de la veille, dormir mon compagnon de voyage, je me faisais conduire aux cataractes.

Là, au milieu du détroit, est une île formée d'une masse énorme de rochers, dans laquelle on pénètre par un pont léger jeté sur le torrent, et dont on fait le tour dans de belles allées bordées de massifs de genévriers de Virginie.

Quand on est placé à la pointe sud de l'île, en face du lac Érié, on voit se précipiter d'une distance de plusieurs milles, et bondir entre des milliers de masses rocheuses dont le détroit est semé, les eaux pressées des cinq grands lacs supérieurs, et il faut regarder à droite et à gauche, pour s'assurer que cette trombe bouillonnante, trouvant issue des deux côtés, se contentera de serrer l'île entre ses deux bras et ne l'entraînera pas dans sa course.

Puis, cette vérification rassurante étant faite, si on se transporte à la pointe diamétralement opposée, on voit cette trombe d'eau, d'autant plus furieuse qu'elle trouve plus d'obstacles dans

l'étroitesse relative des deux passages par lesquels elle a pu se creuser un chemin, on la voit, dis-je, se précipiter à droite et à gauche et à pic, dans un gouffre de deux cents pieds de profondeur, avec des bruits de tonnerre qui complètent un spectacle, sur le bord duquel il est difficile de ne pas éprouver de vertige.

Mais quand on a pu arracher sa vue des profondeurs tonnantes de cet abîme, où se jouent tous les rayons du prisme au lever du soleil dans les couches épaisses de brouillards éternels qui enveloppent ces cataractes, et que produisent les eaux tamisées par leur immense et perpétuelle chute, on aperçoit au loin les mêmes eaux, désormais apaisées, former majestueusement les nappes bleues du beau lac Ontario et, réunies à celles du lac Horican ou Champlain, aller se jeter dans la mer par le fleuve et le golfe Saint-Laurent.

Quand on a ainsi au loin reposé sa vue, on descend jusqu'au fond de l'abîme par un petit sentier qui serpente dans les anfractuosités du rocher, et le spectacle vu d'en bas alors, et donnant moins le vertige, gagne peut-être en grandeur et en majesté. Le grondement de ces montagnes d'eau qui s'éroulent incessamment et qui bondissent les unes sur les autres dans l'abîme a quelque chose de profond, dont la sensation toute neuve n'a rien de commun avec aucune de celles dont on a pu garder l'impression et le souvenir.

Là, dans ce bas-fond, on a eu l'idée d'élever une tour, une espèce de phare d'une dizaine de mètres de hauteur, sur la plate-forme de laquelle, quand on y est monté, on retrouve, avec la tendance au vertige, de nouveaux aspects et de nouveaux tonnerres qui complètent une série de sensations dont le souvenir féérique doit être désormais ineffaçable.

Je recommençai deux fois ces épreuves, et il me fallut un véritable effort de raison et de volonté pour m'arracher à ce spectacle, le seul qui dans ma vie ait dépassé de beaucoup l'idée que je m'en étais faite auparavant.

Revenu à l'hôtel, je déjeunai avec l'excellent capitaine Ellis, puis nous nous séparâmes, hélas ! pour ne plus nous revoir probablement en ce monde. Notre séparation fut cordiale comme celle de deux vieux amis. J'emportais de lui un souvenir d'autant plus reconnaissant de tous les soins affectueux et si utiles qu'il avait eus pour moi pendant notre long voyage, que ces soins, contrastant avec le flegme et la roideur ordinaire

du premier abord des Américains, me prouvaient que partout, et quelle que soit l'enveloppe, les bons instincts du cœur humain peuvent, sans intérêt égoïste, aimer à rayonner vers d'autres et trouver du bonheur à sympathiser avec eux.

Cette séparation, qui, pour la première fois depuis trois ans, me laissait absolument veuf de toutes relations affectueuses, me fit penser, sous une impression de tristesse profonde, que la Providence ne m'avait pas créé pour ces ruptures continues de relations auxquelles on est condamné pendant de longs voyages, mais bien plutôt pour les affections constantes et non interrompues d'une commune rurale associée comme celles dont Fourier nous a laissé l'admirable constitution.

Le capitaine partait sur un steam-boat du lac Ontario, pour rejoindre sa famille dans une terre qui lui appartient entre Oswego et Syracuse.

Et moi, prenant le chemin de fer du Nord qui suit les bords du lac jusqu'à Rochester, en laissant à droite les lacs Cayuga et Séneca (ce dernier nom rappelant à ma mémoire un souvenir sympathique de France), puis à gauche le lac Onéida et la ville de Cicero, je parcourais en passant à Syracuse, à Rome, à Utica, à Fonda (on voit que des Italiens ont semé aussi par là de leurs souvenirs), puis enfin à Amsterdam et à Albany, les dernières cent vingt lieues qui me séparaient de New-York.

La plus grande partie de ce trajet se fait sur les rives gauches de la Mohawk et de l'Hudson. Leurs eaux magnifiques, larges et profondes, parcourues dans tous les sens par une multitude d'embarcations et de navires de toutes sortes; leurs bords couverts alternativement de forêts touffues, de villes, de villages et d'habitations resplendissantes de blancheur, tout cela compose des tableaux très-supérieurs, pour mes yeux du moins, je le répète, aux aspects monotones et sans cesse répétés des forêts et des fleuves sauvages.

A midi, le 24 septembre, j'arrivais à New-York, et après y avoir passé dix jours avec d'excellents amis, visité attentivement cette grande et active cité et avoir été admis dans la famille de deux dames, docteurs en médecine, à la conversation pleine d'intérêt desquelles je dus une de mes meilleures soirées, je montais le 4 octobre à bord du steam-ship *l'Ariel*, l'un des paquebots à vapeur de la compagnie Vanderbitt, qui promettait de nous débarquer directement au Havre.

Les paquebots de mer, sauf leur mâture et leur élévation beaucoup moindre au-dessus de la ligne de flottaison, ressemblent beaucoup dans leurs aménagements aux paquebots de la navigation fluviale. Il n'y a donc rien de plus intéressant à en dire.

D'ailleurs, dix-huit jours passés par un temps froid, houleux et pluvieux dans une atmosphère épaisse très-difficilement renouvelée, m'ont laissé, ainsi qu'à la plupart de mes compagnons de voyage, des impressions devant lesquelles perdait beaucoup de son prix le luxe de l'établissement et du service.

J'eus le temps de repasser dans ma mémoire tout ce qui pouvait m'aider à fixer mon opinion sur le caractère américain, et c'est par cette appréciation que je terminerai mon voyage.

La nation américaine m'a offert, pendant ces trois années, l'aspect d'une nombreuse famille dans laquelle, le père et la mère étant morts, il reste de nombreux enfants d'âges différents, dont l'éducation et le gouvernement offrent à quelques frères aînés des difficultés nombreuses et chaque jour renaissantes.

Ces difficultés sont d'autant plus grandes que, par une anomalie qui serait fort singulière en famille, tous ces enfants, quels que soient leur instruction, leur expérience, leur âge intellectuel enfin, sont tous émancipés et ne supportent que d'une manière fort restreinte la part de direction qu'ils ont bien voulu laisser à leurs anciens dans les affaires générales.

Ce qui caractérise l'enfance, c'est l'irréflexion, la promptitude des jugements, le mépris de l'expérience acquise par les anciens, le ton tranchant des décisions, l'entêtement à soutenir une thèse une fois posée, l'amour de la liberté et en même temps le penchant au despotisme et à l'abus de la force, la passion de l'imitation, l'engouement pour tout ce qu'on voit aux autres, l'impatience irrésistible de satisfaction de cet engouement, sa satisfaction quand même, sans règle, sans mesure, et malgré l'absence des véritables conditions de cette satisfaction; un aveuglement extrême sur tous les dangers auxquels peuvent entraîner certains actes, le mépris de ces dangers pour soi et pour les autres, l'amour du bruit, du clinquant, du merveilleux, et enfin la prétention orgueilleuse de faire mieux que tout le monde, sans trop comprendre et sans trop examiner la

valeur morale des moyens. Tout cela, mêlé à d'éminentes qualités auxquelles nous devons, par exemple, l'initiative des applications de la vapeur, tout cela se trouve dans le caractère américain et dans ses œuvres.

J'ai déjà montré comme quoi l'amour de la liberté avait conduit les Américains à ne tolérer presque aucune des institutions protectrices de la sûreté individuelle, et comme quoi chacun est obligé d'être toujours armé et d'être sa propre police contre les atteintes auxquelles sont exposés l'homme et la propriété.

Lorsqu'on est né sous ces conditions, elles ont passé, dès la naissance, dans les habitudes ; et chacun, ayant toujours sous la main des instruments d'attaque et de défense, fait d'autant moins d'efforts pour maîtriser les emportements de la passion, que les survivants trouvent presque toujours, dans l'institution du jury et dans la nécessité de son unanimité en matière criminelle, le moyen d'échapper à la vraie justice. Il est rare que devant les tribunaux américains les absents n'aient pas tort. Le meurtre, l'assassinat sont donc communs, très-communs, et presque toujours impunis.

Il n'est pas douteux que dans les sociétés plus avancées en civilisation, les enfants qui aiment tant jouer à la guerre, aux brigands et aux gendarmes, qui s'arment de sabres de bois et qui se plaisent aux explosions des pétards et des petits canons, il n'est pas douteux, dis-je, qu'ils n'en vinssent plus tard à de tristes réalisations de toutes ces choses, si, comme les Américains, privés de la tutelle paternelle, ils étaient émancipés avant l'âge.

Les députés des différents comtés se réunissent aux chefs-lieux des États ; les représentants de tous les États se réunissent au chef-lieu du gouvernement général, à Washington, et loin d'apporter dans leurs assemblées le sentiment d'une dignité de caractère qui devrait servir d'exemple à leurs concitoyens, on en voit trop souvent qui, comme des enfants, se livrent à de violentes disputes et à des voies de fait, et en viennent enfin jusqu'à l'assassinat qui reste impuni.

Tels sont, dans les rapports individuels, les effets de cette liberté tant vantée, et qui, après quelque temps de séjour, ne laisse pas de devenir quelque peu fatigante pour les gens paisibles qui, nés sous d'autres gouvernements, avaient été habitués à circuler, à dormir, à vivre en paix sur la foi d'institu-

tions qui veillent incessamment pour eux et qui les dispensent d'être incessamment sur leurs gardes.

Les Américains, craignant pour leur liberté les abus qui ont pu résulter dans d'autres pays des institutions de police et d'armées régulières, repoussent systématiquement et presque complètement les unes et les autres.

Ils tolèrent, dans les grandes villes, des simulacres de surveillance; mais, détruisant d'une main ce qu'ils édifient de l'autre, ils déprécient, dans leurs journaux et dans leurs discours, ces mêmes institutions, en les accusant d'être beaucoup plus favorables aux malfaiteurs qu'aux honnêtes citoyens.

Ils ne veulent pas d'armées, mais ils aiment à jouer eux-mêmes aux soldats. Leurs compagnies de milices et de pompiers rivalisent ardemment entre elles de costume, de bonne tenue et de musiques retentissantes; mais ces rivalités, que ne modère et ne régularise point un commandement unitaire, dégénèrent en haines et laissent peu passer de journées sans que les revolvers retentissent dans les cafés et dans les rues, au risque d'éclabousser les passants.

Les compagnies de pompiers fournissent surtout de nombreux et tristes exemples de ces haines rivales. Elles ont de très-beaux uniformes. Leurs pompes, chefs-d'œuvre de mécanique, sont parfaitement bien manœuvrées; mais quoique ces compagnies soient censées soumises à la direction d'un ingénieur en chef de la ville et quoiqu'elles montrent un grand zèle à courir à l'incendie, elles ne se laissent guère diriger que par elles-mêmes, en hostilité les unes contre les autres, et le but de leur institution ne peut manquer d'en être plus d'une fois compromis.

Au lieu de courir silencieusement au feu, comme le font nos pompiers français, les pompiers américains y courent en poussant, sur un rythme lugubre, des sortes de chants hurlés qu'ils ont appris des Indiens peut-être, et qui, surtout la nuit, pour les citoyens réveillés par cette musique barbare, les font plus ressembler à des bandes de sauvages enragés qu'à des troupes de gens raisonnables se hâtant pour un service public.

Les locomotives, comme les wagons des chemins de fer, les pompes à incendie, et tant d'utiles inventions pour l'agriculture, font le plus grand honneur au génie industriel des Américains; mais certaines parties de leurs voies ferrées, telles

que les cent quarante lieues de Cairo à Chicago, prouvent parfaitement la thèse que j'ai posée en commençant ; à savoir : que les enfants terribles de cette grande famille ne reculent devant aucune difficulté, devant aucun danger, pour satisfaire, aussitôt que conçues, leurs ambitions de progression indéfinie.

Que de vrais enfants échappent un instant à la surveillance de leurs parents, on les voit se hâter de reproduire, d'imiter avec les premiers matériaux qui leur tombent sous la main, des ponts, des bateaux, des voitures, tout ce qui a pu frapper leur attention, et créer souvent ainsi, sans s'en douter, de réels périls pour eux et pour leurs camarades.

Si les entrepreneurs de tous ces grands travaux américains, et, en particulier, de cette voie de cent quarante lieues, n'avaient pas été conduits aussi, ce qui est beaucoup moins excusable, par ce qu'on nomme la fièvre du dollar, la soif sacrée de l'or, comme disaient les anciens, pourrions-nous voir dans l'établissement de cette voie autre chose qu'un travail d'enfant ? Des rails jetés presque sans nivellement et sans consolidation au milieu de fondrières et de marais où les convois sont à chaque instant menacés de verser, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et où les cahots sont tels que les voyageurs sont obligés de se cramponner à leurs banquettes pour ne pas être jetés et meurtris les uns contre les autres et contre les parois qui les renferment, et ce supplice dure presque sans relâche pendant une douzaine d'heures ; tels sont, à l'origine, les travaux des Américains.

Tout cela sera rectifié plus tard, comme cela l'a été pour les autres voies précédemment établies, quand les espérances auront été justifiées par le succès. L'essentiel, répond-on toujours, c'est de créer d'abord une voie pour y tenter la fortune. Si la fortune n'y vient pas, on aura eu raison de n'y dépenser que le moins possible, et l'on se console ainsi des accidents terribles que ces froids calculs de cupidité ont si souvent produits.

Sur les fleuves, les steam-boats, abandonnés sans surveillance aux luttes de vitesse d'une concurrence effrénée, font explosion, déchirent ou noient des centaines de voyageurs, et le lendemain on recommence.

Auprès de New-Madrid, sur le Mississipi, nous rencontrâmes,

le cadavre à demi brûlé d'un de ces grands steam-boats. Ce sinistre était tout récent. Qu'étaient devenus l'équipage et les passagers ?

Aucune autorité, aucune loi ne protègent les citoyens contre les conséquences de ces œuvres folles dont gémissent les sages, les frères aînés de la nation, et contre lesquelles ils n'ont aucun droit, aucune possibilité d'intervention.

Les présidents des États et ceux du gouvernement général sont assurément bien l'élite des hommes sages et éclairés de la nation. La notoriété publique les a depuis longtemps désignés à leurs concitoyens. Ils sont élus avec enthousiasme, et l'orgueil national est par trop vivace pour que ces choix auxquels les autres nations accordent une attention sérieuse puissent être abandonnés à des sentiments moins élevés que celui d'une haute et réelle dignité.

Mais aussitôt après cette satisfaction donnée à un noble respect humain, les hommes d'élite qu'on a ainsi justement élevés deviennent, même au détriment des intérêts de l'Union, l'objet des plus mesquines défiances. Ils sont là pour quatre ans, temps beaucoup trop court pour qu'un homme de génie puisse réaliser les plans qu'il aurait pu concevoir dans l'intérêt de son pays ; et ces quatre années sont employées trop souvent par la nation et par ses représentants dans les conseils, à marchander soupçonneusement (comme nous le voyons aujourd'hui à l'occasion de quatre à cinq mille hommes dont le président Buchanan demande l'addition à l'armée), à marchander mesquinement au pouvoir, dis-je, les moyens sans lesquels il risque de compromettre, en même temps, le sort de l'armée de quinze mille hommes dont il dispose et la dignité de son gouvernement.

Ah ! si ce gouvernement, se laissant remorquer par les casse-cou de la république, voulait, au risque de se bronchier avec l'Europe, prêter ouvertement appui à des aventuriers pour attaquer et révolutionner le Canada, l'île de Cuba, le Mexique et, comme Walker, les États du Centre-Amérique ; oh ! alors, il trouverait dans la majorité inexpérimentée, impatiente et envahissante de la nation, une faveur qui lui est beaucoup trop refusée pour des œuvres de raison et de prudence.

Malgré mon respect pour les dames (cette moitié la meilleure du genre humain), l'intérêt de la vérité exige que, sans

oublier la loi des exceptions, je donne une large place aux femmes américaines dans cette si nombreuse série d'enfants dont la nation est composée :

Tous les hommes, sans exception (car l'exception serait justiciable de la loi de Lynch ¹), cessent tous d'être des enfants, quand il s'agit du respect et de la déférence auxquels les femmes ont droit. En voici un exemple : dans les longs et larges omnibus qui circulent sur des rails dans les rues de New-York, jamais une femme ne demande inutilement une place. L'omnibus s'arrête toujours pour elle ; la femme monte ; toutes les places sont occupées ; mais à l'instant un ou plusieurs hommes se lèvent ; la femme s'assied ; l'homme dont elle a pris la place reste debout, et successivement ainsi. Les omnibus sont heureusement assez larges pour que je n'aie jamais vu un homme obligé de descendre.

Mais les hommes qui donnent une si remarquable et si constante preuve de courtoisie trouvent-ils leur récompense dans un mot, dans un geste, dans un sourire, ou au moins dans un coup d'œil reconnaissant ? Oh ! non, jamais ; à part de très-rares exceptions, toutes les femmes, comme le pourraient faire en France des enfants qui n'ont pas appris à dire *merci*, toutes reçoivent de semblables services et toute espèce de services de la manière la plus froide, la plus dédaigneuse même, et sans jamais s'abaisser au moindre signe de gratitude.

Qui sait, du reste, si elles n'ont pas raison d'en agir ainsi ? Qu'ont gagné les femmes, en France, à se montrer si reconnaissantes de l'accomplissement de semblables devoirs ? Elles ont amené les hommes (je n'oublie pas davantage ici la loi des exceptions) à croire qu'il pouvait être très-légitime de s'en abstenir. Quel est l'homme aujourd'hui, par exemple, qui, dans un spectacle, cède la première place à une dame ? Quel est l'homme qui, au parterre, se souvienne qu'il était autrefois dans son droit de ne pas tolérer qu'un homme restât au premier rang, quand une femme était derrière ? Quel est l'homme en-

¹ A Dallas, le bruit s'était un jour répandu qu'un émigrant belge avait battu sa femme. Un attroupement, non pas de femmes, mais d'hommes, n'avait pas tardé à se former devant sa maison, et lui aurait fait un mauvais parti si la femme n'était venue (sublime dévouement) démentir formellement le fait dont son mari était accusé.

core qui, à moins de l'intervention d'une police quelconque, s'abstiendra de fumer devant des femmes? Quel est l'homme qui ne préfère pas aujourd'hui du tabac, des cartes et de l'absinthe, à la conversation des dames? Et celles-ci, en beaucoup trop grand nombre du moins, de concessions en concessions (si j'osais, je dirais : de lâchetés en lâchetés), sont descendues, non-seulement à vivre dans une atmosphère empestée de tabac, mais encore jusqu'à se faire joueuses, et (dernier degré de cette triste échelle) jusqu'à fumer elles-mêmes; oubliant ainsi que le contact et l'absorption de la nicotine, cette substance vénéneuse et stupéfiante, détruisent les dents, altèrent l'énergie vitale et font descendre toutes les intelligences au-dessous de leur état normal, en proportion des quantités absorbées.

Il est vrai qu'en France aucune femme ne chique, ni ne se mouche sans l'intermédiaire d'un mouchoir; mais ce n'en est pas moins en Amérique qu'il faut aller pour trouver réellement, dans le fond plus encore que dans la forme, cette galanterie dont nous étions si fiers, et à laquelle les dames américaines ont peut-être raison de tenir si sévèrement la bride haute et courte.

Mais c'est dans les relations commerciales que se montre plus évidemment encore l'absence d'autorité et d'influence des frères aînés de la famille. Nulle part au monde la foi *punique* ne s'est montrée plus sans façon, plus débraillée, plus audacieuse et plus impunie.

Nous avons vu, en 1855, sur le navire qui nous transportait en Amérique, une population de deux cents émigrants traitée, contrairement à toutes les conventions et promesses faites avant le départ, avec la mauvaise foi et la dureté les plus révoltantes, par un capitaine et un lieutenant presque toujours ivres. Nous avons vu ces deux hommes, sous le prétexte qu'une pauvre femme allemande avait des poux, faire prendre et déshabiller cette femme, une femme enceinte, la faire jeter nue dans une cuve et la faire brosser, étriller ainsi pendant une demi-heure, et cela par leurs matelots.

Il est vrai qu'arrivés à la Nouvelle-Orléans, une plainte pouvait être portée devant un tribunal dont on aurait obtenu une punition quelconque. De respectables Américains, qui rougissaient de cette honte imprimée ainsi et si souvent au caractère de leur nation, de ces Américains, nobles fils aînés de cette

famille si jeune encore; eux dont les exemples peuvent seuls apprendre à cette grande nation comment elle doit réaliser dignement ses grandes destinées, ces Américains nous engageaient à ne pas rester inactifs en cette circonstance; mais les victimes s'étaient empressées de se mettre en route, chacune de son côté, pour leurs destinations diverses, et nous savions d'ailleurs qu'au besoin les coupables, en se rembarquant immédiatement sur d'autres navires en partance, se seraient soustraits par la fuite à l'action de la justice, et se seraient assuré une impunité sur laquelle ils comptent et qui ne leur fait presque jamais défaut. Il fallut donc nous abstenir.

Un honorable passager de *l'Ariel* nous a raconté un fait qui ne doit pas être passé sous silence, et dont il avait eu récemment connaissance d'une manière directe et irrécusable.

Un de ses concitoyens, homme de couleur, riche négociant d'Haïti, marié, père de famille, et d'une taille et d'une force exceptionnelles, s'était embarqué il y a quinze ans sur un navire américain pour se rendre à New-York, où l'appelaient les affaires de son commerce.

Le capitaine du navire, au lieu de se diriger immédiatement vers le nord, débarqua à la Nouvelle-Orléans, où, après avoir fait saisir et enchaîner son passager par ses matelots, il le vendit audacieusement comme esclave pour le prix de deux mille dollars, et se rembarqua aussitôt.

Le pauvre négociant haïtien, emmené dans l'intérieur des terres, y est resté quinze ans soumis aux plus rudes travaux. Au bout de ce long esclavage il avait pu enfin s'échapper à travers mille dangers, et revenir tout récemment à Haïti.

Mais déjà depuis trois ans sa femme était remariée. Elle l'avait attendu pendant douze ans, et tout le monde, avec elle, avait fini par ne pas douter de sa mort.

Quoique reçu de la manière la plus affectueuse par cette famille doublement désolée et qui se mettait à sa merci, le pauvre esclave échappé ne voulut plus rester en présence de souvenirs aussi cruels. Il partit sans autre but désormais que de chercher partout et de tuer celui qu'il appelait à bon droit son assassin.

Encore un fait avant de terminer cette déjà si longue et trop longue histoire.

Pour arrêter mon passage sur *l'Ariel*, je me rendis avec un

ami dans les bureaux de la compagnie Vanderbitt. On nous montra le plan du navire. On nous indiqua un bon numéro de cabine. On nous *assura* que cette cabine n'était qu'à deux lits, et que *l'Ariel*, lui-même, sans intermédiaire, me débarquerait au Havre.

Le bulletin qui me fut délivré en échange de quatre-vingts dollars pour une place de première classe ¹, contenait la clause de débarquement direct. Il ne faisait pas mention de deux lits seulement dans la cabine et il ne me serait pas venu à la pensée de douter de la parole des honorables gentlemen qui contractaient envers moi de semblables engagements.

Cependant, en arrivant à bord, la cabine qui m'avait été désignée avait trois lits et était déjà occupée par deux Anglais, dont les bagages ne laissaient plus la moindre place aux miens.

Les personnes qui ont fait de semblables voyages savent combien deux lits, dans un espace aussi étroit, offrent déjà d'inconvénients, et comprendront mon désir de maintenir la condition que j'avais demandée et qui m'avait été promise. Je m'adressai au *steward* (maître d'hôtel), à qui il ne restait rien de mieux à me donner.

Comme j'insistais en exprimant mon juste mécontentement,

¹ Je donne ici, pour les personnes que le compte des frais de voyage pourrait intéresser, la note de mes frais pendant les cinq mille lieues que j'ai parcourues :

Du Havre à New-Orléans.	150	dollars.	
De New-Orléans à Houston.	21	»	
Séjour dans ces trois villes.	40	»	
De Houston à Réunion.	50	»	
De Réunion au fort Smith.	100	»	
Au fort Smith.	10	»	
Du fort Smith à Napoléon.	20	»	
De Napoléon à Cairo.	15	»	
De Cairo à Niagara-Falls.	22	»	
De Niagara à New-York.	12	»	
A New-York.	25	»	
De New-York au Havre.	90	»	
Total complet.			513 » ou 2,678 fr.

il me montra une cabine où je pourrais être seul, personne ne voulant et n'ayant voulu d'un semblable domicile.

Cette cabine, tout aussi confortablement disposée que les autres, est l'objet de la répulsion générale, parce que sa fenêtre est masquée par une des roues du vaisseau et que, adossée à la machine à vapeur, elle laisse peu de chance de sommeil à la plupart des organisations nerveuses et délicates.

Pour moi qui possède l'excellente faculté de lire, d'écrire et de dormir au milieu du plus grand tumulte et qui, quelque peu fataliste, ne pense jamais aux accidents, explosions, naufrages ou autres qui pourraient survenir, je m'emparai avec bonheur de cette cabine, où je serais, du moins, seul le maître pendant la traversée.

J'y trouvai un bonheur de plus sur lequel je n'avais pas compté et que je recommanderais volontiers aux compositeurs qui seraient préoccupés de l'idée d'une musique infernale. Je ne crois pas qu'il existe au monde de sons dont la machine à vapeur de *l'Ariel* ne m'ait réjoui les oreilles pendant les quinze longues nuits d'octobre que j'ai passées côte à côte avec elle. Depuis les détonations de l'artillerie, du tonnerre et les éclats du gong ou tam-tam, jusqu'aux roulades du rossignol et aux roucoulements de la tourterelle, tous les bruits, tous les beuglements, tous les grincements, tous les hurlements, tous les aboiements, tous les miaulements, tous les rugissements; puis des voix d'hommes, des voix de femmes et d'enfants, puis l'orgue, le violon, la flûte, des orchestres complets, tous les bruits enfin, alternativement ou ensemble, et sans cesse, fournissant leur note à ce concert admirablement diabolique, tout cela mêlé aux effets produits devant la fenêtre par ces aubes tournoyantes et tamisant la lumière au milieu des nappes d'eau qu'elles soulèvent et entraînent, tout cela vaut la peine, assurément, d'être entendu, écouté, analysé au moins une fois dans le cours de la vie.

Seulement, en ma qualité de médecin, j'engage à se priver de ce plaisir les personnes disposées au vertige ou aux mauvais rêves.

Le 17 octobre nous entrions dans la Manche, et le 18 nous étions en vue de l'île de Wight. On nous avait prévenus, à New-York, que le navire, avant d'aller au Havre, devait toucher à Southampton pour y déposer les lettres.

Mais, à six heures du matin, nous fûmes abordés par un ferry-boat, dans lequel (*l'Ariel* s'étant arrêté) les quarante-quatre passagers destinés pour le Havre virent, malgré leurs réclamations, descendre tous leurs bagages, qu'ils furent obligés de suivre par une pluie battante, à laquelle ils restèrent exposés sans abri pendant les deux heures qui les séparaient encore de Southampton.

Quant à *l'Ariel*, dont l'administration avait eu la précaution, dès le jour du départ de New-York, et sous le prétexte d'inscription au registre du bord, de retirer à tous les passagers leurs *tickets* (cartes d'entrée contenant le reçu de la somme payée, et la condition de débarquement direct au Havre), *l'Ariel* ayant des motifs d'économie pour ne s'arrêter ni en Angleterre, ni en France, continuait tranquillement et en riant de nos trop justes malédictions son voyage jusqu'à Brème.

Aux deux heures passées debout, sous une pluie glacée, nous joignîmes bientôt deux autres heures passées à grelotter à la douane de Southampton, et ce ne fut qu'après ces quatre heures de réel supplice que nous pûmes enfin, à une heure après midi, entrer nous sécher, nous dégeler et déjeuner dans un hôtel.

Le paquebot du Havre, arrivé le lendemain, quittait Southampton à minuit et touchait enfin la côte de France le 21 octobre, à neuf heures du matin, tout cela à peu près, il est vrai, aux frais de la compagnie Vanderbitt.

Le premier Français qui monta à bord après le pilote fut un gendarme, qui nous demanda nos passe-ports.

Dussé je être encore une fois accusé de chauvinisme, j'avouerai que, sous l'impression de tant de mois passés en Amérique avec l'obligation fatigante de ne compter sur ma sûreté individuelle que sous la protection d'un revolver toujours sous la main; puis sous l'impression aussi de ces bons tours commerciaux américains comme celui que *l'Ariel* nous avait joué la veille, j'avouerai, dis-je, avec une sorte de bonheur, quoique sans oublier complètement l'abus possible des meilleures choses, que la vue du gendarme fut pour moi le premier symbole de cette sécurité à laquelle l'homme juste et pacifique a droit sur la terre. En lui remettant mon passe-port, j'acquittais avec plaisir un devoir incontestable de réci-

procrité, celui de lui dire qui j'étais, en échange de la protection dont son uniforme était pour moi le premier signe. C'est qu'aussi l'atmosphère de la patrie et l'amour qu'on a conservé pour elle sont, après trois ans d'absence, une source bien profonde de quiétude, de bienveillance et d'espoir.

FIN

TABLE

A

- | | |
|--|---|
| <p>Abdication de M. Considerant, 4.
 Abeilles, 103.
 Abel Bossereau, 27, 216.
 Abolitionistes, 290.
 Accord avec M. Considerant, 20.
 Accordéon, 247.
 Accusation et réparation, 118.
 Accusation de M. Considerant, 5,
 23, 223.
 Açores, 31.
 Acte de Réunion, 107 à 109.
 Actionnaires, 206.
 Activités réciproques, 101.
 Adhésion à l'appel, 9, 19.
 Adieux à Réunion, 256.
 Administration de la société, 254.
 Adresse au peuple américain,
 155.
 Affinités électives, 101.
 Affranchissement des esclaves, 290.
 Agences américaines, 274.
 Agriculture, 92, 93.
 Allen (M. John), 25, 29, 31, 53,
 171.
 Américains; leur caractère, 172,
 319 à 329.
 Amoindrissement de M. Consi-
 derant, 141, 142, 223.
 Amour de la patrie, 271, 276,
 291, 292, 330.</p> | <p>Angoisse, 32.
 Anse du panier, 192.
 Antilles (les), 31.
 Appel de M. Considerant, 21, 22.
 Appel de la gérance, 9, 22.
 Appointements, 9, 73.
 Appréciation des terres, 160.
 Appropriation privée, 3, 4, 20,
 23, 74, 215, 231, 265.
 Arbitres, 203.
 Arbres, 75, 103, 261.
 Architecture, 139, 140, 142 à
 144, 146, 214.
 Ardennes, 26.
 Argent, 189.
 Arkansas, 295.
 Ariel, 318, 326 à 329.
 Armes, 189, 226, 267.
 Armée américaine, 294, 295.
 Arpentages, 173.
 Arrivées à Réunion, 9, 56, 57.
 — à New-Orléans, 32.
 — en France, 329.
 Arthur Young (M.), 12.
 Asequias, 264.
 Asile rural, 8, 17.
 Assassinat, 298.
 Assemblée générale, 9, 22.
 Association, 3, 4, 20 à 22, 119,
 173, 265.</p> |
|--|---|

- Association alimentaire, 232.
 — du capital et du travail, 21, 22.
 Ateliers, 246, 246.
 Attaques, 223.
 Auréoles, 121.
 Avances, 115, 241, 250.

- Avarice, 253.
 Avertissements, 24.
 Aveu de torts, 208.
 Avis à M. Considerant sur l'état de la colonie, 205, 210.
 Avocat (Honoraires de l'), 62.
 Avortements, 289, 290.

B

- Bac à vapeur, 315.
 Baër (la famille), 96 à 98.
 Bagage de voyage, 267.
 Banane, 32, 261.
 Banque, 34.
 Banquet du 7 avril 1848, 158.
 Barbe, 271, 272, 306 à 310.
 Barbot (M.), 79, 95, 217.
 Barrage, 76 à 78.
 Barret (M.), 55, 106.
 Basse-cour, 28.
 Bateaux à vapeur, 39, 40, 295, 300, 301, 302.
 Bâtiments, 243, 253.
 Baudet, 117.
 Baux, 215.
 Bayou, 45.
 Bazar, 149, 153, 252.
 Beaudet-Dulary, 11.
 Belge, 57, 83, 116, 123, 202, 203.
 Bénéfices de la société, 219, 220.
 Besoins intellectuels, 93, 94.
 Bétail, 151, 178, 222, 251, 253.
 Bibliothèque, 96.
 Biblique (style), 24.
 Bière, 34.
 Bilan médical, 69, 70.
 Black (M.), 48.
 Blâme (grâce du), 2.
 Blanchissage, 97.
 Blot (M.), 217, 218.
 Blumméristes, 77.
 Bœuf séché, 272.
- Bœufs, 54.
 Bois d'arc, 162, 163.
 Boîtes de chirurgie et de pharmacie, 64, 223.
 Boîtes aux lettres comparées à l'estomac, 70, 71.
 Bonheurs de l'École, 158.
 Bonnefoux (M.), et la mort du dragon, 226, 227.
 Bons de travail, 209, 210.
 Bossereau, 27, 28, 171, 216.
 Botte (la) de Charles XII, 239.
 Bottom, 74.
 Boucherie (viande de), 242.
 Boulangers, 26.
 Boulay (M.), 26, 246.
 Bourgeois (M.), 25, 86.
 Brave, 29, 30.
 Brazos, 245.
 Brise, 80, 81, 258.
 Brochier (M.), 23, 222, 223.
 Brunet (M.), 26.
 Bûcheron, 27.
 Budget d'un settler, 220, 221.
 Buisson ardent, 24, 101.
 Bulletin (le), 5, 220, 221, 273.
 Bulletins d'immigration, 171, 172.
 Burcly (M.), 84, 86.
 Bureau (M.), 195 à 215.
 Bussy (M.) 27, 33, 147, 148.
 But de la gérance, 3, 8, 22, 24, 27 (une institutrice).
 But de M. Considerant, 4, 20 à 22, 24, 171, 172.
 But des immigrants, 4.

C

- Cabet, 172, 313, 314.
 Cabine, 328.
 Cabinet, 67.
 Cadavre respirant, 6.
 Cairo, 313.
 Caissier, 9.
 Campement, 50 à 55, 269.
 Canada, 315, 316.
 Canon d'Uvalde, 159, 160, 244, 263.
 Cantagrel (M.), 20, 21, 25, 29 à 31, 39, 47, 116, 140, 150, 193.
 Cantine, 34, 37 à 39, 51, 58.
 Capital, 21, 22, 110, 124.
 Capy (M.), 27, 94.
 Caractère américain, 319 à 329.
 Carcassonne, 26.
 Castagné (M.), 41.
 Casuel, 62.
 Cave, 81 à 83.
 Centre (le), 17.
 Centre sociétaire, 20, 197, 207.
 Cerclier, 27.
 Certificat, 193, 208.
 Changement, 10.
 Chapelle-Gaugain, 19, 27.
- CHAPITRE I. Cette histoire doit-elle être écrite?... 3
 — II. Du droit d'être l'historien de cette histoire. 8
 — III. Précédents... 11
 — IV. Départ: 110 jours de voyage et arrivée à Réunion (Texas). 24
 — V. La médecine à Réunion... 61
 — VI. Réunion; son aspect, son administration, ses développements. 74
- CHAPITRE VII. La société de Réunion... 105
 — VIII. Les serpents et les insectes. 130
 — IX. L'architecture. 139
 — X. L'ordre: la comptabilité et le contrôle..... 147
 — XI. Concessions gratuites..... 155
 — XII. La fuite..... 159
 — XIII. Un directeur par intérim. 187
 — XIV. La gérance à Réunion. . 197
 — XV. M. Vincent Coussin..... 213
 — XVI. La souscription et son emploi. . . 240
 — XVII. Le climat... 257
 — XVIII. Le retour.. 266
- Char à bancs, 47, 242.
 Charbon, 149, 245.
 Charpentiers, 26, 27.
 Charron, 26.
 Chasse, 27, 52, 292, 295.
 Château-Renault 26.
 Chauvinisme, 123, 124, 330.
 Chaux, 90, 91.
 Chavannes (M.), 65.
 Chef, 6.
 Chefs d'ateliers, 27.
 Cheminées, 145.
 Chemins, 48, 90.
 Chemin de fer, 313 à 315, 322.
 Chenilles, 262.
 Cherokees, 274, 293, 294.
 Chevaux, 47, 49, 56, 162, 242.
 Chevé (M.), 27.
 Choctaws, 274, 277.

- Christophe (M.), 39.
 Chute de cheval, 140.
 Cimetière, 162 à 164.
 Circonspection en raison inverse de l'instruction, 280.
 Clteaux, 12.
 Cité d'Eden, 201, 313.
 Citerne, 238.
 Civilisation, 25.
 Civilité, 99.
 Classification des travailleurs, 110, 111.
 Clerc de notaire, 27.
 Climat, 25, 257 à 265.
 Clôtures, 162.
 Collin (M.), 225.
 Colonie maternelle, 17.
 Colonisation libre (Renseignements pour la), 220, 221.
 Colons (droits des), 219.
 Colons engagés par M. Considerant, 44, 241.
 Comédies, 201.
 Comité de salut public, 206.
 Commerce, 149, 219, 251.
 Commission consultative, 206.
 Commission scientifique et pratique, 160.
 Communauté, 235, 236.
 Commune sociétaire, 21, 22.
 Communisme, 59, 191 à 193.
 Compagnons rouleurs, 136 à 138.
 Complément du livre *au Texas*, 20.
 Comptabilité, 27, 147, 150, 153, 188, 190, 203, 217.
 Comptes, 9, 58, 217.
 Concessions gratuites, 155 à 158, 171.
 Condensation solidaire, 3, 4.
 Condé-sur-Vesgres, 8, 11, 12, 17, 18, 22.
 Conditions de succès, 183.
 Conducteur de travaux, 253.
 Conférences, 173 à 181.
 Conflit avec M. Cousin, 223 à 231.
 Confort, 25.
 Conseil de Réunion, 9, 120, 185, 206.
 Conseil général de la Seine, 8.
 Conserves alimentaires, 252.
 Considerant (M^{me}), 26, 67, 83, 133, 193, 198, 205, 210.
 Considerant (M.) : ambitions, 14, 16, 91.
 — appréciations, 153, 241.
 — caractère, 12, 18, 25, 46, 47, 115, 188.
 — comptes, 149, 150.
 — contradictions, 18, 22, 23, 44, 77, 80, 86, 91, 93, 94, 147, 157, 158, 182, 241.
 — défaillances, 4, 12, 29, 39, 77, 141, 158, 161, 241.
 — démocrate, 15, 16, 110, 111.
 — désir d'association, 21.
 — force, 12, 115, 116.
 — gaieté, 140.
 — grands mots, 77, 89, 146, 151, 153.
 — habitudes, 47, 121.
 — isolements, 46, 47.
 — lettres, 210, 224, 225, 228, 229.
 — politique, 12, 18, 53, 97, 110, 111, 118, 157, 173, 181, 182, 195, 210, 224, 225, 228 à 230, 242.
 — pratique (valeur), 91 à 100, 102, 153, 154, 160.
 — promesses, 106, 183, 186 à 188.
 — rancunes, 103, 104, 110, 112 à 116, 141, 161.
 — répulsions, 47, 65, 93, 106, 110, 140, 161, 165, 166.
 — sentences, 59, 77, 89, 93, 123, 151, 158, 162.
 — sollicitudes, 26, 60, 133, 198.
 — style, 5, 6.
 — voyages, 244.
 Considération de la Société à Dallas, 255.
 Considérations morales et financières, 7.
 Considérations personnelles, 5, 83, 84.
 Constitution sociétaire, 104, 232.
 Constructions, 253.

- Contes, 100.
 Contradictions, 3, 4.
 Contre-budget, 220.
 Contrefaçon, 83, 202.
 Contrôle, 147, 150, 192.
 Convention provisoire, 22.
 Convictions, 10.
 Corbeille d'or, 276.
 Correspondance, 113 à 181, 183, 193, 205.
 Costume des Indiens, 281, 283.
 Cottage, 144, 145, 243.

- Coups du sort, 217.
 Couronne, 258.
 Couronnes civiques, 10, 214.
 Couronnés (arbres), 261.
 Cours d'hygiène, 99, 100.
 Cousin (M.), 57 à 59, 78, 103, 188, 210, 221 à 239.
 Crédulité, 100.
 Creeks, 50, 51, 277, 279.
 Crinolines, 78.
 Critique, 119.
 Cultivateurs, 26, 27.

D

- Dailly (M.) 27, 171, 216.
 Daly (M.), 39, 133, 152, 156, 157.
 Dames, 282, 283, 322, 323.
 Danse, 27, 98.
 Datura stramonium, 287.
 Debray (M.), 210, 214.
 Décence, 283.
 Déceptions, 7, 32, 258.
 Décès, 28, 68, 69.
 Dédicace, 2
 Défaillance, 4, 5, 12, 29, 39, 77, 141, 158, 161, 241.
 Défensive, 189.
 Défrichements, 91, 102.
 De Guelles (M.), 26.
 Délégations, 53.
 Délibération (du 7 mai), 181.
 Delore (M.), 225.
 Démembrement, 173.
 Déménagements, 202, 203, 205.
 Démissions, 9, 53, 181, 182, 184.
 Démocrates, 15, 16, 110, 111, 268.
 Démocratie pacifique, 13.
 Départ, 9, 24, 39, 44, 79, 87, 217, 233, 256.
 Dépenses individuelles, 51.
 Déportation, 80, 84.
 Désistements, 158.

- Désunir, 254.
 Développements de la colonie, 16, 253, 254.
 Devoir, 173, 174.
 Difficultés personnelles, 83, 84.
 Dimanche, 98.
 Diplômes, 69.
 Directeur, 116, 181.
 Directeur par intérim, 184, 187, 193, 194, 195.
 Discipline, 12.
 Dissolution, 183, 205.
 Diviser, 254, 263.
 Dixième d'élite, 2, 126.
 Doctrine, 5.
 Doderet (M.), 164, 170, 207, 209, 217, 233.
 Domaine, 119.
 Domicile, 225 à 227.
 Douane, 33.
 Dragon un) du fort Smith 226, 227.
 Droit de l'historien, chap. II.
 Dulary (M. le docteur), 11.
 Duménil (M. le professeur), 126 à 129.
 Durand (M. Thomas), 33.
 Duthoya (M.), 184, 187 à 196, 199, 208, 214, 217, 248.

E

- Eau, 237, 238, 302, 303.
 Eaux et forêts, 27, 28.
 Echec de Condé, 16, 17.
 Echec politique, 17.
 Echouement, 23.
 Ecoles de jardinage, 95.
 Ecole maternelle, 19.
 Ecole primaire, 96, 97, 129, 158.
 Economie, 189.
 Ecuyer, 26.
 Eden, 313.
 Editeur responsable, 12, 118.
 Education, 276.
 Egalité, 59.
 Egoïsme, 49.
 Elections, 93, 124 à 126.
 Éléments européens, 29.
 Elite, 2.
 Ellis (le capitaine), 300, 317, 318.
 Embaument, 303 à 306.
 Embryogénie, 16.
 Emigration, 3, 19.
 Emission, 158.
 Empereur, 8.
 Empoisonnement, 291.
 Enfants, 25, 129, 282.
 Engagements par M. Considerant, 42, 44, 241.
 Engloutissement, 1, 5, 6, 116, 189, 190, 192, 242 à 253, 251.
 Enthousiasme, 220.
 Envie, 116, 152, 153.
 Epicier, 26.
 Erié, 315.
 Escalier, 162.
 Esclaves, 234, 288, 289.
 Escobarderie, 231.
 Espérances, 16.
 Esprit français, 58.
 Esprit pratique, 29.
 Etablissements particuliers, 218.
 Etat civil, 171.
 Etés, 260.
 Evêque, 41.
 Evolution, 15.
 Exagération, 220, 273.
 Excuses, 220.
 Exécuteur, 217.
 Exécutions, 115, 190, 198, 215, 216.
 Expérimentation en Suisse, 18.
 Expulsions, 106.
 Extinction du paupérisme, 8.

F

- Faillite, 188, 189.
 Fainéantstérien, 121.
 Famille, 1.
 Fascination, 196.
 Fatigues, 53.
 Fautes, 10, 15.
 Fautes heureuses, 11, 157, 158.
 Fautenils, 297, 298.
 Favoritisme, 124.
 Femmes, 26, 27, 281, 282, 323 à 325.
 Fences, 162, 163.
 Fer, 149.
 Ferblantier, 27, 216.

- Fermes, 52, 162, 163, 168.
Ferry-boat, 315.
 Fièvre typhoïde, 28.
 Fièvres intermittentes, 71, 72.
 Filtre, 269, 303.
 Financières (questions), 7.
 Fleuves, 312, 313.
 Foi, 10, 24, 100.
 Foi punique, 325.
 Fondation, 201, 202.
 Fonds de secours, 22.
 Fontaines, 76, 101, 102, 249.
 Forêt indienne, 272.
 Forge, 87.
 Fork, 75, 76.
- Fort, 30, 31, 285, 286 à 295.
 Forum, 16.
 Fossés, 162, 163.
 Four, 90.
 Fourches, 30.
 Fourier, 10 à 12, 158.
 Frais d'administration, 254.
 Frais de voyages, 327.
 France, 290, 291.
 Frisson, 32.
 Fromagerie, 28.
 Froment, 214.
 Fruits, 32, 272.
 Fugères, 24.
 Fuite, 159, 186 à 188.

G

- Galanterie, 324.
 Galveston, 42, 43.
 Gamelle, 191.
 Gatty de Gammont (M^{me}), 12.
 Gaudel (M^{lle}), 72.
 Géant, 77.
 Gendarmes, 225, 329, 330.
 Gérance, 141, 161, 170, 176, 193.
 — ses devoirs envers les colons, 219.
 Gérance (la) à Réunion, 195 à 212.
 Gibier, 52, 270.
 Gingembre-box, 201.
 Gisements, 149.
 Godin (M.), 161, 253.
 Golfe du Mexique, 31, 40.
 Goodseels (M.), 201 à 204.
- Gouffre, 214.
 Gouhenans (le brave), 30, 31.
 Grâce (faire), 2.
 Grenouille, 89, 270.
 Groupes, 25.
 — alimentaires, 51.
 — Cantagrel, 25.
 — Cousin ou de Louvain, 25, 115.
 — Raizant et Nusbaumer, 26.
 — Considerant, 26.
 — du Nuremberg, 26 à 29.
 Guelles (M. de), 25.
 Guillemet (M.), 170, 193, 198,
 Guillier (M.), 246 à 248.
 Guyot-Remy (M^{me}), 27, 28.
 Gymnastique, 26.

H

- Habitudes, 174.
 Haies, 162, 163.
 Haine, 10.
- Haïti (le négociant d'), 326.
 Haltes, 50 à 52, 54, 270.
 Haut jury, 255.

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| Hautes-Alpes, 26. | Horton (la ferme d'), 209, 218. |
| Henry (la famille), 241. | Hospitalité, 280. |
| Histoire naturelle, 129. | Houston, 46. |
| Hiver, 258 à 262. | Houston (le général Sam-), 268. |
| Home, 225 à 231. | Hudson (le fleuve), 313, 318. |
| Honnête homme, 188. | Husbud (M.), 47. |
| Honoraires, 9, 61 à 63, 73. | Hygiène, 99. |
| Horlogers, 245, 269, 271. | |

I

- | | |
|---|---|
| Ignominies du mercantilisme, 14,
219 à 223, 237. | Instructions secrètes, 21, 31. |
| Illégalités, 184, 185, 195. | Intentions des émigrants, 4. |
| Impartialité, 10. | Intermédiaires responsables, 12. |
| Impassibilité, 10. | Interruptions, 183. |
| Incendies, 40, 88, 89. | Intervention de M. Considerant,
224 à 231. |
| Indiens, 73, 245, 271, 274, 279
à 282. | Intrigues, 170, 171. |
| Industries, 252. | Inventaire, 9, 108, 109, 111,
150, 184. |
| Infirmerie, 96. | Irlandais, 284. |
| Initiative, 4. | Irrigation, 76 à 78, 251, 263 à
265. |
| Inscriptions au restaurant, 193. | Irritation, 10. |
| Insectes, 132 à 138. | Isolement, 3, 4, 173, 298. |
| Insinuation, 6, 7, 223. | Ivresse, 274. |
| Installation à Réunion, 31. | |
| Instituteurs, 27. | |

J — K

- | | |
|---|------------------------------|
| Jambes en l'air, 297. | Jetons, 152. |
| James Graham (M.), 298, 299. | Journaux phalanstériens, 13. |
| Jardinage, 95, 242, 287. | Jules Juif (M.), 33. |
| Jardin des docteurs, 95, 100, 101,
103, 104. | Jury, 255. |
| Jardiniers, 27. | Justice, 10. |
| Jésuites, 276. | Know-Nothings, 268. |

L

- Labours, 91, 262.
 Lacs, 313 à 318.
 Lafayette, 271.
 Lanotte (M.), 152.
 Laverdant (M.), 14, 17, 18.
 Légalité, 185, 195, 206.
 Légion, 21, 77.
 Leray, 179.
 Lessivage, 97.
 Lettres de M. Considerant, 164 à 167, 172, 210, 225, 228, 229.
 Lettres à M. Considerant, 173 à 175, 205.
 Lettres de et à la famille Bureau, 211, 212, 229, 230.
 Lettres de la gérance, 9, 22, 118, 193, 194.
 Liberté, 91, 101, 119.
 Lingerie, 97.
 Listes des émigrants, 23.
 Lit, 199.
 Little-Rock, 300.
 Livre (le), 19, 25.
 Livres, 96.
 Locations, 215.
 Logement, 56, 67.
 Loi de Lynch, 285.
 Lots de ville, 235, 236.
 Lots de campagne, 235, 236.
 Louis (M.), 153, 199.
 Louisiana, 39, 40.
 Louisiane (la), 261.
 Louvain, 115, 201, 202.
 Lumière du buisson ardent, 24.
 Luxe des Indiens, 276.
 Lynch, 285.

M

- Mac-Lean, 295, 296.
 Maçon, 27.
 Magnanimité, 244.
 Maître d'hôtel, 190 à 193.
 Malades, 9, 61.
 Mal de mer, 34 à 37.
 Malibert (M.), 244.
Mal opéré, 3 à 5.
 Mandataire de M. Considerant, 227, 228.
 Manége, 55, 106.
 Manques à gagner, 251, 252.
 Mans (le), 26, 220.
 Marchand de bien, 254.
 Marche (ordre de), 48, 49.
 Mariages, 171, 275.
 Marins, 26.
 Marque du mobilier, 151, 153, 154.
 Matériel, 24.
 Mécaniciens, 27.
 Médecine, 9, 61 à 73.
 Médecins, 26, 290, 291.
 Médicaments, 224.
Meeting, 268.
 Menaces, 142, 210, 225, 226.
 Ménage sociétaire, 22, 232.
 Menuisiers, 26, 27.
 Mercantilisme, 14, 219 à 223, 237.
 Météorologie, 223.
 Mexicains, 246, 262.
 Michigan (le lac), 314.
 Milianah, 247.

- Millions, 14, 16.
 Mique (le pauvre), 115 à 116.
 Misère, 199.
 Missions catholiques, 53.
 Mississipi, 32, 312.
 Mobilier (prix du), 253.
 Mohawk, 318.
 Moïse, 24, 101.
 Monde (opinion du), 5.
 Monotonie de la nature sauvage, 312.
 Montagne-Creek, 202.
 Moone (la terre de), 222.
 Morceaux de bois, 121, 122.

- Morcellement, 3, 173.
 Mormons, 172, 195 à 197, 313, 314.
 Mort de Fourier, 158.
 Moteurs, 76 à 78.
 Motifs de ce livre, 1, 2, et chap. I et II.
 Motifs du départ, 19, 20, 256.
 Motifs du retour, 256, 266.
 Moulins, 78, 251.
 Moulins à vent, 80.
 Moutons, 86, 251.
 Musique vocale, 27, 94.

N

- Nantes, 17.
 Napoléon (la ville de), 300.
 Napoléon (les trois), 271.
 Nautilus, 40.
 Nauvoo, 313, 314.
 Négociant d'Haïti (le), 326.
 Nègres, 275, 276.
 Neutralité, 16.
 New-Buffalo, 314.
 New-Orléans, 31.
 Newton, 77.
 New-York, 318.

- Niagara, 316, 317.
 Nicolas (le docteur), 26, 34, 63, 217, 103.
 Noblesse et peuple, 191.
 North-American-Phalanx, 39.
 Nourriture, 57, 111.
 Nouvelle-Orléans, 31, 32.
 Numérotage, 151, 153, 154.
 Nuremberg (le), 24, 31, 57, 325.
 Nusbaumer (M. Robert), 65 à 68, 268.

- Obligations envers les colons, 219.
 Obsession, 214.
 Océan, 25.
 Ontario (le lac), 317.
 Ordre, 19, 20, 147, 150, 151.

- Organisation du travail, 21, 22, 58.
 Orgueil, 16, 189.
 Ostracisme, 16.
 Outils, 152.

P

- Page biographique, 118.
 Pagne, 283.
 Palais, 16.
 Paquebots, 295.
 Parts d'avance et de réserve, 108,
 109, 111, 184, 185, 207 à 210.
 Pascal (M.), 26, 79.
 Patrie, 291, 292, 330.
 Pauvres d'esprit, 100.
 Pavage, 89.
 Pêcheur, 27, 244.
 Peintre en bâtiments, 27.
 Pendelton (M.), 77.
 Pension bourgeoise, 231.
 Pernot (le docteur), 295.
 Personnes (v. Questions).
 Petit verre, 57, 213.
 Phalanstère, 22.
 Phase initiale, 28.
 Phases : émission, vulgarisation,
 réalisation, 158.
 Phrases retentissantes, 183.
 Pierquet (M.), 217.
 Pierre l'Ermite, 159.
 Piles métalliques et animales, 308
 à 310.
 Pis-aller, 18.
 Plaie, 112, 123.
 Plaintes, 86.
 Plaisanteries, 57.
 Plan (le), 3, 23, 29, 79, 172,
 190.
 Plan de la ville de Réunion, 146,
 173, 235, 288.
 Poids (deux) et deux mesures, 265.
 Poisson, 233.
 Popularité, 119.
 Porcherie, 248.
 Porcs, 86, 162.
 Possible (ce qui est) au Texas, 263.
 Pot au feu, 58.
 Poteau, 54, 285.
 Pourpier, 59.
 Pouvoirs, 221 à 231.
 Prairies, 55.
 Pratique (esprit), 23, 29.
 Pratique médicale, 9, 61.
 Pratt (mormons), 295, 296.
 Précédents, 11.
 Prédiction, 182.
 Préparations, 29.
 Prestige, 274.
 Prêt à réméré, 160.
 Prétexle, 210.
 Principe d'ordre, 151, 152.
 Printemps, 197.
 Prior's (le docteur), 72, 268.
 Prison, 225, 228.
 Prix des terres, 219.
 Procès, 16.
 Prodigalités, 58, 221.
 Progression naturelle, 16.
 Promesses, 23, 186 à 188, 207,
 219.
 Propagation, 13, 254.
 Prospectus, 13.
 Provisions, 267.
 Puissance paternelle, 273.
 Puits, 237, 238.

Q

- Questions financières, 7.
 — médicales, 63, 64.
 Questions personnelles, ch. II, 8
 à 10, 83, 84, 217, 218.
 Quittance, 9, 10.

R

- Rail-road ou rail-way, 314.
 Raisin, 273.
 Raizant (M.), 168, 169.
 Râle, 6.
 Ralliement des bœufs, 54.
 Rapport au gérant, 199, 200.
 Ravage, 85.
 Raybaud (M.), 31.
 Razzia, 52.
 Réalisation, 4, 14, 15, 17, 158, 254.
 Récapitulation : M. Cousin, 213, 214.
 — M. Considerant, ch. III, 230, 231, 240, 242 à 253.
 Réception, 56.
 Réductions pratiques, 19.
 Refus de la direction, 193 à 196.
 Registre, 151.
 Règlements, 119.
 Relais, 148, 149.
 Religion, 98, 99.
 Remboursements, 202.
 Remorqueurs, 32.
 Renard (le) et les raisins, 158.
 Rencontres en voyage, 278.
 Renseignements propres à la colonisation libre, 220, 221.
 Rente phalanstérienne, 14, 16.
 Renvoi des colons, 2, 207.
 Réparation, 118.
 Répartition, 59, 199, 200.
 Repas, 269.
 Représentant (le) de M. Considerant, 227, 228.
 Représentation du travail dans le conseil, 124.
 Reproches, 23, 58.
 Respect de la légalité, 185, 195, 206.
 Responsabilité, 12, 118.
 Ressources du Texas, 263.
 Restaurant, 58. 191 à 193, 208, 231, 249, 250.
 Reste (ce qui) au Texas, 254.
 Retour, 266.
 Retraite de M. Cousin, 225.
 Réunion, 4, 31, 74, 76, 87.
 Reverchon (M.), 95, 96, 273.
 Rêves, 25.
 Révolution, 15.
 Rittinghausen, 80.
 Rivières, 43, 75, 76, 271.
 Robert Nusbaumer, 65.
 Robinson, 245.
 Roger (M.), 21, 31, 53, 56, 63 à 65, 89, 120, 156, 166.
 Rockin-chairs, 297.
 Romans, 245.
 Rouby (M.), 26.
 Rouge (rivière), 271.
 Roulage, 148, 149, 252.
 Routes, 278.

S

- Sacré-cœur, 276.
 Sages (les), 100.
 Saint-Cyr (M. de), 42, 43.
 Salle d'asile, 14.
 Salle de spectacle, 11, 94.
 Salles diverses, 94.
 Saltzmann (M.), 42.
 Saint-Clair (le lac), 315.
 Saint-Simoniens, 254.
 Salut, 280.
 Sam-Houston (le général), 268.
 San Antonio, 159.
 Santerre (M.), 166, 168.
 Scène du restaurant, 204.

- Science sociale, 10.
 Scierie, 78, 251.
 Séances du conseil, 120.
 Sécheresse, 41, 55, 258.
 Secours, 22.
 Secret du haut jury, 255.
 Secrétaire du conseil, 9.
 Sentences de M. Considerant, 59,
 77, 89, 93, 123, 151, 158, 162.
 Sept avril, 158, 174, 182.
 Séquestration du gérant, 214.
 Serpents, 128, 130 à 132.
 Serruriers, 26.
 Sétim (bois de), 75.
 Shérif, 255.
 Sig, 12.
 Signature sociale, 224.
 Simonin (M.), 170.
Skaws, 275.
 Smith (le fort), 285 à 295.
 Société phalanstérienne, 9.
 Société de Réunion, 105, 107,
 117, 177 à 180, 205.
 Société de tempérance, 310.
- Socius*, 21.
 Solidarité, 3, 4, 22.
 Sort nouveau, 214, 217.
 Sous-locations, 222.
 Souper à Réunion, 56.
 Sources, 55.
 Souscription, 3, 8, 19, 240 à 256.
 Soustraction, 217, 218.
 Southampton, 329.
 Spéculation, 7, 20, 221, 237.
 Spoliation, 103, 217, 218.
 Statistique médicale, 69, 70.
 Statuts, leur préparation, 9, 107.
 Steamers, 295, 300 à 303.
 Sterne, 142.
 Store, 153, 252.
 Style, 5, 6.
 Suicide, 6, 199, 200, 205, 211.
 Suisses, 84, 105.
 Sulfate de quinine, 71, 72.
 Supervielle (M.), 159.
 Suppression de la société de Réunion, 205.

T

- Tabernacle, 5.
 Table communiste, 191, 192.
 Tableaux (sujets de), 52, 75.
 Tailleur de pierres, 27.
 Tannerie, 85, 251, 252.
 Télégraphe, 33.
 Tempérance, 310.
 Tempête, 25.
 Terre de Moone, 222, 223.
 Terre promise, 24.
 Terres, 160, 219, 222, 253, 262.
 Texas (au), 19.
 Texas (du), 5, 223, 242.
 Thermomètre, 259.
 Thé-xas, 66.
- Titre (premier) de ce livre, 258.
 Toits, 142 à 144.
 Ton, 47.
 Tondeur de bestiaux, 26.
 Tonneau (le) des settlers, 55.
 Tonneliers, 27.
 Torts avoués, 208.
 Tourneur, 27.
 Traîneaux à eau, 55.
 Travail, 21, 22, 58, 110, 111, 124.
 Traversée, 25.
 Trinité (la), 30.
 Truie (la) du tailleur bourgeois,
 86.

U

Unanimité de M. Considerant, 184, 185.	Union du Sig, 12.
Uniformité de la nature sauvage, 312.	Usage (manque d'), 47.
	Usure, 221.

V

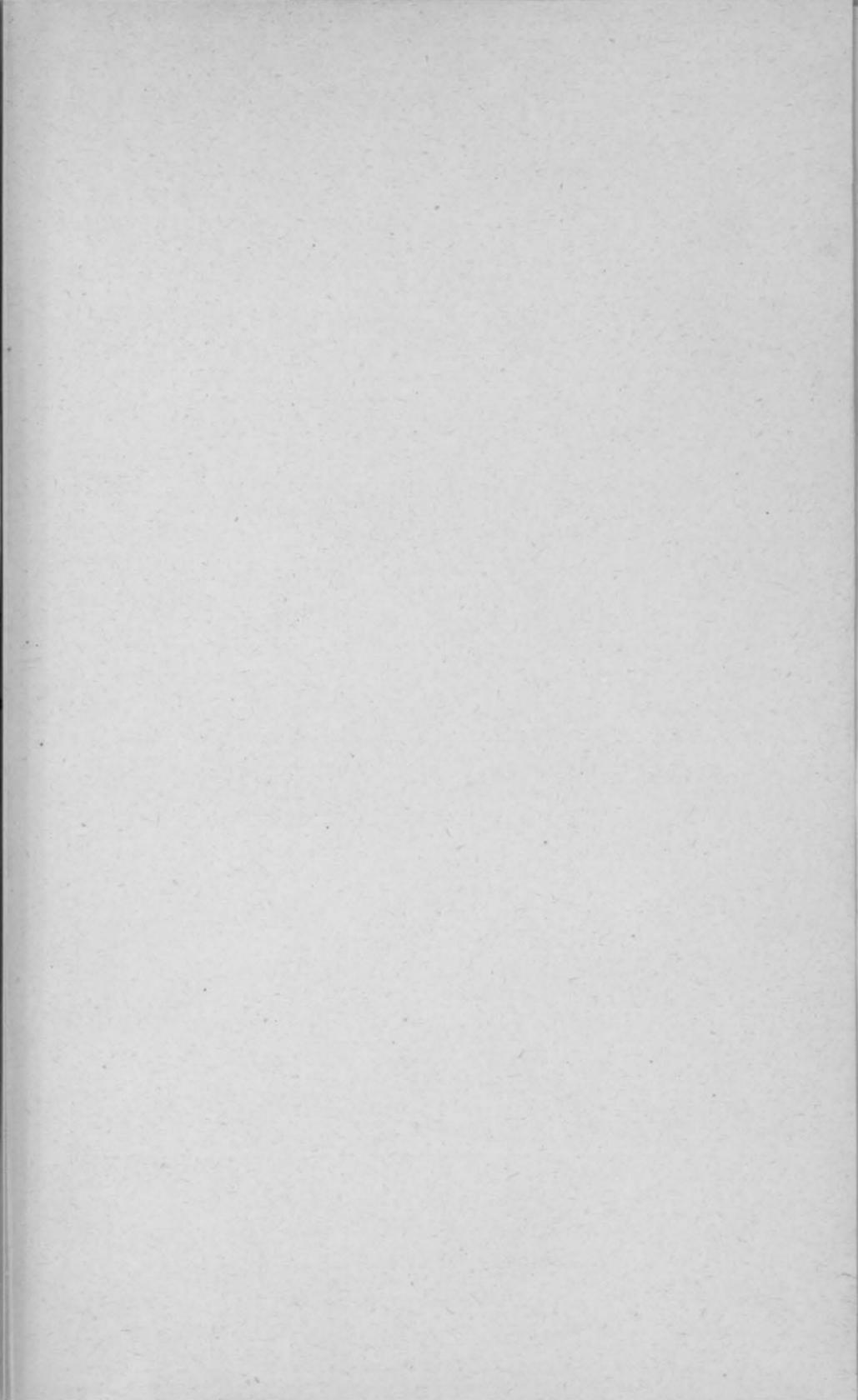
<i>Vade-mecum</i> , 267.	Ville (la) de Réunion, 146, 235 à 237, 288.
Vaizian (M.), 42, 48, 52, 53.	Villes, 201, 202, 287, 288, 313.
Vallée (la) de Réunion, 74.	Violations de promesses ou de droits, 22, 23, 185, 186, 195, 206.
Van-Buren, 295, 296.	Visites, 60, 133, 175.
Végétariens, 310 à 312.	Vociférations, 204.
Ventes de livres, 96.	Vœux des émigrants, 21.
Ventes de terres, 219 à 223.	Vogel (M.), 97.
Ventouses, 64, 67, 69 à 73.	Voies nouvelles de l'école, 153.
Verglas, 260 à 262.	Voleurs, 283, 284.
Vérité, 5, 8, 10.	Voyages à Bruxelles, 20, 22.
Victimes, 5, 212.	— au Texas, 24, 31, 48.
Vieillesse, 123, 182.	— au Cānon, 244.
Vie civilisée, 4.	— (frais de), 327.
Vie sociale, 25.	Vulgarisation, 158.
Vigueron, 27, 28.	
Vignes, 103, 273.	

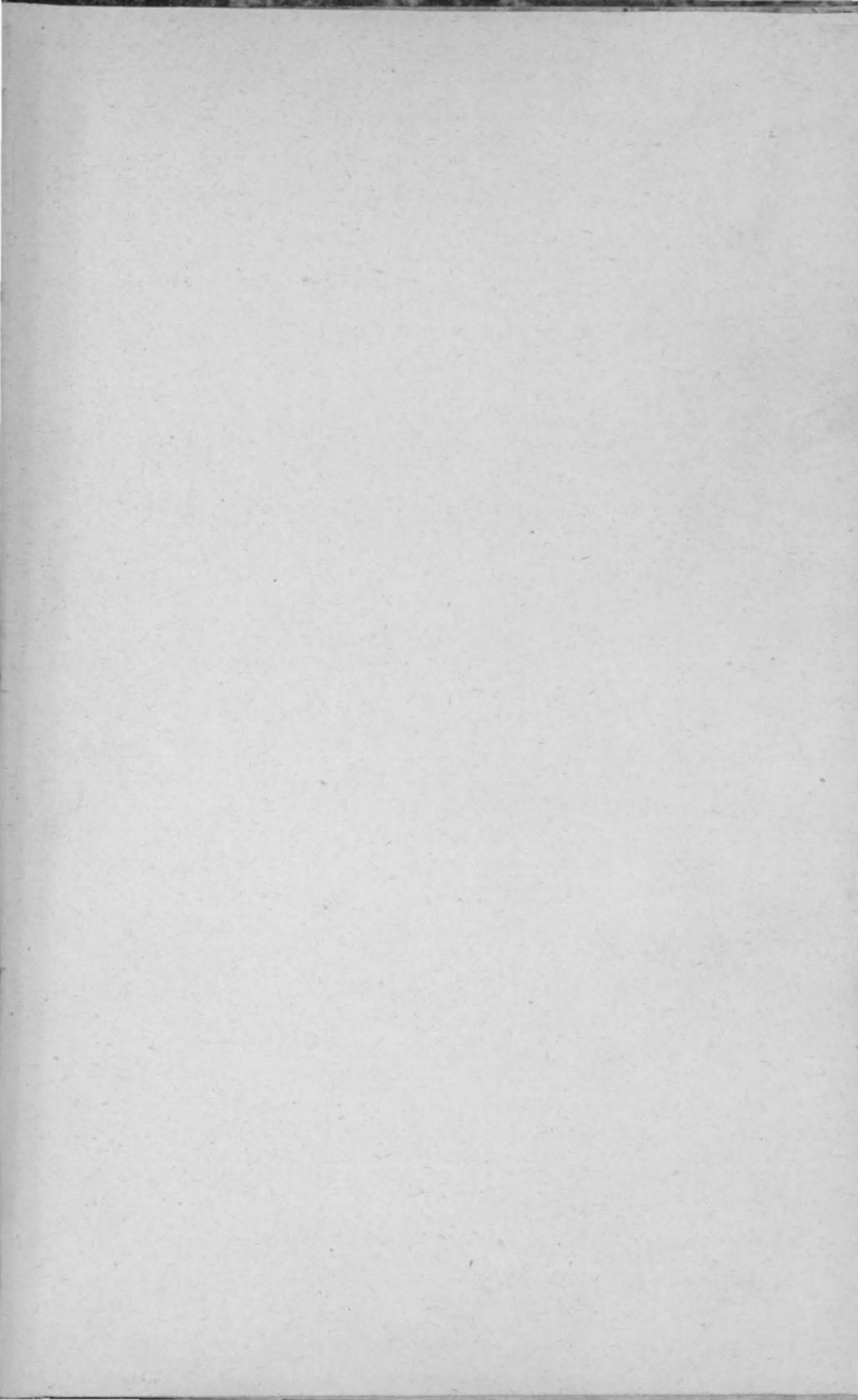
W — Y

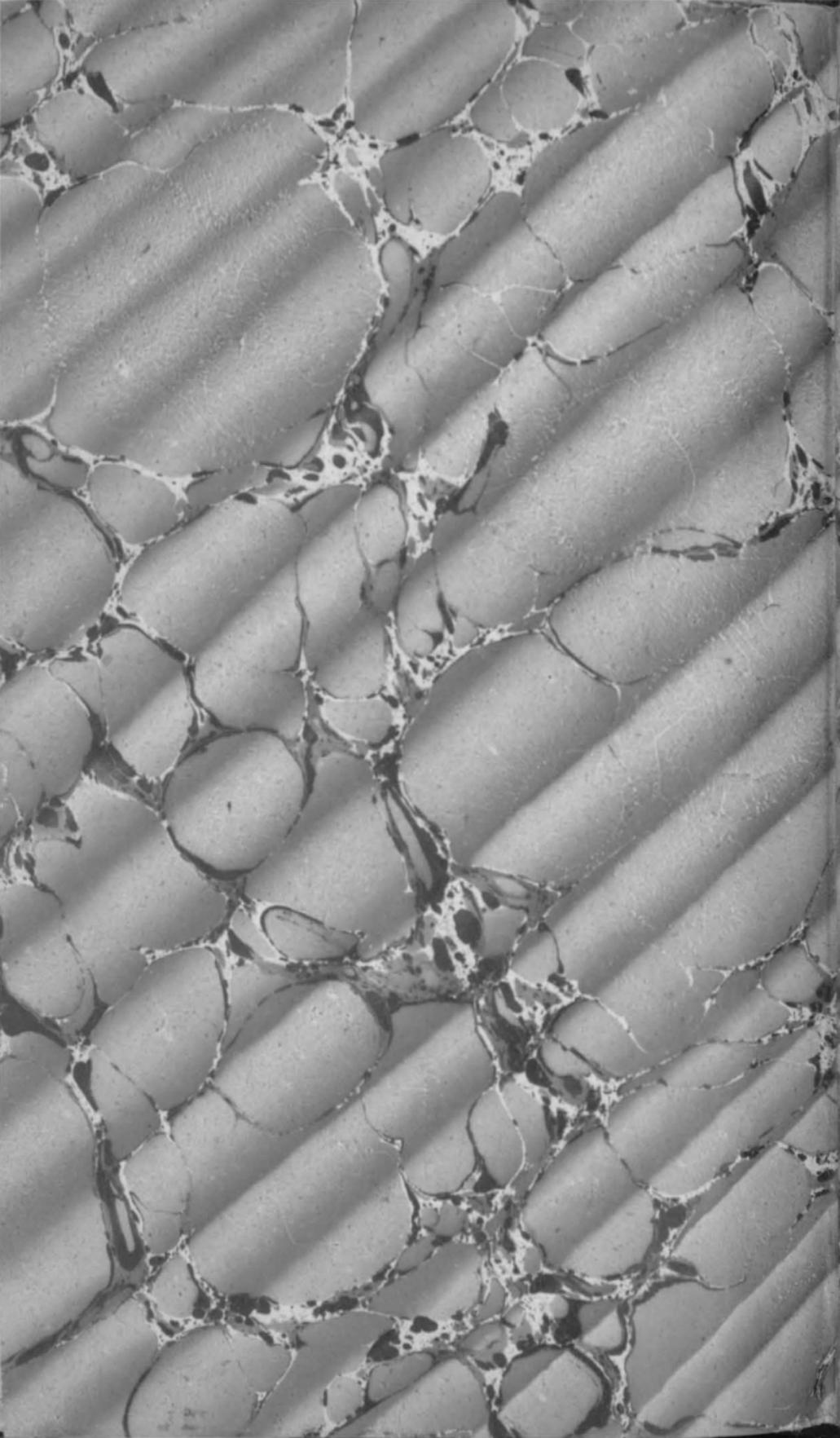
Willemain ¹ (M.), 203, 206, 207, 244	Worth (le fort), 30.
Willemet ¹ (M.), 39, 190 à 193.	Young (M. Arthur), 12.
Wiskey, 54, 274.	

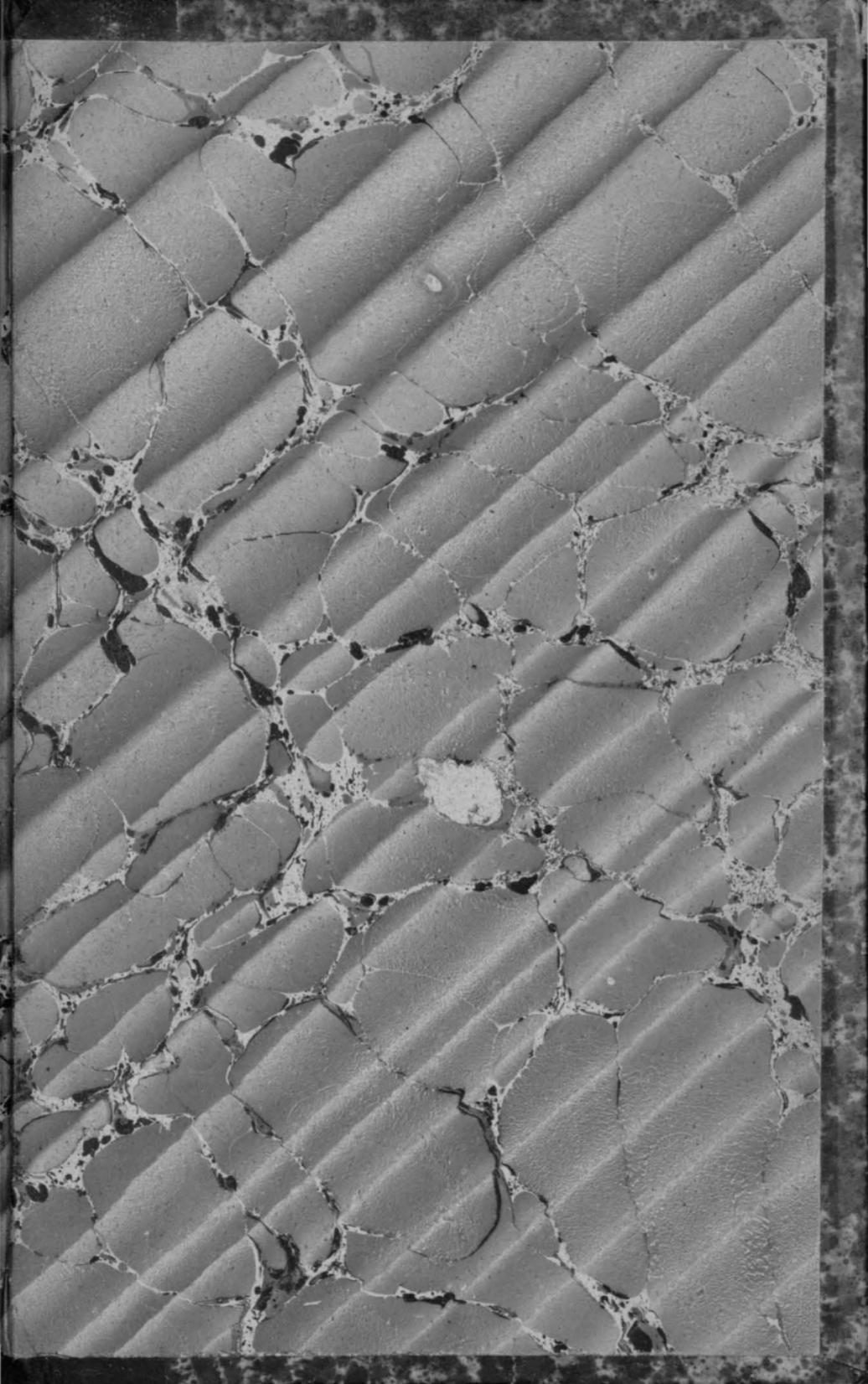
¹ Ne pas confondre ces deux noms. — Le vrai nom de M. Willemet est Thuignon.

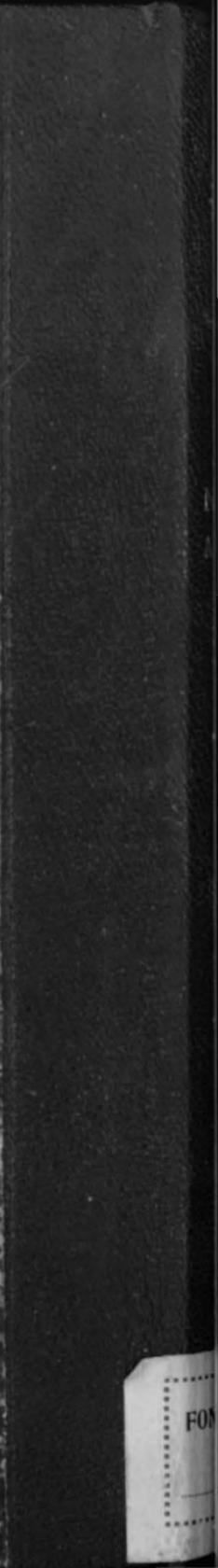
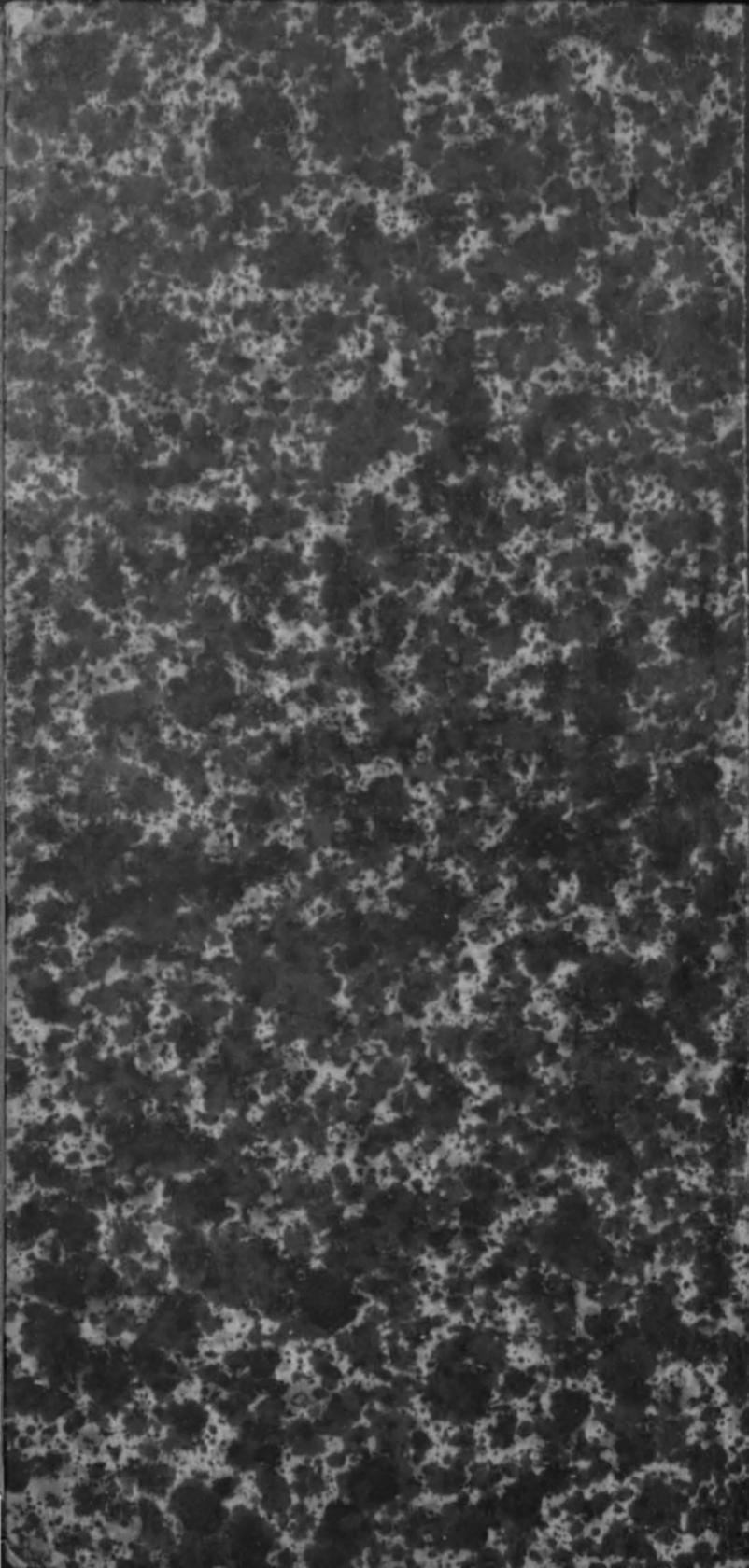












FO